
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00368879 3

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DU CHEVALIER TEMPLE.
HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

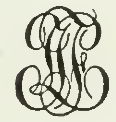
DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS
CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

A. PETITOT ET MONMERQUÉ.

TOME LXIV.



PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.
1828.

MÉMOIRES

DE CE QUI S'EST PASSÉ

DANS LA CHRÉTIENTÉ

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE EN 1672,
JUSQU'A LA PAIX CONCLUE EN 1679;

PAR LE CHEVALIER TEMPLE,

Seigneur de Sheene, Baronnet, Ambassadeur du roi de la Grande-Bretagne auprès de messeigneurs les Etats-généraux des Provinces-Unies, et aux traités de paix d'Aix-la-Chapelle en 1668, et de Nimègue en l'an 1678.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

NOTICE
SUR LE CHEVALIER TEMPLE
ET
SUR SES MÉMOIRES.

Le chevalier Guillaume Temple, né à Londres en 1628, descendoit d'une branche cadette de la famille des Temple, de Temple-Hall, comté de Leicester. Ses aïeux étoient venus, dit-on, s'établir en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant. Cette famille, après avoir été long-temps riche et puissante, fut proscrite sous le règne de Richard III, et dépouillée de presque tous ses biens; elle ne put pas même conserver Temple-Hall. Le grand-père de Guillaume suivit Sidney dans ses voyages, devint secrétaire du comte d'Essex, et mourut prevôt de l'université de Dublin; il composa en latin plusieurs ouvrages qui furent estimés dans le temps. Jean, son fils aîné, voyagea d'abord à l'étranger, fut présenté à Charles I, qui lui donna la charge de maître des rôles (1) en Irlande, perdit son emploi, fut membre du parlement d'Angleterre en 1644 et en 1648, redevint maître des rôles après la restauration de 1660, et mourut en Irlande en 1677, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le chevalier Guillaume Temple fit ses premières études sous la direction du docteur Hammond son

(1) Garde des archives.

oncle, et les termina dans un des colléges de l'université de Cambridge. En 1648, il fit un voyage en France, où il séjourna pendant deux ans : il visita ensuite la Flandre, la Hollande et l'Allemagne, apprit les langues de ces divers pays, retourna en Angleterre en 1654, et y épousa la fille du chevalier Osborn, gouverneur de Guernesey sous Charles I. Il ne voulut exercer aucune fonction publique jusqu'à la restauration, et vécut pendant cinq ans en Irlande au sein de sa famille, entièrement livré à l'étude de l'histoire et de la philosophie.

En 1660, il fut membre de la Convention d'Irlande, puis nommé, ainsi que son père, député au parlement d'Irlande par le comté de Carlow. Il s'y fit remarquer par ses talens et par son caractère : en 1662, il fut un des commissaires envoyés au Roi par le parlement, et connut pendant son voyage le duc d'Ormond, qui venoit d'être nommé lord lieutenant d'Irlande. Peu après son retour à Dublin, il prit la résolution d'aller s'établir en Angleterre avec sa famille. Le duc d'Ormond le recommanda au lord chancelier Clarendon et au comte Arlington, qui étoient les deux principaux ministres de Charles II.

En 1665, lorsque la guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande, le comte Arlington, auquel il avoit témoigné le désir d'être employé à l'étranger, le fit charger d'une mission secrète auprès de l'évêque de Munster. Il s'agissoit d'offrir des subsides à cet évêque, sous la condition qu'il attaqueroit sur-le-champ les Hollandais. La négociation réussit; Temple eut le titre de baronnet, et fut envoyé comme résident à Bruxelles. En 1667, il reçut ordre de se rendre à La

Haye. L'année précédente, il avoit déjà fait un voyage en Hollande, et y avoit connu le grand pensionnaire Jean de Witt.

La puissance toujours croissante de Louis XIV donnoit de sérieuses inquiétudes aux autres souverains de l'Europe; l'Angleterre cherchoit à former une ligue qui fût en état de s'opposer aux conquêtes de ce prince. Les Pays-Bas, qu'il menaçoit, ne pouvoient être sauvés que par l'intervention de la Hollande, et la Hollande étoit alliée de la France. La mission de Temple avoit donc pour objet de rompre cette alliance : il y détermina le grand pensionnaire, et le traité de la triple alliance fut conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède. L'Angleterre et la Hollande se portèrent comme médiatrices entre la France et l'Espagne; il fut convenu que si Louis XIV refusoit de faire la paix aux conditions qu'il avoit lui-même proposées à l'époque des premières hostilités, non-seulement on fourniroit des secours à l'Espagne, mais qu'on feroit la guerre par terre et par mer à la France, jusqu'à ce qu'elle se fût restreinte dans les limites fixées par le traité des Pyrénées. La médiation fut acceptée par les puissances belligérantes : Temple assista avec Jenkins aux conférences d'Aix-la-Chapelle, où la paix fut signée le 2 mai 1668.

Peu de temps après il eut le titre d'ambassadeur extraordinaire auprès des Etats-généraux, qui lui firent rendre de très-grands honneurs : depuis Jacques I il n'y avoit eu que de simples envoyés anglais à La Haye. Il se lia plus étroitement que jamais avec Jean de Witt, et sut captiver toute la confiance du prince d'Orange, qui fut depuis roi d'An-

gleterre sous le nom de Guillaume III. D'après ses instructions, il devoit ne rien négliger pour faire confirmer les stipulations de la triple alliance, et pour obtenir que l'Espagne, l'Empereur et les princes d'Allemagne y accédassent. Il y avoit réussi, lorsqu'il reçut inopinément l'ordre de revenir en Angleterre.

Par suite de la triple alliance, Louis XIV avoit été obligé sinon d'abandonner, au moins de suspendre, l'exécution de ses desseins. Comme cette alliance avoit été négociée à La Haye; que les Etats-généraux avoient rompu avec la France sans qu'on leur eût donné aucun sujet de plainte; que depuis le traité d'Aix-la-Chapelle Jean de Witt avoit travaillé, de concert avec le chevalier Temple, à réunir les principales puissances de l'Europe contre Louis XIV, ce prince se ménageoit secrètement les moyens de faire tomber tout le poids de sa vengeance sur la Hollande. Le comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, agit habilement auprès du ministère anglais, dont il parvint à changer les dispositions. Lorsque les premières difficultés furent aplanies, la duchesse d'Orléans (1) fit un voyage en Angleterre, et profita de l'ascendant qu'elle avoit sur Charles II pour obtenir de lui tout ce que Louis XIV désiroit. Il n'y eut aucun traité signé, mais il fut décidé que Louis XIV pourroit attaquer la Hollande sans que l'Angleterre s'y opposât, et que Charles déclareroit la guerre aux Etats-généraux aussitôt qu'il auroit pu faire naître quelque prétexte de rupture.

(1) Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, avoit épousé Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Telle étoit la situation des choses lorsque Temple arriva en Angleterre. Ayant rempli avec zèle et avec succès toutes les missions dont il avoit été chargé, ne s'étant jamais écarté en rien des instructions de son gouvernement, il fut on ne peut plus étonné d'être accueilli très-froidement par le Roi et par les ministres : il ignoroit les changemens qui étoient survenus dans la politique de sa cour, et que l'on avoit soigneusement dérobés à la connoissance du public. Après quelques conférences, dans lesquelles il ne fut question que de choses indifférentes, on l'instruisit des nouveaux engagemens que le Roi avoit pris avec la France : on voulut qu'il retournât à La Haye, et qu'en continuant d'y entretenir des relations amicales avec les Etats-généraux, il cherchât quelque prétexte pour leur déclarer la guerre. Ce qu'on proposoit au chevalier Temple étoit également contraire et à ses idées politiques, et à la loyauté de son caractère : il désapprouvoit toute alliance avec la France, et dans aucun cas il ne se seroit prêté au rôle qu'on vouloit lui faire jouer auprès des Etats-généraux. Les ministres ne pouvant le faire repartir pour La Haye, exigèrent que sa femme, qu'il y avoit laissée, y restât encore pendant quelque temps, afin de ne pas éveiller les soupçons. Par un hasard singulier, ce fut le retour de sa famille en Angleterre qui fournit aux ministres le prétexte de rupture qu'ils cherchoient. Le capitaine du yacht qui ramenoit madame Temple avoit ordre de faire baisser pavillon à la flotte hollandaise qu'il devoit traverser; et si on refusoit, de tirer jusqu'à ce qu'on tirât sur lui. L'amiral hollandais, surpris d'une pareille bravade, vint à bord du yacht, et tenta vainement

d'entrer en explication. Les ministres rejetèrent toutes les offres de satisfaction des Etats-généraux, et la guerre fut déclarée.

Le chevalier Temple, après s'être prononcé contre les projets des ministres, s'étoit retiré à la campagne; il y employa ses loisirs à composer divers ouvrages. Ce fut à cette époque qu'il écrivit ses *Observations sur les Provinces-Unies*.

Cependant Charles II, loin de trouver les avantages qu'on lui avoit fait espérer d'une guerre contre la Hollande, avoit perdu un grand nombre de vaisseaux dans divers combats dont l'issue étoit restée douteuse; d'un autre côté, cette guerre déplaisoit à la nation anglaise, et les communes menaçoient de ne plus voter de subsides. Charles sentit la nécessité de faire promptement la paix; il appela le chevalier Temple, et le chargea des négociations. L'ambassadeur d'Espagne en Angleterre avoit les pouvoirs des Etats-généraux : le traité fut conclu en huit jours, et signé le 19 février 1674.

Temple fut alors en grande faveur : Arlington lui offrit d'abord l'ambassade d'Espagne qu'il refusa, et ensuite une place de secrétaire d'Etat qu'il ne put accepter, n'ayant pas à sa disposition la somme de six mille livres sterlings qu'il lui auroit fallu payer pour en être investi. Au mois de mai, il fut nommé ambassadeur en Hollande : il étoit spécialement chargé d'offrir la médiation de l'Angleterre pour une paix générale, mais les puissances liguées contre la France élevoient de hautes prétentions; Louis XIV étoit peu disposé à renoncer à ses conquêtes, et de longues discussions eurent lieu avant qu'on pût même tomber d'accord sur la

ville où se réuniroit le congrès. Ce ne fut qu'en 1676 que les négociations s'ouvrirent à Nimègue; elles se prolongèrent pendant près de deux ans; Temple et Jenkins y assistèrent comme médiateurs, et le traité fut signé en 1678.

Dès l'année 1676, le prince d'Orange avoit consulté le chevalier Temple sur le projet qu'il avoit formé d'épouser la princesse Marie, fille du duc d'Yorck (1), et nièce de Charles II. Ce fut la femme de Temple qui porta les lettres que le prince écrivit au Roi et au duc pour demander cette princesse. Le mariage se fit en 1677.

Après la signature du traité de Nimègue, le chevalier Temple retourna en Angleterre. Charles II avoit perdu toute sa popularité, et ne savoit plus à qui donner sa confiance; il jugea que les talens et l'expérience du chevalier Temple pourroient lui être d'un grand secours, et il voulut le nommer secrétaire d'Etat. Temple refusa, mais il engagea le Roi à former un nouveau conseil composé d'hommes dont les opinions connues rameneroient les esprits, et il consentit à en faire partie. Pour mieux servir le Roi, il se fit nommer membre du parlement par l'université de Cambridge; mais il porta rarement la parole à la chambre des communes.

Le caractère foible et vacillant de Charles II ne lui permettoit ni de persister dans le système qu'il avoit adopté, ni de conserver long-temps sa confiance aux mêmes personnes : le chevalier Temple se vit bientôt négligé, et il cessa d'assister régulièrement au conseil; il manifesta même le désir de faire un voyage en Ita-

(1) Depuis, Jacques II.

lie. Le Roi lui proposa l'ambassade d'Espagne, qu'il accepta. Tout étoit préparé pour son départ, lorsque Charles II changea d'avis. Le parlement ayant été cassé, Temple demanda au Roi s'il devoit accepter les offres de l'université de Cambridge, qui avoit l'intention de le nommer membre du nouveau parlement convoqué à Oxford. Charles répondit que, dans la situation des affaires, il doutoit que sa présence pût être utile dans la chambre des communes. Peu de temps après, en 1680, il fut rayé de la liste des membres du conseil, ainsi que lord Essex et lord Cumberland. Il se décida alors à renoncer entièrement aux affaires; il fixa sa résidence à Sheene, et y resta pendant plusieurs années sans aller à la ville, sans même rendre aucune visite à ses voisins. En 1686, il acheta le château de Moor-Park dans le comté de Surrey, et alla s'y établir. Dans son voyage il s'arrêta pour voir le roi Jacques II (1), qui lui fit des reproches obligeans sur le parti qu'il avoit pris de ne plus exercer aucun emploi public. Temple fut touché et non ébranlé; il remercia le Roi, et lui promit de ne jamais rien faire contre son service.

Il tint religieusement sa parole lors de la révolution de 1688. Malgré ses anciennes liaisons avec le prince d'Orange, il ne prit aucune part à cette révolution, retint près de lui son fils, qui vouloit aller au devant du prince, et ne vit le nouveau roi que lorsque Jacques II eut quitté l'Angleterre. Guillaume III, loin de désapprouver sa conduite, lui fit le meilleur accueil, le pressa d'accepter une place de secrétaire; mais

(1) Charles II étoit mort en 1685, le duc d'Yorck son frère lui avoit succédé.

Temple ayant engagé sa parole à Jacques II, résista aux offres du prince et aux sollicitations de ses parens et de ses amis; il retourna à Moor-Park vers la fin de 1689, décidé à y finir ses jours. Guillaume n'ayant pu l'attacher à son service, le consultoit souvent sur les affaires les plus importantes; il alloit même le visiter quelquefois dans sa retraite.

En 1694, Temple perdit sa femme, qui, comme on l'a vu plus haut, avoit été chargée des premières dépêches pour le mariage du prince d'Orange avec la princesse Marie, et qui avoit toujours entretenu depuis une correspondance suivie avec cette princesse. Il lui survécut quatre ans : il étoit violemment tourmenté par la goutte; l'excès de la souffrance affoiblit à la longue ses facultés intellectuelles. Il mourut en 1698, à l'âge de soixante-dix ans, et fut enterré à Westminster (1).

Le chevalier Temple, comme homme public, s'est toujours montré ennemi de la France, et il se montre tel dans ses Mémoires. La haine qu'il porte aux Français, sa prédilection pour ses compatriotes, ses préventions en faveur du prince d'Orange, lui permettent rarement de parler en historien tout-à-fait impartial. Qu'il saisisse toutes les occasions qui se présentent de

(1) « L'Angleterre, dit Saint-Simon, perdit cette année dans un sim-
« ple particulier un de ses plus beaux ornemens, je veux dire le cheva-
« lier Temple, qui a également figuré avec la première réputation dans
« les lettres et dans les sciences, et dans celle de la politique du gou-
« vernement, et qui s'est fait un grand nom dans les plus grandes am-
« bassades, et dans les premières médiations de la paix générale. C'étoit
« un homme d'esprit, d'insinuation et d'adresse, un homme simple
« d'ailleurs, qui ne cherchoit point à paroître, et qui aimoit à se réjouir
« en vrai Anglais, sans aucun souci de l'élévation de bien ni de for-
« tune. »

vanter la valeur des troupes anglaises, rien de plus naturel ; mais ne pouvoit-il pas faire valoir ses compatriotes sans être injuste à l'égard des Français, et sans s'exprimer sur eux d'une manière injurieuse ? Nous en citerons quelques exemples :

« De toutes les troupes de M. de Turenne, dit-il, « il n'y en eut point qui se signalassent si souvent, « et qui témoignassent tant de bravoure, que les ré- « gimens anglais qui étoient encore au service de « France ; les Allemands leur attribuèrent tous les « succès de M. de Turenne, et lui-même leur en « attribua une grande partie. » Les régimens anglais firent sans doute leur devoir, mais on ne voit dans aucun Mémoire du temps que Turenne leur ait attribué la plus grande partie de ses succès. « M. de « Lorges (après la mort de Turenne), dit ailleurs le « chevalier Temple, passa le Rhin à la vue de l'armée « impériale, par les bons ordres qu'il donna partout, « et à la faveur de la bravoure des régimens anglais, « qui arrêtèrent plusieurs fois les Impériaux, et don- « nèrent temps au reste de l'armée de passer. » Il est encore ici contraire à la vérité que M. de Lorges ait fait entièrement couvrir sa retraite par les régimens anglais, qui auroient seuls soutenu le choc de l'ennemi. « Nos flottes, dit encore le chevalier Temple, « sembloient plutôt affoiblies que fortifiées par la « jonction de celle des Français ; nos matelots com- « battoient lâchement, et il paroissoit qu'ils se dé- « fioient plus de leurs alliés qu'ils ne craignoient leurs « ennemis. » Ces passages ne méritent pas d'être réfutés sérieusement ; en les transcrivant, nous n'avons eu d'autre objet que de montrer jusqu'où les meilleurs

esprits peuvent être entraînés lorsqu'ils se laissent dominer par d'absurdes préventions.

Le chevalier Temple avoit écrit des Mémoires qui comprenoient tout le laps de temps pendant lequel il a exercé des fonctions publiques : la première partie étoit consacrée aux négociations dont il a été chargé depuis l'année 1665 jusqu'en 1670 ; elle n'a jamais été imprimée ni même connue. « Le chevalier Temple, « dit le docteur Swift, m'a bien des fois assuré qu'il « avoit brûlé cette partie de ses Mémoires. »

Swift croit que Temple se décida à anéantir son ouvrage parce que lord Arlington, qui y étoit loué comme ayant puissamment contribué à la conclusion de la triple alliance, avoit plus tard changé de système, et signé un traité avec la France contre la Hollande. Cette première partie des Mémoires de Temple, lors même qu'elle auroit été publiée, n'auroit pas pu être insérée dans notre Collection ; on n'y auroit traité que des affaires propres de l'Angleterre, de ses démêlés et de ses négociations avec les divers Etats de l'Europe, et elle ne se seroit rattachée qu'accidentellement et indirectement à l'histoire de France. Après avoir supprimé la première partie de ses Mémoires, le chevalier Temple consentit à ce qu'on publiât sa correspondance avec les ministres, et il la revit lui-même quelque temps avant sa mort. Cette correspondance a été imprimée en 1699, en 1700 et en 1703, et traduite en français. Elle renferme des documens précieux sur les affaires de l'Europe depuis 1665 jusqu'en 1670, et plusieurs anecdotes plaisantes et peu connues. Nous en rapporterons une qui ne se trouve dans aucune des relations que nous avons eues

sous les yeux. Louvois ayant fait quelques changemens dans le service des postes, envoya un exprès en Hollande pour en avertir les Etats-généraux. Ces changemens déplurent aux négocians hollandais, et les Etats-généraux hésitèrent sur le parti qu'ils avoient à prendre. M. de Beuninghen, auquel l'envoyé s'adressoit pour obtenir la réponse à sa dépêche, lui demanda s'il connoissoit la Hollande. L'envoyé ayant répondu qu'il y venoit pour la première fois, M. de Beuninghen lui dit que les villes étoient belles, et fort rapprochées les unes des autres; que tous les étrangers avoient la curiosité de les visiter; qu'il lui conseilloit de se promener pendant huit ou dix jours, qui lui suffiroient pour les voir toutes; et qu'à son retour il trouveroit la réponse expédiée. Le Français se retira très-mécontent : il dit que M. de Beuninghen l'avoit envoyé promener; que si les Hollandais vouloient avoir leurs lettres, ils les enverroient chercher; et il repartit immédiatement pour la France.

La deuxième partie des Mémoires du chevalier Temple contient le précis des guerres entre la France et la Hollande depuis l'année 1672 jusqu'au traité de Nimègue, et une relation très-détaillée des négociations qui précédèrent ce traité. Après avoir lu les Mémoires écrits par des Français contemporains, et dans lesquels on ne parle qu'avec une sorte d'admiration de cette époque brillante du règne de Louis XIV, il est curieux et piquant de connoître la manière de voir d'un ennemi déclaré de la France sur cette même époque. Sous ce rapport, la deuxième partie des Mémoires du chevalier Temple est un des morceaux les plus intéressans de notre Collection; mais nous fe-

rons remarquer avec Jacques Bernard (1) qu'il faut la lire avec précaution et discernement. En effet, on prendroit une idée très-fausse des hommes et des choses si on adoptoit sans restriction les récits et les opinions de l'auteur.

Cette partie des Mémoires de Temple a été imprimée en anglais à Londres en 1692, et la même année on en a publié une traduction française à La Haye. En 1693, on a donné également à La Haye une seconde édition de cette traduction : le texte est absolument le même, à l'exception du premier paragraphe, dans lequel on a fait un léger changement. Le chevalier Temple, au commencement de la deuxième partie de ses Mémoires, parloit de la première, et disoit à quelle époque elle s'arrêtoit. Comme cette première partie n'a pas été publiée, le nouvel éditeur a jugé à propos de changer les premières lignes de l'ouvrage. « La traduction est correcte, dit un journal « estimé du temps; elle rend bien les idées de l'au-« teur, et quelquefois le traducteur ajoute deux ou « trois mots qui éclaircissent le texte, et qui tiennent « lieu de commentaire (2). »

Il nous reste à parler de la troisième partie des Mémoires du chevalier Temple, qui commence à la paix de Nimègue, et qui se termine à l'époque où l'auteur renonça entièrement aux affaires publiques. Dans cette partie l'auteur ne s'occupe que des intrigues qui divisoient les membres du conseil, et des démêlés du Roi avec le parlement; il y est peu question des affaires générales de l'Europe. Elle est donc

(1) Nouvelles de la république des lettres. — (2) *Acta Eruditorum*, janvier 1693.

sans intérêt pour l'histoire de France, et nous n'avons pas dû l'admettre dans notre Collection.

Outre ses Mémoires et ses lettres, le chevalier Temple a laissé plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels on remarque des *Observations sur l'état des Provinces-Unies des Pays-Bas;* une *Introduction à l'Histoire d'Angleterre;* des *Considérations sur la situation des diverses puissances de l'Europe par rapport à l'Angleterre;* des *Recherches sur l'origine et la nature du gouvernement, sur les moyens d'avancer le commerce de l'Irlande;* un *Essai sur les mécontentemens populaires;* un *Essai sur le savoir des anciens et des modernes,* et une *Défense de cet Essai;* d'autres Essais sur la santé et sur la longue vie, sur l'excès des afflictions, sur la vertu héroïque, sur la poésie, etc.; des Pensées sur les divers états de la vie et de la fortune, sur la conversation, etc. Ayant été tourmenté de la goutte depuis l'âge de quarante ans, n'ayant jamais voulu consulter de médecin, et s'étant toujours traité lui-même, il avoit composé un Essai sur l'emploi du moxa pour la guérison de cette maladie.

Comme homme public et comme écrivain, Temple est fort estimé en Angleterre. « Ce ministre, dit Hume, « à qui la philosophie avoit appris à mépriser le monde « sans l'avoir rendu moins propre à s'y faire honneur « par son mérite, étoit d'un naturel ouvert, sincère, « supérieur à toutes les petites ruses des politiques « vulgaires. » Hume le loue avec raison de s'être préservé de la licence excessive qui déshonore presque tous les ouvrages anglais composés à cette époque. « La teinture de vanité que l'on remarque dans ses

« écrits, ajoute-t-il, leur sert comme de lustre; elle « fait voir un caractère plein d'honneur et d'huma- « nité, et souvent on se croit moins engagé dans la « lecture d'un livre que dans la conversation d'un « homme aimable. » Voltaire, qui connoissoit la littérature anglaise, le juge plus sévèrement. Temple s'étoit engagé dans des discussions sur les anciens et les modernes, et avoit prétendu prouver la supériorité des anciens non-seulement dans les lettres, mais encore dans les sciences. A l'appui de son opinion il avoit parlé de plusieurs auteurs français, et s'étoit exprimé sur eux de manière à prouver qu'il n'étoit pas en état d'apprécier leurs ouvrages. « Ce qui est étonnant, dit « Voltaire, c'est qu'ayant toute sa vie cultivé les belles- « lettres, il ne raisonne pas mieux sur nos bons au- « teurs et sur nos philosophes : il regarde Rabelais « comme un grand homme; il cite les Amours des « Gaules comme un de nos meilleurs ouvrages....... « C'étoit pourtant un homme savant, un homme de « beaucoup d'esprit, un ambassadeur qui avoit fait « de profondes réflexions sur tout ce qu'il avoit vu; « il possédoit de grandes connoissances. Un préjugé « suffit pour gâter tout ce mérite. » C'est en cédant à des préjugés en politique comme il l'a fait en littérature, que Temple, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, a déparé ses Mémoires par des diatribes absurdes contre les Français, et par les louanges ridicules qu'il donne à leurs ennemis. Son caractère d'ailleurs ne lui permettoit guère d'être impartial. Un de ses amis, qui a écrit l'histoire de sa vie, dit qu'il avoit l'humeur vive et enjouée, mais que la violence de ses passions le rendoit extrêmement inégal, et que

quand il haïssoit les gens c'étoit jusqu'au point de ne pouvoir les rencontrer sans se troubler, ni parler d'eux sans chagrin.

Le chevalier Temple avoit eu un fils et une fille. Sa fille mourut fort jeune. Son fils, qui avoit épousé en France une riche héritière, fut ministre de la guerre au commencement du règne de Guillaume III, et se noya volontairement dans la Tamise en 1689 (1). Sa perte dut être d'autant plus pénible pour le chevalier Temple, qu'il pouvoit se reprocher d'y avoir contribué : il avoit trop souvent répété devant lui que *le sage dispose à son gré de la vie, et qu'il faut partir quand il n'y a plus d'espoir de vivre agréablement.* Temple, tout en professant cette maxime, supporta la vie après avoir perdu successivement toutes les personnes qui lui étoient chères, et malgré les souffrances cruelles auxquelles il étoit en proie. Son fils, qui n'avoit jamais éprouvé aucun malheur réel, qui avoit devant lui la plus brillante perspective, ayant échoué dans une entreprise qu'il avoit conseillée au Roi, ne sut point résister à un premier chagrin, et se donna la mort.

(1) Il laissa deux filles : le chevalier Temple, qui avoit consenti à ce que son fils épousât une Française, ne voulut pas que ses petites-filles se mariassent à des Français. Il en fit une clause expresse de son testament.

A M. ROSENBOOM,

CONSEILLER
DE LA COUR DE JUSTICE DE HOLLANDE, etc.

Monsieur,

Il y a long-temps que je cherchois l'occasion d'avoir quelque chose à vous offrir qui pût vous marquer la reconnoissance que je vous dois pour tant de bontés que vous m'avez témoignées; mais n'ayant rien rencontré jusques à présent qui méritât de vous être offert, je m'étois contenté de conserver dans mon cœur le juste désir que j'avois de vous rendre un tel hommage. Mon bonheur a voulu à la fin qu'il me soit tombé entre les mains un ouvrage d'un des grands hommes de ce siècle, illustre par les grands emplois qu'il a exercés, et par l'estime qu'ont faite de lui plusieurs grands princes de l'Europe. Rien ne m'a semblé, monsieur, plus digne de vous, et plus propre à m'acquitter auprès de vous de tant d'obligations que je vous ai, que ce dernier ouvrage de ses Mémoires que l'on a mis au jour, où il fait un portrait si naturel et si admirable de notre auguste monarque, et où il étale tant de belles actions de ce grand héros dont vous avez été le témoin oculaire, l'ayant accompagné partout, dans toutes ses fameuses expéditions et conquêtes, avec un zèle inestimable, et un attachement qui n'a guère d'exemple. Aussi, monsieur, votre fidélité aussi bien que votre prudence et votre sagesse ont trouvé auprès d'un si grand et si généreux prince tout le retour qu'elles pouvoient espérer, non-seulement par les nouvelles charges dont Sa Majesté a honoré votre personne et tous ceux de votre maison, mais par la distinction qu'il en fait paroître, et par les marques

d'estime qu'il vous témoigne publiquement dans toutes les occasions. C'est là, monsieur, le bel endroit de la vie d'un honnête homme; et l'on peut bien juger qu'un monarque si éclairé, et si admirable dans le choix des personnes, ne jette point les yeux sur quelqu'un qu'il ne fasse en même temps son éloge, et le fasse regarder comme véritablement digne de ses bonnes grâces.

J'ose espérer, monsieur, que vous ne condamnerez pas la hardiesse que j'ai eue de vouloir contribuer de mon côté à éterniser votre mérite en mettant au jour les bienfaits dont ce grand monarque vous a honoré. C'est à quoi ce livre me sert, lequel j'ai fait traduire de l'anglais dans une langue universellement plus entendue : et quoiqu'il paroisse, par l'avertissement du libraire anglais, que ce livre n'a pas été publié en anglais de l'aveu de l'auteur, cependant comme il ne l'a pas désavoué, et qu'il paroît, par tout le contenu, qu'il ne peut être que de cet habile ministre, j'ai jugé qu'il étoit de mon devoir d'y mettre son nom, afin que le public reconnût à l'ouverture à qui il a obligation d'un si bon ouvrage. Et comme l'auteur vous ressemble en modestie, n'agréant pas l'encens, aimant toujours plus de le mériter que de le recevoir, je n'ai voulu rien mettre ici qui pût faire rougir la vôtre.

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez bien la liberté que j'ai prise de vous le consacrer, comme le témoignage le plus authentique qu'un homme de ma profession pouvoit vous donner, et d'y ajouter que je suis et serai toute ma vie, avec un très-profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ADRIAN MOETJENS.

AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE ANGLAIS.

Ces Mémoires me furent donnés il y a quelque temps par une personne à qui je ne saurois plus les rendre; et je n'ai pas su, depuis que je les ai, que l'auteur se soit mis en peine de découvrir ce qu'ils sont devenus. Il paroît, à la vérité, par l'épître qu'il adresse à son fils, qu'il souhaitoit que cet ouvrage ne fût pas publié pendant sa vie; mais, malgré le respect que j'ai pour lui, je ne saurois être de son sentiment, et je croirois faire un grand tort au public si je retenois plus long-temps un ouvrage qui a donné tant de satisfaction à tous ceux qui l'ont lu. J'espère même que l'auteur n'aura pas sujet de se plaindre de moi, s'il considère qu'on ne m'a pas défendu de le publier lorsqu'on me l'a mis entre les mains. Si les amis de cet illustre auteur peuvent obtenir de lui la première et la troisième partie de ces Mémoires, ils rendront un grand service à tout le monde, et on aura sans doute un très-grand plaisir de les voir, parce qu'il y a lieu d'espérer qu'ils seront plus corrects que ceux-ci, qui vraisemblablement n'ont pas été revus.

Je ne dirai rien de l'auteur; la première page de son livre le fera assez connoître : je ne dirai rien non plus des motifs qui l'ont porté à écrire, ni du temps qu'il a écrit;

on le peut voir par sa lettre. Ainsi je finis en priant Dieu de tout mon cœur qu'il lui donne une bonne santé et une longue vie, afin qu'il continue d'être l'ornement de la république des lettres, aussi bien que celui de son pays.

A MON FILS.

Le.... d'avril 1683.

Je ne me souviens pas de vous avoir refusé aucune chose que vous m'ayez demandée : ce que je dis moins pour faire valoir ma complaisance, que pour vous louer de ne m'avoir jamais fait que des demandes raisonnables; ce qui est bien plus extraordinaire à un jeune homme, qu'il ne l'est à un vieillard d'accorder à un fils ce qu'il souhaite de lui. Je me suis enfin résolu d'acquiescer à ce que vous m'avez si souvent demandé; et je veux bien, si je vis, vous laisser quelques Mémoires de ce qui s'est passé pendant les emplois publics que j'ai eus dans les pays étrangers depuis l'an 1665 jusqu'à 1678. J'ai eu part dans toutes les plus importantes négociations de la couronne d'Angleterre, et j'ai été instruit de presque toutes les affaires qui se sont passées dans le royaume, aussi bien que de toutes les révolutions qui sont arrivées durant ce temps-là. La confiance que le Roi mon maître a eue en moi, aussi bien que ses principaux ministres et ceux des princes étrangers, m'a donné l'avantage de pouvoir découvrir les véritables causes de tant d'événemens en quoi la cour et le parlement se sont si souvent trompés, et d'où il est arrivé que certaines personnes ont été louées, d'autres blâmées, et d'autres enfin soupçonnées sans l'avoir mérité.

J'ai employé vingt ans dans les affaires publiques, à savoir depuis la trente-deuxième jusqu'à la cinquante-deuxième année. C'est là, selon moi, le temps de la vie le plus propre à servir son prince et son pays, parce que celui qui précède et celui qui suit est ordinairement le partage des plaisirs et du repos. L'amour que j'ai toujours eu pour ma patrie, et la vénération que j'avois pour ses lois, ne me permirent pas d'entrer dans les affaires publiques jusqu'à l'heureux retour du Roi en 1660; et vous vous souvenez bien aussi que je vous envoyai en 1680 pour informer Sa Majesté de la résolution que j'avois prise de renoncer pour toujours aux emplois publics, et de mener une vie retirée. Avant et depuis le temps que je

viens de marquer, je n'ai pas plus pris de part à tout ce qui s'est fait dans le monde qu'un vieillard en prend d'ordinaire à ce qui se passe sur un théâtre, où, après être assis le plus commodément qu'il peut, il se divertit de ce qu'il y voit, sans se mettre en peine ni des acteurs ni de l'intrigue, et sans se soucier de sortir avant que la comédie soit finie. Tout ce que vous devez donc attendre de moi est renfermé dans cet espace de temps; et n'espérez pas d'y trouver d'autre ornement que la vérité. Vous savez combien je suis naturellement paresseux, combien je suis infirme, combien mes yeux sont affoiblis, et enfin combien j'emploie de temps à me promener à cheval ou à pied, pour combattre autant qu'il m'est possible deux maladies qui me font une cruelle guerre depuis quelque temps; de sorte que vous êtes en partie redevable de la satisfaction que vous vous promettez de mon ouvrage à ma mauvaise santé ou au mauvais temps, qui sont deux accidens qui ne manquent jamais aux gens de mon âge, et dans notre climat. Au reste, si vous trouvez dans ces Mémoires quelque chose d'instructif et de divertissant, vous devez uniquement l'attribuer à la tendresse et à l'estime que j'ai pour vous; sans quoi je n'aurois pas employé mon temps à faire un pareil recueil. Comme je n'ai en vue que votre seule satisfaction, je souhaite aussi que ces Mémoires ne servent qu'à vous seul pendant ma vie; mais quand je serai mort ils demeureront, aussi bien que tout ce que j'ai, à votre disposition. Je serois bien aise que mes emplois publics contribuassent du moins quelque chose à votre divertissement, puisqu'ils ont si peu contribué à votre fortune. J'avoue qu'il a été souvent en mon pouvoir de la rendre meilleure, mais je n'ai pas voulu profiter des occasions que j'en avois; et j'ai bien plus souvent considéré de combien peu de choses je manquois, que je n'ai pensé à augmenter le bien que j'avois déjà. Si vous êtes dans les mêmes sentimens, vous serez toujours assez riche; mais si vous avez d'autres pensées, vous serez infailliblement toujours pauvre.

MÉMOIRES

DU

CHEVALIER TEMPLE.

CHAPITRE PREMIER.

[1673] AYANT fini la première partie de ces Mémoires au temps que je quittai tous mes emplois publics, c'est-à-dire à l'année 1671, qui fut bientôt suivie de la seconde guerre de Hollande (1), je commencerai la suite de ces Mémoires par les acheminemens à la paix qui fut conclue en 1673 entre l'Angleterre et les Etats généraux.

Il s'étoit déjà passé deux étés depuis cette guerre, avec diverses rencontres en mer sans en venir à aucune action décisive; après quoi les deux partis commencèrent à songer sérieusement à la paix, et s'aperçurent qu'elle leur étoit absolument nécessaire. Les deux nations s'étoient engagées dans cette guerre sans être mal ensemble, et l'on avoit cru des deux côtés que c'étoit plutôt une querelle entre les ministres des deux Etats qu'entre les peuples. Les Hollandais s'imaginèrent d'abord que cette guerre étoit seulement contre la faction de de Witt, en faveur du prince

(1) *La seconde guerre de Hollande:* En 1670, la duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, avoit négocié au nom de Louis XIV un traité secret avec son frère, qui déclara la guerre à la Hollande le 7 avril 1672.

d'Orange (1) : en Angleterre, quelques-uns l'attribuèrent à des ministres corrompus par l'argent de France; et d'autres, qui prétendoient pénétrer plus avant, l'attribuèrent à des desseins plus profonds, et d'une plus grande conséquence (2). La violence et l'emportement que le lord Clifford fit paroître pour la commencer donnèrent un méchant air en général à toute cette affaire; et le mépris qu'on témoigna pour le parlement, sans la participation duquel on l'entreprit, coupa pour ainsi dire le principal nerf de la guerre.

Les secours d'argent que nous recevions de la France n'étoient pas proportionnés à la dépense qu'il nous falloit faire pour nos flottes, qui d'ailleurs semblèrent être plutôt affoiblies que fortifiées par la jonction de celle des Français. Nos matelots combattoient lâchement, et il paroissoit qu'ils se défioient plus de leurs alliés qu'ils ne craignoient leurs ennemis; d'ailleurs les mécontentemens dans le royaume étoient si grands, que l'assemblée de notre milice pour défendre nos côtes sembloit être d'une aussi dangereuse conséquence qu'une descente de nos ennemis. Mais ce qui pressa le plus le Roi (3) à songer à la paix fut la résolution que l'Espagne prit de déclarer la guerre à l'Angleterre en faveur de la Hollande, comme elle avoit déjà fait à la France, à moins que la paix ne fût

(1) *Du prince d'Orange :* Guillaume-Henri de Nassau, fils posthume de Guillaume IX, prince d'Orange, et d'Henriette-Marie, fille de Charles I, roi d'Angleterre. Il naquit le 14 octobre 1650, fut élu stathouder en 1672, et proclamé roi d'Angleterre en 1689. Mort en 1702. — (2) *D'une plus grande conséquence :* On crut que Charles II, en traitant avec Louis XIV, qui étoit alors le souverain le plus puissant de l'Europe, avoit eu le projet de se rendre lui-même absolu en Angleterre; mais Hume ne partage pas cette opinion. — (3) *Le Roi :* Dans les Mémoires du chevalier Temple, ces mots *le Roi* désignent toujours le roi d'Angleterre Charles II

bientôt conclue. Ce coup auroit été fatal à notre négoce, et l'on n'auroit pu que très-difficilement réparer la perte qu'il nous auroit causée, parce que par là nous aurions perdu le commerce de la mer Méditerranée, comme nous avions déjà fait celui du Nord par la guerre de Hollande. Cette nécessité étoit visible; et si l'on ne s'y rendoit pas, c'étoit seulement pour conserver l'honneur de notre alliance avec la France. Mais comme cette couronne ne fut pas en état de nous fournir assez d'argent pour continuer la guerre sans le secours du parlement, elle ne put pas empêcher qu'on ne le convoquât en cette occasion. Quand il fut assemblé, il parut d'abord assez disposé à donner de l'argent au Roi, non pas pour faire la guerre à la Hollande, mais au contraire pour la finir; et Sa Majesté leur ayant demandé leur avis, ils déclarèrent unanimement qu'il falloit faire la paix.

Il y avoit trop de puissances engagées dans cette querelle pour penser à une paix générale. Il est bien vrai que les ministres de l'Empereur, ceux d'Espagne, de Hollande, et de quelques autres princes de l'Empire d'une part, et ceux de France de l'autre, étoient déjà entrés en traité à Cologne par la médiation de la Suède, mais sans aucune apparence de succès. Tous les confédérés souhaitoient la paix entre l'Angleterre et la Hollande, et aucun ne la vouloit avec la France. Ce fut dans cette vue que les Hollandais et les Espagnols se servirent de tous les moyens qu'ils purent imaginer pour porter le Roi à faire une paix particulière, à quoi la nécessité de ses affaires, l'humeur de son peuple et les sollicitations de son parlement le déterminèrent vers la fin de l'année 1673.

Dans la première assemblée du parlement, le duc de Buckingham ayant remarqué que les communes commençoient à témoigner du chagrin contre ceux que l'on soupçonnoit être les auteurs de cette guerre, il tâcha de s'insinuer dans leurs bonnes grâces, et pour cet effet il leur demanda qu'il pût être ouï en sa défense sur ce sujet. Le discours qu'il fit tendoit uniquement à dissiper les soupçons qu'on avoit contre lui, et à les faire tomber sur le lord Arlington; et entre plusieurs moyens dont il se servit il pria la chambre qu'on demandât à ce seigneur qui étoit l'auteur de la triple alliance (1), voulant insinuer par là que c'étoit lui qui l'étoit. Le lord Arlington vint ensuite dans la chambre des communes pour le même sujet; et après avoir répondu à quelques articles du discours du duc, il dit, au sujet du dernier, qu'il lui étoit très-facile d'y répondre, en disant que c'étoit le chevalier Guillaume Temple qui étoit l'auteur de la triple alliance. Voilà, à ce que je pense, ce qui fit réfléchir sur ce qui s'étoit passé dans mes précédentes ambassades en Hollande et à Aix, et qui fit prendre au Roi et à ses ministres la résolution de me tirer de la retraite où j'avois déjà passé deux ans, et où j'avois dessein de passer le reste de mes jours, pour m'engager d'aller en Hollande pour faire la paix avec les Etats-généraux.

[1674] Le second de février 1674, le Roi reçut avis certain qu'il avoit été résolu dans l'assemblée des Etats

(1) *La triple alliance :* Traité conclu entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande le 28 janvier 1668. Les plénipotentiaires furent Guillaume Temple pour l'Angleterre, le comte d'Hona pour la Suède, et Jean de Witt pour la Hollande.

que toutes les charges et dignités possédées par le prince d'Orange et par ses ancêtres seroient héréditaires à ses enfans. Il reçut en même temps une lettre des Etats, par laquelle ils demandoient à Sa Majesté des passe-ports pour les ambassadeurs qu'ils avoient résolu d'envoyer avec les instructions nécessaires, et plein pouvoir de conclure la paix, offrant en même temps une cessation d'armes. Cette offre vint fort à propos pour fortifier l'avis du parlement, qui conseilloit au Roi d'entrer en négociation avec l'ambassadeur d'Espagne sur les propositions qu'il avoit avancées, et dont le Roi leur avoit donné communication. Les ministres crurent qu'il n'étoit pas possible de refuser d'entrer en traité sans attirer sur eux la haine du peuple, et sans faire murmurer contre le gouvernement. D'un autre côté, comme ils n'ignoroient pas que cette guerre avoit causé un mécontentement général dans tout le royaume, ils craignoient les intrigues des ambassadeurs de Hollande, et ce fut là le véritable motif qui leur fit prendre la résolution, dans un conseil de cabinet qui fut assemblé le même jour, d'envoyer plutôt une ambassade, que de la recevoir sur ce sujet; et en même temps je fus nommé. Deux gentilshommes furent envoyés chez moi une demi-heure l'un après l'autre, l'un par le comte de Demby, qui étoit pour lors grand trésorier, et l'autre par le comte Arlington, premier secrétaire d'Etat, pour me faire savoir que le Roi m'ordonnoit de me rendre en cour. Milord Arlington me dit qu'il ne pouvoit pas se faire l'honneur de m'avoir nommé le premier, et qu'il ne pouvoit pas dire non plus si c'étoit le Roi qui l'avoit fait, ou bien le grand trésorier; mais qu'il m'assuroit que tous ceux

qui composoient le conseil avoient unanimement déclaré que puisqu'il falloit faire la paix, on ne devoit pas songer à d'autre personne qu'à moi. Là-dessus le Roi me commanda, avec beaucoup de marques de bonté et de confiance, de me préparer à partir, et ordonna au secrétaire d'Etat de dresser mes instructions. Je répondis au Roi que je lui obéirois, et que j'avois une joie inexprimable de voir que Sa Majesté reprenoit les mêmes mesures sur lesquelles je l'avois servi. J'ajoutai que, dans le dessein que j'avois de le faire encore avec ardeur, je souhaitois d'aller en Hollande sans être revêtu du caractère d'ambassadeur, pour m'épargner le temps et l'embarras de faire mes équipages, et pour éviter les cérémonies, qui, outre leur inutilité, sont un grand obstacle aux négociations où il faut de la diligence. Le Roi approuva ce que je dis, et déclara que j'aurois seulement le titre de plénipotentiaire; mais qu'à tous égards j'aurois les appointemens d'un ambassadeur, et que même je prendrois ce caractère dès que la paix seroit conclue.

Je fus prêt dans trois jours; et le même matin que mes dépêches le furent, le marquis de Fresno, ambassadeur d'Espagne, envoya dire à milord Arlington, pendant que j'étois encore avec lui, qu'il avoit reçu plein pouvoir des Etats de Hollande de conclure la paix, et qu'il étoit prêt d'entrer en négociation quand le Roi voudroit. Milord Arlington parut surpris, et son premier avis fut que le Roi ne devoit point changer les mesures qu'il avoit prises, et que je devois continuer mon voyage, sans donner aucune part aux Espagnols dans cette affaire. Je fus d'un autre sentiment; et outre l'honneur que je voyois tout de notre

côté à faire la paix à Londres plutôt qu'à La Haye, je crus que nous pourrions mieux faire valoir nos intérêts étant recherchés des Etats, que si nous les allions chercher chez eux. D'ailleurs comme je prévoyois des obstacles à l'égard de certains petits points d'honneur, particulièrement au sujet du pavillon, qui quoique peu considérable devoit pourtant être cher au Roi, le caractère de la nation espagnole me fit espérer qu'on ne nous feroit pas de procès sur cet article, et que les Espagnols agiroient rondement, sans souffrir que les Hollandais s'arrêtassent à ces vétilles. Milord Arlington, après quelque dispute, convint avec moi, et me pria d'aller informer le Roi, qui étoit pour lors dans la chambre des seigneurs, de cet incident si peu attendu. Il me parut aise de ce changement : il me dit que puisque je ne traitois pas de la paix à La Haye, je le ferois à Londres; et m'ordonna d'aller trouver le marquis de Fresno, et de lui dire que si lui et moi pouvions convenir des termes, l'affaire seroit bientôt faite.

Les termes sur lesquels on devoit insister furent réglés par Sa Majesté dans le comité du conseil pour les affaires étrangères, qui étoit composé du lord chancelier Finch, du grand trésorier, du comte Arlington, et de M. Coventry, secrétaires d'Etat, et auquel j'assistai par un ordre exprès du Roi. Dès que je fus instruit de sa volonté, j'allai trouver le marquis de Fresno, et dans trois conférences nous conclûmes entièrement le traité (1). Le Roi en fut extrêmement satisfait, et le marquis en eut une joie inexprimable, soit à cause

(1) *Le traité* : Ce traité entre l'Angleterre et la Hollande fut signé le 19 février 1674.

de l'honneur qu'il croyoit avoir acquis par là, soit à cause des récompenses qu'il croyoit avoir lieu d'attendre du Roi son maître. Les articles de ce traité ayant été publics, je ne les rapporterai point ici. Les deux points sur lesquels il se trouva le plus de difficultés étoient celui du pavillon, et celui des troupes anglaises qui étoient au service de France, dont on demandoit le rappel. Pour lever le dernier obstacle, on s'engagea par un traité particulier qu'on laisseroit périr les troupes en refusant des recrues, et on permit aux Etats de lever autant de monde qu'ils voudroient sur toutes les terres de l'obéissance du Roi. L'autre point, qui regardoit le pavillon, fut réglé aussi avantageusement que le Roi pouvoit le souhaiter. Les plus puissans de nos voisins sur mer reconnurent par ce traité ce que les plus foibles n'avoient jamais voulu reconnoître, je veux dire la souveraineté que la couronne d'Angleterre a toujours prétendu sur les mers qui la séparent de la France et de la Hollande, qui jusqu'ici n'avoit servi que de prétexte à la guerre toutes les fois qu'eux et nous avions envie d'y entrer par d'autres motifs. Ce succès me donna, je l'avoue, plus de satisfaction que tout ce que j'avois fait dans mes emplois publics. C'étoit un point que j'avois toujours eu fortement à cœur, et que j'avois fait tous les efforts possibles de gagner dans mes premières négociations en Hollande, mais en vain. M. de Witt fut toujours inflexible, quoiqu'il convînt avec moi que c'étoit un écueil sur lequel nos plus fermes alliances seroient toujours en danger de se briser, toutes les fois qu'une des parties trouveroit de l'avantage à rompre les mesures que nous avions prises à la conclusion de la

triple alliance. D'ailleurs la somme d'argent que les Etats donnèrent au Roi, quoique peu considérable en elle-même, et moins encore à ce prince, puisqu'elle fut presque tout employée à payer au prince d'Orange le mariage de sa mère (1), dont il n'avoit jamais rien reçu, donna cependant au Roi tout l'honneur et tout l'avantage de la paix; et l'argent que son parlement lui accorda à cette considération, la joie et la satisfaction de son peuple, lui en firent goûter toutes les douceurs. C'est ainsi que nos différends se terminèrent heureusement pour nous, et que nous n'eûmes plus de part dans une guerre dont les conséquences ont été si fatales au reste de la chrétienté, et dont peut-être nul homme vivant ne verra la fin.

Cette guerre (j'entends celle qui nous regardoit particulièrement) avoit été commencée et continuée aussi long-temps qu'on l'avoit pu, par je ne sais quelle fatalité, sous le ministère de cinq hommes qu'on appeloit ordinairement *la cabale* (2), mot composé des cinq premières lettres de leur nom, savoir Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale. Quoiqu'elle eût commencé, par la conduite et le conseil de ces gens, par deux actions peu honorables et peu avantageuses à la couronne, qui furent d'attaquer la flotte hollandaise qui venoit de Smyrne, et de faire perdre au public les fonds qu'on en avoit empruntés, cependant on peut dire que ces messieurs réussirent parfaitement dans les fins et les avantages qu'ils se proposoient : Clifford parvint par là à la charge de grand trésorier, et à la dignité de baron; Arlington fut fait

(1) *Sa mère* : Henriette-Marie, fille de Charles I, roi d'Angleterre. — (2) En anglais, *cabal*.

chevalier de la Jarretière et comte; Ashley, grand chancelier et comte; et Lauderdale, chevalier du même ordre, avec une duché. Pour le duc de Buckingham, comme il étoit déjà revêtu de toutes les dignités que la couronne peut donner, il ne fit pas un meilleur marché en cette rencontre qu'il avoit accoutumé de faire en tout ce qui le regardoit, et il n'avoit d'autre prétention que d'avoir du commandement dans les armées. Voilà comment cette cabale, qui avoit prétendu de faire un grand et puissant roi par cette guerre contre la Hollande et par l'alliance avec la France, eut seulement l'honneur de faire quatre grands sujets.

Après la paix faite, le premier soin du Roi fut d'adoucir ce coup autant qu'il lui fut possible à l'égard de la France. Pour cet effet on représenta la nécessité où l'on s'étoit trouvé (ce qui n'avoit point besoin de fausses couleurs), et en même temps le Roi proposa d'offrir sa médiation aux puissances engagées dans la guerre, en cas que la France le voulût ainsi; ce qu'elle n'accepta pas d'abord, et il se passa quelque temps avant qu'elle se fût déterminée. Je demeurois cependant toujours dans le dessein de mener une vie particulière, comme j'avois fait avant cette révolution; mais, environ huit jours après l'entière conclusion du traité, milord Arlington me dit que le Roi avoit été si satisfait de la diligence que j'avois témoignée pour aller en Hollande, du peu de chagrin que j'avois témoigné quand cette commission avoit manqué, et des peines et des soins que j'avois pris pour faire réussir le traité avec l'ambassadeur d'Espagne, qu'il avoit résolu de m'envoyer ambassadeur extraor-

dinaire à la cour de Madrid, n'ayant pas de meilleure récompense à me donner; et que pour cet effet il alloit rappeler le chevalier Guillaume Godolfin, qui y résidoit en qualité d'ambassadeur ordinaire. « Et « cela, me dit-il, est nécessaire dans cette conjonc-« ture pour diverses raisons. »

Je répondis que j'étois fort sensible à l'honneur que le Roi me faisoit, mais que je ne pouvois pas accepter cet emploi jusqu'à ce que j'eusse consulté mon père, qui étoit pour lors en Irlande, mais qui en devoit revenir dans peu de jours; et que je ne demandois qu'un mois de temps pour donner une réponse positive. Milord Arlington fut un peu surpris, et il me dit qu'il ne s'attendoit pas que je fisse aucune difficulté à accepter cet emploi, qui lui paroissoit le meilleur que le Roi pût donner; que dans cette pensée il en avoit déjà parlé à l'ambassadeur d'Espagne, qui en avoit témoigné beaucoup de joie, et qui lui avoit dit qu'il en donneroit incessamment avis à la cour de Madrid (ce qu'il ne doutoit point qu'il n'eût fait), et que par conséquent on ne regardât la chose comme faite; mais que cependant il se faisoit fort que le Roi me donneroit le temps que je demandois pour me résoudre à cause de mon père. Je lui écrivis donc pour avoir son consentement sur ce sujet. Il me fit réponse que, bien loin d'approuver que j'acceptasse cette ambassade, il ne pouvoit pas y consentir : de sorte que ne pouvant trouver aucun tempérament pour le satisfaire, je fus contraint de m'en excuser. Le Roi me dit, lorsque je lui fis mes excuses, qu'il ne prenoit point cela en mauvaise part, et qu'au contraire il avoit dessein de me donner un meilleur em-

ploi; qu'à la vérité il avoit promis la charge de secrétaire d'Etat, qui devenoit vacante parce que milord Arlington étoit grand chambellan; mais que la première qui viendroit à vaquer seroit pour moi. Je rapportai cela à milord Arlington, qui me dit qu'il avoit bien cru que je ne refusois l'ambassade d'Espagne qu'en vue de la place de secrétaire d'Etat; et que puisque je la souhaitois, et que le Roi m'en avoit parlé, il faciliteroit la chose autant qu'il lui seroit possible. Il ajouta qu'il en étoit convenu avec le chevalier Joseph Williamson moyennant six mille livres, et que le Roi avoit consenti qu'il en prît possession à son retour de Cologne, d'où il étoit attendu au premier jour; mais qu'il faisoit tant de différence entre ce gentilhomme et moi, qu'il trouveroit moyen de rompre cet accord si je voulois donner la même somme. Je lui répondis que je n'avois point un tel dessein, ni tant d'argent à mettre à un emploi, parce que mon père jouissoit de tout le bien de la famille; que quand je serois en état de le faire, je ne voudrois pas l'obliger à rompre une parole déjà donnée; et qu'ainsi je le priois de n'y penser plus. Quoi que je lui pusse dire, il crut que je n'étois retenu que par manque d'argent. Il en parla à messieurs Montague et Sidney, qui étoient nos amis communs, et les pria de me porter à terminer l'affaire avant que l'autre fût arrivé. Ils m'en pressèrent l'un et l'autre; et quoique M. Montague fût assez obligeant pour m'offrir de me prêter cette somme, je le refusai toujours. Je dis cependant à milord Arlington que, pour faire voir que ce n'étoit point par caprice que j'avois refusé ses offres et celles du Roi, j'accepterois l'ambassade de Hollande, en cas que Sa Majesté

eût dessein d'y en envoyer une au sujet de la paix, parce que, connoissant déjà l'état des affaires de ce côté-là, je pourrois lui rendre service avec plus de succès. L'affaire en demeura là.

La France résolut cependant d'accepter la médiation du Roi, celle de Suède ayant fini, et l'assemblée qui s'étoit faite à Cologne sur ce sujet s'étant séparée sans avoir produit que des plaintes et des querelles, particulièrement à cause que l'Empereur avoit fait enlever le prince Guillaume de Furstenberg (1), lequel, quoique sujet de l'Empire, avoit toujours été dans les intérêts de la France, aussi bien que l'évêque de Strasbourg son frère, qui avoit toujours favorisé les desseins et les usurpations de cette couronne sur ses voisins. Sur quoi le Roi me dit qu'il avoit résolu d'offrir sa médiation à tous les princes confédérés, comme il avoit déjà fait à la France; et que, voyant que je n'avois pas voulu accepter aucun des emplois qui m'avoient été offerts, il avoit résolu de m'envoyer en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Hollande pour y offrir sa médiation, comme étant le lieu du conseil général de tous les confédérés, et pour tâcher par le moyen des Etats de la faire accepter par tous les autres princes engagés dans cette guerre; que je connoissois mieux que personne le lieu et les gens, et qu'ainsi je pourrois lui rendre plus de services en cela, et à entretenir une bonne intelligence entre lui et les Etats, laquelle il avoit dessein de conserver; que j'aurois le caractère d'ambassadeur extraordinaire,

(1) *Guillaume de Furstenberg* : Le 14 février 1674, l'Empereur fit enlever Guillaume de Furstenberg à Cologne, pendant que le congrès étoit réuni dans cette ville. Cet attentat rompit les négociations.

et les mêmes appointemens que j'aurois eus en Espagne. J'acceptai sans balancer cette offre, et mon ambassade fut déclarée au mois de mai 1674.

Mais, avant que d'entrer sur le théâtre de ces grandes négociations, il est nécessaire que je rapporte ici en abrégé l'état des affaires étrangères, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la paix conclue entre le Roi et la Hollande, et les différentes dispositions où étoient les intéressés pour faciliter ou traverser les desseins de la médiation que le Roi leur faisoit offrir.

Un coup de tonnerre dans un beau jour d'hiver ne surprendroit pas plus le monde que notre déclaration de guerre contre la Hollande en 1672 le surprit. Nous commençâmes par voies de fait en attaquant leur flotte de Smyrne, et ensuite (en conséquence de ce coup, quoique manqué) par une déclaration dans les formes, dans laquelle nous donnâmes les raisons que nous en avions; au lieu que les Français n'en donnèrent point d'autre que la gloire de leur roi. Les Hollandais ne pouvoient pas croire que ce fût sérieusement jusqu'à ce que le coup fût donné; et ils s'étoient imaginé que nos plaintes et nos manières désobligeantes se termineroient à demander de l'argent, ou le rétablissement du prince d'Orange dans les dignités de ses ancêtres. Les puissances, qui s'intéressoient dans leur conservation, ne pouvoient pas se persuader non plus qu'après avoir sauvé la Flandre des mains de la France nous voulussions laisser tomber la Hollande dans le même danger; et milord Arlington me dit en ce temps-là que la France ne le crut elle-même qu'après l'attaque de la flotte de Smyrne. Ce coup ne fut pas plus tôt fait, que les Français publièrent leur déclaration et com-

mencèrent leurs hostilités. C'est à cette surprise qu'ils doivent les prodigieux succès qu'ils eurent au commencement. Les Hollandais n'avoient fait aucune préparation pour se défendre; et l'Empire, l'Espagne et la Suède regardèrent tranquillement le commencement de la guerre, ne sachant pas quels accords il y pouvoit avoir entre la France et nous pour la commencer, et combien nous voudrions laisser étendre les conquêtes de la France. D'ailleurs les animosités des partis en Hollande, qui avoient paru sous leur nouveau gouvernement et sous le ministère des de Witt, commencèrent à se réchauffer de nouveau par les malheurs de leur pays. Les amis du prince publioient hardiment et hautement qu'il n'y avoit rien qui pût satisfaire l'Angleterre que le rétablissement du prince, et que la lâcheté de leurs troupes ne venoit que de ce qu'on avoit cassé tous les officiers de mérite et de courage, à cause seulement qu'ils étoient affectionnés au prince, et qu'on avoit mis en leur place des gens de néant, qui n'avoient pour tout mérite qu'une haine déclarée contre la maison d'Orange. Cela faisoit attendre une soudaine révolution : les Etats étoient troublés, et irrésolus sur ce qu'ils devoient faire; les troupes étoient sans général, et (ce qui est bien pis encore) elles étoient sans courage. Il n'y avoit que leur flotte qui fût exempte de ce mal contagieux, en ayant été préservée par la prudence admirable de Ruyter. Enfin la faction, la défiance et la sédition pénétrèrent si avant dans l'Etat et dans l'armée, que lorsque les troupes de France les attaquèrent il n'y eut pas une ville ni une forteresse du côté d'Allemagne, excepté Maëstricht, quoique estimées imprenables dans les guerres précé-

dentes, qui fit la moindre résistance; de sorte que les Français n'employèrent pas plus de temps à se rendre maîtres de toutes les places du plat pays, que les voyageurs en mettent ordinairement à les voir et à les considérer. Maëstricht fut pris après un siége fort court, aussi bien que le fort de Skink, à cause de la grande sécheresse qui rendit la rivière guéable en des endroits où elle ne l'avoit jamais été auparavant. Le roi de France marcha droit à Utrecht, qu'il choisit pour la résidence de sa cour et pour le campement de son armée; et de là il commença à songer aux moyens de se rendre maître du reste des villes de la Hollande. Elles n'avoient d'autre défense que leur situation sur quelque terrain bas, que l'on avoit gagné ou garanti des inondations avec un travail prodigieux par le moyen des digues et des canaux, mais qui pouvoit être facilement inondé par le moyen des écluses lorsque les Hollandais ne trouveroient plus le moyen de sauver leur pays qu'en le perdant. Voilà ce qu'on croyoit généralement à la cour et à l'armée de France; ce qui, comme je l'ai appris depuis, fut la cause du salut des Etats. Le roi Louis XIV ne voulut pas risquer sur un élément impitoyable son honneur, et les grandes conquêtes qu'il avoit faites cette campagne; à s'exposer au sort d'un nouveau genre de guerre où la conduite et le courage étoient inutiles. Il crut qu'il valoit mieux laisser le reste à des négociations de paix avec les Etats, ne doutant point d'y trouver son compte à cause des grands avantages qu'il avoit, et du peu de distance qu'il y avoit entre lui et eux; se flattant que quand il ne réussiroit pas de ce côté-là, il pourroit dans l'hiver, à la faveur des glaces qui manquent ra-

rement dans ce pays-là, faire passer sûrement à son armée des lieux que les eaux ou la qualité du terrain rendoient impraticables pendant l'été.

Cependant l'Etat et le gouvernement de Hollande prit une nouvelle forme, et avec elle un nouveau cœur. M. de Witt et son frère avoient été massacrés à La Haye par la fureur de la populace, destin ordinaire aux ministres qui gouvernent par faction, lesquels sont presque toujours sacrifiés aux premières infortunes qui arrivent à un Etat. Le fait et la manière étant fort extraordinaires, ont été le sujet de la recherche de bien de gens, aussi bien que de la mienne. Voici ce que j'en ai pu apprendre. Le Ruart de Putten, frère aîné de M. de Witt, avoit été accusé d'avoir formé un dessein contre la vie du prince, et d'avoir tâché de corrompre par de l'argent un domestique de Son Altesse, pour le porter à l'exécuter. Ce fait ne fut pas bien prouvé, de sorte qu'on le condamna seulement à un bannissement; de quoi le peuple fut extrêmement irrité, parce qu'il le croyoit coupable. Le matin qu'on le devoit mettre hors de prison, M. de Witt, contre l'avis de ses amis, voulut absolument y aller lui-même pour l'en tirer avec plus d'honneur, et le conduire hors de la ville; et pour cet effet il y alla en carrosse à quatre chevaux. Comme cela n'étoit pas ordinaire à ce ministre, le peuple s'en émut, et s'assembla tumultueusement d'abord dans les rues où il passoit, et ensuite devant le lieu où le prisonnier étoit gardé. Une partie de la milice de La Haye qui étoit de garde se mêla avec la populace, et ils commencèrent à crier tout haut contre le jugement de la cour, contre le crime d'un des frères,

et contre l'insolence de l'autre, qui prétendoit, disoient-ils, emmener ce criminel en triomphe. Pendant cette fureur, allumée par les discours du peuple, les deux frères vinrent à sortir; ils furent arrêtés par quelques-uns de la milice, qui les maltraitèrent d'abord de paroles, et qui dans la suite en vinrent aux coups : sur quoi M. de Witt, prévoyant bien la fin de cette tragédie, prit son frère par la main; mais en même temps il fut renversé par terre d'un coup de bout de mousquet. La vie leur fut bientôt ôtée, et leurs corps furent traînés par les rues, et déchirés en pièces. C'est ainsi que finit une des plus belles vies d'aucun sujet de ce siècle, dans sa quarante-septième année, après avoir servi ou plutôt gouverné cette république en qualité de pensionnaire de Hollande pendant dix-huit ans, avec beaucoup de gloire pour lui et pour son pays. Après la mort de ces deux frères, les provinces et les villes demandèrent d'un consentement unanime que le prince fût rétabli dans l'autorité de ses ancêtres. Les Etats l'avoient déclaré au commencement de l'année capitaine général et amiral de leurs forces; ce qui n'étoit pas plus que ce que de Witt avoit toujours dit qu'on lui destinoit quand il seroit en âge. Mais comme cela ne contentoit ni l'Angleterre ni le parti que le prince avoit en Hollande, tous les membres des Etats convinrent de tous les actes qui parurent nécessaires pour l'entier rétablissement de Son Altesse, qui avoit précisément atteint l'âge de vingt-et-un ans, dans la charge, dignité et pouvoir de stathouder, avec tous les avantages dont ses ancêtres avoient joui, et même avec quelques autres. M. Fagel fut fait en même temps pension-

naire de Hollande, à la place de de Witt. L'amour que ce ministre avoit pour sa patrie lui fit aimer le prince, croyant que c'étoit lui seul qui la pouvoit sauver, et que le zèle qu'il avoit pour sa religion le rendroit ennemi irréconciliable de la France, qui avoit formé le dessein et qui faisoit profession de la détruire.

Comme cette révolution remit le calme dans le dedans de l'Etat, elle fit naître l'espérance de conserver ce qu'on avoit encore. L'esprit d'union se remit dans le corps de l'Etat, l'armée reprit cœur, et les princes étrangers commencèrent à prendre confiance en l'honneur et en la constance du jeune prince; ce qu'ils n'avoient pu faire à l'égard de l'Etat, à cause des brouilleries et des divisions qui le ravageoient. Les Français eux-mêmes tâchèrent d'attirer le prince dans leur parti, et lui firent toutes les offres les plus honorables et les plus avantageuses pour sa personne et pour sa famille que l'on sauroit imaginer, pourvu qu'il voulût dépendre d'eux. L'amorce la plus délicate qu'on lui présenta, et dont on se promettoit un effet infaillible, fut l'offre qu'on lui fit de le faire souverain des Sept-Provinces sous la protection d'Angleterre et de France, qu'on accompagna encore de mille artifices pour la faire réussir. A dire le vrai, dans un temps où il y avoit si peu de pays au pouvoir des Etats, le reste étant sous l'eau ou conquis, et ce qu'ils avoient encore étant dans un danger imminent à la première gelée, il semble que c'étoit une proposition que toute ame moins grande que celle du prince pouvoit accepter. Mais la sienne étoit au-dessus de cela : il répondit toujours sans hésiter qu'il ne trahiroit jamais

la confiance qu'on avoit eue en lui, et qu'il ne vendroit jamais la liberté de son pays, que ses ancêtres avoient si long-temps défendue. Cependant on croyoit si fort qu'il hasardoit tout, et qu'il jouoit à tout perdre, qu'un de ses domestiques qui l'approchoit de plus près m'a dit qu'il avoit pris bien des fois la liberté de contredire le prince là-dessus, et qu'un jour ils en vinrent si avant qu'il lui demanda comment il prétendoit vivre après que la Hollande seroit perdue, et s'il y avoit jamais bien pensé. Le prince lui répondit qu'oui; qu'il avoit résolu de se retirer sur ses terres en Allemagne, et qu'il aimoit beaucoup mieux y aller passer le reste de ses jours à la chasse, que de vendre sa patrie à la France à quelque prix que ce fût. Je ne dirai rien ici de l'ambassade que le Roi envoya au roi de France à Utrecht, où les trois ambassadeurs, le duc de Buckingham, les lords Arlington et Halifax, trouvèrent ce monarque dans le plus haut point de sa gloire. Je dis que je n'en dirai rien, parce que je n'en ai jamais su le sujet ni le but. On crut communément en Angleterre et en Hollande que c'étoit un effet de la jalousie que nous avions de la rapidité des conquêtes de la France, pendant que les nôtres étoient si lentes; et on se flatta d'en voir arrêter le cours. Mais ces espérances s'évanouirent bientôt: les ambassadeurs revinrent, après avoir affermi les mesures que les deux couronnes avoient prises auparavant. Ils étoient pourtant bien aises, en passant par la Hollande, que l'on eût cette pensée; ce qui fut l'occasion d'une bonne répartie que fit la princesse douairière au duc de Buckingham. Le duc, passant par La Haye, rendit visite à la princesse, et dans

la conversation il dit plusieurs fois qu'ils étoient bons Hollandais : elle lui dit que c'étoit plus qu'on ne demandoit, et qu'on souhaitoit seulement qu'ils fussent bons Anglais. Il l'assura qu'ils étoient non-seulement tels, mais encore bons Hollandais, comme il l'avoit déjà dit; qu'à la vérité ils ne traitoient pas la Hollande comme une maîtresse, mais qu'ils l'aimoient comme une femme. « Vraiment, répondit-elle, je crois que « vous nous aimez comme vous aimez la vôtre. »

Quand la France eut perdu l'espérance d'ébranler la fermeté du prince d'Orange, elle tourna toutes ses pensées à subjuguer ou à ruiner le reste du pays. Ils s'avancèrent jusqu'à Woërden, et de là ils firent des incursions dans le pays, et ravagèrent jusqu'à deux ou trois lieues de Leyde, avec plus d'inhumanité et de violence que la prudence n'en auroit permis, s'ils avoient espéré de pouvoir vaincre l'opiniâtreté que le prince et les Etats témoignoient pour leur défense. Cependant le prince s'avança avec son armée, et campa près de Bodegrave, entre Leyde et Woërden, où avec une poignée de gens il tint si ferme, que les Français ne purent jamais le forcer. L'hiver ne fut pas si favorable à leurs desseins qu'ils avoient cru : il gela pourtant, et l'espérance que le froid redoubleroit les fit mettre en marche; ce qui faillit à leur être fatal, à cause d'un dégel qui arriva soudainement. Cela les épouvanta, et leur fit prendre des précautions peut-être plus qu'il n'étoit nécessaire, et donna loisir au prince et aux Etats de prendre des mesures pour la campagne suivante avec l'Empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg et le duc de Lunebourg, qui firent une si grande diversion des

armes de la France, qu'en ayant attiré une partie en Allemagne et l'autre en Flandre, les Français se virent obligés de renoncer au dessein de faire de plus grandes conquêtes en Hollande.

Le prince, après avoir pris Naarden, à trois lieues d'Amsterdam, au commencement de l'hiver, malgré la résistance des Français et la rigueur de la saison, résolut, comme un autre jeune Scipion, de sauver son pays en l'abandonnant, et d'éviter un si grand nombre de siéges qu'il lui auroit fallu faire pour reprendre toutes les places qu'on avoit perdues. Pour cet effet il laissa une partie de son armée pour garder les principaux postes, et avec le reste il marcha en Allemagne; et quelques troupes confédérées l'ayant joint, il assiégea Bonn, qui avoit été mise entre les mains des Français dès le commencement de la guerre, et où l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster étoient entrés en alliance avec la France. La hardiesse de cette action surprit tout le monde; mais le succès fit briller la prudence et la bravoure dont elle avoit été accompagnée. Le prince prit Bonn, et par là il ouvrit un passage sur le Rhin aux troupes allemandes pour venir en Flandre. D'ailleurs cela brouilla si fort les mesures de la France et rompit tellement ses desseins, que les Français abandonnèrent incessamment toutes leurs conquêtes en moins de temps qu'ils ne les avoient faites; et de tout ce qu'ils avoient pris sur la Hollande ils ne retinrent que Maëstricht et Grave.

Voilà l'état où se trouvoient les affaires dans les pays étrangers lorsque la paix entre la Hollande et l'Angleterre fut conclue; ce qui fut fait au mois de

février 1674. Cette paix redoubla le courage du prince d'Orange, et le mit en état de commencer, de concert avec les Allemands et les Espagnols, une guerre offensive, et de marcher en France à la tête d'une armée de quarante mille hommes.

Ce fut alors que les Français commencèrent à souhaiter la fin de la guerre, et qu'ils furent ravis d'accepter la médiation du Roi, qui d'un autre côté étoit bien aise de faire quelque chose en faveur de la France, pour lui faire satisfaction du tort qu'il lui avoit causé en abandonnant son parti et en faisant une paix particulière. D'ailleurs quelques-uns de ses ministres prévirent que le Roi seroit l'arbitre de la paix en étant le médiateur, et qu'en offrant sa médiation pour une paix générale il pourroit empêcher tous les traités particuliers, et rétablir par là la paix dans la chrétienté quand il le trouveroit à propos, et aux conditions qui lui paroîtroient sûres et équitables.

Les seules difficultés qui se présentoient sur ce sujet étoient celles que l'on craignoit que les princes confédérés fissent d'accepter la médiation du Roi, à cause des engagemens qu'il avoit eus depuis peu avec la France, qui le faisoient soupçonner de partialité en faveur de cette couronne. La maison d'Autriche, d'un autre côté, voyant la France abandonnée de l'Angleterre, avoit conçu de trop grandes espérances de tirer raison des outrages qu'elle en avoit reçus pour pouvoir consentir à un traité, jusqu'à ce que les succès de la guerre l'eussent réduite sur le pied qu'elle étoit à la paix des Pyrénées. Ce sont ces difficultés, à ce que je pense, qui me firent choisir pour cette ambassade. Les négociations que j'avois ménagées à

La Haye, à Bruxelles et à Aix-la-Chapelle, qui sauvèrent la Flandre des mains de la France en 1668 (1), firent croire que j'avois quelque crédit parmi les Espagnols, aussi bien qu'en Hollande.

Mais ayant souvent fait réflexion sur le fatal changement des mesures du conseil de notre cour, contre l'avis de tant de gens éclairés aussi bien que contre le mien, et sur le malheureux succès de mes derniers emplois, qui avoit été causé par ce changement, je résolus de reconnoître avant de partir le terrain où je me trouvois, et de tâcher de découvrir, autant qu'il me seroit possible, les véritables sentimens du Roi, et ses dispositions par rapport aux mesures qu'il venoit de prendre, et de ne me confier plus aux ministres qui m'avoient trompé, ou plutôt qui s'étoient trompés eux-mêmes. Dans cette vue, je pris occasion, dans une longue audience que le Roi me donna dans son cabinet, de réfléchir sur les conseils et sur le ministère de la cabale. Je représentai combien étoit pernicieux celui qu'ils avoient donné à Sa Majesté de rompre des mesures et des traités dont on étoit si solennellement convenu, combien on lui avoit fait de tort par les murmures que cette démarche avoit excités parmi le peuple, qui avoit crié hautement contre ce procédé, qui d'ailleurs avoit fait naître de grands soupçons contre la couronne. Le Roi me répondit qu'il étoit vrai qu'il avoit mal réussi, mais que s'il eût été bien servi il auroit tiré un grand avantage de

(1) *En* 1668 : Le chevalier Temple avoit négocié la triple alliance qui fut signée le 28 janvier 1668, et qui décida Louis XIV à conclure le traité d'Aix-la-Chapelle le 2 mai suivant. Ce prince rendit la Franche-Comté, mais il conserva les conquêtes qu'il avoit faites en Flandre.

cette affaire; et ajouta plusieurs autres choses pour justifier ce qui s'étoit passé. J'eus du chagrin de reconnoître par là que le Roi pourroit bien revenir aux mêmes méthodes, et ce fut ce qui m'obligea d'aller jusqu'au fond de l'affaire. Je fis voir combien il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir dans ce royaume le gouvernement de la France, ou la même religion qu'on y professoit; que le penchant général de la nation étoit contre l'un et l'autre; que plusieurs personnes qui peut-être étoient assez indifférentes en fait de religion cesseroient de l'être quand ils considéreroient qu'il falloit une armée pour la changer, parce qu'ils verroient bien que le même pouvoir qui rendroit le Roi maître de la religion le rendroit aussi maître de leurs libertés et de leurs biens; qu'il n'y avoit en France que la noblesse et le clergé qui fussent considérables, et que quand le Roi les pourroit engager dans ses intérêts, il n'avoit rien plus à faire, parce que les paysans n'ayant point de terres, ils n'étoient pas plus considérables, par rapport au gouvernement, que les femmes et les enfans l'étoient ici; que tout au contraire la principale force de l'Angleterre consistoit dans le tiers-état, dont le cœur étoit aussi orgueilleux à cause de l'aise et de l'abondance dont il jouissoit, que celui des Français étoit abattu par le travail et par la misère; que les rois de France étoient puissans à cause des grands domaines qu'ils possédoient, et par la multitude d'emplois civils, ecclésiastiques et militaires dont ils pouvoient disposer, au lieu que les rois d'Angleterre n'ayant que peu d'emplois à donner, et ayant renoncé aux biens qu'ils possédoient autrefois, ils n'étoient pas en

état de lever une armée et moins encore de l'entretenir sans le secours de leurs parlemens, ni de faire la guerre à leurs voisins; et que quand ils auroient une armée sur pied, il étoit vraisemblable que si elle étoit composée d'Anglais, elle ne serviroit jamais pour des fins qui seroient l'objet de la haine ou de la crainte du peuple : que les catholiques romains en Angleterre ne faisant pas la centième partie de la nation, et en Ecosse la deux centième, il sembloit qu'on ne pouvoit pas, sans choquer le sens commun, prétendre de gouverner avec un seul homme quatre-vingt-dix-neuf autres d'une opinion et d'une humeur tout opposée. Qu'à l'égard des troupes étrangères, il falloit considérer que si elles étoient en petit nombre elles seroient inutiles, ou plutôt qu'elles fomenteroient la haine et le mécontentement; et que d'un autre côté il étoit bien difficile d'en avoir un grand nombre, de les faire passer en Angleterre, et de les y maintenir. Que pour subjuguer les libertés de la nation et dompter la fierté des Anglais, il falloit compter tout au moins sur une armée de soixante mille hommes, puisque les Romains avoient été contraints d'y entretenir douze légions pour cet effet, les Normands soixante-deux mille hommes, et que Cromwell en dernier lieu en avoit laissé à sa mort près de quatre-vingt mille. Que Gourville (1), qui passoit, de ma connoissance, dans l'esprit du Roi pour le plus

(1) *Voyez* les Mémoires de Gourville et la Notice qui les précède, tome 52 de cette série. L'abbé Millot, en rapportant cette conversation de Charles II et du chevalier Temple dans ses Elémens de l'Histoire d'Angleterre, donne mal à propos à Gourville le titre de gentilhomme français.

habile Français qu'il eût jamais vu, étoit le seul étranger qui, à mon sens, connût bien l'Angleterre; et que lorsque j'étois à Bruxelles dans la première guerre de Hollande, il me dit que puisque le parlement en étoit las, le Roi n'avoit qu'à se résoudre à faire la paix; qu'il avoit été assez long-temps en Angleterre; qu'il connoissoit assez notre cour, l'humeur du peuple et du parlement, pour conclure qu'un roi d'Angleterre qui veut être l'homme de son peuple est le plus grand roi du monde; mais s'il veut être davantage, par Dieu il n'est plus rien.

Quoique le Roi eût témoigné un peu d'impatience au commencement, il m'écouta attentivement jusqu'à la fin, et me dit que j'avois raison en tout, et Gourville aussi; puis mettant sa main dans la mienne, il ajouta : « Et je veux être l'homme de mon peuple. »

Mon ambassade extraordinaire ayant été déclarée au mois de mai, et mes dépêches à la trésorerie et au bureau du secrétaire d'Etat finies peu de temps après, je partis en juillet. Mes instructions en général étoient d'assurer les Etats de l'amitié du Roi, et de sa ferme résolution à entretenir les traités faits avec eux; je devois ensuite leur offrir sa médiation pour terminer cette guerre, dans laquelle eux et la plupart des princes chrétiens étoient engagés; et je devois encore, après que les Etats l'auroient acceptée, tâcher de la faire accepter par leur moyen aux autres princes alliés. J'avois ordre aussi de me rendre auprès du prince d'Orange immédiatement après que je serois arrivé à La Haye, pour lui faire part des intentions de Sa Majesté sur cette affaire, et l'assurer de son affection, et tâcher ensuite de l'engager le plus qu'il se pourroit à se-

conder les desseins du Roi, qui tendoient uniquement à procurer une paix générale, dans laquelle il sembloit que les Provinces-Unies devoient avoir le plus d'intérêt.

J'arrivai à La Haye au mois de juillet 1674; et après avoir délivré mes lettres de créance au président qui étoit de semaine, je rendis visite au Pensionnaire. Je découvris dans la conversation que les Etats avoient pour la paix une aussi forte inclination que leur honneur et les engagemens dans lesquels ils étoient avec leurs alliés pouvoient permettre, et je fus assuré qu'ils accepteroient la médiation du Roi. Je partis incessamment pour Anvers, dans l'espérance de trouver encore le prince entre cette place et Louvain, où il avoit déjà campé quelque temps, attendant que les troupes confédérées qu'il vouloit joindre à son armée dès qu'elles seroient en Flandre se fussent avancées. Mais, deux jours avant que j'arrivasse à Anvers, l'armée avoit marché au-delà de Louvain; de sorte que je fus contraint d'aller à Bruxelles, et de demander une escorte pour me rendre au camp. Le point d'honneur, ou plutôt les vétilles attachées au caractère d'un ambassadeur, ne me permirent pas de voir le comte de Monterey, quoique j'eusse vécu en grande amitié et fort familièrement avec lui à Bruxelles pendant quelques années. Il y a peut-être peu d'étrangers qui aient été traités plus civilement à Bruxelles par les personnes de qualité, et généralement de tout le monde, que je l'ai été pendant trois ans que j'y résidai; de sorte que je fus fort surpris de la froide réception que me fit le gouverneur, aussi bien que les personnes de qualité, qui ne daignèrent pas seule-

ment me rendre visite. Le seul qui me vint voir fut le comte d'Egmont, qui n'étoit pas pour lors fort bien en cour; et quoique les autres que je trouvai au parc ou dans les rues m'embrassassent à bras ouverts, ils ne vinrent pourtant jamais me voir, et se contentèrent seulement de me dire qu'ils y viendroient. J'envoyai mon secrétaire au comte de Monterey pour lui faire mes complimens, et pour lui demander une escorte pour me rendre auprès du prince, qui n'étoit qu'à six lieues de là. Il répondit fort froidement à mes complimens, et me fit faire des excuses au sujet de l'escorte qui ne valoient pas mieux qu'un refus. Il dit que les chemins étoient si dangereux à cause des partis qui couroient le pays, qu'il ne me conseilloit pas de me mettre en chemin sans une bonne garde, qu'il lui étoit impossible de me donner, à cause des grands détachemens des troupes espagnoles qui étoient allés en campagne. J'envoyai une seconde fois pour lui demander le nombre qu'il me pouvoit donner, et je lui fis dire que quoique je ne voulusse pas exposer le caractère du Roi ni ses affaires par aucun accident qui pût s'éviter, cependant, après que j'aurois fait tout ce que j'aurois pu auprès de Son Excellence, je tenterois fortune, quand il ne me pourroit accorder que six gardes. Il répondit qu'il lui étoit impossible de m'en accorder aucun; mais que le lendemain au matin il devoit arriver une compagnie de cavalerie en ville, et que dès qu'elle seroit arrivée il donneroit ordre au capitaine de m'escorter. Le lendemain matin fut remis au soir, et le soir encore au jour suivant; mais le comte ayant appris que j'avois résolu de partir sans escorte plutôt que d'attendre

plus long-temps, m'envoya un capitaine espagnol avec quarante maîtres, pour m'accompagner jusqu'à Louvain. Cette froideur ne venoit que du grand ombrage que les Espagnols avoient pris de la médiation que le Roi avoit fait offrir à La Haye, et du penchant que les Etats et les peuples de la Hollande avoient à la paix. Ils craignoient d'ailleurs si fort que je ne rendisse le prince moins ardent dans la poursuite de leurs desseins et de leurs espérances, que je sus qu'il avoit été résolu premièrement de faire différer mon entrevue avec le prince autant qu'il leur seroit possible, ou d'empêcher absolument que je ne le visse avant la fin de la campagne; mais cependant de le faire avec le plus de bienséance qu'il se pourroit. Pour cet effet Du Moulin, qui étoit pour lors secrétaire du prince, et ancien ennemi de la cour d'Angleterre, fit plusieurs voyages du camp à Bruxelles pendant que j'y étois, et avec des escortes dont la moitié m'auroit bien contenté.

Je trouvai à mon arrivée à Louvain que le prince avoit décampé, et qu'il marchoit du côté de Tirlemont; mais il me fut impossible d'apprendre en quel lieu il avoit dessein de camper. Le capitaine espagnol me dit qu'il avoit ordre de ne passer pas Louvain; de sorte que je me trouvai sans savoir où aller, et sans oser me mettre en chemin sans gardes, à cause du danger qu'il y avoit. J'envoyai cependant M. Bulstrode, qui m'avoit accompagné depuis Bruxelles, pour voir le prince, et pour le prier de me marquer le lieu et le temps que je pourrois me rendre auprès de Son Altesse; ce que j'avois dessein de faire sans autre escorte que le petit nombre de domestiques que j'avois,

et les gens que j'aurois pu louer à Louvain, où je couchai cette nuit-là.

M. Bulstrode revint le lendemain matin avec la réponse du prince : elle contenoit qu'il étoit en marche; qu'il seroit bien aise de me voir, mais qu'il lui étoit impossible de me marquer le temps ni le lieu, parce que ses mouvemens étoient incertains, et qu'ils dépendroient des avis qu'il recevroit. Je connus clairement par là ce que j'avois seulement soupçonné à Bruxelles, que je ne verrois pas le prince avant que la campagne eût commencé par les actions concertées par les confédérés. Je fis cependant semblant de ne l'entendre pas de cette manière, et au contraire de le prendre suivant la réponse de Son Altesse, parce que je savois fort bien que quand un homme ne veut pas être vu il lui est très-facile de l'éviter, et surtout dans les circonstances où j'étois à l'égard du prince, puisqu'il falloit nécessairement que je suivisse les mouvemens qu'il me prescriroit. Cela me fit prendre la résolution de n'exposer ni le caractère de Sa Majesté ni son crédit avec son neveu, en publiant ce qui s'étoit passé secrètement entre le prince et moi sur ce sujet; et, sous prétexte que ma santé ne me pouvoit pas permettre de suivre le prince, je retournai à Anvers. Je donnai incessamment avis au Roi de tout ce qui s'étoit passé : il approuva fort ma conduite, et que je n'eusse pas insisté davantage sur un point dont je ne pouvois pas attendre de succès, et que le prince et le comte de Monterey avoient reçu si différemment de ce que le Roi s'étoit promis.

Je couchai seulement à Anvers une nuit, qui se passa en tonnerres et en éclairs qui me firent espérer

que j'aurois beau temps le lendemain pour m'en retourner à Rotterdam, dans un yacht des Etats qui m'attendoit. Le matin fut tel que je l'avois souhaité; mais sur le soir le ciel devint obscur, et les matelots, présageant qu'il y auroit tempête, résolurent de mouiller l'ancre devant Berg-op-Zoom, le vent étant contraire et petit. La nuit vint, et la plus obscure que j'aie jamais vue, jusqu'à ce qu'elle fut éclairée par de grands éclairs accompagnés des plus grands coups de tonnerre, que je ne pense pas qu'on en ait jamais ouï de semblables dans ce siècle et dans notre climat. Cela continua toute la nuit, et nous ressentions à chaque grand éclair une si violente chaleur, que le capitaine craignoit qu'ils missent le feu à son vaisseau. Cette tempête cessa le lendemain matin à huit heures, et se changea en un vent frais et fort qui nous mena dans quatre heures à Rotterdam, où l'on ne parloit que des ravages que le tonnerre, la foudre, la grêle et le vent avoient faits aux navires et aux maisons la nuit dernière. Mais le jour suivant il arriva de plusieurs endroits à La Haye des relations de cette tempête, qui en rapportoient des effets si surprenans qu'ils étoient presque incroyables. Ceux qu'elle causa à Amsterdam étoient déplorables : il y eut plusieurs arbres déracinés, plusieurs vaisseaux dans le port coulés à fond, plusieurs bateaux sur les canaux enfoncés, diverses maisons abattues, et plusieurs personnes enlevées dans les rues et précipitées dans les canaux. Mais tout cela n'étoit rien en comparaison de ce qu'on manda d'Utrecht, où la grande et ancienne église cathédrale fut mise en pièces par la violence de cette tempête, et les grands piliers de pierre qui la soutenoient furent

changés en colonne torse, ayant été si bien bâtis, et composés d'un ciment si dur, qu'ils souffrirent ce changement de figure plutôt que de rompre, comme fit le reste de cet édifice. A peine y eut-il quelque église qui échappa à la fureur de cette tempête, et peu de maisons qui n'en portassent de tristes marques. Les ravages qu'elle fit en France et en Flandre n'étoient pas moins surprenans, puisque les lettres de Paris et de Bruxelles nous apprirent que le tonnerre, la foudre, et une grêle d'une grosseur prodigieuse, y avoient fait des maux infinis.

Après mon retour à La Haye, j'eus de longues conversations avec le Pensionnaire, dans lesquelles j'acquis toutes les lumières nécessaires pour découvrir toute la scène des affaires, et les dispositions des confédérés à l'égard d'une paix générale. Je lui dis la satisfaction que le Roi avoit eue de celle qu'il avoit faite avec les Etats, et combien il souhaitoit de la cultiver; combien il avoit lieu d'être satisfait de se voir en paix avec tous ses voisins, pendant qu'ils étoient tous en guerre; que les avantages qui lui venoient du commerce étoient assez considérables pour l'empêcher de se donner de la peine à procurer la paix à la chrétienté, si sa bonté et sa piété n'avoient plus de force sur son esprit que son intérêt; que c'étoient ces deux motifs, avec le désir du bien de tout le monde, qui l'avoient obligé d'offrir sa médiation pour terminer cette querelle; que la France avoit déjà accepté cette médiation, et que l'Empereur et l'Espagne avoient répondu qu'ils en délibéreroient avec leurs alliés; que l'ambassadeur des Etats en Angleterre avoit assuré le Roi que ses maîtres en seroient fort aises, et qu'il ne

doutoit pas qu'ils ne consentissent que le traité se fît à Londres; et que sur cela Sa Majesté m'avoit chargé d'une lettre pour les Etats, par laquelle elle leur offroit sa médiation; que je ne doutois point qu'ils ne l'acceptassent de la meilleure grâce qu'il se pût, puisque je savois qu'ils avoient intérêt d'être en paix, et de ne désobliger pas le Roi. Que si le Roi avoit de la partialité pour quelque parti, on devoit croire que ce seroit pour celui dans lequel son neveu étoit si intéressé (ce qui paroîtroit visiblement si l'on considéroit que Sa Majesté offroit sa médiation dans un temps que les avantages de la France et ses grands préparatifs pouvoient la flatter d'un heureux succès si la guerre continuoit); qu'il savoit que ses intérêts ne lui pouvoient pas permettre de voir perdre la Flandre; mais que, considérant ce qui s'étoit passé, son honneur ne lui pouvoit pas permettre de la sauver que par une paix; que le Roi seroit fort aise que cette paix laissât la Flandre espagnole en meilleur état que la dernière ne l'avoit laissée, et que les territoires qui en dépendent fussent plus unis; que lorsque cette paix seroit conclue, Sa Majesté entreroit dans les plus fortes garanties que l'on pourroit souhaiter, et qu'il pourroit avec honneur entrer en guerre pour la faire entretenir; ce qu'il ne pouvoit pas faire pour la terminer. Le Pensionnaire commença par me remercier des bons offices que j'avois rendus aux Etats dans la conclusion de la paix, et dans toutes les démarches qu'on avoit faites pour renouveler une bonne intelligence entre le Roi et eux depuis qu'elle avoit été interrompue. Il donna ensuite de grands éloges à la piété et à la générosité que le Roi témoignoit dans cette offre, et re-

connut que son intérêt lui conseilloit un autre parti; qu'il ne doutoit point que les Etats ne l'acceptassent sans hésiter, mais qu'il pourroit y avoir quelques difficultés à l'égard du temps et de la manière; qu'ils ne pouvoient pas le faire sans le communiquer à leurs alliés, mais qu'ils leur feroient incessamment savoir l'offre de Leurs Majestés, et la disposition que les Etats avoient à l'accepter : que pour les conditions de la paix, ils s'en remettroient de tout leur cœur à la décision de Sa Majesté; qu'ils avoient déjà recouvert toutes les places qu'ils avoient perdues, excepté Grave et Maëstricht; qu'ils avoient en quelque façon engagé la dernière à l'Espagne dès qu'elle seroit reconquise, et qu'ils ne doutoient pas d'être bientôt les maîtres de l'autre, ayant déjà donné ordre de l'investir. Qu'il ne croyoit pas qu'il y eût tant de facilité à l'égard des demandes des alliés, et qu'il étoit impossible aux Etats d'abandonner des princes qui les avoient garantis d'une ruine totale lorsque deux si puissans rois les avoient attaqués, ni de rompre l'alliance offensive qu'ils avoient faite avec l'Empereur, l'Espagne et l'électeur de Brandebourg; que les conditions stipulées avec l'Espagne les obligeoient à réduire la France sur le pied des traités des Pyrénées, et qu'il n'y avoit aucune exception à cet engagement, à moins que les parties ne convinssent d'une autre manière (ce qui étoit expressément marqué par une clause dudit traité); qu'ainsi ils seroient toujours contens pourvu que l'Espagne le fût, quoiqu'ils connussent également bien l'un et l'autre les desseins et l'ambition de la France, et sa mauvaise intention contre les Etats. Qu'ils ne pouvoient jamais espérer une conjoncture plus favorable pour la réduire

dans des bornes et dans un état qui assurât la sûreté de ses voisins et la tranquillité de la chrétienté; que c'étoit un temps peu propre pour entrer en négociations de paix entre l'Espagne et la France, parce qu'ils auroient mauvaise grâce de demander la restitution des villes que les Espagnols avoient perdues en Flandre par la dernière guerre, et qui avoient été cédées par la paix; et que le Roi savoit fort bien qu'il n'y pouvoit point avoir une paix solide et sûre pour la Flandre, pour la Hollande, ni par conséquent pour l'Angleterre, sans cette restitution. Qu'il croyoit qu'il ne se passeroit pas beaucoup de jours sans que les armées, qui étoient assez proches l'une de l'autre, en vinssent à une action décisive qui pourroit donner jour aux négociations de paix, dont on pourroit traiter l'hiver suivant; et que le Roi trouveroit, dans l'humeur et dans l'intérêt d'une nation négociante comme la hollandaise, de grandes dispositions à presser leurs alliés autant qu'il leur seroit possible à faciliter un si grand et un si bon ouvrage. Il ajouta qu'il ne soupçonnoit pas qu'il y eût de grandes difficultés à l'égard des autres alliés, à cause du peu de temps qu'il y avoit depuis qu'ils étoient en guerre avec la France.

Le Pensionnaire avoit raison d'attendre bientôt quelque action entre les armées, car environ la mi-août on reçut la nouvelle de la bataille donnée à Senef (1) entre l'armée confédérée sous le commandement du prince d'Orange, et celle de France commandée par le prince de Condé. Cependant elle ne fut pas si décisive qu'on l'avoit attendu de deux ar-

(1) *A Senef*: La bataille de Senef fut livrée le 11 août 1674. (*Voy.* les Mémoires de Gourville sur cette bataille, t. 52 de cette série, p. 463 et suiv.)

mées si nombreuses, et si animées par la haine et par la vengeance, aussi bien que par la bravoure et l'ambition des deux généraux. Le succès de ce combat fut si différemment rapporté, qu'il n'étoit pas facile de juger de la victoire. L'un et l'autre parti la prétendoit, et l'un et l'autre peut-être sans beaucoup de raison. Les confédérés avoient, pendant que les armées étoient aux environs de Nivelle, cherché le combat avec autant de passion et de soin que les Français en avoient eu pour l'éviter, dans la résolution de ne le donner point sans un visible avantage. On en attribuoit d'un côté la raison à l'ardeur qu'avoit le jeune prince d'Orange de s'ouvrir un chemin en France par la victoire, afin de venger son pays des ravages des Français, et de faire en même temps son premier coup d'essai de bataille rangée contre un si grand et si fameux général que le prince de Condé; d'un autre côté, ce vieux général croyoit qu'il avoit trop d'honneur à perdre et trop peu à gagner d'entrer en lice contre un prince de vingt-trois ans, qui avoit été élevé dans l'obscurité par une faction contraire, et où il étoit demeuré jusqu'à ce qu'il en eût été tiré par l'invasion des Français. L'avantage de l'armée de France n'étoit pas moins grand par rapport à la réputation de leurs troupes que par rapport à leur général. Elle étoit composée de braves officiers, de soldats choisis, bien disciplinés, et préparés de longue main au combat, et animés par le bonheur continuel qui les avoit accompagnés pendant deux guerres. L'armée hollandaise, au contraire, quand le prince d'Orange en prit le commandement, étoit composée ou de vieux soldats paresseux, désaccoutumés de la guerre par une longue paix, et com-

mandés par des officiers ignorans, qui n'avoient eu d'autre mérite pour être nommés que parce qu'ils étoient du parti contre la maison d'Orange, ou de soldats levés sans distinction au commencement de la guerre, et qui avoient perdu courage par la perte de tant de villes, et par la défaite de plusieurs partis durant les deux premières campagnes. Il y avoit une autre raison qui retenoit l'ardeur naturelle du prince de Condé : il considéroit qu'ayant été sur un méchant pied à la cour depuis le règne de Louis XIV, il seroit beaucoup plus responsable qu'un autre s'il arrivoit quelque grand malheur à son armée, parce que les confédérés auroient eu par là un chemin ouvert pour entrer en France, d'où les frontières étoient sans défense de ce côté-là ; ce qui auroit pu avoir d'étranges suites, et donner une terrible secousse à la grandeur de cette couronne, à cause des mécontentemens généralement répandus dans tout le royaume, et dans lesquels on soupçonnoit que le prince avoit part. Ces différentes dispositions obligèrent les deux généraux, l'un à chercher soigneusement le combat, et l'autre à l'éviter. Enfin le prince d'Orange croyant qu'il n'y avoit point de moyen d'attirer les Français au combat qu'en entreprenant le siége de quelque place considérable qui les attirât au secours, il décampa, et marcha du côté de Senef. Il divisa son armée en trois corps : les Allemands, sous le commandement du comte de Souches, eurent l'avant-garde ; les Espagnols, sous le prince de Vaudemont, firent l'arrière-garde ; et les Hollandais, commandés par le comte de Waldeck, eurent le corps de bataille.

Le prince de Condé, qui étoit retranché assez près

de là, ayant observé leur marche, et qu'il falloit nécessairement qu'ils passassent quelques défilés fort étroits, attendit que l'avant-garde et le corps de bataille fussent passés; mais quand il vit que l'arrière-garde commençoit à défiler, il sortit de ses retranchemens, et chargea vigoureusement les Espagnols. Il les rompit sans beaucoup de résistance, en fit un grand carnage, prit leur bagage, plusieurs étendards, et fit plusieurs prisonniers de marque. Le prince d'Orange, sur l'avis que les Français marchoient contre les Espagnols, avoit détaché trois escadrons pour aller à leur secours en toute diligence; mais les Espagnols, qui avoient été rompus, se renversèrent sur les Hollandais, et les mirent en quelque désordre : de sorte que les Français, qui poursuivoient leur pointe avec beaucoup de vigueur, les rompirent aisément, tuèrent ou prirent tous leurs officiers avec leurs étendards.

Si le prince de Condé se fût contenté de ce succès, il est certain qu'on ne lui pouvoit point disputer la victoire; mais, attiré par l'espérance d'en remporter une complète, et croyant que les Hollandais, qu'il estimoit les plus méchantes troupes, ne feroient jamais ferme après l'entière défaite des Espagnols et d'une partie de leur cavalerie, il fit avancer toute son armée, et en vint à une bataille; ce qu'il n'avoit pourtant pas dessein de faire. Cependant le prince d'Orange marchoit au secours des Espagnols, et des escadrons qu'il avoit détachés; mais il fut d'abord enveloppé par les fuyards, qu'il ne put jamais arrêter ni par paroles, ni par coups, ni par promesses, ni par reproches. Les Allemands, avertis de tout ce qui se passoit, arri-

vèrent à propos pour renforcer les Hollandais, et ce fut alors que la bataille commença avec une grande furie d'un côté et d'autre. Elle dura huit heures de jour, et deux heures à la clarté de la lune, laquelle venant à leur manquer aussi, on peut dire que le combat finit plutôt à cause de l'obscurité de la nuit, que par la lassitude ou la foiblesse des combattans. Le prince d'Orange, pendant toute cette action, donna tous les ordres nécessaires avec une prudence admirable. Il ne négligea aucun avantage dont il pût profiter, et chargea plusieurs fois les ennemis à la tête de ses escadrons avec beaucoup de bravoure; il fit ferme aussi bien contre ses gens rompus qui se renversoient sur lui, que contre ses ennemis qui poursuivoient leur victoire avec beauboup de vigueur, et demeura engagé pendant plus de six heures dans le plus chaud du combat, jusqu'à ce qu'il fut emporté par les fuyards; il les rallia plusieurs fois, et les ramena à la charge; enfin il s'exposa à plus de dangers que le moindre soldat : de sorte que le vieux comte de Souches, dans la lettre qu'il écrivoit aux États sur ce sujet, dit que pendant tout le combat le prince avoit témoigné la conduite d'un vieux général expérimenté, et la valeur d'un César. Ses alliés et ses amis ne furent pas les seuls à lui donner la gloire qu'il méritoit; ses ennemis en convinrent avec eux. Mais le plus glorieux témoignage qu'il eut fut celui du prince de Condé : il dit, en parlant du prince d'Orange, qu'il avoit agi en tout en vieux capitaine, excepté en s'exposant à trop de dangers, en quoi il avoit agi en jeune homme. Cependant ce vieux général étoit tombé dans cette faute lui-même, et il s'étoit exposé dans cette journée autant que le plus jeune

cavalier de son armée, lorsqu'il vit que la bataille étoit si sanglante, le succès si incertain, et qu'il s'agissoit de tout perdre ou de tout gagner. On convient que les Hollandais ne seroient jamais retournés à la charge après leur première déroute, sans l'exemple de leur général, qu'ils eurent honte d'abandonner dans les grands périls où il s'exposa plusieurs fois. Le combat fut opiniâtre de part et d'autre, et les deux généraux s'engagèrent si avant dans le péril, qu'ils firent croire qu'ils aimoient mieux mourir que de perdre la bataille.

Comme les deux armées étoient assez égales en nombre quand le combat commença, aussi compta-t-on que le nombre des morts fut à peu près égal d'un côté et d'autre, et qu'elles y perdirent entre six à sept mille hommes chacune; mais que du côté des Français on y avoit perdu plus d'officiers et de gentilshommes qu'on n'avoit perdu jusques alors, à proportion des soldats. La nuit ayant séparé les deux armées, les Français se retirèrent dans leur camp, et les alliés le lendemain matin se mirent en marche vers celui qu'ils avoient marqué le jour du combat. Les alliés prétendirent la victoire parce qu'ils étoient demeurés maîtres du champ de bataille; et les Français se l'attribuèrent à cause d'un plus grand nombre de prisonniers et d'étendards qu'ils emmenèrent. Ainsi, sans décider qui eut l'honneur, on peut dire qu'ils perdirent beaucoup les uns et les autres.

Après que les deux armées se furent rafraîchies, et qu'on eut réparé autant qu'on le put le dommage qu'elles avoient souffert dans cette rude rencontre, elles se remirent en campagne, et firent entendre

qu'elles en viendroient à un second combat avant de la finir. Le prince d'Orange fit tout ce qui lui fut possible pour cela; mais le prince de Condé choisit toujours des postes si avantageux, et se retrancha si bien, qu'il ne pouvoit pas être forcé sans un grand désavantage. Il se contenta d'observer les mouvemens des alliés, de conserver les conquêtes des Français, et d'empêcher l'armée alliée d'entrer en France. Ce dessein avoit été projeté par les confédérés, et on se promettoit qu'on l'exécuteroit cette campagne en Flandre et en Alsace. Ce coup fut manqué également d'un côté et d'autre, si ce n'est à l'égard de M. Starrenburg. Ce gentilhomme étant à table avec le prince au commencement de la campagne, et se plaignant que le vin n'étoit pas bon, le prince lui dit qu'il lui en feroit boire de bon en Champagne avant la fin de l'été. Lui, qui aimoit à boire, pria le prince de se souvenir de sa parole. Il arriva ensuite que ce gentilhomme fut pris à la bataille de Senef, et mené à Reims avec plusieurs autres officiers hollandais; et ayant trouvé le vin bon, il but à la santé du prince, et dit qu'il se fieroit en lui toute sa vie, puisqu'il lui avoit tenu la parole qu'il avoit donnée de lui faire boire de bon vin en Champagne.

Le prince d'Orange voyant qu'il n'y avoit point de moyen d'en venir à une action, mit le siége devant Oudenarde au mois de septembre; et par là il parvint à son but, qui étoit d'attirer le prince de Condé hors de ses retranchemens. Il les quitta pour venir incessamment au secours de la place, et pour combattre les alliés avant qu'ils pussent donner quelque assaut à la ville. Dès que l'armée de France parut, le prince d'O-

range fit assembler le conseil de guerre, et proposa de sortir des lignes, et d'aller attaquer les Français, sans leur donner le temps de se remettre des fatigues de leurs pénibles marches. Les Espagnols furent de son avis, mais le comte de Souches n'y voulut jamais consentir; ce qui fit perdre cette occasion, et naître une si grande division entre les officiers généraux, que le lendemain les Allemands quittèrent la tranchée, et s'allèrent poster à une lieue de là : ce qui donna aux Français la facilité de faire entrer dans la ville tout le secours qu'ils voulurent. Cette démarche des Allemands obligea le prince d'Orange à lever le siége; et ensuite, après plusieurs conférences avec les comtes de Monterey et de Souches, il résolut de laisser une partie des troupes hollandaises en Flandre, et d'aller avec le reste presser le siége de Grave.

Ce fut alors que commencèrent les divisions entre les principaux officiers de l'armée confédérée, dont les suites ont été si fatales pendant tout le cours de la guerre, et qui ont fait avorter tous leurs desseins, justifiant, contre toute apparence, la vérité du proverbe espagnol, qui dit que *liga nunca coje grandes paxaros*. Le même mot qui signifie glu signifiant aussi une ligue, le sens de ces paroles est que comme la glu ne prend jamais de grands oiseaux, de même une ligue ou alliance ne fait jamais de grandes conquêtes, et qu'elle est seulement bonne pour se garantir et pour se défendre. On tâcha cependant de remédier à ces premières divisions : à cet effet l'Empereur rappela le comte de Souches, et l'Espagne le comte de Monterey, qu'on croyoit avoir agi de mauvais pied, et avoir rendu cette campagne infructueuse,

5.

ou tout au moins de n'avoir pas secondé comme ils auroient pu faire la vigueur que le prince d'Orange avoit témoignée pour la faire réussir tout autrement qu'elle n'avoit fait. Ce prince n'ayant pas pu exécuter le dessein qu'il avoit en faveur des Espagnols, résolut de ne laisser pas passer la saison sans délivrer sa patrie de la dernière marque de la servitude sous laquelle on avoit tâché de la réduire.

Grave étoit l'unique place que les Français avoient dans les Sept-Provinces : ils en avoient fait un magasin pour y garder les dépouilles des autres villes, qu'on n'avoit pas pu emporter quand ils les avoient abandonnées; de sorte qu'il y avoit trois cents pièces de canon, et une bonne garnison composée de leurs meilleures troupes. La place étoit d'ailleurs bien fortifiée; car outre ses anciennes fortifications, qui la faisoient passer pour une des plus fortes villes de Hollande, les Français y avoient ajouté tout ce qu'on avoit pu faire pour la rendre bien forte. Les Hollandais l'avoient investie un mois avant que le prince y arrivât, et cependant il trouva le siége peu avancé : les soldats au contraire étoient si rebutés de la vigoureuse défense de la garnison, que sans la grande ardeur du prince, qui les menoit lui-même à l'assaut, et qui les rassuroit par sa présence quand ils s'ébranloient, ils n'auroient jamais emporté cette place comme ils firent dans une saison si avancée. Le grand courage du prince ne peut jamais être assez loué ni assez blâmé, parce que, s'exposant au danger comme il faisoit, sa patrie et ses alliés seroient demeurés sans général s'il y avoit perdu la vie; et loué, parce que s'il ne se fût pas exposé ils n'auroient point eu d'armée. Enfin, par

ses soins, par son courage, et par les méthodes ordinaires qui se pratiquent dans les siéges, il prit Grave sur la fin d'octobre, à la grande joie des Sept-Provinces, et revint à La Haye vers la mi-septembre, après avoir mis ses troupes en quartier d'hiver.

La plupart des officiers généraux revinrent à La Haye avec le prince d'Orange, et entre autres le vieux prince Maurice de Nassau, lequel (à ce que le prince d'Orange me dit) avoit cherché avec tous les soins imaginables l'occasion de mourir dans le lit d'honneur à la bataille de Senef, sans y avoir pu réussir; de quoi il avoit un extrême regret. Cette envie, qui seroit surprenante en un autre homme, ne me surprit point à l'égard de ce prince, qui étoit âgé de soixante-seize ans, et incommodé depuis long-temps de la goutte et de la pierre. Il me fit l'honneur de me venir voir à son retour à La Haye, et avant qu'il partît pour son gouvernement de Clèves. La dernière fois que je le vis, il me vint dans la pensée de lui faire une question un peu curieuse. J'avois toujours eu envie de savoir de sa propre bouche ce qu'il y avoit de vrai dans une histoire que j'avois ouï dire plusieurs fois au sujet d'un perroquet qu'il avoit pendant qu'il étoit dans son gouvernement du Brésil: comme je crus que vraisemblablement je ne le verrois plus, je le priai de m'en éclaircir. On disoit que ce perroquet faisoit des questions et des réponses aussi justes qu'une créature raisonnable auroit pu faire; de sorte que l'on croyoit dans la maison de ce prince que ce perroquet étoit possédé. On ajoutoit qu'un de ses chapelains, qui avoit vécu depuis ce temps-là en Hollande, avoit pris une si forte aversion pour les perroquets à cause

de celui-là, qu'il n'en pouvoit pas souffrir, disant qu'ils avoient le diable dans le corps. J'avois appris toutes ces circonstances, et plusieurs autres qu'on m'assuroit être véritables; ce qui m'obligea de prier le prince Maurice de me dire ce qu'il y avoit de vrai. Il me répondit avec sa franchise ordinaire, et en peu de mots, qu'il y avoit quelque chose de véritable; mais que la plus grande partie de ce qu'on m'avoit dit étoit faux. Il me dit que lorsqu'il fut sur le point de partir du Brésil il avoit ouï parler de ce perroquet, et que bien qu'il crût qu'il n'y avoit rien de vrai dans le récit qu'on lui en faisoit, il avoit eu la curiosité de l'envoyer chercher; qu'il étoit fort vieux et fort gros, et que lorsqu'il vint dans la salle où le prince étoit, avec plusieurs autres Hollandais auprès de lui, le perroquet dit d'abord qu'il les vit : « Quelle « compagnie d'hommes blancs est celle-ci ? » On lui demanda, en lui montrant le prince, qui il étoit. Il répondit que c'étoit quelque général. On le fit approcher, et le prince lui demanda : « D'où venez-« vous ? » Il répondit : « De Maranham. » Le prince : « A qui êtes-vous ? » Le perroquet : « A un Portu-« gais. » Le prince : « Que fais-tu là ? » Le perroquet : « Je garde les poules. » Le prince se mit à rire, et dit : « Vous gardez les poules ? » Le perroquet répondit : « Oui moi, et je sais bien faire chuc-chuc; » ce qu'on a accoutumé de faire quand on appelle les poules, et ce que le perroquet répéta plusieurs fois. Je rapporte les paroles de ce digne dialogue en français, comme le prince me les dit. Je lui demandai encore en quelle langue parloit le perroquet : il me répondit que c'étoit en brésilien. Je lui demandai s'il

entendoit cette langue : il me répondit que non, mais qu'il avoit eu soin d'avoir deux interprètes, un Brésilien qui parloit hollandais, et l'autre Hollandais qui parloit brésilien; qu'il les avoit interrogés séparément, et qu'ils lui avoient rapporté tous deux les mêmes paroles. Je n'ai pas voulu omettre cette histoire, parce qu'elle est extrêmement singulière, et qu'elle peut passer pour bonne; car j'ose dire au moins que ce prince croyoit ce qu'il me disoit, ayant toujours passé pour un homme de bien et d'honneur. Je laisse aux naturalistes à raisonner là-dessus, et aux autres gens à croire ce qu'ils voudront : quoi qu'il en soit, je crois qu'il n'est pas hors de propos d'égayer un sujet aussi sérieux que celui-ci par quelques digressions, soit qu'elles viennent au sujet ou qu'elles n'y viennent pas.

Avant d'entrer dans le détail des négociations qui se firent l'hiver suivant, je crois qu'il est nécessaire de rapporter en peu de mots ce qui se passa entre les autres armées qui agissoient pour et contre la France, puisque tout contribue aux différentes inclinations qui parurent ensuite à La Haye au sujet de la paix. Ce fut le théâtre sur lequel se passèrent de grandes affaires, à cause de la médiation de Sa Majesté, et du grand poids qu'avoient les Etats dans l'alliance; mais plus encore à cause de la résidence du prince d'Orange, qui en sembloit être l'ame et le génie, et pour lequel tous les confédérés aussi bien que les Etats avoient une extrême déférence. Plusieurs de leurs ministres ne firent point difficulté de me dire que leurs maîtres ne seroient jamais entrés dans les engagemens où ils étoient, s'ils n'avoient eu plus de confiance en

la justice et en l'honneur du prince qu'en la conduite et aux forces des Etats-généraux, particulièrement à l'égard des traités et des négociations étrangères.

Il ne se passa rien de remarquable en Roussillon entre les armées. Les deux couronnes n'avoient d'autre but, de ce côté-là, que de secourir ou de réduire Messine, qui s'étoit ouvertement révoltée contre l'Espagne, et avoit demandé la protection de France : ce qui n'étoit pas difficile dans cette conjoncture, puisque par ce seul endroit on pouvoit non-seulement faire une grande diversion des armes d'Espagne, mais encore ouvrir un chemin aux Français pour conquérir la Sicile, et pour renouveler leurs prétentions sur le royaume de Naples, qui avoit été pendant si long-temps le théâtre des guerres entre les maisons de France et d'Arragon.

Du côté d'Allemagne, l'électeur palatin, ceux de Mayence et de Trèves s'étoient ligués avec l'Empereur (1) pour la défense des libertés germaniques contre tous les étrangers. La France fut si outrée contre l'électeur palatin à cause de cette alliance, que M. de Turenne entra dans son pays avec une armée, et y fit de si cruels ravages, et si contraires à la coutume de ce général, que l'électeur lui envoya faire un appel. M. de Turenne répondit qu'il ne le pouvoit pas accepter sans la permission de son maître; mais qu'il étoit prêt de vider ce différend avec lui à la tête de son armée, contre celle que lui ou ses nouveaux alliés pourroient assembler (2).

(1) Léopold I. — (2) Presque tous les Mémoires du temps donnent pour certain que l'électeur Charles-Louis fit appeler Turenne en duel. Ce fait a été révoqué en doute par Colini, historiographe de l'électorat.

Ce prince, désolé de voir ruiner son pays sans le pouvoir empêcher, fut le principal motif qui porta les princes d'Allemagne à unir leurs forces, la campagne suivante, contre la France. Le duc de Lunebourg fut le premier, et l'électeur de Brandebourg le second, qui s'engagèrent dans la cause commune, c'est-à-dire dans la défense de l'Empire. On porta Strasbourg à renoncer à la neutralité dont elle avoit joui depuis le commencement de la guerre, et à se déclarer pour l'Empire. Le nouvel évêque de Munster prit les mêmes mesures, et tous ensemble firent une armée considérable qui se mit en campagne de l'autre côté du Rhin vers la fin d'août, ou au commencement de septembre. Le vieux duc de Lorraine les joignit avec ses troupes. Le duc de Lunebourg étoit en personne dans l'armée, et l'électeur palatin en avoit le commandement. Tous les généraux furent partagés en deux sentimens : un parti vouloit que l'on entrât incessamment en action, et l'autre qu'on attendît l'arrivée de l'électeur de Brandebourg, qui étoit en marche avec une armée considérable, et qui joignit les confédérés en octobre. Cela fit concevoir de grandes espérances, et le dessein d'entrer en Lorraine ou en Bourgogne, ou bien de prendre Brisach, ou tout au moins Saverne et Haguenau, et de s'assurer par là des quartiers d'hiver en Alsace. M. de Turenne se mit sur la défensive avec sa petite armée, qui d'ailleurs étoit fort maltraitée par les maladies qui y régnoient. La France se trouva pour lors dans une si grande disette de troupes, et dans une si grande crainte que les alliés ne fissent une irruption dans son pays par la Flandre ou par l'Alsace, qu'on y fit assembler le ban et l'arrière-ban; ce qui ne s'é-

toit pas pratiqué depuis long-temps. Cependant M. de Turenne ayant été renforcé de quelques nouvelles levées, et d'un détachement de l'armée de Flandre après la bataille de Senef, fit si bien, par cette admirable conduite dans la guerre que personne de son siècle ne lui pouvoit disputer, et qu'il possédoit au souverain degré, et par une vigilance extraordinaire, qu'il fit avorter les desseins qu'avoient les confédérés d'en venir à une bataille rangée, quoiqu'il fût contraint d'en venir à quelques rudes rencontres : de sorte que la campagne finit sans succès, et les alliés furent obligés de renoncer à leur dernière prétention, savoir aux quartiers d'hiver dans l'Alsace et dans les autres pays du même côté du Rhin; ce qui auroit été d'une grande conséquence.

La plus considérable perte qui arriva sur le Rhin fut la mort du jeune prince de Brandebourg, qui mourut sur la fin de la campagne à Strasbourg, d'une fièvre si violente et si précipitée que cela donna lieu aux soupçons et aux discours dont la mort des jeunes princes qui promettent beaucoup est ordinairement suivie. L'intime amitié qui étoit entre ce jeune prince et le prince d'Orange donna encore plus de force à ces soupçons. Ils étoient cousins germains, et engagés dans une même querelle; mais la ressemblance d'humeur et les liens d'une amitié personnelle les unissoient encore plus étroitement que ceux de l'intérêt et du sang. Le prince d'Orange en fut fort touché; et je ne sache pas l'avoir jamais vu aussi sensiblement ému de pas un malheur qui lui soit arrivé, qu'il le fut de celui-ci.

De toutes les troupes de M. de Turenne, il n'y en

eut point qui se signalassent si souvent et qui témoignassent tant de bravoure que les régimens anglais qui étoient encore au service de France. Les Allemands leur attribuèrent tous les succès de M. de Turenne, et lui-même leur en attribua une grande partie. Cependant on peut dire avec beaucoup de justice que la division qui se glissa entre les princes qui composoient l'armée confédérée en fut la principale cause, sans prétendre par là faire tort au mérite personnel de M. de Turenne, qui, de l'aveu de tout le monde, surpassoit tous les plus grands capitaines de son siècle en conduite et en prudence, soit qu'il s'agît de ménager les troupes, de profiter des avantages d'une campagne, ou d'empêcher ceux de ses ennemis (quoique le prince de Condé fût beaucoup au-dessus de lui dans un jour de bataille), soit pour l'ordre et la disposition d'une armée, soit pour pousser vigoureusement une attaque, ou pour prendre sur-le-champ des résolutions avantageuses, suivant l'occasion qui s'en présentoit.

La Suède et le Danemarck n'avoient pas encore pris parti, mais ils sembloient être sur le point de le prendre. Le roi de Suède s'étoit toujours porté pour médiateur, même depuis la rupture du traité de Cologne; et ses ambassadeurs à Vienne et à La Haye avoient fatigué pendant tout l'été ces deux cours de leurs longs et fréquens mémoires sur ce sujet. La France, d'un autre côté, ne cessoit par ses intrigues, et par des offres avantageuses à ce prince et à ses principaux ministres, de solliciter cette couronne à se déclarer pour elle; mais ce qui la détermina tout-à-fait fut vraisemblablement l'alliance que l'électeur

de Brandebourg fit avec les autres confédérés contre la France, et l'expédition qu'il fit ensuite sur le Rhin, qui laissa son pays ouvert à l'invasion de la Suède, et lui fournit un prétexte pour rompre les traités, en ce que la Suède prétendoit que ce prince ne devoit pas sans son consentement déclarer la guerre à la France. L'électeur ne fut pas plus tôt parti avec la plus grande partie de ses forces, que les Suédois assemblèrent les leurs dans la Poméranie; et à mesure que ce prince avançoit contre la France suivant les résolutions prises avec ses alliés, la Suède, sans déclarer la guerre, agissoit selon celles qu'elle avoit prises avec cette couronne; de sorte qu'avant la fin de l'année elle avoit fait entrer ses troupes dans le pays de Brandebourg. Elles ne firent pourtant aucune entreprise sur les villes, et elles déclarèrent qu'elles n'y vouloient vivre qu'en payant. Cette invasion mit fin à la médiation de cette couronne, et par là le roi d'Angleterre fut le seul qui en demeura chargé. D'ailleurs cela fit concevoir aux alliés l'espérance d'engager le Danemarck dans leur parti, quand il n'y auroit eu d'autre raison que leur ancienne maxime d'être toujours opposés à la Suède, à ses intérêts et à ses alliés.

Aussitôt que le prince fut arrivé à La Haye, je me rendis auprès de lui; et après les complimens ordinaires je lui dis que le Roi m'avoit ordonné de l'assurer de son estime et de son affection, et de la résolution où il étoit d'entretenir une bonne intelligence entre l'Angleterre et les Etats; qu'il m'avoit ordonné aussi de lui communiquer le désir qu'il avoit de voir la paix rétablie dans la chrétienté, en quoi il avoit dessein d'agir entièrement de concert avec Son Al-

tesse ; que Sa Majesté souhaitoit de savoir ses sentimens le plus clairement et le plus tôt qu'il seroit possible, soit par rapport à la paix, ou aux conditions sur lesquelles il faudroit insister à l'égard de Son Altesse. Le prince me répondit avec des expressions pleines de respect et d'affection pour le Roi, et d'envie de voir les deux nations étroitement unies ; ce qui seul, à son sentiment, pouvoit assurer le Roi d'une parfaite tranquillité. Il dit, à l'égard de la paix, que quoiqu'il eût de grandes plaintes à faire contre la conduite des Allemands et des Espagnols depuis leur alliance, les Etats ne pouvoient cependant, ni en conscience ni en honneur, faire une paix particulière avec la France, quelque avantage qu'elle leur offrît ; qu'il n'étoit pas possible de faire une paix générale sans laisser la Flandre en état de se défendre elle-même d'une nouvelle invasion, contre laquelle il n'y avoit point de garantie qui pût l'assurer ; qu'il n'y avoit point d'échange à proposer à l'Espagne pour la comté de Bourgogne ou pour le Cambrésis, non plus que pour quelque autre pays de Flandre, au-delà de ce qui avoit été cédé par le traité des Pyrénées, à moins que ce ne fût Aire et Saint-Omer ; que c'étoit là son sentiment : mais que si le Roi lui vouloit faire connoître les siens, et qu'il ne les trouvât pàs contraires à la sûreté de son pays et à son honneur, il tâcheroit de les faire réussir, comme il avoit déjà fait à l'égard de la médiation de Sa Majesté, qui venoit d'être acceptée à Madrid et à Vienne. Je répondis que le Roi ayant été l'auteur et le garant de la paix d'Aix, et les Français n'ayant été chassés d'aucune des villes qui leur avoient été cédées par ce traité, Sa Majesté auroit mauvaise grâce de leur proposer

quelque chose au-delà de ces conditions, à moins que ce ne fût sur quelque équivalent. Là-dessus le prince me répondit résolument qu'il valoit donc mieux continuer la guerre, quelque longue qu'elle pût être, et à quelque prix que ce fût; que le Roi pouvoit fort bien, s'il vouloit, proposer à la France tout ce qu'il croiroit juste et équitable; et que la plus grande marque d'affection que Sa Majesté lui pouvoit donner seroit de le tirer de cette guerre avec honneur : que s'il ne vouloit pas, il la falloit continuer jusqu'à ce qu'il arrivât quelque changement de fortune qui rendît la paix plus nécessaire à l'un ou à l'autre parti. Qu'il ne pouvoit pas dire comment cela arriveroit, qu'il laissoit cela à Dieu, mais qu'il croyoit qu'ils avoient aussi beau jeu que la France; qu'il étoit sûr que les Français auroient pu être entièrement défaits à Senef si le comte de Souches l'avoit voulu, et qu'ils l'auroient encore été à Oudenarde si on eût profité de l'occasion qu'on en avoit; qu'il étoit persuadé que l'Allemagne pouvoit fournir de meilleures troupes et en plus grand nombre que la France; que les princes de l'Empire étoient presque tous unis pour sa défense, et qu'il espéroit que les conseils de l'Empereur ne seroient plus trahis à l'avenir comme ils avoient été par le passé; que, quoi qu'il en arrivât, il feroit toujours en son particulier tout ce que son honneur et celui des Etats-généraux l'obligeoient de faire envers ses alliés.

Je m'imaginai, lorsque le prince parla des conseils de l'Empereur, qu'il faisoit réflexion sur l'affaire du prince Lobkowitz, dont la disgrâce fit tant de bruit environ ce temps-là, et qui nous apprit des particu-

larités si extraordinaires des intrigues des Français dans la cour de Vienne, qu'elles étoient presque incroyables. Comme je n'en savois rien de certain, je ne voulus pas en parler au prince; et je n'en rapporterai rien ici, parce qu'elles n'ont aucune liaison avec ce sujet.

J'entrai en matière sur un autre article avec le prince : ce fut à l'égard de plusieurs mécontens en Angleterre au sujet du ministère de la cabale, et de la guerre contre les Etats. On les avoit soupçonnés d'avoir comploté avec la Hollande d'exciter tout au moins des séditions dans le royaume, et peut-être même un soulèvement, si la guerre avoit continué et que la flotte hollandaise eût paru sur nos côtes, qui vraisemblablement auroient été exposées à une descente, à cause que le Roi, faute d'argent, n'étoit pas en état de mettre une flotte en mer pour les défendre. On soupçonnoit entre autres que milord Shaftsbury s'étoit engagé depuis peu dans ce parti. Cependant ce seigneur avoit si fort donné dans les conseils de la cabale, que, dans un discours qu'il fit au parlement, il appliqua le *delenda Carthago* à l'intérêt que nous avions de détruire la Hollande; mais quand il vit que le parlement et la nation murmuroient contre cette guerre, et qu'il étoit impossible au Roi de la continuer contre leur volonté, il changea entièrement de mesures, et prit parti avec le peuple et le parlement contre la cour et la cabale, et se mit à crier contre leurs desseins et leur conduite, quoiqu'il lui en coûtât sa charge de chancelier; ce qui fit croire qu'il complotoit avec la Hollande d'exciter quelque soulèvement ici. Je dis au prince que le Roi soupçonnoit plu-

sieurs de ses sujets, sans lui en nommer pourtant aucun; et que Son Altesse rendroit un signalé service à Sa Majesté en lui découvrant qui ils étoient. Le prince fut surpris, et me répondit qu'il étoit assuré que le Roi ne voudroit pas le presser sur une chose si malhonnête que de trahir des gens qui se déclaroient ses amis. J'informai Sa Majesté de tout ce qui s'étoit passé entre le prince et moi : on jugea en cour que la réponse du prince témoignoit un peu de froideur à l'égard de Sa Majesté, et peu d'inclination à la paix; c'est pourquoi je n'eus point de nouveaux ordres sur ce sujet que huit ou dix jours après. J'appris que milord Arlington et milord Ossory avoient résolu de venir faire un tour en Hollande avec M. d'Odick et ses deux sœurs, pour rendre visite à leurs amis à La Haye; et environ le mois de décembre ils arrivèrent dans des yachts du Roi, mais sans aucun caractère, et sans qu'ils parussent avoir aucune affaire.

Milord Arlington m'apporta une lettre écrite de la propre main du Roi, par laquelle il me marquoit qu'il l'avoit envoyé pour régler quelques points entre le prince et lui, dont on ne devoit pas demeurer plus long-temps en doute; et me recommandoit de l'assister en tout ce que je pourrois, m'assurant au reste de sa confiance et de son affection. Ce seigneur porta des lettres de créance les plus amples que le Roi les pouvoit donner à l'égard du prince, qui me fit part de tout ce qui se passa entre eux avec autant de franchise et de familiarité que l'autre me témoigna de froideur et de réserve en m'en disant quelque chose. Le prince me donna par là le moyen de découvrir le mystère de ce

voyage (ce que je n'aurois jamais fait autrement) et tout le secret de l'affaire, dont on avoit caché la plus grande partie au grand trésorier même, quoique le Roi témoignât en ce temps-là autant de confiance en lui qu'il en avoit jamais témoigné à aucun de ses ministres.

Milord Arlington s'étant déclaré le chef des mesures que le Roi avoit prises pendant le ministère de la cabale, dans l'alliance qu'il avoit faite avec la France contre la Hollande, s'aperçut que son crédit étoit diminué à cause du mauvais succès de cette affaire, et que celui du comte de Demby augmentoit de jour en jour. Ce dernier avoit succédé au lord Clifford dans la charge de grand trésorier, laquelle avoit toujours été l'objet de l'ambition de milord Arlington, qui en conçut une si grande haine contre milord Demby, que leurs amis ne purent jamais l'éteindre: il étoit d'ailleurs fort mal dans l'esprit de la nation, à cause de la part qu'il avoit eue dans la rupture de la triple alliance, et dans la ligue qu'on avoit faite ensuite avec la France pour ruiner la Hollande, et pour un autre dessein, à ce qu'on croit, encore plus odieux aux Anglais. Cependant lorsque le parlement eut commencé à faire éclater son chagrin contre la cabale, et à rompre les mesures qu'elle avoit prises, milord Arlington imita le lord Shaftsbury, et se joignit au duc d'Ormond et au secrétaire d'Etat Coventry pour persuader au Roi d'éloigner le duc d'Yorck de la cour et des affaires publiques, comme étant le seul moyen d'apaiser les mécontentemens du parlement au sujet des soupçons que la conduite de la cour avoit fait naître. Ce conseil avoit furieusement irrité

le duc d'Yorck contre milord Arlington; de sorte que ce seigneur se voyant mal avec Son Altesse Royale et avec le parlement, et d'un autre côté s'apercevant que son crédit auprès du Roi diminuoit tous les jours, il crut que le seul moyen de se remettre sur pied étoit de se rendre l'instrument de quelques mesures secrètes entre le Roi et le prince d'Orange. Il fit d'abord goûter au Roi la nécessité et l'avantage d'une telle négociation, et le persuada ensuite qu'il falloit lui en donner la commission, à cause du grand crédit qu'il auroit en Hollande par le moyen des parens et des amis de sa femme, et parce qu'ayant été du secret du Roi pendant si long-temps, il pourroit beaucoup mieux qu'un autre donner de bonnes couleurs à ce qui paroîtroit désagréable au prince dans la conduite que la cour avoit tenue. Quoique milord Arlington eût toujours fait profession d'être de mes amis, il représenta pourtant au Roi que vraisemblablement le prince ne pouvoit pas avoir en moi la confiance nécessaire, à cause de l'intime amitié qu'il y avoit eu entre M. de Witt et moi dans mon ambassade précédente. Il allégua la difficulté que le prince avoit faite de me voir pendant la campagne comme une preuve de sa répugnance, ou tout au moins d'indifférence pour moi. Il résolut de mener avec lui toutes les personnes qui pourroient faire réussir son dessein; de sorte que non-seulement madame la comtesse Arlington passa avec son mari en Hollande, mais encore mademoiselle Beverwert sa sœur, qui avoit dans son humeur et dans sa conversation quelque chose de fort agréable au prince. Il n'oublia pas non plus le chevalier Gabriel Sylvius, qui se croyoit

en grand crédit en cette cour, et particulièrement auprès de M. de Benthin, à cause du long séjour qu'il avoit fait en Hollande. Il n'y eut pas jusqu'au docteur Durel qu'on crût propre à gagner M. Desmarets, ministre français, qui passoit pour avoir quelque crédit auprès du prince. Pour milord Ossory, on savoit qu'il avoit grande part dans l'estime et dans l'affection du prince, soit à cause de son mariage dans la famille des Beverwert, soit à cause de la valeur qu'il avoit témoignée dans toutes les occasions où il s'étoit trouvé; qualité que le prince aimoit, quoiqu'elle fût employée contre lui.

On avoit fait accroire à milord Demby qu'une lettre écrite par le prince à M. d'Odick, un des ambassadeurs de Hollande à Londres, étoit le sujet de ce voyage, comme si le prince eût demandé quelque personne en qui il pût avoir la dernière confiance; mais Son Altesse m'assura qu'il n'y avoit rien eu de semblable, et que M. de Ruvigny, le ministre de France en Angleterre, avoit eu plus de part que lui dans ce voyage, et peut-être que qui que ce fût; et que tous les efforts qu'on avoit faits pour la paix venoient de ce côté-là.

Quoi qu'il en soit, milord Arlington arriva à La Haye avec toute cette compagnie; et à notre première entrevue il me dit qu'il étoit venu pour ajuster quelques différends entre le Roi et le prince, et pour établir entre eux une parfaite union et une bonne intelligence à l'avenir; que pour y réussir il falloit aller au fond du mal, et rappeler bien des choses passées (ce qui étoit une commission bien désagréable, et que je n'aurois pas pu faire, parce que je n'a-

vois eu aucune part dans les affaires d'Etat dans le temps dont le prince se plaignoit; que Sa Majesté l'avoit choisi pour cet emploi, parce qu'il pouvoit mieux que personne justifier l'intention que le Roi avoit toujours eue pour Son Altesse pendant toute cette affaire; qu'à l'égard de la paix, bien que le Roi la souhaitât, il ne vouloit pourtant point s'en mêler, à moins que le prince n'en fît quelque ouverture de lui-même, et qu'il tâcheroit seulement de lui donner toutes les lumières qu'il pourroit pour lui faire connoître l'état des affaires en général, et ce que Son Altesse devoit attendre de ses alliés aussi bien que de la France; que si le prince ne faisoit aucune avance, il ne pousseroit pas plus loin, mais qu'il me laisseroit cette affaire à ménager suivant les ordres que je recevrois; qu'il savoit fort bien que la commission qu'il avoit ne pouvoit être que désagréable, pour ne pas dire injurieuse, à un autre ambassadeur, et qu'aussi il ne s'en seroit jamais chargé si tout autre que moi eût été ici; mais que le Roi, aussi bien que lui, comptoient si fort sur l'amitié qui étoit entre nous, qu'ils s'étoient persuadés que je n'en serois pas chagrin, et qu'au contraire je lui donnerois toute l'assistance dont il auroit besoin. Il ajouta qu'après qu'il auroit vidé la querelle du Roi avec le prince il en avoit une encore à terminer qui le regardoit en son particulier, et qu'il croyoit n'avoir pas mérité le froid que Son Altesse lui avoit depuis peu témoigné; qu'après cela il n'avoit rien plus à faire en Hollande qu'à voir ses amis et à se divertir; qu'il me prioit de l'introduire, lui et milord Ossory, suivant les manières ordinaires, auprès du prince; mais qu'après la première fois ils ne le

verroient plus en cérémonie, et qu'ainsi ils ne me donneroient plus cette peine.

Je répondis que j'étois fort aise de le voir dans ce pays, quelques affaires qu'il y eût; que je le serois encore davantage de voir finir celle du Roi, sans me mettre en peine qui en auroit la commission; mais que cependant je serois beaucoup plus satisfait que ce fût par son moyen; que je croyois que le plus grand service qu'on pût rendre au Roi et au prince étoit de terminer les différends qui étoient entre eux; qu'à l'égard de ce qu'il disoit d'aller au fond de la plaie, et de combattre pour la justification de ce qui s'étoit passé, je n'avois rien à dire là-dessus, et que je laissois le tout à sa prudence; que, de l'humeur dont je connoissois le prince, j'étois persuadé que tout se passeroit d'une manière fort honnête, et sans approfondir trop les matières, et qu'en mon particulier j'avois toujours été du sentiment que les plaintes et les reproches réussissoient bien en amour, mais fort mal entre des amis; que j'enverrois demander une heure au prince, et que dès que je l'aurois introduit auprès de Son Altesse je l'y laisserois après les complimens ordinaires, sans me soucier d'avoir d'autre part dans cette affaire que celle qu'il trouveroit à propos de me donner; que quand il me feroit connoître qu'il auroit besoin de moi, je le servirois le mieux qu'il me seroit possible; et qu'au reste je lui laisserois le champ libre, aussi bien qu'à milord Ossory, en tout ce qui regarderoit cette négociation secrète; et qu'ils pouvoient, pendant leur séjour à La Haye, se servir de moi et de ma maison.

Milord Arlington reçut fort bien ce que je lui dis,

et me dit qu'il ne falloit pas, après que je l'aurois introduit auprès du prince, que je le laissasse; mais ce fut d'une certaine manière que je vis bien que cela ne lui déplairoit pas, et qu'il seroit bien aise qu'on crût que personne que lui n'eût eu part dans le succès dont il se flattoit : de sorte que le lendemain matin je les menai au prince, et après avoir demeuré un quart-d'heure avec eux, je les laissai ensemble. Son Altesse voulut m'arrêter, mais milord Arlington ne dit mot, et moi je m'excusai sous prétexte de quelque affaire pressante; et depuis ce temps-là je ne les vis jamais ensemble qu'à dîner, ou bien en public.

Cependant je ne fus pas moins bien instruit de tout ce qui se passoit : milord Arlington m'en apprenoit tous les jours quelque chose, et le prince me faisoit part non-seulement du sujet de l'affaire, mais encore de la manière dont on s'y prenoit; ce qui étoit plus important que le sujet même, puisqu'il ne produisit aucun effet, au lieu que la manière en produisit beaucoup, et qu'on y demeura long-temps. Milord Arlington m'entretint souvent de ses plaintes, et du bon tour qu'il avoit pris pour justifier la conduite du Roi dans la dernière guerre, aussi bien que pour justifier la sienne propre; mais qu'après tout il trouvoit le prince froid et chagrin, ou tout au moins fatigué, comme s'il eût souhaité la fin de cette négociation; que sur le discours qu'il lui avoit fait au sujet de l'état de la chrétienté par rapport à la guerre où il étoit engagé, le prince avoit seulement répondu que le Roi pouvoit l'en tirer avec honneur s'il vouloit, et procurer la paix et la sûreté de la chrétienté; mais que si Sa Majesté ne le vouloit pas, il falloit continuer la

guerre, jusqu'à ce qu'il arrivât quelque revers de fortune qui fît changer de sentiment aux uns et aux autres; que cela pourroit arriver la campagne suivante, à moins que le Roi ne le prévînt en portant la France à des conditions qu'il croiroit justes, et propres pour assurer la paix de la chrétienté.

Voilà la substance de ce que milord Arlington me dit au sujet des trois conférences qu'il avoit eues avec le prince, après lesquelles il commença d'y avoir tant de froideur entre eux, que ce seigneur me dit qu'il avoit entièrement abandonné son entreprise, et qu'il ne parleroit plus un seul mot d'affaires pendant qu'il seroit à La Haye; qu'il tâcheroit de se divertir le mieux qu'il lui seroit possible; qu'il verroit le prince aussi souvent qu'il lui en prendroit envie, à dîner ou en compagnie; mais qu'il ne le verroit plus en particulier, à moins que le prince ne l'en priât; et qu'il n'attendoit que les ordres du Roi pour s'en retourner. De tout son discours, je m'aperçus aisément qu'il étoit fort mal satisfait, et qu'il avoit eu un très-méchant succès dans ses entreprises.

Le prince, d'un autre côté, me fit part de l'orgueil et de l'insolence avec laquelle milord Arlington avoit agi avec lui, sur le sujet des plaintes du Roi et sur les siennes propres; que ce n'étoit pas seulement dans ses discours qu'il avoit prétendu le traiter en enfant et lui faire croire ce qu'il vouloit, mais que, dans la manière dont il s'étoit comporté pendant toute cette affaire, il sembloit qu'il se croyoit prince d'Orange, et qu'il le prenoit pour le lord Arlington; que tout ce qu'il avoit dit étoit si artificieux, et qu'il avoit donné de si fausses couleurs à des choses connues de

tout le monde, qu'il lui avoit été impossible, étant franc de son naturel, de le supporter; et en un mot qu'il n'avoit jamais été si las d'aucune conversation en sa vie. Je jugeai de tout ce discours que le prince étoit fâché contre milord Arlington, et peu content de l'intention que le Roi avoit eue dans ce message, quoiqu'il me dît qu'il étoit assuré que Sa Majesté ne pouvoit pas avoir eu intention qu'il fût traité de la manière dont il l'avoit été si elle s'étoit souvenue qu'il étoit son neveu, quand elle n'auroit voulu considérer autre chose.

Après ces premières conversations, milord Arlington demeura encore près de six semaines en Hollande, attendant ses ordres, ou bien retenu par le vent. Il dîna plusieurs fois avec le prince, et fort souvent chez le comte de Waldeck, chez M. d'Odick et chez moi, faisant toujours la meilleure mine qu'il pouvoit, et affectant extérieurement l'air d'un homme qui n'avoit aucune affaire en tête ni aucun dessein dans son voyage, quoiqu'en même temps il eût un violent chagrin dans le cœur d'être retenu si long-temps en Hollande, et d'être obligé de s'en retourner sans avoir fait aucun progrès dans ses entreprises. La suite fit voir que son chagrin étoit assez bien fondé.

J'appris du Pensionnaire et du comte de Waldeck que le but de milord Arlington étoit de persuader au prince de faire la paix avec la France; de tâcher de découvrir qui étoient les personnes qui avoient proposé au prince ou aux Etats d'exciter des troubles en Angleterre pendant la dernière guerre; de lui faire prendre de secrètes mesures avec le Roi pour l'engager à assister Sa Majesté contre les rebelles de son

royaume et contre ses autres ennemis; et enfin de lui faire concevoir le dessein ou l'espérance de se marier avec la fille aînée du duc d'Yorck. Mais j'appris en même temps que le prince avoit répondu qu'il ne vouloit point s'engager dans la première proposition; qu'il avoit rejeté ouvertement la seconde; qu'il avoit traité la troisième d'injurieuse au Roi; et qu'à l'égard de la quatrième, dont milord Ossory avoit fait l'ouverture, il avoit donné pour toute réponse que sa fortune ne lui permettoit pas de songer à se marier.

C'est ainsi que finit ce mystérieux voyage, que j'ai voulu développer, parce que peut-être autre que moi ne l'auroit pu faire; ce qui aussi m'auroit été impossible sans les lumières que j'ai eues de divers endroits. Ce voyage, à la vérité, ne produisit aucun fruit pour lors; mais on y jeta de certaines semences qui ont produit quelques grands événemens dans la suite.

Milord Arlington fut reçu à son retour fort froidement du Roi, et fort mal du duc d'Yorck, qui fut fâché contre lui à cause de ce qu'on avoit parlé de la princesse Marie, quoique ce fût milord Ossory qui en eût fait la proposition : si c'étoit par l'ordre du Roi ou non, c'est ce qu'on ne sait point encore. Jamais dessein de courtisan n'a si mal réussi, et n'a eu un effet plus contraire aux fins avantageuses que l'auteur s'en proposoit : au lieu d'avancer la paix, il en fit perdre entièrement l'espérance; au lieu d'établir une bonne intelligence et une grande confiance entre le Roi et le prince, il ne fit qu'augmenter la froideur qu'il y avoit entre eux; au lieu de s'acquérir la confiance et l'amitié du prince, il s'attira une aversion qui dura toujours; au lieu de regagner le crédit qu'il

avoit eu en cour, et que le lord Demby lui avoit enlevé, il perdit entièrement celui qu'il avoit encore auprès du Roi, qui depuis ce temps-là n'eut aucune confiance particulière en lui; et il eut le chagrin de voir que celui de son rival avoit plus augmenté pendant les six semaines de son absence, qu'il n'avoit fait pendant plusieurs mois auparavant.

Je ne sais pas le besoin que la France avoit de la paix, mais je sais bien qu'elle en avoit un extrême désir, et qu'elle tenta cet hiver-là, pour la faire réussir, tous les moyens imaginables, excepté ceux qui auroient trop découvert sa nécessité. J'ai toujours cru que les Français appréhendoient le dessein sur lequel les confédérés comptoient peut-être avec un peu trop d'assurance. Ils se persuadoient que s'ils pouvoient gagner une bataille ils entreroient infailliblement en France, et que s'ils y étoient une fois les mécontentemens du peuple ne manqueroient jamais d'éclater contre le gouvernement, et donneroient jour aux ravages et aux succès qu'ils se promettoient, ou tout au moins à une paix qui mettroit les voisins de cette couronne en sûreté et en repos. On commença à parler, dans la chaleur de la guerre, du mariage du roi d'Espagne avec la fille aînée de Monsieur; et le comte d'Oxenstiern, ambassadeur de Suède à la cour de Vienne, proposa une suspension d'armes, et qu'on envoyât incessamment des plénipotentiaires pour traiter de la paix, offrant que si on acceptoit cette proposition l'affaire du prince Guillaume de Furstenberg seroit renvoyée jusqu'à la fin du traité, et qu'on accorderoit des passe-ports aux ministres du duc de Lorraine; sur quoi on avoit fait beaucoup de difficul-

tés auparavant. D'un autre côté, il n'y eut point d'intrigue dont on ne se servit pour détacher de l'alliance les princes de Brandebourg et de Lunebourg; et le maréchal d'Estrades entretint correspondance avec un homme qui avoit été pensionnaire de Maëstricht, qui faisoit voir toutes ses lettres au pensionnaire Fagel. Elles tendoient à porter les Etats à faire une paix particulière avec la France, à rompre leur alliance avec la maison d'Autriche, et à renouveler celle qu'ils avoient eue si long-temps avec la France; et pour les y porter on offroit tout ce que les Etats pouvoient souhaiter d'avantageux pour leur commerce, et tout ce que le prince d'Orange pouvoit désirer pour sa personne.

Mais le prince fut inébranlable sur l'article qui regardoit ses alliés : il ne put jamais se résoudre à les abandonner, bien qu'il prévît qu'il auroit bien du chagrin à essuyer de leur part la campagne suivante, et plus encore peut-être de la part du peuple, qui étoit las de la guerre à cause des grandes taxes qu'il payoit, de la décadence de leur négoce, et des appréhensions où il étoit que, si la guerre continuoit plus long-temps, les Anglais n'attirassent tout le commerce chez eux, et qu'ainsi ils ne pussent jamais le recouvrer. Ces considérations obligèrent le prince à faire un effort pour faire une paix honorable avant que l'hiver fût fini, et qu'il fallût se préparer aux actions de la campagne suivante. Voici le plan qu'il se proposa : que le mariage proposé entre le roi d'Espagne et Mademoiselle seroit accompli; que la France lui donneroit en dot ses conquêtes de Flandre, et que le Roi auroit deux cent mille livres sterlings pour ses bons offices. Par ce moyen, la paix eût été faite à la sûreté de l'Espagne

et de la Hollande, parce que par là les frontières de Flandre auroient été en état de défense; et à l'honneur de la France, puisqu'elle n'auroit renoncé à ses conquêtes que pour la dot d'une fille de la maison royale. Le prince y auroit aussi trouvé son compte, puisque son honneur envers ses alliés eût été à couvert, et enfin Sa Majesté y auroit eu de l'honneur et du profit : ce qu'on ne croyoit une nouvelle désagréable à notre cour dans les circonstances où elle étoit.

Le prince et le Pensionnaire ayant digéré ces propositions du mieux qu'il leur fut possible, me les communiquèrent, et me prièrent de les proposer au Roi comme le seul moyen pour faire cette paix tant désirée, et comme une chose qu'ils étoient assurés que le Roi pouvoit faire, et que la France ne pouvoit pas refuser s'il l'en pressoit. Le prince ajouta que ce seroit le plus grand plaisir que Sa Majesté lui pût faire, puisqu'il ne voyoit pas d'autre moyen de sortir de cette guerre avec honneur. Ils me prièrent d'en écrire seulement au Roi, et de n'en dire rien à personne jusqu'à ce que Sa Majesté m'eût fait réponse.

J'écrivis deux fois au Roi, mais les réponses me donnèrent peu d'espérance. On ne peut dire si les Français prirent le souhait du prince comme une preuve qu'il étoit las de la guerre, ou du moins que le peuple l'étoit; ou bien s'ils ne la voulurent pas finir sans rompre le nœud de cette alliance; ou plutôt, comme le prince le croyoit, sans laisser la Flandre ouverte à une autre invasion quand ils se trouveroient en des conjonctures plus favorables à leurs desseins. D'autres crurent que la révolte de Messine leur avoit fait espérer de mettre l'Espagne hors d'état de leur

nuire en attirant ses armes de ce côté-là, et en les disposant à la paix par une plaie dans une partie si sensible, et qui se pouvoit communiquer à tout le reste de l'Italie; ou bien qu'ils avoient absolument engagé la Suède dans leurs intérêts, et qu'ils croyoient que les Suédois obligeroient non-seulement l'électeur de Brandebourg à quitter le Rhin avec ses troupes, mais que s'ils venoient à réussir ils alarmeroient tellement l'Empire de ce côté-là, que les Allemands seroient obligés de diviser leurs forces, et de n'en avoir qu'une partie sur le Rhin la campagne suivante. Quoi qu'il en soit, l'entreprise du prince manqua, et avec elle finirent toutes les espérances d'une paix prompte. Ainsi je demeurai seul à poursuivre froidement une médiation dans les formes ordinaires, pendant qu'on travailloit partout avec chaleur aux préparatifs de la campagne suivante.

[1675] Le prince partit au mois de février pour aller établir en Gueldre les nouveaux magistrats, suivant sa charge de stathouder. Pendant qu'il y étoit, les députés de la province lui offrirent d'un consentement unanime la souveraineté de leur pays, avec l'ancien titre de duc de Gueldre, qu'ils prétendoient avoir été autrefois dans sa famille. Le prince leur dit qu'il ne pouvoit pas leur répondre positivement sur une affaire d'une si grande conséquence, qu'il n'eût premièrement consulté les autres provinces. Il écrivit immédiatement en Hollande, en Zélande et à Utrecht, pour leur communiquer cette offre, et pour leur demander leur avis. La Zélande répondit qu'elle n'étoit pas d'avis que Son Altesse acceptât cette proposition, parce que cela pourroit donner de la jalousie aux au-

tres provinces, et que d'ailleurs cela étoit incompatible avec les lois de leur union, qui ne permettoient pas qu'une province disposât de sa souveraineté sans le consentement des autres. Utrecht fut d'avis que le prince l'acceptât; la Hollande fut long-temps à répondre, à cause du grand nombre de villes dont il falloit avoir les sentimens : de sorte qu'avant que cela fût fait le prince répondit aux Etats d'Utrecht qu'il s'étoit excusé envers ceux de Gueldre, et qu'il n'avoit pas accepté leur offre.

Il ne s'est peut-être rien passé dans tout ce temps-là qui ait tant tourmenté la cervelle des politiques que cette affaire. Quelques-uns l'attribuèrent à l'ambition du prince, et la regardèrent comme un présage du dessein qu'il méditoit sur les autres provinces; d'autres en accusèrent quelques-uns de ses jeunes conseillers; d'autres prétendirent qu'il avoit seulement dessein de sonder l'humeur des provinces, et qu'il vouloit avoir la gloire de refuser cette souveraineté, après que toutes lui auroient conseillé de l'accepter; ce qu'on ne doutoit point qu'elles ne fissent. Pour moi, je ne puis rien dire là-dessus de certain, n'ayant jamais vu le prince pendant qu'il fut dans cette conjoncture, et n'ayant jamais parlé avec lui sur ce sujet avant ni après. Mais si l'ambition du prince avoit en vue la souveraineté des autres provinces aussi bien que de la Gueldre, c'étoit assurément un dessein fort différent de tout ce qu'il avoit témoigné pendant la guerre, et particulièrement lorsque la France la lui avoit offerte avec tous les avantages capables de l'y maintenir. D'ailleurs cela étoit encore fort opposé à ce qu'on lui avoit fait connoître, et dont il étoit aussi

fortement persuadé que qui que ce soit, que si la Hollande dépendoit d'un prince souverain, son commerce seroit infailliblement ruiné dans peu de temps, et par conséquent les richesses et la grandeur de cet Etat, et qu'ainsi ce prince demeureroit sans pouvoir et sans considération dans le monde; au lieu que les princes d'Orange, par le poste qu'ils y occupoient depuis quatre générations, avoient eu autant de poids dans la guerre et dans les traités que la plupart des rois de la chrétienté. A l'égard des jeunes conseillers qu'on soupçonnoit d'avoir engagé le prince dans ce dessein, je n'en saurois parler avec plus de certitude que du dessein même; mais je suis sûr que s'il y en a eu ils n'étoient pas tous jeunes, car personne ne doute que M. Fagel ne fût de ce sentiment; et M. Beverning, qui passoit pour un des hommes les plus zélés pour sa patrie, me dit qu'il avoit conseillé au prince d'accepter l'offre qu'on lui faisoit; ce que je ne pense pas qu'il eût voulu faire s'il avoit prévu quelque danger pour son pays. Que le prince ou ses amis eussent part dans la première ouverture qui en fut faite, ou non, il est certain que l'intérêt des députés, des magistrats et des nobles de Gueldre y en eut beaucoup. Cette province est la première qui s'engagea dans l'union, et a elle seule plus de noblesse que toutes les autres ensemble; cependant à cause de sa pauvreté, causée par un terroir infertile et par manque de commerce, elle est beaucoup moins considérable que plusieurs des autres provinces, et sa voix est presque engloutie par celle de la Hollande, qui par son négoce et par ses richesses a beaucoup de pouvoir sur les habitans de Gueldre. Les députés de

cette province voyant qu'ils étoient encore beaucoup moins considérés qu'ils n'étoient avant la guerre, à cause que leur pays avoit été presque entièrement ruiné pendant les conquêtes de la France, crurent qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour recouvrer leur autorité, suivant le rang qu'ils tenoient, que de se dépouiller de la souveraineté de leur province en faveur du prince d'Orange. D'ailleurs plusieurs des nobles ayant en vue des emplois dans la guerre pour eux ou pour leurs amis, crurent, en avançant cette proposition, faire leur cour au prince, de qui ces emplois dépendoient. Il est certain que ces considérations eurent grand' part dans cette résolution, mais je ne saurois dire si le prince la laissa tomber, ou bien si lui ou ses amis l'appuyèrent; et ainsi je la laisse, et je la considère comme un champignon qui crut dans un moment, et qui dans un moment se sécha et disparut, sans laisser seulement la trace du lieu où il étoit.

Le prince revint à La Haye au mois de mars 1675, et je reçus en même temps une lettre écrite de la propre main du Roi, par laquelle il m'apprenoit qu'il avoit été averti que le prince avoit résolu de passer en Angleterre dès que le parlement seroit assemblé, et m'ordonnoit de faire mes efforts pour l'empêcher, comme si effectivement Sa Majesté eût cru cet avis. Je me hasardai d'écrire au Roi qu'il n'y avoit rien de semblable, même avant que d'avoir vu le prince. Lorsque je le vis, je ne fis pas semblant d'avoir appris cela du Roi, mais je lui dis seulement que j'avois appris qu'on lui en avoit parlé. Il me répondit qu'il n'en doutoit point, et que ce ne fût le lord Arlington,

parce qu'il lui avoit parlé plusieurs fois d'un semblable voyage quand la paix seroit faite; mais qu'il seroit bien fâché que le Roi le crût, qui que ce fût qui le lui eût dit; qu'il étoit très-humble serviteur du Roi, et que s'il ne pouvoit pas le servir, au moins qu'il ne lui rendroit aucun mauvais office; que si le Roi étoit prévenu autrement, il ne pouvoit qu'y faire; et que cependant il me prioit de l'assurer qu'il n'y avoit aucun fondement dans ce rapport. L'après-midi, le prince vint chez moi, et me dit avec beaucoup de chaleur que depuis qu'il ne m'avoit vu il avoit reçu la plus impertinente lettre, de milord Arlington, qu'on pût jamais écrire sur un tel sujet; qu'il traitoit cet avis comme vrai, et que ce voyage étoit pour exciter de la division dans le parlement et des brouilleries dans le royaume; qu'il ajoutoit qu'il n'y auroit jamais qu'une fausse amitié entre le Roi et lui si elle se faisoit à coups de bâton, ajoutant : « Et il y a des plaies chez « vous qui saigneront encore si on y met la main (1). » Le prince me dit qu'il savoit fort bien ce que le lord Arlington vouloit dire par cette expression, parce qu'il avoit dit à M. Read en Angleterre, lorsque ce gentilhomme y étoit dans le temps des premières propositions de paix, que le Roi pouvoit faire traiter le prince comme l'avoient été les de Witt, s'il s'en vouloit donner la peine. Cette lettre, et les réflexions qu'il venoit de faire, le mirent dans une terrible colère contre milord Arlington : il traita son procédé d'insolent et de malicieux, et me dit qu'il lui écriroit de la manière qu'il méritoit, mais que jamais il n'auroit rien à faire avec lui; que puisqu'il ne pou-

(1) Cette phrase est en français dans l'original.

voit pas se confier aux ministres du Roi, il écriroit au Roi même; et me pria de lui faire tenir ses lettres si sûrement, qu'elles ne tombassent en d'autres mains qu'en celles de Sa Majesté.

Le comte de Waldeck partit bientôt après pour Vienne, afin d'y concerter les opérations de la campagne suivante. Le comte de Montecuculli fut nommé pour commander l'armée impériale à la place du duc de Bournonville, et le comte de Souches fut envoyé dans un gouvernement en Hongrie. Au mois de mars suivant, l'électeur de Brandebourg vint à Clèves, où le prince d'Orange et le marquis de Grana, ministre de l'Empereur, se rendirent pour conférer ensemble. Le principal point qu'on y agita fut le moyen de défendre la Poméranie contre l'invasion de la Suède, qui commença pour lors à lever le masque en ravageant le pays, et en attaquant quelques places qui leur étoient nécessaires pour leurs quartiers; d'ailleurs l'argent que la France donnoit à cette cour avoit été compté si publiquement à Hambourg, que personne ne doutoit plus que les Suédois n'en vinssent à une rupture ouverte. Sur quoi les Etats envoyèrent dire à M. Ebernstein, ambassadeur de Suède à La Haye, qui faisoit toujours encore la figure de médiateur, qu'à l'avenir il n'eût à présenter aucun mémoire sur le sujet de la médiation, puisqu'ils ne les pouvoient recevoir de la part d'un ministre d'un prince qui, ouvertement et sans cause, avoit attaqué un de leurs alliés.

Il arriva en même temps un ambassadeur de Danemarck à La Haye, afin de voir quels avantages son maître pourroit recevoir dans la conjoncture présente,

s'il refusoit d'entrer en alliance avec la France et la Suède. Toutes choses étant ainsi dans une extrême fermentation, il arriva un coup imprévu qui ôta le mouvement à toutes ces grandes affaires : ce fut la maladie du prince d'Orange, laquelle fit voir qu'il étoit l'ame et le ressort qui faisoit agir toutes les roues de cette grande machine. Pendant que la maladie dura, tout demeura en suspens, et tous les partis engagés dans cette guerre ne sembloient avoir d'autre mouvement ni d'autre sentiment que ceux que la crainte ou l'espérance d'une si importante vie leur donnoient. On s'aperçut, après quatre ou cinq jours de fièvre violente, que c'étoit la petite vérole; ce qui redoubla les appréhensions de ses amis, parce qu'elle avoit été extrêmement fatale à sa famille. Le peuple témoigna en cette occasion combien il s'intéressoit dans la santé du prince; et les portes du palais étoient sans cesse occupées par une grande foule de gens qui venoient demander en quel état étoit Son Altesse. Il lui prit fantaisie pendant son mal de ne manger ni boire que ce qui venoit de chez moi; de quoi le peuple s'aperçut bientôt. Il y a peut-être peu de gens qui aient eu le bonheur d'être plus civilement traités et plus estimés que ma famille et moi l'avons été en Hollande : cependant plusieurs de nos amis hollandais nous dirent qu'ils craignoient que la populace n'abattît notre maison et ne nous déchirât en pièces, s'il arrivoit quelque funeste accident au prince, parce que tout le monde savoit que tout ce qu'il prenoit venoit de chez nous. Dieu merci il n'arriva rien de fâcheux, quoique au commencement de dangereux symptômes fissent tout craindre. On at-

tribua sa convalescence à la grande égalité de son tempérament, et à une grande fermeté d'ame qui empêcha les troubles de son imagination, qui sont ordinairement d'une si dangereuse conséquence dans cette maladie. Enfin elle passa, et dans vingt jours le prince fut en état de sortir et de travailler avec application aux affaires, et particulièrement aux préparatifs de la campagne, qui étoient la principale.

Je ne saurois m'empêcher de donner ici à M. de Benting les louanges qu'il mérite, et de dire que je n'ai jamais vu un si bon domestique que lui. Il ne quitta ni nuit ni jour son maître pendant toute sa maladie; et ce fut lui qui lui donna tout ce qu'il prit, et qui le remua dans son lit toutes les fois qu'il le fallut. Le prince m'a dit depuis qu'il ne savoit pas s'il avoit dormi, mais qu'il étoit bien assuré que pendant seize jours et seize nuits il n'appela jamais personne, que M. de Benting ne répondît comme étant éveillé. Dès que le prince fut assez bien pour avoir la tête peignée, M. de Benting lui demanda permission, après que cela fut fait, de s'en aller chez lui, parce qu'il ne pouvoit plus se soutenir. Il se retira, et tomba dans la même maladie immédiatement après. Il fut à l'extrémité; mais il eut le bonheur d'en échapper, et d'être remis assez à temps pour accompagner son maître en campagne, où il fut toujours près de sa personne.

Les Français commencèrent la campagne plus tard qu'ils n'avoient accoutumé de faire. Ils attendoient l'événement de la maladie du prince, et ils avoient été obligés de faire marcher des troupes en Guienne et en Bretagne, pour y apaiser des troubles qui s'y étoient élevés au sujet des impôts; mais quand ils virent que

le prince étoit remis, et qu'ils eurent apaisé ces désordres, ils se préparèrent à une vigoureuse campagne. Le roi de France résolut d'attaquer la Flandre à la tête de ses meilleures forces; et cependant il ne voulut être que volontaire dans l'armée, et en déclara le prince de Condé général. On ne sait s'il avoit dessein par là de reconnoître publiquement ce grand mérite, et de lui faire le plus d'honneur qu'il pourroit, ou d'empêcher que Monsieur ne fît difficulté d'agir sous les ordres de ce prince. M. de Turenne fut envoyé en Alsace pour amuser les Allemands, de crainte qu'ils ne fissent une trop grande diversion en Flandre; et on lui donna ordre d'agir de concert avec le comte Wrangel, général des forces suédoises en Poméranie, lequel faisoit espérer aux Français qu'il pénétreroit si avant dans l'Allemagne, qu'il pourroit concerter ses actions ou du moins ses mouvemens avec M. de Turenne; d'un autre côté, les confédérés ne s'endormoient pas, et travailloient avec ardeur à se munir contre les desseins de leurs ennemis. On gagna l'électeur de Mayence, on le fit renoncer entièrement à la neutralité, et consentir de recevoir les troupes impériales dans ses villes, de même qu'avoit fait Strasbourg. On s'appliqua encore avec soin à changer les dispositions de la cour de Bavière, et on espéra de réussir. Montecuculli se prépara à venir en Alsace avec l'armée impériale et celle des cercles; et l'électeur de Brandebourg vint à La Haye après la maladie du prince d'Orange. On y conclut une alliance avec le roi de Danemarck, et on renouvela les traités avec le duc de Lunebourg. Cela fait, l'électeur de Brandebourg s'en retourna pour défendre son pays

contre les hostilités de la Suède. Pendant que ce prince demeura à La Haye, nous nous fîmes faire des complimens dans la manière ordinaire, mais sans visite ou entrevue, quoique l'électeur la souhaitât, et qu'il la recherchât avec un empressement qui me surprenoit. Il m'envoya premièrement son ministre à La Haye pour me la demander, et ensuite il pria le prince de trouver quelque expédient sur la difficulté des cérémonies, ou bien de proposer un tiers lieu : mais comme les ambassadeurs de France ont toujours refusé de rendre visite aux électeurs, à moins que ces princes ne leur donnassent la main dans leurs maisons (à quoi les électeurs n'ont jamais consenti), je répondis que je ne pourrois pas m'abaisser plus que les ambassadeurs de France en cela ni en autre chose; et que si je me trouvois en tiers lieu, il sembleroit que j'approuvasse le refus des électeurs. Cela fit que je ne vis jamais ce prince; de quoi j'ai eu beaucoup de regret, à cause de plusieurs belles qualités que ce prince avoit, et qui me donnoient une grande estime pour sa personne.

Je continuai cependant toujours à poursuivre la médiation du Roi, quoiqu'elle fût pour lors assez inutile. Après que toutes les parties l'eurent acceptée, la première chose sur laquelle on délibéra fut sur le lieu où se pourroit faire le traité; difficulté que les Suédois n'avoient jamais pu surmonter pendant tout le cours de leur médiation. La maison d'Autriche avoit proposé pour le congrès quelques villes libres de l'Empire, comme Francfort, Hambourg, Strasbourg, et quelques autres; mais la France avoit refusé d'entrer en traité dans aucune ville de l'Empire, à cause de

l'insulte qu'ils avoient reçue à Cologne en la personne du prince Guillaume de Furstenberg, qui y fut enlevé par ordre de l'Empereur, avec une grande somme d'argent appartenant à la France; et elle offrit en même temps d'entrer en traité à Breda, quoique cette place appartînt à une des parties engagées dans la guerre : ce que les Français vouloient faire passer pour une preuve de la forte inclination que leur roi avoit pour la paix.

Les confédérés, au contraire, ne vouloient point entendre parler de Breda, croyant que cette proposition étoit un artifice des Français, et qu'ils avoient deux choses en vue, l'une de s'insinuer dans les bonnes grâces des Etats au préjudice des autres alliés, et l'autre (qui étoit la plus importante) afin d'être à portée pour ménager une paix particulière avec la Hollande, et pour entretenir leurs correspondances avec plusieurs villes et diverses personnes, afin de tâcher de faire réussir ce traité particulier sur les difficultés et les délais qui naîtroient sur le général. Les confédérés avoient tant de jalousie à cet égard, que les députés des Etats pour les affaires étrangères, qui ménageoient toute cette affaire en premier ressort, crurent qu'il étoit nécessaire de paroître aussi opposés qu'aucun de leurs alliés à ce que le traité se fît dans aucune ville de la dépendance des Etats. Toutes les places d'Allemagne, de France et des Pays-Bas étant donc ainsi exclues, il restoit Londres à proposer; mais on ne pouvoit pas l'accepter à cause de son éloignement, et de la difficulté d'y entretenir correspondance par lettres, à cause de l'inconstance des vents et de la mer. Après bien des difficultés, et

des conférences sur ce sujet avec les députés et le Pensionnaire, je leur proposai deux places, comme les seules qui me parussent sans objection. La première fut Clèves, qu'on ne pouvoit pas dire ville de l'Empire, puisqu'elle appartenoit à l'électeur de Brandebourg en qualité de duc de Clèves, et non pas en qualité de prince de l'Empire; l'autre étoit Nimègue, comme étant la dernière ville de la dépendance des Etats, et sur la frontière d'Allemagne : toutes deux capables de recevoir le nombre des gens qui seroient nécessaires à la suite des ambassadeurs, en bon air et de facile abord, placées entre l'Espagne, la Suède, la France et l'Empire, et assez proches d'Angleterre, où étoit l'ame de tout ce traité. Je crus que la France approuveroit Clèves à cause du voisinage des Etats, et que les confédérés ne pourroient pas la refuser, puisqu'elle appartenoit à l'un d'eux; et qu'en cas qu'ils l'acceptassent, et que les Français n'y voulussent pas consentir, les alliés ne pourroient pas ensuite faire difficulté d'accepter Nimègue, qui n'étoit que trois lieues plus près de La Haye ou d'Amsterdam, où ils soupçonnoient que la France avoit des intrigues; et que ces villes en étoient séparées par plusieurs grandes rivières qui rendoient le commerce entre ces trois places plus difficile et plus lent qu'il n'étoit à l'égard des autres villes de la dépendance des Etats. Une autre raison encore qui m'obligea à nommer ces deux places fut, je l'avoue, que je n'en savois point d'autres qui ne fussent déjà exclues : et sur cela les députés consentirent que je les proposasse au Roi, afin que Sa Majesté les proposât ensuite à toutes les parties, mais que je commençasse par Clèves; ce que je fis.

La France refusa cette ville, sous prétexte qu'elle étoit en quelque manière dépendante de l'Empire; mais vraisemblablement ce fut plutôt par chagrin contre l'électeur de Brandebourg, contre lequel ils étoient pour lors plus irrités que contre aucun des autres confédérés. Clèves ayant été refusé, on proposa Nimègue : les Français l'acceptèrent les premiers, et ensuite les alliés, qui ne pouvoient pas honnêtement le refuser, après avoir témoigné qu'ils seroient contens de Clèves; et ainsi Nimègue fut choisi pour être le théâtre de cette négociation.

Mais en même temps que les Français acceptèrent le lieu du traité, ils déclarèrent qu'ils n'y enverroient pourtant point leurs ambassadeurs, jusqu'à ce que l'Empereur leur eût donné satisfaction sur deux points sur lesquels ils avoient insisté si long-temps, savoir la liberté du prince Guillaume de Furstenberg, et la restitution de l'argent qui leur avoit été saisi à Cologne. Les Français n'avoient pas été plus obstinés à demander raison sur ces deux articles, que la cour de Vienne l'avoit été jusqu'ici à les refuser; de sorte qu'on fit peu de progrès vers la paix, et on attendit que les succès de la campagne suivante terminassent le temps; la manière et la condition du traité de paix.

Les Français commencèrent la campagne par le siége de Limbourg : le roi de France y laissa une partie de son armée, et il s'alla camper avec le reste dans un poste fort avantageux, pour empêcher que le prince d'Orange, qui marchoit au secours de la place, ne vînt à bout de son dessein. Mais elle ne fit aucune résistance, et se rendit avant que le prince en ap-

prochât; car, outre quelques jours de retardement que lui causa sa maladie, il commença dès-lors à sentir le fardeau qu'il porta lui seul pendant tout le cours de la guerre, à cause de la lenteur de la cavalerie allemande et de la foiblesse des troupes espagnoles, qui étoient pourtant nécessaires pour rendre son armée assez nombreuse pour s'opposer à celle de France, qui étoit composée de braves troupes aguerries, et commandées par un si grand capitaine que l'étoit le prince de Condé.

Après la prise de Limbourg, les Français ni les confédérés ne firent aucune action ni entreprise considérable : ils n'osèrent jamais, ni les uns ni les autres, assiéger aucune place de conséquence. Il sembla aussi qu'ils n'eurent jamais sérieusement le dessein d'en venir à une bataille à moins d'avoir un visible avantage, à cause que la perte auroit eu de trop grandes conséquences. Les alliés craignoient que toute la Flandre ne fût perdue si les Français remportoient l'avantage ; et ceux-ci craignoient que les confédérés n'entrassent en France, s'ils remportoient une victoire tant soit peu considérable. D'ailleurs ils attendoient ce qui se passeroit sur le Rhin entre les Impériaux et les Français, et en Poméranie entre la Suède et le Brandebourg ; ce qui sembloit décider du destin de cette guerre sans qu'on en vînt à quelque nouvelle action en Flandre, les alliés n'espérant pas moins de leurs forces en Alsace, que les Français de celles des Suédois en Poméranie.

Le roi de France, lassé d'une campagne ennuyeuse et qui se passoit sans éclat, laissa l'armée vers la fin de juillet sous le commandement du prince de Condé,

et s'en retourna à Versailles. Dans le même mois, le Roi voyant que les négociations de paix étoient assoupies pour quelque temps, m'ordonna de repasser en Angleterre, afin de lui rendre compte des observations que j'avois faites à l'égard des conjonctures présentes, et recevoir de nouvelles instructions pour continuer sa médiation.

Le parlement d'Angleterre étoit fort satisfait de la paix particulière que le Roi avoit faite avec la Hollande, mais il ne l'étoit pas du dessein que Sa Majesté avoit d'en procurer une générale. Il croyoit que la puissance des Français étoit trop grande depuis leurs conquêtes en Flandre, et qu'ils faisoient paroître trop ouvertement l'ambition qu'ils avoient d'achever leur dessein d'une manière ou d'autre. Il soupçonnoit que la cour favorisoit trop la France, en sollicitant une paix qui romproit une si forte ligue contre cette couronne; il prenoit encore ombrage des conseils de ceux qui pendant la dernière cabale avoient fait une alliance entre la France et nous: et d'ailleurs, outre les notions communes du peuple qu'il faut tenir le pouvoir de nos voisins en équilibre, les desseins ambitieux de quelques particuliers inquiets et turbulens fomentèrent les mécontentemens de la nation contre le dessein qu'avoit le Roi de procurer une paix générale.

Le lord Shaftsbury, chagrin au dernier point d'avoir perdu la grande part qu'il avoit dans le ministère, et espérant de regagner ce qu'il avoit perdu, s'étoit rangé du parti du parlement et du peuple, et ne cessoit de censurer la cour, et de crier contre notre partialité pour la France, et particulièrement contre

la conduite des ministres. D'un autre côté, le lord Arlington fut si outré de voir le crédit du lord Demby s'augmenter tous les jours par la ruine du sien, qu'il se mêla avec le parlement, et jeta tant de soupçons et d'ombrages dans la chambre des communes, que les plus considérables membres qui la composoient convinrent entre eux de ne consentir jamais qu'on donnât de l'argent au Roi pendant que le comte de Demby seroit grand trésorier. Sur cela ils commencèrent à poursuivre le duc de Lauderdale, qui étoit le seul de la cabale qui eût encore quelque crédit en cour, et pressèrent le Roi à rappeler les troupes anglaises qui étoient au service de France, bien qu'il y en eût un plus grand nombre en celui des Etats. Mais ce ne fut pas tout : la division se glissa dans les deux chambres au sujet de leurs priviléges, et leurs disputes s'échauffèrent si fort, que le Roi fut contraint de les proroger vers la fin du mois de juin.

Dès que je fus arrivé, le Roi me dit les raisons qui l'avoient obligé de me faire venir, et ajouta qu'il croyoit que la guerre qui ravageoit ses voisins étoit la cause ou le prétexte de la discorde et des troubles qui avoient depuis peu éclaté dans le parlement, et que tant qu'elle dureroit elle feroit toujours le même effet; que cela l'incommodoit beaucoup pour ses revenus, qui n'étoient pas considérables sans l'assistance du parlement; que les membres les plus échauffés des deux chambres vouloient l'engager dans une guerre contre la France : ce qu'il ne feroit pas par plusieurs raisons, dont la principale étoit qu'il étoit assuré qu'ils ne laisseroient pas de l'abandonner, quoiqu'elle se fît par leur avis, et qu'ils se serviroient de

cette occasion pour ruiner ses ministres, et pour le tenir lui-même dans leur dépendance beaucoup plus qu'il ne vouloit, et qu'aucun roi n'y devoit être; mais qu'outre cela il étoit persuadé qu'une impertinente querelle entre le grand trésorier et le grand chambellan lui avoit fait plus de préjudice dans le parlement que je ne pouvois m'imaginer, puisque le dernier ne se soucioit pas du tort qu'il pouvoit faire à ses affaires, pourvu qu'il ruinât le grand trésorier; et que c'étoit dans cette pensée qu'il avoit persuadé plusieurs membres des communes que cela arriveroit infailliblement, s'ils demeuroient fermes à ne donner point d'argent pendant son ministère; qu'il savoit qu'ils étoient tous deux mes amis, et qu'il souhaitoit que je tâchasse de les réconcilier pendant mon séjour en Angleterre. Je fis tous mes efforts pour cela, mais en vain. Milord Demby y témoignoit pourtant assez de penchant, étant si avantageusement posté, qu'il n'avoit rien à souhaiter que de demeurer dans le poste où il étoit, et que les affaires du Roi pussent prospérer entre ses mains; mais milord Arlington se trouvoit si inquiet dans l'état où il étoit, à cause de la grandeur du grand trésorier, qu'il n'étoit pas traitable sur ce sujet-là : de sorte que voyant que la plaie étoit incurable, je l'abandonnai, disant à l'un et à l'autre que puisque je ne pouvois pas les rendre amis, au moins je voulois vivre avec eux comme s'ils l'étoient; et je les priai de n'attendre pas que je sacrifiasse un ami à l'autre. Milord Demby parut content de ma franchise; mais milord Arlington s'en offensa, et devint froid dès le moment à mon égard dans toutes les affaires qui se passèrent entre nous, mê-

lant quelquefois de certains petits reproches de ma grandeur à ceux qu'il faisoit à l'autre. Enfin il devint si las et si chagrin de la cour, où il se voyoit négligé, qu'il alla passer le reste de l'été à la campagne.

C'est ainsi que les semences des mécontentemens qui avoient été semés dans le parlement sous le ministère de la cabale commencèrent à paroître, et à jeter de profondes racines après qu'elle fut entièrement éteinte, et que ces aigreurs furent fomentées sous d'autres prétextes par deux des principaux ministres qui composoient cette cabale. Le temps et quelques accidens les fortifièrent; de sorte qu'elles ont produit des flammes qui ont paru depuis. Quel que fût leur principe et leur accroissement, il est certain que les agitations de l'Angleterre eurent une grande influence chez les étrangers par rapport à la paix et à la guerre. Les confédérés se promettoient que le parlement et le peuple engageroient enfin le Roi dans leur querelle; ce qui forceroit infailliblement la France à une paix telle qu'on la souhaitoit. L'Espagne en particulier s'assuroit si fort que l'Angleterre ne souffriroit pas la perte de la Flandre, que les Espagnols négligèrent de la défendre, et d'y envoyer les secours et les ordres nécessaires, se persuadant que les Hollandais la conserveroient pour le présent, et que le Roi s'en mêleroit quand elle seroit en un plus grand danger. Ces considérations rendoient les alliés moins enclins à la paix, qu'ils auroient pourtant pu faire plus avantageusement l'hiver suivant qu'ils ne firent dans la suite, à cause des révolutions qu'ils ne prévoyoient pas, bien que les gens habiles, qui connoissoient la

foiblesse des Espagnols et la division de la cour impériale, le soupçonnassent dès ce temps-là.

Pendant mon séjour en Angleterre, qui fut environ de six semaines, on apprit la nouvelle d'un grand soulèvement en Bretagne, qui auroit pu être de dangereuse conséquence à la France s'il y avoit eu un chef pour soutenir la vigueur et le nombre de gens avec lequel il commença. Mais comme ce corps n'étoit composé que de la lie du peuple, qui haïssoit la noblesse de la province, ce soulèvement fut bientôt apaisé, partie par douceur et partie par force. La France reçut un autre coup bien plus considérable que n'auroit été la perte de quelque province : ce fut la mort de M. de Turenne, dont notre cour reçut en même temps la nouvelle. Ce grand capitaine avoit pendant trois mois amusé l'armée impériale de l'autre côté du Rhin, résolu de ne point combattre à moins qu'il n'y vît un grand avantage, son dessein étant seulement d'empêcher les Allemands d'assiéger Philisbourg, de se porter en Alsace, et particulièrement de les empêcher d'entrer en Lorraine, ou dans la comté de Bourgogne. Il fit tout cela; mais les Impériaux l'ayant pressé vivement, et resserré dans ses quartiers, il souffrit beaucoup, manque de provisions, et son armée se trouva fort affoiblie par les maladies et par la désertion, qui ne manquent presque jamais dans ces conjonctures. Enfin les Français se trouvant sans fourrage, furent contraints de forcer le poste qui leur étoit le plus incommode. Il y eut une rude escarmouche, et les Français y perdirent bien du monde, particulièrement à cause de deux pièces de canon que les Impériaux avoient mises en batterie sur une

hauteur, d'où ils tiroient sur les Français avec avantage (1). M. de Turenne résolut d'élever une batterie pour les démonter; et comme il alloit avec Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, reconnoître un endroit propre à la placer, les deux pièces des Impériaux firent feu sur eux presque toutes deux en même temps : un des boulets blessa Saint-Hilaire à l'épaule, et l'autre, après deux ou trois bonds, frappa M. de Turenne sur l'estomac, sans lui faire d'autre blessure apparente qu'une contusion, et le renversa mort sur la place (2); mort imprévue, subite et sans douleur, telle que la souhaitoit autrefois César. On ne sauroit exprimer l'étonnement de l'armée française après la perte de leur général, et la présomption des Impériaux, qui se regardoient déjà comme maîtres des Français, qu'ils tenoient acculés sur le bord du Rhin, malades, sans provisions, et découragés par la mort de M. de Turenne. Tout le monde attendoit effectivement la même chose dans l'état qu'étoient les Français, mais tout le monde se trompa aussi. M. de Lorges prit le commandement de l'armée, et eut l'honneur de faire une retraite aussi glorieuse qu'une victoire. Il passa le Rhin à la vue de l'armée impériale par les bons ordres qu'il donna partout, et à la faveur de la bravoure des régimens anglais, qui arrêtèrent plusieurs fois les Impériaux, et donnèrent temps au reste de l'armée de passer. M. de Lorges campa de l'autre côté du Rhin, et se conserva fort heureusement jus-

(1) Non-seulement Turenne ne se trouvoit pas dans une position critique, comme le prétend le chevalier Temple; mais après avoir fait les manœuvres les plus savantes, il croyoit avoir enfin trouvé le moment d'attaquer Montecuculli avec avantage. — (2) Le 27 juillet.

qu'à l'arrivée du prince de Condé, qui avoit été envoyé de Flandre en toute diligence avec un grand détachement, pour s'opposer aux progrès des Impériaux en Alsace.

Cependant l'électeur de Brandebourg ayant assemblé ses forces, et quelques Impériaux qu'il tira de Silésie, tomba avec tant de courage et de bonheur sur les Suédois en Poméranie, qu'il les chassa bientôt de la partie qui lui appartenoit, et les poursuivit jusque dans la leur. Il eut ensuite une entrevue avec le roi de Danemarck, qui étoit pour lors entré dans les intérêts des confédérés, dans la résolution de déclarer la guerre à la Suède; et ce fut dans cette entrevue que ce prince prit des mesures avec l'électeur pour la pousser vigoureusement pendant le reste de la saison.

Lorsque le prince de Condé partit de Flandre pour aller prendre la place de M. de Turenne en Alsace, le duc de Luxembourg fut nommé pour commander l'armée de Flandre, avec ordre de ne hasarder point de combat, mais d'observer les mouvemens du prince d'Orange, et de couvrir les places exposées; de quoi il s'acquitta si bien, que pendant tout le reste de la campagne il ne se passa aucune action, si ce n'est que le prince prit Binch (1), et le rasa. Pour réparer le temps qu'on avoit en quelque manière perdu en Flandre, les confédérés firent de concert une entreprise de grand éclat, et d'une plus grande conséquence encore : ce fut le siége de Trèves. Les Allemands s'y attachèrent dans l'espérance de s'ouvrir par là un passage en France, ayant trouvé trop de

(1) Au commencement de septembre.

difficulté à y entrer par l'Alsace : les Espagnols y consentirent, pour se faire un chemin pour secourir Luxembourg quand il en auroit besoin; ce qui leur étoit d'une grande conséquence. Le duc de Lorraine avoit une passion violente pour ce siége, dans l'espérance que cette prise lui donneroit entrée dans la Lorraine; le prince palatin croyoit que ce seroit un acheminement à la prise de Philisbourg, qui étoit une fâcheuse épine à son pied : de sorte qu'ils joignirent une partie de leurs troupes avec celles de l'électeur de Trèves, et un corps de celles de Lunebourg sous le commandement des ducs de Zell et d'Osnabruck, et mirent le siége devant Trèves.

Le maréchal de Créqui assembla toutes les troupes qu'il put dans les provinces voisines, dont il fit une puissante armée pour venir au secours. Les confédérés laissèrent partie de la leur à la garde de leurs tranchées, marchèrent avec le reste contre M. de Créqui, passèrent une rivière à sa vue, l'attaquèrent, le défirent (1) avec un grand carnage, et dispersèrent tellement son armée, qu'il sembloit qu'elle s'étoit évanouie dans un jour. M. de Créqui se sauva dans Trèves avec quatre ou cinq personnes seulement, où il se défendit près d'un mois, avec une vigueur extraordinaire, contre toute cette armée victorieuse. Les Anglais qui étoient dans la ville acquirent beaucoup d'honneur, mais aussi ils souffrirent une grande perte. Quoiqu'il n'y eût aucune apparence de secours, et que la ville fût réduite à la dernière extrémité, ce

(1) *Le défirent :* Le maréchal de Créqui fut battu à Consarbruck le 11 août. Le prince de Condé dit qu'il ne lui manquoit que cette disgrâce pour le rendre un des plus grands généraux de l'Europe.

général ne voulut jamais capituler : de sorte que la garnison se mutina contre son opiniâtreté, capitula pour elle seule, et livra M. de Créqui prisonnier, avec la plupart des officiers, entre les mains des Allemands (1). Les ducs de Lunebourg et le vieux duc de Lorraine acquirent beaucoup de gloire dans cette action; et en vérité ce fut une des plus vigoureuses qui se soient faites pendant toute la guerre, et des plus glorieuses aussi, puisqu'on y gagna une victoire complète et une ville considérable. On donna beaucoup de louanges au marquis de Grana, qui commandoit dans cette occasion les troupes impériales : on croyoit que c'étoit lui qui conçut le premier ce dessein, qui y avoit engagé les alliés, et qui les fit demeurer fermes jusqu'à ce qu'il fût achevé. Les Français perdirent beaucoup de monde dans la bataille et dans la ville : cela, joint à la mort de M. de Turenne et à ce qu'on attendoit de Montecuculli, avec la perte que les Suédois avoient faite en Poméranie, changea tellement la face des affaires, que, dans une lettre que le Roi m'écrivit après mon retour à La Haye au mois de septembre, Sa Majesté m'ordonnoit de me servir de cet argument pour porter le prince d'Orange à la paix, et de lui dire qu'il étoit temps d'appréhender la grandeur de la maison d'Autriche, au lieu de celle de France. A la vérité il y avoit apparence que les Impériaux entreroient en Lorraine, ou tout au moins qu'ils se saisiroient des villes les plus considérables d'Alsace pour s'y maintenir pendant l'hiver, afin d'être prêts au commencement du printemps à faire quelque entreprise considérable.

(1) Le 6 septembre.

Le comte de Montecuculli assiégea pour cet effet Haguenau, et ensuite Saverne, qui étoient les deux places les plus considérables. Haguenau offrit de se rendre par capitulation; mais dans le même temps Montecuculli leva le siége pour aller donner combat au prince de Condé, qui témoignoit, par un mouvement qu'il venoit de faire, avoir le dessein de secourir la place. Ce mouvement fut fait si à propos, que les Allemands manquèrent de donner bataille et de prendre la ville. On n'a jamais bien compris la raison qui obligea ensuite Montecuculli à lever soudainement le siége de Saverne : quelques-uns dirent que ce fut par un ordre exprès de Vienne, qu'il reçut le soir auparavant; d'autres, que c'étoit dans le dessein de livrer combat à l'armée de France, ou d'assiéger Philisbourg : mais l'un ni l'autre n'arriva; et ce qui fut bien pis encore, il finit la campagne en repassant le Rhin avec toute l'armée, laissant entièrement l'Alsace à la discrétion des Français.

Je ne me souviens point d'avoir jamais ouï parler d'aucune action importante si surprenante et moins excusable que cette retraite; car il est fort malaisé de s'imaginer que la corruption ou la cabale d'une cour puissent aller si loin, quoiqu'on soupçonnât que ces deux choses avoient eu part dans ce grand événement, qui étoit décisif en quelque manière. On crut que le vieux duc de Lorraine en eut tant de ressentiment qu'il en mourut de douleur, laissant au prince Charles son neveu sa succession à ce duché. Jamais prince n'a eu plus de malheurs que lui, et jamais prince ne les a moins ressentis, et n'a donné de si fortes preuves de ce que la philosophie nous enseigne, que

les biens ou les maux de la vie des hommes viennent plutôt de leur humeur que de leur fortune. Il avoit été chassé de ce beau duché par les armes de la France sous le ministère du cardinal de Richelieu; contraint de se mettre au service d'Espagne en Flandre avec un corps de Lorrains qui voulurent toujours suivre sa fortune, quelle qu'elle fût; ensuite chagriné et maltraité par les gouverneurs espagnols, arrêté et emprisonné par ordre de cette couronne, rétabli dans la possession de son duché par la paix des Pyrénées, et dans l'année 1670 contraint de se sauver de nuit presque tout seul, à cause de la soudaine invasion que les Français firent dans son pays au milieu de la paix. Il n'eut après cela jamais plus de repos chez lui, et passa le reste de sa vie à mendier la protection et le secours de divers princes de la chrétienté. Ils connurent tous la justice de sa cause, mais aucun ne voulut la défendre, ni même s'intéresser pour lui, jusqu'à la dernière guerre; car alors ce prince entra en alliance avec l'Empereur et avec la plupart des autres alliés pour être rétabli dans son duché, et il fournit deux ou trois mille Lorrains qui étoient toujours demeurés à son service, malgré tous ses malheurs. Il sembloit qu'il ne méritoit pas la fortune d'un prince, seulement parce qu'il ne paroissoit pas s'en soucier, et qu'il avoit de l'aversion pour la contrainte et les cérémonies qui l'accompagnent; outre qu'il n'estimoit d'autres plaisirs dans la vie que les plus naturels et les plus faciles. Quand il possédoit ces derniers, le manque des autres ne lui donnoit jamais de chagrin. Il étoit généreux envers ses domestiques et envers ses soldats quand il en avoit le pouvoir; et quand il ne l'avoit

pas, il tâchoit de les récompenser par les libertés qu'il leur donnoit : ce qui lui avoit entièrement gagné leur cœur. Pour finir son portrait, je rapporterai ce qu'un de ses ministres me conta un jour. Il me dit que peu de temps avant que ce prince mourût tout son train consistoit en un écuyer, un valet de chambre, et un petit garçon qui pansoit un bidet que le prince avoit accoutumé de monter. Il ajouta qu'un jour il avoit demandé son cheval, et que les deux premiers officiers lui dirent qu'ils ne pouvoient pas trouver le garçon. Il leur dit que cependant il falloit qu'il eût son cheval; mais qu'eux ne purent jamais s'accorder ensemble, et contestèrent à qui le selleroit, jusqu'à ce que le duc leur dit de le faire l'un ou l'autre, ou qu'autrement il l'iroit seller lui-même; de quoi ses domestiques ayant eu honte, se résolurent à la fin de lui amener son cheval tout prêt.

La vieille princesse douairière d'Orange (1) mourut aussi environ dans ce temps-là. C'étoit la femme du meilleur esprit et en général du meilleur sens que j'aie jamais connue; et je ne doute point que le prince n'ait tiré de cette vertueuse princesse, aussi bien que de ses trois derniers illustres ancêtres, le principe de toutes les grandes qualités qu'il possède.

Jamais personne n'a mieux fait voir l'avantage du bon ordre et de l'économie que cette princesse. Depuis la mort de son mari, elle ne jouissoit que d'un petit revenu qui ne passoit pas douze mille livres sterlings; et cependant elle vécut toujours avec autant de magnificence et de propreté qu'on en voit en des

(1) *Douairière d'Orange :* Henriette-Marie, fille de Charles I, roi d'Angleterre. Elle étoit mère de Guillaume, prince d'Orange.

plus grandes cours. Entre les meubles magnifiques qu'elle avoit, elle se faisoit toujours servir en vaisselle d'or, et je remarquai entre autres de grandes aiguières, des flacons, et une grande citerne; en un mot, la clef de son cabinet et tout ce qu'elle touchoit étoit de ce métal. J'ai voulu rapporter ces particularités, parce que je ne pense pas qu'aucun roi de l'Europe ait eu rien de semblable. Il arriva cette même année, au mois de novembre, une furieuse tempête, le vent étant nord-ouest, avec une marée si forte, qu'elle fit craindre que la Hollande ne fît quelque perte irréparable. Elle rompit en plusieurs endroits les grandes digues qui sont près d'Enckhuysen, et celles qu'il y a entre Amsterdam et Harlem; ce qui causa de si grandes inondations qu'homme vivant n'en avoit vu de semblables, et qui firent mille ravages dans le pays. Cependant la diligence incroyable du peuple, et leurs efforts unanimes en cette occasion, arrêtèrent la fureur de cet élément, et firent si bien qu'on recouvra l'année suivante toutes les terres que l'eau avoit gagnées, mais non pas les hommes, les bestiaux et les maisons qu'elle avoit emportés.

Avant que l'année fût finie, les Danois prirent Wismar sur les Suédois; et ces deux couronnes s'engagèrent dans la commune querelle par une guerre ouverte. L'expédition que don Juan étoit prêt de faire en Sicile et en Italie faisoit attendre quelque grand succès, et quelque heureux changement dans les affaires des Espagnols. Il y alloit pour commander généralement toutes les troupes de cette couronne; mais comme il étoit prêt d'aller joindre de Ruyter, qui l'attendoit à Barcelone avec la flotte hollandaise desti-

née pour Messine, il fut rappelé à Madrid par une intrigue de cour. Le Roi (1) parvint alors à sa quatorzième année, et prit le gouvernement en main, comme étant en majorité. Quelques-uns de ses favoris lui conseillèrent d'écrire à don Juan pour l'inviter de venir en cour, afin de l'assister dans le gouvernement. Il obéit, mais il ne demeura pas plus de quinze jours dans cet état, car le crédit et l'autorité de la Reine mère lui firent perdre le terrain, et l'obligèrent à se retirer à Sarragosse; et par là s'évanouirent les grandes espérances qu'on avoit conçues en Espagne et ailleurs de l'administration de ce prince. On perdit aussi les grandes sommes d'argent qu'on avoit employées à faire son équipage. On commença pour lors à désespérer de la Sicile. Les Français se rendirent maîtres de plusieurs postes considérables aux environs de Messine, et en menaçoient d'autres; de sorte qu'on craignoit que plusieurs villes ne suivissent l'exemple de cette grande révolte.

Le prince revint de la campagne au mois d'octobre; et après son retour à La Haye j'eus plusieurs conférences avec lui au sujet de la paix, et des conditions que Sa Majesté et les Etats trouveroient raisonnables à l'égard de la France et de l'Espagne, et qui pouvoient être probablement acceptées par les deux couronnes. La France prétendoit s'en tenir au traité d'Aix, et de garder au surplus la comté de Bourgogne, qu'elle avoit conquise depuis ce temps-là; mais que si elle étoit obligée de rendre cette province, ou quelques autres places frontières des plus importantes, on lui donneroit un équivalent pour cette res-

(1) *Le Roi :* Charles II, roi d'Espagne.

titution. Les Espagnols au contraire ne parloient d'autre chose que du traité des Pyrénées, et ils déclaroient qu'ils aimeroient mieux perdre le reste de la Flandre par la guerre, que de céder la comté de Bourgogne par la paix. Ils ajoutoient, à l'égard des Pays-Bas, que l'Angleterre et la Hollande étoient autant intéressées que l'Espagne dans la sûreté de la Flandre, et à faire en sorte, par la paix ou par la guerre, qu'elle eût d'autres frontières que celles qui lui avoient été marquées par la paix d'Aix.

Ce que milord Arlington avoit proposé au prince et au Pensionnaire passoit dans leur esprit pour les véritables sentimens du Roi, quoique ce seigneur eût déclaré que c'étoit sans ordre. C'étoit les mêmes conditions que celles d'Aix-la-Chapelle; mais à l'égard des frontières, que l'on vouloit avoir meilleures que celles qui avoient été assignées par ce dernier traité aux Espagnols, il avoit proposé que les Français rendroient Ath, Charleroi et Oudenarde, pour Aire et Saint-Omer; et que s'ils étoient obligés de céder la comté de Bourgogne, on leur donneroit quelque autre chose en échange. Le Roi m'ordonna d'assurer le prince que si la paix se faisoit à ces conditions, ou à d'autres que la France voudroit accepter, Sa Majesté, pour la sûreté de la Flandre, entreroit en garantie de la paix, et dans la plus étroite alliance que les Etats pussent souhaiter, afin de la conserver, ou de la défendre en cas d'une nouvelle invasion. Le Roi m'ordonnoit encore d'assurer le prince que les domaines qui lui appartenoient en propre dans la comté de Bourgogne lui seroient conservés quand bien cette province demeureroit aux Français, s'il n'aimoit mieux

les vendre au roi de France, au prix qu'il voudroit lui-même les estimer. Ces domaines dont le Roi parloit valoient environ huit mille livres sterlings de rente; mais ils étoient les plus nobles et les plus seigneuriaux de toute cette province.

Le prince répondit qu'à son égard il seroit fort aise de laisser les conditions de la paix à la décision de Sa Majesté, et qu'il croyoit que les Etats en feroient de même; mais qu'ils étoient si engagés avec leurs alliés et par traités et par honneur, qu'il n'étoit pas possible de penser à faire la paix sans eux; qu'il croyoit bien que les Espagnols s'en tiendroient aux conditions du traité d'Aix, avec la restitution d'Ath, de Charleroi et d'Oudenarde, pour faire quelque espèce de frontière de ce côté-là; mais qu'ils ne céderoient jamais, dans l'état où étoient les affaires, Aire ni Saint-Omer sans un plus grand échange. Qu'il étoit sûr que l'Empereur ni l'Espagne ne consentiroient jamais que la France gardât la comté de Bourgogne, à moins qu'ils ne fussent réduits à la dernière extrémité, ce qui ne paroissoit pas être à craindre; que pour lui en son particulier il y consentiroit, pourvu que les Français donnassent en échange aux Espagnols Tournay, Courtray, Lille et Douay, avec toutes leurs dépendances, parce que par ce moyen la Flandre auroit une bonne frontière de ce côté-là, ayant de l'autre Ath et Charleroi; que si cela se faisoit ainsi, la Flandre seroit en sûreté, ce qui étoit le principal intérêt de la Hollande, et son but dans cette paix; qu'à son égard il remercioit le Roi de ses offres au sujet de ses terres de Bourgogne; que cela ne lui étoit jamais venu en pensée par rapport à la paix, et

qu'aussi cela ne l'empêcheroit jamais d'y consentir; qu'au contraire il seroit bien aise de les perdre, si les Espagnols pouvoient gagner par là quelque bonne ville en Flandre.

Je lui parlai, suivant l'ordre du Roi, des appréhensions que lui et les Etats devoient avoir de la grandeur de la maison d'Autriche si les succès continuoient: il me répondit que cette crainte étoit peu nécessaire, jusqu'à ce qu'ils la vissent passer les bornes du traité des Pyrénées; que quand cela arriveroit, il seroit alors aussi bon Français qu'il étoit présentement Espagnol, mais non pas avant ce temps-là. Il finit en priant Sa Majesté que, quelque plan qu'elle eût à proposer pour la paix, elle le proposât au congrès de Nimègue, parce que le nombre des prétentions des différens princes engagés dans cette guerre étoit tellement accru, qu'il n'étoit pas possible de proposer quelque chose sur la paix en aucun autre endroit, et que pour lui il ne consentiroit jamais à faire un traité séparé de ses alliés; qu'il croyoit qu'ils seroient tous raisonnables, et que si la France le vouloit être aussi la paix seroit bientôt faite; sinon que peut-être la campagne suivante la mettroit à la raison : ce qu'on auroit déjà fait, si quelques différends survenus entre lui et les Espagnols sur les actions concertées n'avoient pas empêché les succès qu'ils attendoient en Flandre, et si l'impatience que Montecuculli avoit eue d'être à Vienne, et d'y passer l'hiver à cause des factions de cette cour, ne l'avoit obligé de repasser le Rhin, et de prendre ses quartiers d'hiver dans les cercles de l'Empire, parce qu'il croyoit que sa présence seroit nécessaire à l'armée si elle demeuroit en Alsace.

Cette conférence finie, et le Roi ne me faisant aucune réponse sur ce que je lui en mandai, je ne parlai plus des mesures particulières entre le Roi, le prince et les Etats au sujet de la paix, et l'on ne songea plus qu'à former le congrès de Nimègue.

Un des ministres espagnols me donna un autre témoignage de la fermeté que j'avois toujours remarquée dans le prince au sujet de la paix, en me contant ce qui s'étoit passé entre Son Altesse et le duc de Villa-Hermosa. Le prince sollicitoit à la cour de Madrid une prétention de deux cent mille livres sterlings, dues à sa famille par la couronne d'Espagne depuis la paix de Munster. On avoit toujours différé de le satisfaire ; mais enfin l'agent du prince pressa si fort la Reine régente, qu'il obtint avec beaucoup de peine un ordre pour recevoir cinquante mille livres sterlings ; et en conséquence de cet ordre un des ministres lui mit en main des lettres de change payables en Flandre, lesquelles furent protestées. Le duc de Villa-Hermosa eut tant de honte de ce traitement, qu'il envoya un exprès au prince pour lui en faire des excuses, et l'assurer que ce n'étoit ni la faute de la Reine ni de ses ministres, mais seulement celle de la personne par qui on avoit envoyé les billets, le priant au reste de ne prendre pas cela en mauvaise part à l'égard de la Reine. Le prince répondit qu'il n'avoit garde de le faire ; qu'au contraire il avoit raison d'être satisfait en cela du procédé de la Reine ; « car, ajouta-t-il, si elle ne me croyoit pas le plus hon-« nête homme du monde, elle ne me traiteroit pas « de cette manière : mais, quoi qu'il en soit, cela, ni « autre chose semblable, ne m'empêchera jamais de

« faire tout ce que je dois à mes alliés et à mon hon-
« neur. »

Nonobstant tout ce que j'avois écrit au Roi au sujet du prince, milord Arlington, sous prétexte de quelque avis qu'il avoit reçu de ses parens en Hollande, tâcha de persuader au Roi qu'il ne connoissoit pas les sentimens du prince, faute de quelque personne qui eût plus de crédit auprès de lui que je n'en avois; et en même temps il écrivit au prince pour l'engager de prier le Roi de lui envoyer quelqu'un avec qui il pût entrer dans la dernière confiance sur toutes les affaires qui étoient entre eux. Le prince me montra les lettres, et me dit d'assurer le Roi et milord trésorier qu'il ne pouvoit rien ajouter à ce qu'il avoit dit, et qu'il n'en voudroit pas tant dire à tout autre homme qu'à moi. Cependant milord Arlington tourna si bien l'esprit du Roi, que Sa Majesté envoya le chevalier Gabriel Sylvius pour tâcher de connoître à fond les véritables sentimens du prince au sujet de la paix avant que la campagne commençât. Ce seigneur donna d'abord avis au prince de la résolution que le Roi avoit prise, et il lui manda qu'il lui envoyoit un homme en qui ils savoient que Son Altesse avoit de la confiance. Le prince me fit voir encore cette lettre, et me dit qu'il ne savoit pas ce qu'ils pensoient, et que le lord Arlington savoit aussi bien qu'homme du monde quelle confiance il avoit au chevalier Gabriel Sylvius et en moi. J'avois toujours entretenu correspondance avec milord Arlington, quoique froidement, depuis mon dernier voyage d'Angleterre; mais comme je n'ai jamais su l'art de dissimuler, qui est si en usage aujourd'hui, et particulièrement en la cour où je vivois, il ne fut

pas possible d'écrire davantage à ce seigneur après cette dernière action, et je rompis dès-lors entièrement le commerce que j'avois encore avec lui. Le chevalier Sylvius arriva à La Haye au mois de janvier, et je me préparai à partir pour Nimègue.

Ce chevalier passa d'abord à La Haye pour un homme de grande intrigue. Il étoit éternellement à la cour, ou bien en visite, ou en conversation avec les personnes qui approchoient le prince, et qui étoient employées dans les affaires d'Etat; mais il connut bientôt, aussi bien que milord Arlington, quel succès auroit son voyage. Le prince, qui est l'homme du monde le plus sincère, et qui hait les ruses et ceux qui s'en servent, ne lui donna aucune marque de confiance pendant tout son séjour en Hollande; et loin de changer, lorsqu'il le renvoya il chargea une autre personne de tout ce qu'il écrivit de conséquence en Angleterre avant que d'aller en campagne. La vérité est que le prince crut que milord Arlington avoit eu dessein dans cet envoi de me marquer du ressentiment, et d'exciter de la jalousie entre les confédéres, en leur faisant soupçonner qu'il y avoit quelque secrète négociation entre le Roi et le prince, à laquelle on ne m'avoit pas cru propre. En effet, plusieurs ministres des alliés à La Haye eurent cette pensée; mais M. de Lyra, ministre d'Espagne, qui étoit en grand crédit à la cour de son maître, et fort avant dans la confidence du prince, demeura toujours ferme dans l'opinion qu'il avoit eue de l'honneur et de la constance de Son Altesse, à quoi il disoit que son maître se confioit plus qu'à des traités; et ainsi il aida beaucoup à dissiper les soupçons des autres ministres.

Cependant tous les princes qui étoient intéressés dans la guerre commencèrent à faire toutes les démarches nécessaires pour former le congrès de Nimègue, et firent espérer que les ambassadeurs s'y rendroient bientôt. Le plus grand obstacle qu'on avoit trouvé étoit l'article de la liberté du prince Guillaume de Furstenberg, sur lequel la France vouloit absolument être satisfaite avant que d'envoyer ses ambassadeurs; sur quoi on avoit porté l'Empereur à promettre l'élargissement de ce prince, à la conclusion du traité seulement. Mais on trouva un expédient pour mettre à couvert l'honneur de la France sur ce point, et pour faciliter le traité, qui paroissoit pour lors nécessaire à ses affaires. L'évêque de Strasbourg présenta une requête en forme au Roi, pour le supplier qu'aucun intérêt ou égard particulier pour son frère ne retardât un traité de paix qui étoit d'une si grande conséquence à la chrétienté. Sa requête fut fort favorablement reçue dans cette circonstance, et on lui accorda facilement ce qu'il demandoit : de sorte qu'on ne fit plus aucune difficulté sur cet article.

Là-dessus le Roi invita tous les princes engagés dans la guerre à envoyer incessamment leurs ministres au lieu du congrès, leur faisant savoir en même temps qu'il avoit ordonné aux siens de s'y rendre. Il y avoit déjà quelques mois qu'il avoit nommé le lord Berkley, qui étoit alors ambassadeur à Paris, les chevaliers Guillaume Temple et Lionel Jenkins, pour ses ambassadeurs, médiateurs et plénipotentiaires au traité de Nimègue. [1676] Le chevalier Jenkins fut incessamment dépêché, et il arriva à La Haye vers la fin de janvier 1676 : il apporta avec lui nos instructions

pour cette ambassade, et partit pour Nimègue, après avoir demeuré quelques jours à La Haye. L'expédition des passe-ports qu'on devoit donner à tous les ministres des princes ayant été commise à mes soins, et plusieurs étant déjà arrivés, comme il se trouvoit des difficultés pour le passe-port de quelques autres, nous conclûmes qu'il étoit nécessaire que je demeurasse à La Haye jusqu'à ce que cela fût fini, et que le chevalier Jenkins se rendroit au lieu du congrès, pour hâter par sa présence l'arrivée des autres ministres, dont il y en avoit plusieurs qui ne témoignoient pas pour lors beaucoup d'empressement pour le traité.

Les ambassadeurs de France s'étoient déjà avancés jusqu'à Charleville, et ils n'attendoient que leurs passe-ports pour continuer leur voyage. Ceux de Hollande nous avoient informés, à l'arrivée du chevalier Jenkins à La Haye, que les Etats leur avoient ordonné de se rendre incessamment à Nimègue, et avoient enjoint au magistrat de cette ville, laquelle ils considéroient alors comme neutre, de recevoir tous les ordres de nous médiateurs, et particulièrement à l'égard de la réception qu'on devoit nous faire à notre arrivée.

Nous leur répondîmes que le Roi ne pensoit qu'à faire réussir promptement le traité, et qu'il n'y avoit rien qui apportât tant d'obstacles que les cérémonies qui accompagnent ordinairement ces sortes d'assemblées; que pour cela il nous avoit ordonné d'introduire, autant qu'il nous seroit possible, la méthode que tous les ambassadeurs vécussent là en personnes privées, autant que l'honneur de leurs caractères le

pourroit permettre; et qu'ainsi nous ne fissions aucune entrée publique, pour donner exemple aux autres qui viendroient après nous.

Pour éviter toutes les chicanes qu'on auroit pu faire au sujet du temps que les princes donneroient leurs passe-ports, on étoit convenu qu'on me les enverroit tous à La Haye, et que lorsque je les aurois en main je les distribuerois à tous les ambassadeurs en même temps. Ceux de France vinrent bientôt, mais différens de ceux des confédérés. La principale omission regardoit la liberté que chaque ambassadeur devoit avoir d'envoyer des courriers aux cours de leurs maîtres avec leurs passe-ports; ce qui paroissoit absolument nécessaire pour continuer le traité. Outre cela, les passe-ports accordés aux ministres du duc de Lorraine n'étoient pas dans les formes ordinaires; car, au lieu que la couronne de France avoit toujours donné aux précédens ducs de Lorraine le titre de duc et de frère, elle ne traitoit celui-ci que de cousin, et de prince Charles de Lorraine. Pour les autres différences, elles étoient fort petites : c'étoit seulement quelques mots équivoques, et d'autres minuties qui ne valoient pas la peine d'en parler, et qu'on pouvoit aisément surmonter. J'avertis incessamment le Roi mon maître de tout cela. Sa Majesté fit là-dessus tout ce qu'elle put envers la France pendant quelques mois, mais elle ne reçut jamais de réponse positive au sujet du duc de Lorraine. A l'égard de la liberté des passeports, la France répondit nettement qu'elle n'y insèreroit jamais cet article. Cependant M. Van-Beuninghen, ambassadeur des Etats à Londres, écrivit plusieurs fois pendant ce temps-là à ses maîtres que

le Roi l'avoit assuré que la France ne feroit aucune difficulté au sujet du duc de Lorraine.

Au commencement de février 1676, je reçus une lettre de M. de Pomponne, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères en France, par laquelle il m'apprenoit que le Roi son maître ayant appris de Sa Majesté Britannique les difficultés qui se trouvoient à former le congrès, il lui avoit ordonné de me faire savoir ses raisons : premièrement, à l'égard des courriers, qu'il ne trouvoit pas à propos de laisser ses places et ses provinces exposées aux observations de ses ennemis, sous prétexte des fréquens passages des courriers ; que l'inconvénient regardoit autant les confédérés que lui, et qu'il ne demandoit pas plus qu'il ne vouloit donner. Que pour ce qui regardoit les ministres de Lorraine, il ne pouvoit pas insérer dans ses passe-ports le titre de duc, qui emportoit celui de frère, parce que ce duché appartenoit à Sa Majesté Très-Chrétienne en vertu du traité fait entre elle et le dernier duc en 1662.

Peu de jours après, je reçus une lettre du secrétaire d'Etat Williamson, par laquelle il me mandoit que M. de Ruvigny avoit donné les mêmes raisons au Roi, et que Sa Majesté m'ordonnoit de les communiquer aux Etats ; ce que je n'avois pas fait sur la lettre de M. de Pomponne, n'ayant pas trouvé à propos de faire cette démarche sans un ordre exprès du Roi. Les Etats et leurs alliés furent fort surpris de cette prétention sur la Lorraine ; la France n'en avoit jamais parlé, non pas même quand elle s'étoit emparée de ce duché ; et depuis ce temps-là ses ministres avoient déclaré dans toutes les cours de l'Europe que

la France ne s'étoit emparée de ce duché que pour maintenir la paix où se trouvoit alors la chrétienté contre les dangereuses et incertaines dispositions de ce duc, avec qui Sa Majesté Très-Chrétienne ne pouvoit prendre aucune mesure solide, et que ses ennemis vouloient gagner; et que cependant leur maître n'avoit aucun dessein de retenir aucune partie de ce duché que pour conserver la paix de la chrétienté. M. de Serinchamps, envoyé de Lorraine, allégua toutes ces circonstances et beaucoup d'autres dans les conférences qu'il eut avec les Etats et les ministres alliés sur ce sujet; mais, à l'égard du traité de 1662, il parut s'étonner que la France s'en voulût servir, comme étant dans son esprit entièrement invalide, et croyant que tout le monde l'avoit oublié il y avoit long-temps. Il soutint que le dernier duc ne pouvoit disposer de ce duché, parce que si la loi salique avoit lieu en Lorraine, il étoit par conséquent inaliénable du plus proche héritier mâle; que si les femmes avoient droit à la succession, ce duc lui-même n'avoit aucun droit à ce duché, et qu'il appartenoit au duc d'aujourd'hui, même du vivant de son oncle. Il fit voir, en second lieu, que ce prétendu traité étoit invalide, puisque les Français n'avoient pas effectué de leur côté la seule condition pour laquelle le vieux duc prétendoit l'avoir fait, savoir : que les princes de cette famille auroient le rang des princes du sang de France, et que lorsqu'on avoit fait enregistrer ce traité de 1662 au parlement de Paris sans cette clause, le vieux duc l'avoit déclaré nul trois semaines après. En troisième lieu, que, par un autre traité conclu à Marsal en 1663, entre le roi Très-Chrétien et ledit

duc, il étoit porté que ledit duc jouiroit de toutes les terres et seigneuries dépendantes du duché de Lorraine, excepté Marsal, de la même manière qu'il en avoit joui par le traité de 1662, comme effectivement il en avoit joui jusqu'à 1670, que les Français au milieu de la paix s'en étoient emparés, sous le prétexte ci-dessus rapporté; ce que la France fit déclarer à Sa Majesté Britannique et aux autres cours de la chrétienté, comme le prouva très-bien M. de Serinchamps.

Ces raisons eurent tant de force sur tous les confédérés, qu'ils résolurent unanimement d'insister sur les passe-ports des ministres de Lorraine, afin de les avoir dans les formes ordinaires; et la prétention que la France venoit de déclarer sur ce duché ne servit qu'à rendre les alliés plus fermes sur cet article, parce qu'ils n'avoient jamais soupçonné cette prétention. Les ministres de la maison d'Autriche me déclarèrent franchement qu'ils n'entreroient jamais en traité à moins qu'on n'accordât au duc de Lorraine ses véritables titres, et qu'ils ne consentiroient jamais à la paix qu'il ne fût rétabli dans son duché. Les Etats-généraux dirent que pour eux ils remettroient et cela, et tout ce qui regarderoit le traité, à la décision du Roi; mais qu'ils étoient déjà engagés par d'autres traités envers les alliés, et particulièrement envers le duc de Lorraine, et qu'ils ne pouvoient pas les rompre sur un article qui leur paroissoit si visiblement juste. Le prince tint le même langage, et ajouta que le serment de stathouder qu'il avoit pris l'obligeoit, entre autres choses, à faire tous ses efforts pour faire observer aux Etats leurs traités; et qu'avec la grâce de Dieu il le feroit en cette occasion et en toutes les autres.

Le Roi ayant été informé de cette résolution, la fit savoir à la cour de France, qui persista opiniâtrément dans la sienne; et comme les alliés firent la même chose à l'égard de la leur, on regarda le congrès comme fini avant qu'il eût commencé. Les alliés regardèrent cette prétention de la France comme un moyen dont elle se servoit pour éluder le traité, dans l'espérance de quelque grand succès, ou bien en vue de quelque dessein sur la Sicile ou sur Naples; ou bien enfin dans l'espérance d'engager les Polonais à secourir la Suède. Mais la vérité de l'affaire est que les Français avoient été obligés de découvrir par cet incident ce qu'ils avoient toujours eu fortement à cœur, et que je remarquai dans les suites de ces négociations : c'est qu'il y avoit trois articles qui méritoient, selon eux, qu'on continuât la guerre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de rendre la Lorraine, la comté de Bourgogne, et de laisser une bonne frontière à la Flandre espagnole. Ce dernier article auroit pu empêcher le progrès du grand dessein qu'ils formoient d'étendre leur empire jusqu'au Rhin ou au-delà; et les deux premiers leur auroient été un obstacle invincible à l'entière conquête de la Flandre, à cause du passage que les Allemands auroient eu pour venir au secours, ou pour faire une puissante diversion, en entrant en France par la Lorraine ou par la Bourgogne.

Le Roi fut fort surpris de la prétention de la France sur la Lorraine, et la désapprouva entièrement : cependant M. de Ruvigny le porta à proposer pour expédient qu'il donneroit, en qualité de médiateur, des passe-ports à tous ceux qui devroient composer le

congrès à Nimègue. M. Van-Beuninghen fit en cette rencontre plutôt le personnage d'un bourgmestre d'Amsterdam que d'un ambassadeur des Etats. Pour faire sa cour à cette ville, qui commençoit à témoigner beaucoup d'impatience pour la paix, il assura le Roi que ses maîtres consentiroient infailliblement à cet expédient. Je prévis qu'ils le refuseroient : c'est pourquoi j'en donnai avis au Roi avant que de le proposer, croyant que l'honneur de Sa Majesté et celui de sa médiation seroient intéressés dans un refus; mais ayant reçu un ordre positif de le proposer, je le fis. Les Etats me répondirent qu'en leur particulier ils l'accepteroient, et tout ce que Sa Majesté leur proposeroit; mais qu'ayant communiqué cet expédient à leurs alliés, ils n'y avoient jamais voulu consentir; que quelques-uns l'avoient rejeté avec chaleur, accusant le Roi de partialité pour la France; et que les autres avoient répondu froidement qu'il leur falloit de nouveaux ordres de leurs maîtres.

Là-dessus on désespéra du congrès, et tous les intéressés se préparèrent à entrer en campagne, sans qu'on eût rien touché pendant trois mois que cette prétention. Cependant il se donna un combat naval, entre les Français, et les Hollandais et les Espagnols, proche de Messine. De Ruyter y fut blessé au talon d'un boulet de canon, dont il mourut peu de jours après; ce qui fut la plus grande perte qui se fit de ce côté-là, puisque le meilleur amiral du siècle, et le plus fidèle sujet qu'un prince ou un Etat puisse avoir, périt dans cette occasion. Au reste, l'avantage de ce combat ne fut pas beaucoup considérable de part ni d'autre, et les suites ne favorisèrent guère le progrès

des armes des Français en Sicile, ni le projet qu'ils avoient fait de faire quelque entreprise sur Naples. D'un autre côté, les affaires de la Suède alloient fort mal en Poméranie, et le Danemarck et le Brandebourg menaçoient cette couronne d'une grande invasion la campagne suivante; ce qui décria les conseils de ceux qui l'avoient engagée dans cette querelle. Le comte Oxenstiern et Olivencrantz, qui avoient toujours été d'un sentiment contraire, furent nommés pour assister en qualité d'ambassadeurs au traité de Nimègue. Les Suédois commencèrent de changer entièrement de parti, et de témoigner beaucoup d'impatience pour la paix, et pour cet effet d'entrer en négociation. Ils déclarèrent qu'ils désapprouvoient les prétentions de la France sur la Lorraine, qui ne sembloient avoir été proposées que pour former un obstacle au traité, et qu'ils enverroient leurs ministres au congrès, quand même ceux de France n'y viendroient pas. Leur commissaire à La Haye seconda si bien les nouvelles dispositions de la cour, que lorsqu'on désespéroit entièrement du congrès, à cause de l'opiniâtreté des deux partis au sujet de la Lorraine, les Etats, par le consentement de leurs alliés, envoyèrent des passe-ports et des vaisseaux aux ambassadeurs de Suède, pour les amener de Gottenbourg en Hollande.

D'ailleurs les confédérés étoient extrêmement fortifiés dans leurs espérances par les dispositions qui avoient paru dans les premières séances du parlement d'Angleterre. Il avoit témoigné tant d'animosité contre la France, ou au moins, sous ce prétexte, contre la conduite du Roi et de ses ministres, que Sa Majesté

avoit été contrainte de le proroger vers Noël, avant que les résolutions projetées par les membres les plus échauffés de la chambre des communes fussent mises en exécution.

Les Français marchoient cependant en Flandre; et leur roi, à la tête d'une belle et puissante armée, menaçoit les alliés de quelque grande entreprise. Le prince se préparoit d'entrer en campagne, dans la résolution et dans l'espérance de la commencer par une bataille. On ne pensoit plus à voir le congrès assemblé qu'après que la campagne seroit finie; mais environ la mi-mai je fus extrêmement surpris de recevoir un paquet du secrétaire d'Etat Williamson, dans lequel je trouvai des passe-ports pour les ministres du duc de Lorraine, dans les formes et avec les titres que les alliés avoient demandés. De sorte que n'y ayant plus aucune difficulté sur ce sujet, les passeports furent échangés vers la fin du même mois.

On perdit encore quelques jours par la demande que les alliés firent pour avoir des passe-ports pour les ministres du duc de Neubourg, qui étoit nouvellement entré dans l'alliance; ce qu'on attendoit aussi du duc de Bavière, comme au moins les Allemands s'en flattoient. Sur cela, quelques ministres des alliés, qui ne souhaitoient pas que le congrès commençât avant la fin de la campagne, obligèrent les Etats à m'envoyer des députés pour me demander des passe-ports pour les ministres du duc de Neubourg, et pour ceux de tous les princes qui entreroient dans leur alliance, déclarant que si la France les refusoit, ils regarderoient comme nul tout ce qui avoit été fait jusqu'à présent.

Un message si peu attendu de la part des Etats me surprit, et je dis à leurs députés qu'il étoit impossible d'exécuter une telle résolution; que le Roi avoit procuré des passe-ports pour toutes les puissances engagées dans la guerre, et pour tous leurs alliés qui avoient été nommés des deux côtés; que cela étoit fait, et que le congrès étoit prêt à commencer; que de différer sur ce prétexte c'étoit manquer de respect au Roi; et que d'ailleurs la France n'y consentiroit jamais, ni aucun des alliés qui envisageroit les conséquences qui en pourroient arriver; que quelque allié de la France pourroit prendre le parti des confédérés, ou quelques-uns des confédérés celui de la France, et que cela pourroit arriver en certaines circonstances que les uns ni les autres ne trouveroient pas à propos d'accorder des passe-ports, ou de traiter avec eux au congrès; que d'ailleurs c'étoit contre toutes les formes et les manières ordinaires, de demander des passe-ports sans nommer les personnes pour qui ils seroient. Après plusieurs autres raisons alléguées de part et d'autre, les députés me prièrent de leur donner le temps de représenter aux Etats les raisons que je leur avois données, et d'attendre leur réponse jusqu'à l'après-midi. Un de ces députés me dit en sortant que j'avois toute la raison de mon côté, et qu'ils s'étoient rendus trop facilement aux instances de quelques alliés. Le jour suivant, les députés vinrent me trouver pour m'apprendre que les Etats avoient changé de résolution, et qu'ils demandoient seulement que le Roi voulût procurer des passe-ports aux ministres du duc de Neubourg; ce que je promis sans difficulté. Ce changement de ré-

solution ne s'étoit pas fait sans qu'il y eût eu bien de l'emportement entre les députés des Etats et les ministres de quelques alliés : ces derniers les pressoient si fort, qu'un des députés leur dit : « Que prétendez-« vous donc, messieurs, de nous faire déchirer par « la canaille? » ce qui fait voir combien les pays négocians sont généralement enclins à la paix.

Il restoit encore un préliminaire à régler : c'étoit combien d'étendue devoit avoir la neutralité aux environs du lieu du congrès. La France vouloit qu'elle s'étendît seulement deux lieues à la ronde; et les alliés prétendoient que du côté de la Hollande elle se terminât à la rivière du Wahal. Ces deux propositions étoient fondées toutes deux sur la même raison : la France vouloit par là faciliter le commerce de ses ambassadeurs avec les villes de Hollande, afin d'y ménager par leurs intrigues une paix particulière; et les alliés avoient dessein d'empêcher le passage facile et secret des émissaires de France. Cependant ils demeurèrent les uns et les autres fermes dans leur résolution; de sorte que l'affaire ne fut réglée que quelque temps après que le congrès eut commencé.

CHAPITRE SECOND.

Le prince étoit prêt d'aller en campagne, et il me dit qu'il vouloit, avant que de partir, me parler en particulier et à loisir; et que pour cet effet il me prioit que ce fût dans le jardin de Honslardick. Nous arrêtâmes l'heure, et nous nous y trouvâmes. Il me dit que je croirois aisément qu'étant l'unique de toute sa famille, ses amis l'avoient pressé plusieurs fois de se marier, et qu'ils lui avoient proposé diverses personnes; qu'il savoit bien que c'étoit une chose qui devoit se faire un jour, mais qu'il avoit toujours remis à y penser tout de bon après la fin de la guerre; qu'outre ses amis, les députés des Etats commençoient à l'en solliciter de plus en plus tous les jours, parce qu'ils voyoient bien que la guerre pouvoit continuer, et peut-être parce qu'ils y avoient plus d'intérêt que les autres; qu'il avoit été obligé de leur promettre qu'il y penseroit plus sérieusement qu'il ne l'avoit fait, et qu'il étoit donc résolu de se marier, mais que le choix d'une personne lui paroissoit fort difficile; qu'il n'avoit aucun penchant pour toutes celles qu'on lui avoit proposées en France ou en Allemagne, ni en aucun endroit, excepté pour la proposition qu'on lui avoit faite en Angleterre : mais qu'avant de faire aucun pas vers ce côté-là il vouloit avoir mon avis sur deux points, qu'il ne me demanderoit pourtant pas si je ne lui promettois de lui répondre en ami, ou tout au moins comme une personne indiffé-

rente, et non pas comme ambassadeur du Roi. Sur l'assurance que je lui donnai de faire ce qu'il souhaitoit, il continua, et me dit qu'il m'avouoit que pendant la dernière guerre plusieurs personnes considérables en Angleterre n'avoient cessé de solliciter les États, et lui-même en particulier, à se déclarer les chefs des mécontentemens que la conduite de la cour pendant tout le cours de la guerre avoit fait naître; qu'il savoit fort bien que cette guerre étoit contre le sentiment de la nation, et qu'elle auroit pu avoir de dangereuses suites pour la couronne si elle n'avoit pas fini comme elle avoit fait; que toutes ces personnes, qui se déclaroient si fort ses amis, étoient extrêmement opposées à la proposition qu'on lui faisoit de se marier en Angleterre; que leur raison étoit qu'il perdroit par là l'estime et le crédit qu'il y avoit, parce qu'on croiroit qu'il auroit donné dans les desseins de la cour, qu'on estimoit si différens de ceux de la nation, et particulièrement au sujet de la religion; qu'ils croyoient de plus que le gouvernement ne seroit pas long-temps sans trouble et sans désordre, à moins qu'il ne changeât bientôt de mesures, à quoi on ne voyoit pas beaucoup d'apparence; que c'étoit sur cet article qu'il me demandoit mon avis. Le second étoit au sujet de la personne et de l'inclination de la jeune princesse : il dit que bien qu'il ne voulût pas passer dans le monde pour un prince qui entrât dans toutes ces particularités, cependant il ne feroit point de façon à m'avouer, sans aucune affectation, qu'il y entroit plus que personne du monde, et à un tel degré, que toutes les circonstances de la fortune et de l'intérêt ne l'enga-

geroient jamais sans celles de la personne, et particulièrement au sujet de l'humeur et de l'inclination; qu'il ne seroit peut-être pas un mari trop commode pour une femme, et qu'il étoit sûr au moins qu'il ne le seroit pas pour la plupart des femmes des cours de ce siècle; que s'il en rencontroit une qui lui donnât du trouble et de l'inquiétude, il ne le pourroit pas supporter, en ayant assez à souffrir d'ailleurs, selon toutes les apparences; et qu'après tout il avoit résolu de prendre la meilleure femme qu'il pourroit trouver : qu'il vouloit aussi qu'elle eût de la disposition à vivre bien avec lui, ce qui dépendoit de son humeur et de son éducation; et que si je savois quelque chose de particulier sur cela à l'égard de la princesse Marie, je l'obligerois de le lui dire franchement.

Je répondis à Son Altesse que j'étois fort aise de la voir dans le sentiment de se marier; que c'étoit ce qu'il devoit à sa famille et à ses amis, et que j'étois encore plus aise de ce que son inclination le déterminoit vers l'Angleterre; que je croyois que c'étoit autant ses intérêts, que ses autres amis anglais croyoient que c'étoit contre; que le Roi et Son Altesse pouvoient se faire plus de bien ou plus de mal l'un à l'autre que d'autres princes ne pouvoient faire; que c'étoit un grand pas pour être d'un degré plus proche de la couronne, et même, suivant toutes les apparences, pour en être le premier héritier; qu'il falloit que ses prétendus amis en Angleterre vissent plus clairement que moi, pour croire que le Roi fût dans les dangers et dans les circonstances qu'ils s'imaginoient; que la couronne d'Angleterre étoit fondée sur des fondemens bien plus fermes que dans le

temps passé, et que ce qui étoit arrivé dans le dernier règne l'avoit encore plus affermie; en un mot, que je croyois les peuples d'Angleterre meilleurs sujets que le Roi même ne les estimoit : qu'il étoit cependant au pouvoir de Sa Majesté d'être aussi bien avec son peuple qu'elle le voudroit; et que quand il ne le seroit pas, il pourroit avec un peu de ménagement passer son règne en paix, quoique peut-être ce ne fût pas avec tant de magnificence et de gloire qu'il pourroit faire s'il donnoit dans les sentimens de son peuple : que si la cour avoit des desseins différens de ceux de Son Altesse, ses prétendus amis lui feroient plus d'honneur de croire qu'elle feroit embrasser les siens à la cour, plutôt que de croire que la cour l'attirât dans ses sentimens; et que d'ailleurs les plus séditieux hommes d'Angleterre auroient bien de la peine à trouver un méchant côté à ce mariage. Que pour le second article je ne savois pas grand' chose, mais que j'avois toujours ouï parler à ma femme et à ma sœur à l'avantage de la princesse, et que je leur avois ouï dire plusieurs fois qu'elles remarquoient en elle toutes les belles qualités qu'on pouvoit remarquer dans une princesse si jeune; que d'ailleurs sa gouvernante, qui étoit leur amie particulière, leur en avoit fait mille éloges; et que j'étois assuré qu'elle avoit été bien élevée, parce que sa gouvernante en avoit pris beaucoup de soin, et qu'elle en étoit fort capable.

Après deux heures de conversation sur ce sujet, le prince conclut qu'il poursuivroit ce dessein, et qu'il écriroit au Roi et au duc pour avoir leur approbation, et la liberté de passer en Angleterre à la fin de la campagne; que ma femme, qui s'y en retour-

noit pour mes affaires particulières, porteroit ses deux lettres; et qu'il la prieroit de tâcher, pendant le séjour qu'elle y feroit, de s'informer, le plus particulièrement qu'il lui seroit possible, de l'humeur et des inclinations de la jeune princesse.

Deux ou trois jours après, le prince porta lui-même ses lettres à ma femme, et partit immédiatement après pour l'armée. Ma femme partit aussi pour l'Angleterre avec ces dépêches; et moi je me préparai à me rendre à Nimègue, où les ambassadeurs de Hollande et ensuite ceux de France étoient déjà arrivés, et qui étoient ceux des deux principaux partis engagés dans la guerre.

Quelques jours avant que je partisse, Du Moulin rencontra mon chapelain dans le Foorhout. Il lui dit qu'il étoit si mal, qu'il savoit bien qu'il ne vivroit pas long-temps; mais qu'il ne pouvoit pas mourir tranquillement sans m'avoir demandé pardon de tant de choses fausses et injurieuses qu'il avoit dites de moi depuis ma dernière ambassade, quoiqu'il eût pour moi auparavant toute l'estime imaginable. Il pria mon chapelain que puisque j'avois refusé de le voir, il me demandât pardon pour lui, comme pour un homme mourant. Ce Du Moulin avoit été en grande faveur auprès de milord Arlington pendant la triple alliance; mais étant tombé en sa disgrâce dès le moment qu'on eut pris d'autres mesures à la cour d'Angleterre, il alla en Hollande, et fut fait secrétaire du prince. Il acquit beaucoup sa faveur et sa confidence pendant la dernière guerre, et les mécontens d'Angleterre se servirent de lui à La Haye pour faire leurs propositions; enfin milord Arlington fit tous ses efforts et

employa toutes ses sollicitations, pendant qu'il étoit à La Haye, pour le faire chasser du service du prince. Je reçus ensuite des ordres sur ce sujet, et je les exécutai, non pas sans peine et sans difficulté. Il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit sorti de chez le prince lorsqu'il trouva mon chapelain; de sorte que je ne saurois dire s'il mourut de chagrin de ce fâcheux revers, ou de la résolution que le prince avoit prise de se marier en Angleterre, ou bien enfin de pulmonie, comme ses amis le publioient : mais je sais bien du moins qu'il mourut peu de temps après, et avec lui finirent les intrigues d'un parti d'Angleterre, lequel pendant quelque temps l'avoit occupé lui et ses amis.

Après que je me fus débarrassé de l'échange des passe-ports, qui m'avoit retenu pendant quelque temps, je partis de La Haye au commencement de juillet, pour me rendre à Nimègue, où les ambassadeurs de France et de Hollande étoient déjà arrivés. Ils pressoient extrêmement ma venue, parce que le chevalier Jenkins s'excusoit toujours sur mon absence, et qu'il ne vouloit faire aucun office de médiateur jusqu'à ce que je fusse arrivé, se contentant seulement de faire les visites ordinaires. Les observations que j'avois faites sur les différentes dispositions des partis au sujet du congrès dont j'allois faire l'ouverture me donnoient lieu de croire qu'il ne se termineroit de long-temps, mais que les succès des armées et les événemens de cette campagne y contribueroient plus que toute autre chose. Les Français avoient apporté depuis quelques mois toute la facilité qu'ils avoient pu pour former le congrès, et ils avoient témoigné beaucoup de diligence à envoyer leurs ambassadeurs

sur les lieux, soit qu'ils crussent qu'ils ne pouvoient pas espérer de circonstance plus heureuse pour faire la paix à leur avantage que celle où ils étoient, soit qu'ils eussent en vue, par leur diligence et par la lenteur de quelques alliés, de pouvoir faire une paix particulière avec quelques-uns d'eux qui y faisoient paroître de la disposition, et qui paroissoient être las de la guerre. Ceux de la maison d'Autriche étoient chagrins comme tous ceux qui perdent le sont d'ordinaire, et faisoient voir beaucoup de lenteur et peu d'inclination pour le traité. Les Allemands attendoient un grand succès de leurs armes cette campagne, et les Espagnols se flattoient de l'intérêt que Sa Majesté Britannique avoit dans la conservation de la Flandre, et de la part que le parlement avoit témoigné de prendre dans leurs affaires; de sorte que les uns et les autres croyoient qu'il arriveroit quelque changement qui donneroit lieu à leurs prétentions, qu'ils auroient eu mauvaise grâce de proposer dans l'état où se trouvoient alors leurs affaires. La Suède souhaitoit la paix de bon cœur, ayant plus d'espérance de regagner par ce moyen-là ce qu'elle avoit perdu, que par la continuation de la guerre. Le Danemarck et le Brandebourg, au contraire, vouloient à toute force continuer la guerre, dans l'espérance de chasser entièrement les Suédois d'Allemagne, parce qu'ils étoient fort foibles, et qu'ils ne pouvoient être secourus par la France que de quelque somme d'argent. Comme les Etats de Hollande n'avoient d'autre but que de sortir avec honneur d'une guerre qui ruinoit leur commerce et qui consumoit leur argent, ils souhaitoient la paix; mais ils n'osoient se séparer de

leurs alliés, n'ayant pas assez de confiance en l'Angleterre ni en la France pour s'appuyer sur l'un ou sur l'autre de ces Etats après que la paix seroit faite. Il y avoit un but général dans les conseils des deux partis : les Français tâchoient, d'un côté, à rompre la grande union des alliés, en faisant des avances à plusieurs d'eux en particulier pendant le cours du traité; les confédérés, de l'autre, faisoient leurs efforts de la conserver non-seulement pour continuer la guerre, mais même après que la paix seroit faite. Bien que plusieurs puissances eussent offert de recevoir le Roi pour arbitre aussi bien que pour médiateur dans leurs différends, et que par conséquent Sa Majesté pût être l'un et l'autre, elle nous ordonna de faire simplement l'office de médiateurs, et de prévenir que les parties ne remissent leurs différends à sa décision : de sorte que, tout bien considéré, il étoit facile de prévoir que les congrès aboutiroient seulement à des formalités, et qu'il n'y auroit que les événemens de la campagne suivante qui déterminassent les deux partis à quelque conclusion.

Cependant l'ouverture de ce congrès pouvoit fort bien être appelée l'aurore de la paix : ce qui me fait ressouvenir d'une prophétie, qui est la seule de son espèce que j'aie jamais crue digne de quelque réflexion; encore ne la rapporterois-je pas, si M. Colbert ne me l'avoit montrée dès que je fus arrivé à Nimègue. Je me souvins alors que je l'avois vue en 1668 entre les mains de milord Arlington, qui me dit qu'elle étoit fort ancienne, et qu'elle avoit été trouvée dans quelque abbaye d'Allemagne. La voici en ses propres termes : *Lilium intrabit in terram leonis, feras in brachiis*

gerens; aquila movebit alas, et in auxilium veniet filius hominis ab austro : tunc erit ingens bellum per totum terrarum orbem; sed post quatuor annos pax elucescet, et salus erit filio hominis undè exitium putabatur. Ceux qui voudront ajouter foi à ces sortes de prophéties par la suite des événemens doivent convenir que par *feras* il faut entendre les léopards des armes d'Angleterre; par *filius hominis*, le roi d'Espagne; que le congrès de Nimègue, qui commença précisément quatre ans après le commencement de la guerre, est cette aurore de la paix dont parle la prophétie; et que le *salus filii hominis*, dont elle parle en dernier lieu, signifie que l'Espagne a été sauvée par les Etats-généraux et par le prince d'Orange, desquels elle devoit attendre sa ruine. Mais j'ai un grand penchant à croire que de toutes les prophéties qui courent dans le monde, les unes doivent leur naissance à l'invention de quelques gens rusés et subtils, d'autres aux songes de quelques enthousiastes; et que le sens qu'elles renferment, au moins s'il y en a, est enveloppé dans quelques expressions mystérieuses qui peuvent recevoir diverses interprétations. Il y a d'autres prophéties qui viennent de l'oisiveté de quelques grands esprits, qui, faute d'occupation, tâchent de se divertir en écrivant des choses à l'aventure pour amuser le monde sur rien; il y en a d'autres enfin qu'on fait passer pour vieilles quand les événemens sont arrivés, ou quand ils sont si vraisemblables que les gens tant soit peu éclairés les peuvent aisément conjecturer. Les hommes ont généralement tant d'inclination à croire les prophéties, et s'appliquent avec tant de subtilité à l'ordre des paroles pour y trouver

le sens qu'ils y cherchent, que je m'étonne qu'il y en ait si peu qui aient leur accomplissement parmi le grand nombre de celles de la première espèce dont je viens de parler. Je ne saurois assurer que celle que j'ai rapportée soit de la dernière espèce ou non; mais je puis bien dire que, dans le temps que cette prophétie fut donnée à milord Arlington par un Français, le dessein d'entrer en ligue avec la France et en guerre contre la Hollande étoit non-seulement projeté en Angleterre, mais même fort avancé, par les intrigues que M. Colbert avoit dans notre cour, où il étoit pour lors ambassadeur, et par la violente inclination de milord Clifford. De sorte que le même jour que le parlement donna au Roi une grande somme d'argent pour lui témoigner combien il étoit satisfait de la triple alliance conclue en 1668, ce seigneur, en sortant de la chambre des communes dont il étoit pour lors un membre, ne put pas s'empêcher de dire, à un de mes amis qui sortoit avec lui, que nonobstant cette grande joie il ne se passeroit pas long-temps que nous n'eussions une autre guerre contre la Hollande. Voilà deux prophéties : je laisse à un chacun la liberté de juger laquelle des deux est la plus claire et la mieux inspirée.

Nimègue est situé sur le penchant d'une montagne, sur la rivière du Wahal, qui arrose la basse ville et la sépare du Betaw, qui est un pays plat et bas, situé entre le Wahal et le vieux Rhin, qui en font une île. C'étoit autrefois la demeure de ces peuples que les Romains appelèrent Bataves, qui étoient si braves et si jaloux de leur liberté, que les Romains les prirent en alliance lorsqu'ils subjuguèrent tous les

autres habitans des provinces des Gaules et d'Allemagne voisines de ces peuples. Betaw et Wahal étoient les vieux noms allemands, que les Romains changèrent en *Batavia* et *Vahalis*, comme Clèves et Cologne sont des noms latins changés en allemand. Betaw, en vieux allemand, signifie terroir gras; comme Velow, qui est un grand pays de bruyère de l'autre côté du Rhin, signifie terre infertile. Je ne puis pas déterminer si Nimègue vient de *Neomagus*, ou *Neomagus* de Nimègue; mais il paroît, par le vieux château qu'on y voit encore, et par plusieurs restes d'antiquités qu'on y a trouvés, que c'étoit une colonie romaine. Cette ville est située en bon air, environnée de trois côtés de grandes plaines de bruyère toujours sèche, bien bâtie, et habitée par de bonnes gens.

Quoique les magistrats eussent envoyé sur mon chemin pour s'informer du temps que j'arriverois, je ne voulus pas le leur déclarer. Je leur en fis mes excuses, et je refusai les cérémonies qu'on vouloit faire à mon arrivée, afin de prévenir par là que les autres ambassadeurs n'en prétendissent, et d'éviter les troubles et les désordres qui arrivent dans ces occasions. Cependant je ne pus pas empêcher qu'on ne me fît quelque civilité qui faillit à me coûter plus cher qu'elle ne valoit. La rivière de Nimègue est fort rapide au milieu du courant qui est proche des murailles de la ville; mais du côté du Betaw elle est fort tranquille, parce qu'elle s'étend fort au large sur ce terrain plat. On passe le courant dans un bac si spacieux, qu'il contenoit mes deux carrosses à six chevaux, un chariot chargé de mes coffres, huit chevaux

de selle, et en auroit pu encore contenir davantage. Ce bateau est fait d'une manière si singulière et en même temps si commode, que je m'étonne de n'en avoir jamais vu de semblable : c'est la seule force du courant qui donne contre le bac qui lui fait insensiblement traverser la rivière, et sa course est dirigée par un gros câble qui s'étend d'un bord à l'autre, et qui passe par une poulie du bateau; de sorte que plus le courant est violent, et plus tôt on le passe. Là où la rivière commence à n'être plus profonde, et le courant à se ralentir, on trouve un pont de bois long environ de deux cents pas, fort mal entretenu, sans garde-fous, et dont les planches sont déjointes et branlantes en plusieurs endroits. Lorsque mes carrosses parurent sur ce pont, le canon de la ville commença à tirer, et continua tant que je fus sur la rivière. Mes chevaux furent si épouvantés de ce grand bruit, et de celui que les planches faisoient sous leurs pieds, que je craignis qu'ils ne m'emportassent dans l'eau; mais par l'aide de mes domestiques, qui avoient mis pied à terre pour les conduire, nous gagnâmes heureusement le bac : de sorte que n'y ayant plus aucun danger à craindre, nous traversâmes facilement de l'autre côté de la ville. J'allai descendre chez le chevalier Jenkins, où je demeurai jusque sur le soir, afin de n'être pas troublé ce jour-là de visites et de cérémonies.

Le jour suivant, les ambassadeurs de France et M. d'Avaux me rendirent visite, dans laquelle il ne se passa que des complimens ordinaires. Mais le maréchal d'Estrades et M. Colbert, que j'avois connus particulièrement dans mes précédentes ambassades à

Aix-la-Chapelle et à La Haye, voulurent, dans les premières visites séparées qu'ils me rendirent, entrer en matière avec moi sur certains points qui me donnèrent lieu de découvrir le dessein de la France dans ce traité, et pourquoi elle avoit fait paroître tant d'empressement à former le congrès, et à faire trouver à Nimègue ses ambassadeurs avant que ceux des alliés fussent en chemin pour s'y rendre. Ils me dirent l'un et l'autre qu'ils avoient un ordre exprès et particulier du Roi leur maître de m'assurer de l'estime que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit pour ma personne, et de s'adresser uniquement à moi pendant tout le cours de cette négociation, bien qu'un des médiateurs vînt de résider à sa cour; qu'ils savoient fort bien que j'avois la confiance du Roi mon maître aussi bien que celle de ses ministres; et qu'ayant formé moi-même en quelque manière ce congrès, et réglé tous les préliminaires, il n'y avoit point d'autre main capable de le finir que moi, de sorte qu'ils présageoient que j'en aurois toute la gloire : que je devois compter que le Roi leur maître y apporteroit toute la facilité possible; mais qu'après les grands succès de ses armes, et les armées formidables qu'il avoit par mer et par terre, on ne devoit pas attendre qu'il cédât ce qu'il avoit conquis; que, d'un autre côté, ils savoient fort bien que quoique les Etats eussent une forte inclination pour la paix, l'emportement et les demandes extravagantes de leurs alliés les engageroient aussi longtemps qu'ils pourroient dans la guerre, à moins que le prince d'Orange n'interposât son autorité, lequel avoit tant de pouvoir sur les confédérés, qu'ils ne doutoient point de leur consentement à toutes les con-

ditions que le prince leur voudroit proposer; de sorte que pour amener ce traité à une heureuse fin il falloit que Son Altesse convînt particulièrement avec la France des conditions, et qu'ensuite ils les feroient agréer de concert dans le cours de la négociation; que pour la faire réussir le prince pouvoit se servir de l'inclination que les Etats témoignoient publiquement, ou bien faire une paix particulière en cas que les demandes déraisonnables des alliés empêchassent ou retardassent la générale; que l'électeur de Bavière s'étoit servi de cette voie dans la paix de Munster, et qu'il avoit pris des mesures secrètes avec la France pendant tout le cours du traité, bien que ses intérêts fussent agités en public avec ceux des autres alliés; qu'il devoit la grandeur de sa maison à cette démarche, et au support qu'elle avoit toujours reçu de France depuis ce temps-là; que si le prince d'Orange vouloit agir de la même manière à Nimègue, il pourroit faire la même chose et pour lui et pour sa famille; que pour ce qui regardoit le prince en son particulier, le Roi leur maître leur avoit ordonné de l'assurer qu'il auroit la carte blanche, et qu'il n'avoit qu'à dresser telles conditions qu'il voudroit; que quoiqu'ils eussent d'autres moyens de faire cette ouverture au prince, ils avoient ordre de ne la faire que par moi, si je m'en voulois charger; qu'ils savoient fort bien la confiance que le prince avoit en moi, et combien il déféreroit à mes sentimens au sujet de l'intérêt de ses alliés et du sien propre; et que si je voulois prendre cette affaire à cœur, outre l'honneur que j'aurois d'avoir donné moi seul la paix à la chrétienté, je pourrois at-

tendre tout ce que je voudrois de la bonté et de la générosité du Roi leur maître.

Voilà la substance de ce que l'un et l'autre me dirent dans plusieurs visites particulières. J'observai cependant que M. Colbert étoit chargé de quelques instructions plus particulières, surtout à mon égard, que son collègue, quoique M. d'Estrades me témoignât particulièrement qu'il avoit une joie extrême d'entrer en cette négociation avec moi préférablement à tous les autres, ajoutant qu'il avoit plusieurs moyens de le faire avec le prince même aussi bien qu'avec les Etats, par le grand nombre d'habitudes que je savois qu'il avoit faites en Hollande pendant tout le temps qu'il y avoit demeuré.

Je répondis que j'étois fort obligé à Sa Majesté Très-Chrétienne de la bonne opinion qu'elle avoit de moi; et à eux en leur particulier de lui en avoir donné une idée si avantageuse, n'ayant pas moi-même l'honneur d''être connu d'elle; que je ne ferois jamais aucun méchant usage de cet honneur, et de la confiance que le Roi leur maître me témoigneroit, quand bien je ne pourrois pas en faire un bon; qu'ils savoient aussi bien que moi combien Sa Majesté Britannique souhaitoit de procurer la paix, mais que plusieurs raisons l'avoient obligée de nous donner des instructions pour procurer seulement une paix générale, sans faire aucun pas pour en faire quelque particulière entre les parties; que si le prince d'Orange prenoit quelques mesures secrètes avec la France avant le traité général, cela ressembleroit beaucoup à une paix particulière et séparée de ses alliés, et qu'ainsi je ne

pourrois pas m'en mêler sans un ordre exprès du Roi; que d'ailleurs je leur avouois que je ne croyois pas qu'il produisît beaucoup d'effet quand bien je le recevrois, et qu'ainsi le meilleur service que je leur pouvois rendre étoit de leur dire sincèrement tout ce que je savois et ce que je croyois des dispositions du prince à l'égard de cette grande affaire, afin qu'ils pussent conjecturer ce qu'ils devoient attendre de lui; que j'étois assuré qu'il ne souhaitoit pas moins la paix que les Etats; que la foible conduite de l'Espagne et les divisions des conseils de l'Empire étoient d'assez grands motifs pour l'y porter, quand il n'y seroit pas obligé par d'autres circonstances qui étoient trop connues pour en parler; que le prince savoit fort bien qu'il n'y auroit aucune difficulté sur les conditions entre la France et la Hollande, et que toutes celles qui naîtroient sur le traité viendroient de la part des alliés, qui n'étoient entrés dans cette guerre que pour la défense des Provinces-Unies; que les Etats avoient engagé leur foi et leur honneur par divers traités conclus avec les confédérés, qui les empêchoient de penser à une paix particulière; que dans tous ces traités l'honneur du prince étoit particulièrement engagé, parce que tous les confédérés avoient déclaré qu'ils se confioient plus en sa personne que dans les résolutions ou dans les actes des Etats; que s'il se pouvoit trouver quelque expédient pour tirer Son Altesse de cette guerre avec honneur, et d'une manière que ses alliés fussent satisfaits, j'étois sûr qu'il l'accepteroit avec la plus grande joie du monde; mais que je ne croyois pas qu'on le portât jamais à rompre avec les confédérés contre sa parole et ses traités, à moins

que la guerre ne le réduisît à la dernière extrémité, ou que d'autres nécessités ne l'y contraignissent. Qu'à l'égard de ses intérêts particuliers, j'étois persuadé que le prince feroit peu d'état des offres qu'on lui feroit, quelque avantageuses qu'elles fussent; et que deux ou trois villes pour servir de frontière à la Flandre espagnole auroient plus de force sur lui que tout ce qui le regardoit en particulier à Orange et dans la comté de Bourgogne. Que je croyois qu'il prendroit en mauvaise part toutes les propositions particulières qu'on lui feroit, de quelque part qu'elles vinssent; mais que je lui dirois cependant, la première fois que je le verrois, tout ce qui s'étoit passé dans cette conversation: qu'au sujet de la déférence qu'ils croyoient que le prince auroit pour mes sentimens, je pouvois les assurer que je croyois qu'il n'en avoit, ni pour les miens, ni pour ceux des autres, qu'autant que les raisons qu'on lui alléguoit l'emportoient dans son jugement; qu'il avoit assez de sens pour se gouverner, et que je ne doutois point qu'il ne s'en fiât toujours à lui-même, quoiqu'il pût prendre les avis de quelques autres personnes.

Après ces conversations, M. Colbert, durant mon séjour à Nimègue, me fit plusieurs attaques de cette espèce, et quelquefois il se contentoit de dire quelque petit mot dans le discours, pour voir si je voudrois entrer plus avant en matière sur ce sujet: mais le maréchal d'Estrades changea d'abord de batterie, et tourna tous ses efforts contre le pensionnaire Fagel, par l'entremise d'une personne de Maëstricht. J'ai vu la plupart des lettres qu'il lui écrivit sur ce sujet: elles contenoient les offres les plus avantageuses

au prince qu'il fût possible de faire; et cependant Son Altesse les reçut de la manière que j'avois prédit.

Après les premières visites des ambassadeurs de France et de Hollande, qui étoient les seuls arrivés à Nimègue, les magistrats de la ville nous rendirent visite, et nous dirent que les Etats leur avoient ordonné de remettre le gouvernement de la ville entre nos mains, et d'agir pendant tout le cours du traité suivant les ordres que nous médiateurs trouverions à propos de leur donner. Nous leur répondîmes que Sa Majesté vouloit que nous ne nous en mêlassions en aucune manière; mais qu'au contraire nous remettrions entre les mains de la justice ordinaire de la ville ceux de nos domestiques qui commettroient quelque crime, afin qu'ils fussent punis suivant leur faute, sans que nous voulussions les faire évader ou les protéger contre les lois, en vertu des droits et priviléges du caractère dont Sa Majesté nous avoit revêtus.

Après cela nous nous appliquâmes à proposer quelques réglemens pour conserver la tranquillité, et pour prévenir tous les désordres qu'une si grande assemblée que celle-là devoit être, selon toutes les apparences, pouvoit causer dans une ville si petite que Nimègue, et dont les rues sont extrêmement étroites. Nous songeâmes aussi à fixer l'étendue de la neutralité aux environs de la place, afin que la compagnie qui s'y rendroit pût se divertir et se promener. A l'égard du premier point, nous donnâmes certains articles par écrit aux ambassadeurs de France et de Hollande, et nous les priâmes d'y vouloir consentir, ne doutant point que tous ceux qui viendroient ensuite ne se conformassent aux réglemens dont ils seroient convenus

auparavant avec nous, à notre prière. Les voici en français, dans les mêmes termes que nous les leur donnâmes. Ce fut de cette langue que nous nous servîmes dans toutes les conférences, et dans laquelle la plupart des actes de ce traité furent écrits.

I. Que, pour éviter les inconvéniens qui pourront arriver par le grand nombre de trains dans des rues si étroites et entre des coins si incommodes, les ambassadeurs médiateurs proposent de ne faire les visites, même de cérémonie, chaque ambassadeur qu'avec deux pages et quatre laquais, et un carrosse à deux chevaux; et de n'aller à aucune place de conférence, ou autres lieux publics, avec plus d'un page et de deux laquais à chaque ambassadeur.

II. Qu'en cas de rencontre de carrosses dans les lieux trop étroits pour le passage de l'un et de l'autre, chacun, au lieu de s'embarrasser pour le pas, y apportera toute sorte de facilité, et s'arrêtera le premier quand il sera le premier averti que le passage est trop étroit, et fera place, en cas que de son côté cela se trouve le plus facile.

III. Que les laquais ne porteront épée, bâton ni baguette par les rues, ni les pages que la baguette seulement.

IV. Que les ambassadeurs, sur aucun crime commis par aucuns de leurs domestiques contre la paix publique, renonceront à la protection desdits domestiques, et les remettront aussitôt entre les mains de la justice de la ville, la priant et l'autorisant de procéder contre eux selon les règles ordinaires.

V. Qu'en cas de quelque insulte ou querelle faite

par aucuns de leurs domestiques contre ceux d'aucun autre ambassadeur ou ministre public, les ambassadeurs remettront tels domestiques entre les mains de la partie offensée, pour être punis selon sa discrétion.

Les ambassadeurs de France reçurent ces articles avec beaucoup d'approbation, et nous complimentèrent sur le dessein et la manière dont ils étoient conçus. Ils nous dirent qu'ils étoient prêts de consentir à tout ce qu'ils contenoient, excepté au second article, parce que le Roi leur maître leur avoit commandé de maintenir en toute rencontre le rang que l'Espagne avoit cédé à la France par traité : de sorte qu'ils ne pouvoient pas s'arrêter ou faire place aux ministres de cette couronne, quoiqu'ils consentissent de le faire à l'égard de ceux de Brandebourg, à moins d'avoir de nouveaux ordres de leur maître. Nous répondîmes que nous ne doutions pas que les ambassadeurs de l'Empereur ne se conformassent pour cette bonne fin à la règle générale; et que pour nous nous l'observerions pour donner exemple, bien qu'en qualité de médiateurs personne n'eût droit de nous disputer le rang.

Les ambassadeurs de France semblèrent se rendre à ces raisons; mais cependant ils demandèrent qu'ils pussent en informer leur cour. Ceux de Hollande approuvèrent entièrement les articles, et résolurent de s'y conformer entièrement, à moins que les autres ambassadeurs ne le refusassent. Environ quinze jours après, les ambassadeurs de France commencèrent à changer de langage, sur les nouvelles instructions qu'ils avoient reçues. Ils dirent, à l'égard du premier

article, que M. de Pomponne ne trouvoit pas à propos de restreindre le nombre du train des ambassadeurs, puisqu'il étoit suffisamment pourvu par les articles suivans aux désordres qui pourroient arriver; outre que ce seroit en quelque manière égaler les ambassadeurs des plus grands rois aux ministres des plus petits princes, du moins aux yeux du peuple, qui ne juge de la dignité des personnes que par le nombre des gens qui les suivent; que pour le second article, ils y consentoient avec une apostille qu'on y avoit faite en France, pourvu que cela ne préjudiciât en aucune manière aux droits de pas un prince, et qu'on n'en pût tirer à l'avenir aucune conséquence en autre temps et lieu. Ces réponses nous firent remarquer que les ambassadeurs de France avoient moins de vanité que leur cour. Nous nous étonnâmes qu'elle l'avouât si publiquement, et qu'elle descendît à des circonstances si basses et si petites; car, bien que la vanité soit une foiblesse ou un défaut dont peu de gens soient exempts, c'est celui de tous qu'on avoue le moins; et peu de particuliers, quoique peut-être charmés de voir les rues remplies de peuple qui accourt de tous côtés pour les voir passer, voudront avouer qu'ils y ont pris garde. Cependant nous trouvâmes à propos de consentir à ce que cette cour voulut sur cet article, parce que nous savions que ce n'étoit non plus le sentiment des ambassadeurs de France que le nôtre. Il y avoit une raison particulière qui les déterminoit à notre opinion : c'étoit le bruit des grands préparatifs et des équipages magnifiques que le marquis de Balbacès et le comte Antoine faisoient pour paroître au congrès. Le premier étoit le

plus riche sujet de la couronne d'Espagne, héritier et descendant du fameux Spinola; et le second jouissoit de fort grands revenus, étant fils naturel du duc d'Oldenbourg, et le Danemarck l'avoit choisi exprès, afin qu'il parût avec grand éclat dans cette ambassade. Les ambassadeurs de France craignoient que leur lustre ne fût terni à l'arrivée de ces deux ambassadeurs, ou bien que cela ne les engageât à des dépenses plus grandes que ce qu'ils recevoient de leur cour, qui remet ordinairement à récompenser à l'avenir ces sortes de services par des emplois plutôt que par argent comptant. Lorsqu'ils nous communiquèrent la réponse de leur cour, nous dîmes seulement que ce que M. de Pomponne disoit à l'égard du petit peuple étoit au-dessous de la grandeur de son maître et du style d'un grand ministre, et que nous en avertirions les ambassadeurs de Hollande, afin qu'ils pussent retirer le consentement qu'ils avoient donné, puisqu'ils sembloient en avoir fait de même; que pour nous, nous suivrions les règles que nous avions proposées, et qu'à leur égard ils pourroient faire comme ils voudroient. Ils ne voulurent jamais demeurer d'accord qu'ils les eussent refusées, et dirent qu'ils nous avoient communiqué seulement les réflexions de M. de Pomponne; mais qu'ils ne pouvoient pas consentir entièrement à ces réglemens sans en avoir premièrement délibéré avec leurs alliés les ambassadeurs de Suède, dont ils attendoient l'arrivée tous les jours. Bien qu'ensuite les réglemens proposés fussent entièrement acceptés, les ambassadeurs de France ne laissèrent pas de faire toujours leurs premières visites avec trois carrosses à six chevaux, et avec tout leur train, qui

s'étendoit quelquefois plus loin que la maison du ministre qu'ils visitoient n'étoit éloignée. Pour nous, nous fîmes toujours les nôtres à deux chevaux, et avec le nombre de domestiques que nous avions proposés; mais le reste des réglemens fut si bien exécuté, que pendant un an que je demeurai à Nimègue il n'arriva aucune plainte ni désordre, nonobstant le prodigieux nombre de gens qui y étoient.

Nous proposâmes, de concert avec les ambassadeurs de France, d'étendre la neutralité à trois lieues à la ronde de Nimègue, afin d'enfermer dans cet espace la ville de Clèves, dont j'avois toujours ouï parler comme du lieu le plus agréable d'Allemagne. Mais comme cette proposition étoit prête à passer, il vint un ordre aux ambassadeurs de France de n'étendre la neutralité qu'à deux lieues de Nimègue, et que même cette étendue seroit sujette aux contributions et à exécution militaire, en cas qu'elle ne payât pas ce qu'elle avoit accoutumé de payer à la garnison de Maëstricht. Nous jugeâmes que cela étoit impossible, et que les ambassadeurs ni leurs trains ne pourroient pas jouir de cette neutralité avec sûreté, à cause des incursions que les troupes feroient sous prétexte de contribution, qui donneroient lieu à mille disputes. Les ambassadeurs de France avoient permission de sortir de la ville toutes les fois qu'ils voudroient, pour prendre l'air ou pour se divertir : ceux de Hollande nous prièrent de leur dire que les Etats ne pouvoient pas répondre de leur sûreté, jusqu'à ce qu'on fût convenu d'un pays neutre qui fût exempt de contribution. Enfin après quelque temps, plutôt que de s'exposer au danger des partis qui couroient le pays

pour les contributions, ou au chagrin de demeurer prisonniers dans la ville, on convint de fixer la neutralité à deux milles d'Angleterre, tout autour de Nimègue. On fit élever pour cet effet des poteaux, et l'on fit défense à tout soldat de les outre-passer, sous quelque prétexte que ce fût.

Il y eut plusieurs difficultés proposées à l'ouverture du congrès, laquelle il faut rapporter au temps que les deux médiateurs se trouvèrent sur le lieu, au sujet du droit qu'avoient les différens princes d'envoyer des ambassadeurs. On avoit arrêté au traité de Munster que chaque électeur pourroit envoyer un ministre avec le caractère d'ambassadeur; mais que s'ils en envoyoient deux joints en même commission, on accorderoit seulement au premier le titre d'*excellence*, et les autres cérémonies dues aux ambassadeurs. Nous demeurâmes d'accord de suivre ce réglement au traité de Nimègue; et l'électeur de Brandebourg y ayant envoyé deux ministres, nous traitâmes seulement le premier d'*excellence*, sans nous mettre en peine des prétentions et des plaintes de l'autre. Les Français suivirent notre exemple; mais les autres ambassadeurs agirent tout comme ils le trouvèrent à propos, suivant l'intérêt qu'ils avoient de témoigner de la complaisance à cet électeur.

Dès que nous eûmes résolu d'admettre dans le congrès les ambassadeurs des électeurs, les ducs de Lorraine, de Neubourg et de Lunebourg firent paroître la même prétention. Il y eut grande dispute sur ce sujet; mais les exemples qu'ils alléguèrent ayant été contestés, ils y renoncèrent, et leurs envoyés arrivèrent quelque temps après à Nimègue.

Nous résolûmes de ne rendre la première visite et de ne donner la main dans nos maisons à quelque ministre que ce fût au-dessous du caractère d'ambassadeur, ni à aucune autre personne qui ne fût comte de l'Empire, ou officier général des armées.

Les Français ayant cédé les premiers le rang aux médiateurs, personne ne le disputa jusqu'à l'arrivée des Impériaux. Ils ne le cédèrent ni ne le refusèrent ouvertement, mais ils faisoient paroître assez clairement qu'ils souhaitoient qu'il y eût cette marque de distinction entre les ambassadeurs de l'Empereur et ceux des autres têtes couronnées. Nous prétendîmes qu'ils nous devoient céder le rang aussi bien que les autres; mais nous évitâmes d'en venir à aucune décision jusqu'au moment que le traité fût signé, voyant que l'Empereur n'avoit pas intention de le céder, et qu'il étoit clair que s'il le refusoit les autres ambassadeurs rétracteroient, à son exemple, la cession qu'ils en avoient faite.

Les autres ambassadeurs demeurèrent dans leurs prétentions ordinaires, les Français prétendant que tous leur devoient céder, et chacun des autres prétendant qu'il ne devoit céder à personne : en quoi les Suédois poussèrent le point d'honneur avec autant de délicatesse et aussi loin que pas un des autres, même à l'égard des Français leurs alliés.

Les ambassadeurs de Suède arrivèrent vers la mi-août, et nous envoyèrent d'abord notifier leur arrivée, et ensuite ils firent la même chose à ceux de France. Comme ils étoient arrivés tard, nous remîmes au lendemain matin à faire nos complimens, et à demander une heure; mais les Français firent les leurs le soir

même au comte d'Oxenstiern, qui étoit le premier ambassadeur en commission. Il leur donna une heure pour le lendemain au matin; et à nos secrétaires, qui y allèrent environ dans le même temps, une pour l'après-midi. Nous leur rendîmes donc visite; et comme nous insistions que la première visite devoit être rendue aux médiateurs préférablement à tous les autres, quoiqu'ils ne l'eussent pas faite les premiers, les ambassadeurs de Suède, après quelque délibération, nous la rendirent avant d'aller chez les ambassadeurs de France, qui les avoient visités les premiers; et tous les ambassadeurs qui vinrent dans la suite observèrent le même ordre pendant tout le temps que j'y demeurai.

Voilà les seuls points du cérémonial qui furent établis pendant tout le cours de cette assemblée, excepté un autre qui nous regardoit en particulier. Nous déclarâmes que nous ne dînerions avec aucun ambassadeur jusqu'à ce que la paix fût faite, voulant par là éviter l'embarras d'être sans cesse en festin, ou bien le chagrin de s'en excuser. Mais chacun de nous tenoit table ouverte trois jours de la semaine, en réservant deux autres pour nos affaires à cause de la poste, et un autre pour aller à la promenade. Cependant plusieurs ambassadeurs, malgré notre déclaration, vinrent souvent à notre table, et particulièrement ceux de France, quoiqu'ils témoignassent être un peu fâchés du réglement que nous avions fait à cet égard; mais, pour récompenser les uns et les autres, nous partageâmes les soirées par tour chez tous les ambassadeurs où il y avoit des dames. On s'y divertissoit à la danse et au jeu, et on y faisoit quelques soupers légers, et des collations. J'eus toujours part dans tous

ces divertissemens, et mon collègue n'y assista jamais; ce qui fit dire que la médiation étoit toujours sur pied pour faire sa fonction, parce que je me couchois toujours tard et me levois de même, au lieu que mon collègue se couchoit à huit heures du soir, et étoit debout à quatre du matin : et, à dire la vérité, jamais gens si différens en humeur et en manières n'ont été joints en même commission, et ne se sont mieux accordés que nous.

Il se passa fort peu d'affaires au congrès jusqu'à l'arrivée des ministres de l'Empereur. Il est bien vrai que ceux de France avoient demandé audience dès que je fus arrivé à Nimègue, et avoient offert de remettre leurs pleins pouvoirs entre nos mains, ne doutant point, disoient-ils, que les ministres de Hollande ne fussent prêts de faire la même chose. Nous fîmes part aux ambassadeurs des Etats de cette ouverture : ils répondirent que ceux de France pouvoient agir comme ils le trouveroient à propos, mais qu'ils ne croyoient pas que cette démarche pût gagner du temps, puisqu'ils n'avoient pas ordre de faire ce pas sans en avoir premièrement concerté avec leurs alliés ; et que quand bien les ministres de France remettroient leurs pleins pouvoirs entre nos mains, ils ne pouvoient pas pour eux produire alors les leurs, ni faire les réflexions nécessaires sur ceux des Français. Les ambassadeurs de France se servirent de cette occasion pour presser extrêmement ceux de Hollande à solliciter leurs alliés de se rendre incessamment au lieu du traité, et de leur déclarer que s'ils ne s'y rendoient pas en peu de temps, ils entreroient en négociation sans eux. Ils ajoutèrent aussi que leur maî-

tre avoit résolu de les rappeler, en cas qu'on différât plus long-temps le congrès. Les ministres de Hollande s'excusèrent de ce retardement, et l'attribuèrent aux difficultés que la cour de France avoit faites sur les passe-ports, qui n'étoient pas encore expédiés à quelques-uns de leurs nouveaux alliés ; mais cependant ils promirent qu'ils donneroient avis aux Etats des instances des ministres de France, et qu'ils tâcheroient de les disposer à fixer un temps auquel ils ordonneroient à leurs ambassadeurs d'entrer en négociation, en cas que les ministres des alliés ne fussent pas arrivés à Nimègue.

Dans cette affaire, et dans quelques autres qui se passèrent entre les ambassadeurs de France et de Hollande, nous portâmes aux uns et aux autres dans leurs maisons les propositions et réponses qu'ils se faisoient de bouche seulement : ce qui dura jusqu'à ce que le congrès fût complet, et qu'on eût marqué la maison de ville de Nimègue pour le lieu des conférences. On convint, avec beaucoup de difficulté de part et d'autre, qu'il y auroit deux chambres pour les deux partis opposés, et une pour les médiateurs : il n'y eut pas un point qui nous donnât tant de peine à régler que celui-là; de sorte que cette affaire étant finie, nous en reçûmes quelque soulagement, mais aucun avantage. Les Français avoient paru, dès le commencement du congrès, opposés à ce que l'on traitât par écrit, et que l'on marquât un lieu pour les conférences publiques, parce qu'ils voyoient bien que cela tendoit à entretenir l'union des alliés dans le traité aussi bien que dans la guerre; au lieu que le but de la France étoit de rompre cette union par le

traité, puisqu'elle n'avoit pu la rompre par les armes, et de tâcher par ce moyen de faire une paix particulière avec quelques uns des alliés. Pendant ce temps-là les confédérés se servirent de tous les prétextes imaginables pour retarder l'arrivée de leurs ministres au congrès, et ils agirent toujours de cette manière tant qu'ils espérèrent d'empêcher les Hollandais d'entrer en traité sans eux ; ce qu'ils crurent pouvoir faire jusqu'à la fin de la campagne. Ils attendoient que les événemens qu'elle produiroit leur donneroient lieu de prendre des mesures plus justes pour la paix, et ainsi ils tâchoient de différer les négociations; en quoi ils réussirent si bien, qu'aucun ambassadeur n'arriva à Nimègue avant le mois de novembre, quoique nous, ceux de France, de Hollande et de Suède y fussions depuis fort long-temps.

Cependant les succès de la campagne, qu'on avoit crus absolument décisifs pour déterminer les parties à la paix, ne furent pas tels qu'on avoit attendu ; mais ils furent aussi avantageux à la France que désavantageux à la Suède. Les Français, à force d'argent, et par le bon ordre qu'ils faisoient observer, avoient toujours leurs magasins pleins en hiver ; de sorte qu'ils pouvoient se mettre en campagne dans le printemps d'aussi bonne heure qu'ils vouloient, sans craindre la rigueur du temps pour leur infanterie, ni être obligés d'attendre l'herbe pour leur cavalerie. Les Espagnols au contraire, faute d'argent et de bon ordre, laissoient leurs troupes en Flandre dans un si pitoyable état, qu'elles étoient incapables d'agir pour quelque entreprise soudaine ; et ils ne pouvoient non plus fournir des provisions aux Allemands et aux Hollandais, qui

pouvoient venir à leur secours. Leurs places étoient mal fortifiées, et encore plus mal défendues; de sorte que le roi de France, à la tête d'une belle et nombreuse armée, prit Condé en quatre jours, au mois d'avril 1676, avant que pas un des confédérés fût en campagne; et il envoya ensuite au mois de mai le duc d'Orléans avec une partie de l'armée pour assiéger Bouchain. C'est une petite place, mais assez bien fortifiée, et fort considérable par sa situation pour la défense des Pays-Bas espagnols. Le Roi, avec l'élite de ses troupes, se saisit d'un poste si avantageux, qu'il pouvoit empêcher le prince d'Orange de secourir la place, et de donner bataille sans un désavantage visible.

Le prince surmonta cependant toutes les difficultés de la saison; et, malgré le manque de provisions et des magasins, il fut environ la mi-mai en vue de l'armée de France. Les deux armées demeurèrent quelques jours faisant face l'une à l'autre, et se mirent plusieurs fois en ordre de bataille. Ils ne trouvèrent pourtant jamais à propos les uns ni les autres de la commencer, soit qu'ils ne voulussent pas hasarder sans nécessité ou sans avantage une action aussi importante que celle-là devoit être, ou que les Français se contentassent de prendre Bouchain, qui ne pouvoit pas tenir sans être secouru. Le prince d'Orange vouloit cependant donner bataille; mais les Espagnols l'en empêchèrent, parce qu'ils voyoient bien que s'ils la perdoient toute la Flandre étoit absolument perdue. Les armées continuèrent en vue l'une de l'autre, jusqu'à ce que Bouchain se fût rendu. Le prince s'en retourna pour faire rafraîchir son armée, harassée par

les longues et pénibles marches qu'elle avoit faites; et le roi de France s'en retourna à Versailles, laissant son armée sous le commandement du maréchal de Schomberg, avec ordre d'observer les mouvemens des ennemis. Le prince entreprit le siége de Maëstricht de concert avec les Espagnols et les princes allemands du Bas-Rhin. C'étoit la plus forte place qu'eussent les Hollandais lorsque les Français l'avoient prise, et depuis ce temps-là on n'avoit rien épargné pour y ajouter toutes les fortifications qui avoient paru nécessaires. Il y avoit d'ailleurs une garnison de huit mille hommes choisis; et Calvo, qui étoit un Catalan fort résolu (1), commandoit dans la place en l'absence du maréchal d'Estrades, qui en étoit le gouverneur, et qui étoit pour lors à Nimègue.

Le prince fit ouvrir la tranchée sur la fin de juillet; et le siége fut poussé avec tant de vigueur, et on donna des assauts si terribles pendant trois semaines, que l'on faisoit des gageures à Nimègue, dans lesquelles on donnoit beaucoup d'avantage, que Maëstricht seroit pris dans un certain temps. Nous ne remarquâmes jamais que le maréchal d'Estrades voulût gager le contraire, ni qu'il crût que la place se défendît aussi bien qu'elle fit. Le prince, ou le rhingrave qui étoit destiné pour être gouverneur de la ville comme son père l'avoit été, étoient sans cesse aux attaques, et ils se servirent avantageusement du courage intrépide des troupes anglaises : tous les ouvrages de dehors furent emportés avec un grand car-

(1) *Fort résolu*. Au commencement du siége, Calvo dit aux ingénieurs : « Messieurs, je n'entends rien à la défense d'une place : tout ce « que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre. »

nage d'un côté et d'autre; mais les assiégés opposoient sans cesse aux assiégeans de nouveaux retranchemens, et ils faisoient tout ce qu'on peut attendre de l'art et de l'industrie d'un brave capitaine, et de la bravoure de vaillans soldats. Le prince, qui s'exposoit en toutes occasions comme un simple soldat, reçut, environ la mi-août, un coup de mousquet dans le bras; et l'armée s'en étant aperçue, perdit courage dans le même moment. Le prince l'ayant remarqué, porta la main à son chapeau, et en fit plusieurs tours du même bras qui avoit été blessé, afin de montrer que le coup n'étoit que dans la chair seulement, et que l'os n'avoit point été rompu. Cela ranima les troupes, et le siége continua avec la même vigueur, sans que la blessure du prince l'empêchât de se trouver aux attaques. Mais une cruelle maladie ayant attaqué l'armée, elle fut beaucoup plus affoiblie par cet endroit-là que par tous les assauts qu'elle avoit donnés à la place. Les Allemands ne vinrent pas avec le secours qu'ils avoient promis, et dans l'espérance duquel on avoit entrepris le siége; et le rhingrave, qui après le prince étoit le ressort qui faisoit agir toute l'armée, ayant été blessé, et contraint de se faire porter dans un château voisin où il mourut de ses blessures, l'ardeur des troupes commença à se ralentir, et le siége ne fut plus poussé avec la même vigueur. Cependant le maréchal de Schomberg ne doutant pas que Maëstricht ne fît une vigoureuse résistance, avoit assiégé et emporté Aire, et venoit au secours de Maëstricht à travers les Pays-Bas espagnols avec une puissante armée. Le prince ayant fait assembler le conseil de guerre à l'approche des Français, il y fut résolu de

lever le siége ; ce qui finit la campagne dans les Pays-Bas. Le prince d'Orange commença dès-lors à perdre les espérances qu'il avoit conçues de cette guerre, après avoir expérimenté souvent la foiblesse des troupes espagnoles, et l'irrésolution perpétuelle des Allemands.

Pendant ce temps-là l'armée impériale prit Philisbourg sur la fin de septembre 1676. Cette place fut obligée de se rendre faute de provisions, contre l'opinion de presque tout le monde, qui avoit cru que les Impériaux ne prendroient jamais cette ville, et que Maëstricht au contraire seroit obligé de se rendre au prince d'Orange.

Les affaires du Danemarck et du Brandebourg étoient en fort bon train : ils avoient remporté l'avantage sur les Suédois en toutes les rencontres qu'il y avoit eu pendant la campagne ; de sorte que la Suède perdoit extrêmement vite ce qu'elle avoit possédé depuis si long-temps en Allemagne. Les troupes impériales au contraire, quoique renforcées de celles de plusieurs princes d'Allemagne, ne firent aucun progrès dans les conquêtes qu'elles avoient projetées vers le Haut-Rhin, et elles furent contraintes, à l'approche des troupes de France, de repasser ce fleuve pour prendre leurs quartiers d'hiver dans l'Allemagne ; ce qui prouva bien clairement le peu de succès qu'ils avoient eu cette campagne.

Après cela toutes les puissances engagées dans la guerre commencèrent à penser plus sérieusement au traité qu'elles n'avoient fait jusqu'alors. Le prince d'Orange me pria, par une lettre qu'il m'écrivoit, de me rendre à Soësdyk, proche d'Amersfort, à une

journée de Nimègue, où il souhaitoit de m'entretenir. Il fit de grandes plaintes, et sans doute avec beaucoup de raison, de la conduite des alliés, de la foiblesse ou plutôt de l'inutilité des troupes espagnoles en Flandre, manque de paie et de bon ordre, et de ce que les Impériaux agissoient sans dessein sur le Rhin, et selon les ordres qui leur venoient de Vienne, où la jalousie des ministres faisoit faire mille fausses démarches aux généraux; ce qui avoit été cause que la campagne s'étoit passée avec peu de succès, malgré les grandes promesses qu'ils avoient faites d'entrer en France ou en Lorraine. Il se plaignit encore des ducs de Lunebourg, qui avoient manqué d'envoyer leurs troupes à Maëstricht, et qui avoient empêché par là la prise de cette place, parce que la maladie avoit fait emporter un grand nombre de ses soldats. Il ajouta qu'il commençoit à désespérer du succès de la guerre, et qu'il seroit fort aise d'apprendre quelque bonne nouvelle du traité de Nimègue, dont il s'informa particulièrement. Je lui dis le peu de progrès qu'on y avoit fait, à cause de la lenteur que les alliés témoignoient à envoyer leurs ministres pour former le congrès; le peu de succès qu'on en devoit attendre à cause des prétentions déraisonnables des deux partis, particulièrement de la France, qui prétendoit garder tout ce qu'elle avoit conquis, et de l'Espagne, qui vouloit recouvrer tout ce qu'elle avoit perdu; que le Roi mon maître ne se vouloit mêler de la paix qu'en qualité de médiateur, et que nos ordres étoient seulement de porter la parole des uns aux autres, et d'éviter soigneusement que les parties ne remissent leurs différends à la dé-

cision de Sa Majesté : de sorte que je croyois que la guerre seule étoit capable de faire la paix, ce qui arriveroit enfin, soit parce qu'on se lasseroit de la guerre, ou que quelqu'un des partis ne seroit plus en état de la soutenir.

Le prince demeura d'accord de ce que je disois, et me dit que les événemens de la guerre dépendroient absolument de la conduite qu'on tiendroit à Madrid et à Vienne avant le commencement de la campagne suivante; et que si elle étoit aussi infructueuse que celle qu'on venoit de faire, il ne croyoit pas que les Etats voulussent continuer la guerre plus long-temps. Je lui rapportai le discours que M. Colbert m'avoit tenu à mon arrivée à Nimègue touchant Son Altesse. Le prince me répondit froidement qu'il avoit déjà appris la même chose par une autre voie dont le maréchal d'Estrades s'étoit servi auprès du pensionnaire Fagel, mais que ceux qui lui faisoient de telles propositions le connoissoient fort peu; qu'on trouvât seulement le moyen de sauver son honneur en rendant l'Espagne satisfaite, et qu'on verroit pour lors que ses intérêts particuliers ne retarderoient pas la paix d'un moment.

Après avoir pris congé du prince, je retournai à Nimègue. Je trouvai que les ambassadeurs de France s'empressoient fort d'entrer en négociation. C'étoit sans doute sérieusement, parce qu'ayant remporté de grands avantages la campagne dernière, ils étoient en état d'insister sur leurs prétentions, et de demander qu'on leur accordât leurs conquêtes : ils faisoient en cela à peu près comme les joueurs, qui après avoir gagné cherchent à se retirer, si on ne les

oblige à continuer. Les ministres de Suède se pressoient encore plus que les autres d'entrer en traité, ayant perdu entièrement l'espérance de réparer par la guerre les pertes qu'ils avoient faites en Allemagne. Les Hollandais souhaitoient la paix avec impatience, voyant que la France ne faisoit aucune difficulté sur ce qui les regardoit en particulier, et qu'elle faisoit offrir par ses émissaires, particulièrement à Amsterdam, tel réglement de commerce qu'ils pourroient souhaiter, la restitution de Maëstricht, et toute la satisfaction que le prince d'Orange pouvoit prétendre pour les pertes qu'il avoit faites dans la guerre. Le Danemarck au contraire et le Brandebourg étoient diamétralement opposés à la paix, ayant déjà englouti en espérance tout ce que la Suède possédoit en Allemagne; et quoiqu'il semblât que l'Empereur n'eût rien à prétendre, après la prise de Philisbourg, que la restitution de la Lorraine, et que les villes d'Alsace fussent remises au même état qu'elles avoient été laissées par la paix de Munster, cependant le Danemarck et le Brandebourg étoient si fort enchaînés avec l'Empire et l'Espagne, qu'ils résolurent de ne faire aucun pas dans le traité que d'un commun consentement, et de concert. Les Espagnols savoient bien le triste état de leurs affaires en Flandre et en Sicile : cependant, sur un dessein qui se tramoit à la cour de Madrid pour éloigner la Reine régente du ministère afin d'y mettre don Juan, ils avoient conçu l'espérance de revenir des grandes maladies que la division de leur conseil et le mauvais ménagement de leurs finances leur avoient causées. D'ailleurs leurs ministres en Angleterre les assuroient que le Roi ne

souffriroit jamais la perte entière de la Flandre, ou que son parlement l'engageroit dans la guerre. Toutes ces différentes raisons portoient les alliés à témoigner peu d'empressement pour le congrès; il y en avoit même quelques-uns d'eux qui n'y pensoient presque point : de sorte qu'il n'y avoit que les ambassadeurs de France, de Suède et de Hollande qui se fussent rendus sur les lieux. Mais sur la fin de septembre ceux de France nous déclarèrent que leur maître ayant considéré les avances qu'il avoit faites pour la paix, et la lenteur des confédérés, ou plutôt le peu d'envie qu'ils avoient d'entrer en négociation, il avoit résolu de rappeler ses ambassadeurs, à moins que ceux des principaux alliés ne se trouvassent à Nimègue dans l'espace d'un mois.

Nous communiquâmes cette déclaration aux ambassadeurs de Hollande, et eux la communiquèrent à leurs maîtres, lesquels, après quelques conférences avec les ministres de leurs alliés, résolurent qu'ils entreroient en traité particulier avec la France, si les ministres de leurs alliés ne se trouvoient à Nimègue le premier de novembre. On ne déclara pas d'abord si c'étoit vieux style ou nouveau style; mais dans la suite, après quelque dispute, il fut déclaré qu'on avoit entendu se servir du vieux, à cause que le nouveau n'étoit pas reçu dans le lieu du congrès.

Cette résolution des Etats fit grand bruit parmi leurs alliés, quoiqu'il n'y eût pas grand danger pour ce qu'ils craignoient, y ayant autant de moyens de prolonger le traité après que leurs ambassadeurs seroient arrivés, qu'il y en avoit auparavant. Cependant cette résolution eut tant d'effet, que les princes confédérés

firent partir leurs ministres pour Nimègue. L'Empereur dépêcha le comte de Kinski, et l'Espagne don Pedro Ronquillo, qui résidoit pour lors à la cour d'Angleterre en qualité d'envoyé; mais comme ils n'étoient pas les chefs de leurs ambassades, ni chargés des instructions les plus particulières, ils n'avoient pouvoir que de régler les préliminaires. Le roi de Danemarck envoya M. Heug, qui ne nous apporta pas plus de nouvelles des préparatifs du comte Antoine, qui devoit être le principal ambassadeur de cette couronne, que le comte de Kinski et don Pedro Ronquillo nous en avoient appris de ceux de l'évêque de Gurck et du marquis de Balbacès, les principaux ambassadeurs des cours de Vienne et de Madrid.

Cependant les Hollandais commencèrent à presser leurs alliés, à se plaindre de la lenteur qu'ils témoignoient pour entrer en traité, et à chicaner sur les grands secours d'argent qu'ils étoient obligés de donner à tant de princes leurs alliés pour continuer une guerre à laquelle leur intérêt et leur ambition les poussoient, quoique peut-être ils s'y fussent d'abord engagés pour la défense de la Hollande, de laquelle dépendoit leur propre conservation. Sur quoi les ministres des Etats prirent la liberté de dire publiquement et en diverses compagnies, à Nimègue et à La Haye, que leurs maîtres ne donneroient aucun argent aux alliés la campagne suivante, à moins qu'ils n'agissent rondement et sincèrement dans le traité, afin de pouvoir mettre les Français dans le tort, pour me servir de leurs expressions.

Les ambassadeurs de Suède nous avoient offert, aussi bien que ceux de France, de remettre leurs

pleins pouvoirs entre nos mains; mais les Hollandais s'excusèrent toujours sur leurs alliés, jusqu'à ce que le premier de novembre fût passé. Ce fut alors que les ministres de France les pressèrent si vivement en conséquence de la résolution des Etats, que les ambassadeurs de Hollande consentirent à remettre les leurs; de sorte qu'après plusieurs difficultés on convint, d'un commun accord, que le vingt-et-unième jour de novembre les pleins pouvoirs seroient portés chez nous médiateurs par les ambassadeurs, à telle heure que nous marquerions; qu'ils seroient remis entre nos mains; que nous en communiquerions les originaux réciproquement à chaque ambassadeur dans leur maison, et que nous leur en laisserions copie signée par nous.

La chose fut faite comme on l'avoit projetée; et le jour suivant les ambassadeurs de Hollande nous apportèrent plusieurs exceptions qu'ils avoient été obligés de faire à l'égard de diverses expressions contenues dans les préfaces des pleins pouvoirs des ambassadeurs de France et de Suède, qui étoient, disoient-ils, plus propres pour des manifestes que pour des pleins pouvoirs d'entrer en négociation, particulièrement celles qui parloient de la justification des causes de la guerre, et de la défense du traité de Westphalie. Mais la plus grande difficulté qu'il y avoit regardoit une clause du plein pouvoir des Français, où il étoit parlé de la médiation du Pape. Les Hollandais dirent que leurs maîtres ne pouvoient pas y consentir, comme autrefois ils avoient refusé de le faire au traité de Munster. Quoique peut-être les ministres de Hollande eussent dessein en quelque manière de ga-

gner du temps pour leurs alliés par leurs exceptions, elles étoient cependant conçues avec tant de bon sens et exprimées si judicieusement, qu'il paroissoit que M. Beverning joignoit un génie subtil et pénétrant à la grande expérience qu'il avoit dans les affaires; et j'ajouterai que dans tout le cours de mes emplois je n'ai point trouvé d'ambassadeur si habile que lui.

Les ambassadeurs de France et de Suède répondirent aux exceptions des ministres de Hollande par d'autres exceptions qu'ils firent à leur plein pouvoir; mais ils offrirent en même temps d'entrer en traité pendant qu'on régleroit cette affaire. Les ambassadeurs de Hollande acceptèrent cette proposition, à condition que ceux de France s'engageroient à produire de nouveaux pleins pouvoirs où il n'y eût aucune des exceptions qu'ils avoient faites, offrant de faire la même chose à l'égard des leurs. Après bien des difficultés sur cet article, ils convinrent enfin qu'ils prieroient les médiateurs de dresser un formulaire des pleins pouvoirs dont toutes les parties se pussent servir. Nous le fîmes, et il fut approuvé de tous. Les Français firent pourtant quelque difficulté au sujet de la médiation du Pape, de laquelle on ne parloit pas; ils firent aussi quelques tentatives pour voir si nous voudrions consentir qu'on ne parlât point du tout de celle du Roi, puisqu'on ne parloit pas de celle du Pape. Nous déclarâmes que nous ne pouvions pas le faire, parce que le congrès étoit un effet de la médiation de Sa Majesté, sans l'intervention de celle du Pape; que la médiation du Roi avoit été acceptée par toutes les parties, et que celle du Pape ne l'avoit pas été; et qu'au contraire plusieurs s'étoient opposés à

ce qu'il en fût parlé dans les pleins pouvoirs. Ensuite, sur de nouveaux ordres que nous reçûmes de la cour touchant cette dispute, nous déclarâmes que bien que Sa Majesté ne prétendît pas exclure aucune autre médiation dont les parties se voudroient servir, le Roi ne pouvoit ni agir conjointement avec le Pape, ni souffrir que ses ministres eussent aucun commerce avec ceux que ce pape pourroit avoir à Nimègue.

M. Heug, un des ambassadeurs de Danemarck, messieurs Somnitz et Blaspyl, ambassadeurs de Brandebourg, milord Berkley, un des médiateurs, et don Pedro Ronquillo, un des ambassadeurs d'Espagne, arrivèrent à Nimègue au mois de novembre. Le dernier de ces ministres demeura *incognito* jusqu'à l'arrivée du comte de Kinski, lequel, sous prétexte de la goutte, demeura à Cologne jusqu'au commencement de l'année suivante.

L'ambassadeur d'Espagne étant venu rendre visite à ma femme, et m'ayant rencontré chez elle, se servit de cette occasion pour entrer en matière avec moi. Il convint avec les Français sur le point qui regardoit la médiation du Pape, et qu'il falloit ou que Sa Majesté consentît qu'on en fît mention dans leurs pleins pouvoirs, ou bien qu'elle voulût souffrir, pour l'amour de la paix, qu'on ne parlât point aussi de la sienne. Les Danois et les Hollandais, d'un autre côté, refusèrent absolument de recevoir aucun plein pouvoir où il fût parlé de la médiation du Pape. Les ministres de Hollande proposèrent pour expédient que les ministres de chaque parti eussent plusieurs pleins pouvoirs, afin de traiter avec les différens princes qui étoient en guerre; mais la France refusa d'accorder

d'autres pleins pouvoirs que pour les Hollandais et leurs alliés; de sorte que l'année 1676 finit avant que ces difficultés fussent levées.

Je ne rapporterai point ici plusieurs incidens qui arrivèrent pendant le cours du traité sur le point d'honneur dans les visites et dans les cérémonies : je regarde ces choses comme des impertinences que ce siècle a attachées au caractère d'ambassadeur, et qui doivent leur naissance à des gens qui, n'ayant aucun talent qui les rendît recommandables, ont voulu se faire valoir par une exactitude et une délicatesse ridicule sur les cérémonies. D'ailleurs on en a déjà parlé dans des discours qui ont paru sur ce traité, et on en pourra savoir quelque jour la vérité tout au long par les papiers originaux de notre ambassade, qui sont entre les mains de deux ou trois personnes. Je me propose seulement de faire voir la suite de ces grandes affaires par les circonstances les plus importantes, et la véritable source de plusieurs grands événemens, au lieu de me rompre la tête à rapporter mille chicanes qui amusèrent si long-temps le congrès de Nimègue.

Je ne ferai que deux remarques sur le cérémonial : la première regarde la conduite de l'Empereur à l'égard des ambassadeurs de Brandebourg. Sa Majesté Impériale permit à ses ministres de traiter les deux ambassadeurs de Brandebourg comme ceux des têtes couronnées, quoique nous traitassions seulement de cette manière le premier en commission, suivant l'exemple du traité de Munster; en quoi les Français et les Suédois nous imitèrent pendant tout le cours de celui de Nimègue. Cette démarche de l'Empereur n'étoit pas tant un effet de la complaisance qu'il vou-

loit marquer à un allié si considérable, comme bien des gens le croyoient, que du dessein qu'il avoit d'appuyer par là la différence du rang d'avec les autres têtes couronnées, que les empereurs ont toujours prétendue; au lieu que les rois de la chrétienté leur cèdent bien la première place et le pas, mais non pas cette différence de rang qu'ils prétendent. Il est clair que si l'Empereur pouvoit par son exemple obliger les rois à traiter les électeurs comme les autres têtes couronnées, cela fortifieroit extrêmement ses prétentions pour la différence du rang, y en ayant sans contredit une très-grande entre l'Empereur et les électeurs.

Ma seconde remarque regarde les chicanes sur le point d'honneur, que les ambassadeurs de Suède et de Danemarck poussèrent plus loin à Nimègue que tous les autres ministres. Les Suédois étoient si délicats sur cet article, qu'ils ne le vouloient céder à personne, non pas même aux ambassadeurs de France, quoique cette couronne fût leur alliée, et que d'elle seule ils pussent attendre la restitution des Etats qu'ils venoient de perdre en Allemagne. L'ambassadeur de Danemarck ne cédoit pas aux Suédois en délicatesse; car lorsque les ministres de France eurent remis leur plein pouvoir en français, celui de Danemarck dit qu'il donneroit le sien en danois, à moins que les Français ne donnassent le leur en latin, qui devoit être la langue commune, alléguant qu'il ne reconnoissoit point de différence entre les têtes couronnées; que les rois de Danemarck avoient été aussi puissans que le roi de France l'étoit alors, et qu'ils étoient aussi absolus encore dans leurs Etats que les rois de France dans les leurs. M. Beverning voyant toutes ces chicanes, ne

put s'empêcher d'y faire quelque réflexion, et de nous dire qu'il ne se souvenoit pas que les deux rois du Nord eussent jamais disputé la préséance aux trois autres grands rois de la chrétienté; que la manière dont les Etats-généraux agissoient avec eux étoit fort différente, et que les ministres de Suède et de Danemarck n'avoient jamais fait de difficulté de signer les actes après ceux de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Personne n'ignore, je pense, que Gustave-Adolphe a été le premier des rois du Nord qui a prétendu que toutes les têtes couronnées étoient égales : il dit un jour à M. de Gramont, ambassadeur de France à la cour de Suède, que quant à lui il ne reconnoissoit d'autre différence entre les rois que celle de leur mérite. Cette prétention ne fut pas beaucoup contestée à ce prince, à cause des grandes qualités qu'il avoit, et du grand succès de ses armes; mais depuis ce temps-là ses successeurs ayant prétendu la même chose, et les rois de Danemarck les ayant imités, il en est arrivé mille disputes, et l'affaire est demeurée indécise. A la vérité les Français ont prétendu, avec plus de bruit que les autres, la première place après l'Empereur; mais personne n'a encore consenti à la leur céder, excepté les Espagnols, qui aimèrent mieux il y a quelque temps donner le pas à la France, que d'entrer dans une guerre qu'ils n'étoient pas en état de soutenir. Ils ont eu tant de honte de cette foiblesse, qu'ils n'ont pas voulu l'avouer; et c'est ce qui les a obligés d'appuyer autant qu'ils l'ont pu la prétention d'égalité entre les têtes couronnées. Ils en donnèrent une forte preuve au congrès de Nimègue, sur le différend qui arriva entre leur ambassadeur et

celui de Danemarck pour la première place dans les assemblées des confédérés : don Pedro Ronquillo consentit qu'ils l'eussent chacun par tour, et que le sort décidât qui commenceroit le premier de l'occuper. Les ambassadeurs de France prétendirent que les ambassadeurs qui arriveroient dans la suite seroient obligés de leur rendre visite immédiatement après qu'ils l'auroient rendue aux médiateurs; mais les ministres de Suède et de Danemarck le refusèrent, aussi bien que ceux de l'Empereur, lesquels après avoir rendu visite aux médiateurs la rendirent ensuite aux ambassadeurs qui étoient allés chez eux les premiers, sans se mettre en peine de la prétention de ceux de France. L'Empereur prit avantage de ce que les Français aussi bien que les autres avoient cédé le rang aux médiateurs, et il fit difficulté de le faire, quoiqu'il ne le refusât pas ouvertement; en quoi il se distingua des autres têtes couronnées. Nous évitions aussi soigneusement qu'il nous étoit possible d'en venir à aucune décision; mais un jour que les alliés se devoient assembler chez l'ambassadeur de Danemarck, il s'en fallut peu que l'affaire ne fût décidée. Le comte de Kinski s'étoit rendu dans la salle des conférences avant que le chevalier Jenkins et moi y fussions arrivés. Nous entrâmes, et après le salut ordinaire j'allai prendre la première place, et je me mis devant ma chaise, attendant que les autres ministres fussent prêts à s'asseoir; mais mon collègue ne fut pas si diligent que moi, soit qu'il fût engagé dans de trop longs complimens, soit qu'il voulût éviter des contestations : ce qui donna temps au comte de Kinski, qui étoit naturellement fort brusque, de prendre la se-

conde place, et de se trouver par conséquent entre le chevalier Jenkins et moi. Je vis par là que bien que les ministres de l'Empereur me cédassent la place d'honneur, ce n'étoit pourtant pas en qualité d'ambassadeur du Roi; de sorte que j'aimai mieux demeurer debout pendant toute la conférence, faisant semblant de ne songer pas à m'asseoir, afin d'empêcher par là que cette affaire ne fût décidée.

Le prince d'Orange m'écrivit une lettre vers la fin de décembre, par laquelle il me prioit instamment d'aller passer quelques jours à La Haye, sachant que le Roi m'avoit permis de le faire quand je le trouverois à propos. Comme ma présence n'étoit pas nécessaire à Nimègue, je partis pour La Haye, et j'y arrivai le dernier jour de l'année; et le lendemain, premier jour de l'an 1677, j'allai rendre mes devoirs à Son Altesse. Les progrès du traité, la froideur des parties, les délais volontaires des Impériaux et des Espagnols, et l'aversion que le Danemarck et le Brandebourg avoient pour la paix, furent les sujets de notre conversation, et nous conclûmes qu'il y avoit peu de succès à attendre de ce congrès. Le prince me demanda ensuite si depuis qu'il ne m'avoit vu le Roi m'avoit communiqué quelque chose de particulier à l'égard de la paix : je lui dis qu'il m'avoit écrit quelquefois, et qu'il me marquoit dans sa dernière lettre qu'il jugeoit bien, par les discours que le prince m'avoit tenus, qu'il n'avoit aucun penchant à la paix, et qu'il en étoit fâché, parce qu'il croyoit que le prince agissoit contre ses intérêts aussi bien que contre les siens; qu'il avoit tâché de pénétrer l'intention de la France; mais que si elle ne vouloit pas se dé-

clarer davantage, et que Son Altesse en fît de même, Sa Majesté agiroit seulement en qualité de médiateur dans les formes ordinaires. Le prince me répondit que le Roi paroissoit bien indifférent sur cet article; que Sa Majesté devoit considérer qu'elle seule pouvoit faire la paix, et qu'elle n'ignoroit pas à quoi aboutiroient les formalités du congrès de Nimègue; qu'en son particulier il souhaitoit la paix pour beaucoup de raisons, soit parce que le Roi la souhaitoit aussi, et que Sa Majesté croyoit qu'elle leur étoit avantageuse à l'un et à l'autre, soit parce que les Etats estimoient qu'elle seroit non-seulement à leur avantage, mais qu'ils en avoient absolument besoin; qu'il ne diroit pas cela à toute autre personne qu'au Roi et à moi, parce que si les Français le savoient ils seroient plus difficiles sur les conditions de la paix; que l'Espagne et l'Empereur y avoient moins d'inclination que sur la fin de la dernière campagne; que les nouveaux ministres de ces deux Etats y paroissoient encore moins disposés que les précédens, de sorte que de tous les alliés il n'y avoit que les Etats qui souhaitassent sérieusement la fin de la guerre; que pour lui il seroit toujours de leur sentiment, et qu'il la désiroit avec beaucoup de passion, mais qu'il ne savoit pas comment on pourroit faire la paix avant le commencement de la campagne; que si on entroit une fois en action, ils seroient tout de nouveau comme sur une mer, et contraints d'aller où le vent les voudroit pousser; que si Sa Majesté avoit dessein de faire la paix, et qu'elle voulût lui communiquer franchement les conditions sur lesquelles le Roi croiroit qu'elle se pût faire, il tâcheroit, avec la plus

grande sincérité du monde, de les faire réussir, pourvu qu'elles ne fussent pas contraires à son honneur et aux intérêts de son pays.

Il me pria d'écrire directement au Roi ce qui s'étoit passé dans ce discours, sachant que Sa Majesté m'avoit non-seulement permis de lui écrire de cette manière, mais même commandé de le faire toutes les fois que je le croirois nécessaire. Je vis deux jours après le pensionnaire Fagel, au sujet de quelques affaires publiques qui regardoient mon ambassade à La Haye, desquelles j'avois confié le soin à mon secrétaire. Lorsque je lui eus dit ce que j'avois à dire sur ce sujet, il me demanda si j'avois apporté avec moi la paix de Nimègue : je lui répondis que puisqu'il étoit si peu informé de ce qui se passoit au congrès, je lui dirois que les Hollandais agissoient en habiles gens; que, pour obliger les alliés à se rendre à Nimègue, ils avoient déclaré qu'ils entreroient en négociation après le premier jour de novembre, quand bien les ministres des confédérés n'y seroient pas; qu'après ce terme expiré ils avoient trouvé à redire aux pleins pouvoirs qu'on avoit produits; qu'ils en avoient demandé de nouveaux; qu'ils avoient fait courir les médiateurs pendant deux mois pour cette affaire, et enfin qu'ils avoient si bien fait que les ministres de l'Empereur et d'Espagne étoient à la vue de Nimègue; ce qui, à mon sentiment, étoit le but de toutes leurs difficultés. Le Pensionnaire me répondit, d'un air triste et sérieux, que je ne connoissois pas les Hollandais, ou l'état de leurs affaires depuis que j'avois quitté La Haye, ou bien que je faisois semblant de ne les pas connoître; qu'ils souhai-

toient non-seulement la paix, mais même qu'elle leur étoit absolument nécessaire; qu'ils seroient déjà entrés en négociation, si les Français avoient exhibé des pleins pouvoirs en bonne forme, ou s'ils avoient voulu s'engager d'en produire de nouveaux; qu'ils n'insisteroient pas sur la paix suivant les prétentions de leurs alliés, et qu'il ne répondoit pas que les Etats ne fissent un traité particulier. Je lui dis que cette affaire étoit de si grande conséquence, que j'étois assuré qu'ils y penseroient encore un an avant que de la faire. Il approcha pour lors sa chaise de moi, et commença à me parler avec plus de chaleur et de passion que sa santé ne lui devoit permettre : il me dit premièrement qu'ils y avoient déjà pensé assez long-temps, et qu'après avoir sérieusement examiné toutes choses ils s'étoient aperçus que le mal étoit sans remède; qu'ils étoient obligés à l'Espagne de ce qu'elle s'étoit engagée dans cette guerre pour sauver la Hollande, quoique la Flandre y fût beaucoup intéressée; mais qu'ils n'avoient pas été ingrats à ce bienfait, puisqu'ils avoient continué la guerre pendant trois ans, seulement pour l'intérêt des Espagnols; qu'outre cela ils s'étoient de plus engagés de la continuer encore une autre année, et qu'ils le feroient aussi, si leurs alliés avoient fait de leur côté ce qu'ils avoient promis de faire. Que les Espagnols témoignoient par leur conduite qu'ils étoient résolus à périr; qu'ils avoient renvoyé la flotte hollandaise qui étoit en Sicile sans lui payer les sommes dont ils étoient convenus, et qu'ils avoient souffert tranquillement que les Etats la payassent à son retour; que les Etats ne pouvoient pas retirer un sou d'une grande

somme d'argent qu'ils avoient déboursée pour les provisions, et pour les autres dépenses de la campagne dernière, quoique cet argent eût été destiné pour fournir les magasins en Flandre la campagne suivante, sans quoi leurs troupes ne pourroient pas se mettre en marche dans un pays où ils savoient bien que les Espagnols ne leur avoient rien préparé; qu'ils avoient représenté plusieurs fois à l'Espagne la nécessité qu'il y avoit d'entretenir et de bien payer un certain nombre de troupes réglées pour défendre leurs villes, pendant que le prince se mettroit en campagne avec l'armée de l'Etat pour empêcher les siéges, mais que l'Espagne n'avoit pas fait un mot de réponse sur ce sujet; qu'ils avoient ensuite prié les Espagnols de recevoir dans leurs places un nombre suffisant de troupes des princes allemands leurs alliés, afin d'être en état de les défendre, mais qu'au lieu de cela ils les avoient envoyées hors de leurs pays; que les Etats avoient toujours dit à l'Empereur qu'à moins que son armée n'entrât en France, ou qu'elle ne forçât les Français à détacher un grand nombre de leurs troupes de Flandre pour donner une bataille, les Pays-Bas espagnols seroient infailliblement perdus la campagne dernière, ou au plus tard dans la campagne suivante, à moins que les troupes impériales ne prissent leurs quartiers d'hiver en Alsace, ou du même côté du Rhin; mais qu'à Vienne l'on ne s'intéressoit pas plus dans la conservation des Pays-Bas que la Hollande s'intéressoit dans celle de la Hongrie, et que d'ailleurs les officiers impériaux trouvant mieux leur compte à prendre leurs quartiers d'hiver en Allemagne qu'à les prendre dans un pays ruiné comme

l'Alsace, ces raisons, selon toute apparence, avoient obligé l'armée impériale de repasser le Rhin, et de renoncer par là à tous les avantages de la campagne dernière, et aux espérances de la suivante; que, manque de magasins, deux ou trois fortes places frontières de Flandre seroient prises le printemps prochain, avant que les Impériaux fussent en campagne; que si Cambray, Valenciennes et Mons étoient pris, tout le reste du pays se révolteroit, à cause des misères qu'on y avoit déjà souffertes, et qu'on y souffriroit encore par une plus longue guerre; que le prince ne seroit pas en état de marcher au secours de ces places, faute de provisions, à travers un pays désolé; que bien qu'il y pût aller, il ne pouvoit pas raisonnablement hasarder une bataille ou tenter le secours d'une place pendant que les troupes espagnoles seroient si foibles, et l'armée de France au contraire si forte, n'ayant aucun ennemi sur le Rhin qui l'obligeât à faire marcher des troupes de ce côté-là; que les amis du prince ne pouvoient pas souffrir qu'il allât en campagne pour voir prendre des villes en sa présence, ou pour voir peut-être perdre toute la Flandre, pendant qu'on espéroit qu'il la défendroit; que quoique ce fût uniquement par la faute des Espagnols, ils ne laisseroient pourtant pas de l'en blâmer, aussi bien que ses ennemis étrangers et ceux qu'il avoit dans le cœur du pays, qui seroient ravis d'en avoir l'occasion; que d'un autre côté la France leur offroit tous les avantages qu'ils pouvoient souhaiter, comme la restitution de Maëstricht, un réglement de commerce, et tout ce que le prince voudroit demander pour sa famille: que

M. d'Estrades leur écrivoit toutes les semaines des lettres extrêmement pressantes sur ce sujet, afin de les engager à une paix particulière. Le Pensionnaire ajouta que le plus grand chagrin qu'il pût avoir seroit de faire un traité particulier; que cependant il ne voyoit aucun moyen de l'éviter, et qu'il ne connoissoit personne dans toute la Hollande qui ne fût de même sentiment que lui sur ce sujet; qu'en me parlant de cette manière il ne me regardoit pas comme un ambassadeur, mais comme un ami dont il demandoit le sentiment; qu'il m'avoit dit leur fort et leur foible, et qu'il seroit fort aise de savoir ce que je croyois qu'ils pussent faire dans ces fâcheuses conjonctures, et dans l'accablement de leur Etat par une si longue guerre. Je répondis à ses civilités par des complimens, et je m'excusai de donner mon avis à une personne qui étoit si capable de prendre les mesures les plus avantageuses à l'Etat. Je lui demandai cependant ce qu'il croyoit que deviendroit la Flandre après que la Hollande auroit fait une paix particulière avec la France, parce que les autres Etats voisins étoient autant intéressés dans le sort des Pays-Bas espagnols que les Hollandais mêmes. Il me répondit que la Flandre seroit perdue dans une campagne ou dans deux tout au plus tard, mais que vraisemblablement la première l'emporteroit; qu'il croyoit que Cambray, Valenciennes, Namur et Mons seroient pris en une campagne; qu'après la perte de ces places les autres villes ne voudroient pas se défendre, et même ne seroient pas en état de le faire, excepté Anvers et Ostende, pour lesquelles ils pourroient peut-être prendre quelques mesures avec la France, sur le pied

des offres que je savois que les Français avoient faites à M. de Witt en 1667, lorsqu'ils attaquèrent la Flandre. Je lui demandai comment il croyoit que la Hollande pourroit subsister après la perte des Pays-Bas espagnols, et si elle ne seroit pas pour lors à la discrétion des Français. Il me pria de croire que s'ils pouvoient espérer de sauver la Flandre en continuant la guerre, ils ne songeroient jamais à une paix particulière; mais que si elle devoit être nécessairement perdue, les Etats aimoient beaucoup mieux que ce fût par la paix, parce qu'ils ménageroient par là l'argent du peuple et l'honneur du prince; qu'après que la Flandre seroit perdue, il faudroit que la Hollande vécût avec les Français d'une manière qui les persuadât qu'il leur étoit plus avantageux de conserver cet Etat que de le détruire; qu'il n'y avoit point de choix à faire, mais qu'il falloit prendre ce parti comme un dernier remède; qu'il s'étoit flatté de quelque ressource dans l'espérance que les Espagnols changeroient de conduite, ou que les forces de l'Empire sur le Rhin pourroient obliger les Français à faire la paix à des conditions raisonnables; que même il avoit toujours cru que l'Angleterre alloit crier halte aux Français à chaque pas qu'ils faisoient; et il ajouta que bien que peut-être nous ne fussions pas fâchés de voir la moitié de la Flandre perdue, il ne pouvoit pas croire que nous souffrissions qu'elle le fût entièrement, non plus que la Sicile, à cause de notre commerce dans la mer Méditerranée; que le Roi ayant eu en main la paix depuis deux ans, il l'auroit pu faire s'il l'avoit voulu, et aux conditions qu'il auroit trouvées raisonnables et sûres pour ses voisins et pour lui; que tout

le monde savoit que la France n'étoit pas en état de refuser les conditions que le Roi lui proposeroit, quelles qu'elles fussent, ou de s'engager dans une guerre contre l'Angleterre unie à tous les autres confédérés; que le moindre semblant pour le faire croire aux Français seroit assez pour les déterminer à la paix; que les Etats avoient fait représenter cela en Angleterre depuis long-temps par M. Van-Beuninghen, et qu'ils avoient offert de s'en rapporter à la décision du Roi, et d'accepter toutes les conditions qu'il leur voudroit prescrire; mais qu'ils n'avoient jamais eu un mot de réponse, et que leur proposition avoit été reçue avec la plus grande froideur du monde, bien que beaucoup de gens crussent que nous devions nous y intéresser un peu plus : que cela l'avoit obligé plus que tout le reste à penser à une paix particulière; qu'il confessoit qu'il falloit éprouver toutes choses, jusqu'à ce qu'on trouvât la plaie incurable; qu'il savoit fort bien ce que je voulois dire quand je lui avois demandé comment les Etats prétendoient subsister avec la France après que la Flandre seroit perdue; mais qu'après tout il y avoit apparence que les Français tourneroient plutôt leurs armes du côté d'Italie et d'Allemagne, ou peut-être contre l'Angleterre, que contre la Hollande : que ce n'étoit point l'intérêt de la France de détruire ou de conquérir cette république, mais plutôt de la conserver en quelque dépendance de cette couronne; que les Français tireroient beaucoup plus d'avantage des flottes hollandaises que de quelques pauvres villes de pêcheurs auxquelles ils seroient réduits, si l'on entreprenoit quelque chose sur leurs libertés et sur leur religion;

que le roi de France avoit vu leur pays, qu'il le connoissoit fort bien, et qu'il avoit dit plusieurs fois qu'il aimoit mieux avoir ce peuple pour ami que pour sujet : mais qu'après tout cela si je voulois conclure que leur Etat devoit tomber dans vingt-quatre heures, il étoit pourtant raisonnable de différer sa ruine jusqu'au dernier moment, et qu'il valoit mieux que cela arrivât au soir qu'à midi.

Le Pensionnaire prononça ce discours avec tant de chaleur et de véhémence, qu'il ne put pas le continuer. Je lui dis que cette affaire étoit de trop grande conséquence pour être terminée par nous deux; après quoi je le quittai, en lui souhaitant assez de santé pour pouvoir ménager les affaires dans une conjoncture si délicate.

J'allai le lendemain voir le prince, et je lui rapportai ce qui s'étoit passé entre le Pensionnaire et moi. Je lui demandai ensuite si Son Altesse l'avoit vu depuis, ou si elle en savoit quelque chose. Le prince me répondit que non; de sorte que je lui fis le détail de tout notre discours, et je lui rapportai particulièrement que le Pensionnaire avoit conclu qu'il ne voyoit pas le moyen d'éviter une paix particulière, et qu'il ne connoissoit personne dans toute la Hollande qui ne fût de même sentiment que lui sur ce sujet. Le prince m'interrompit là-dessus, et dit : « Et moi j'en « connois un, et c'est moi-même, et je l'empêche« rai aussi long-temps que je pourrai; mais si quelque « malheur m'arrivoit, ajouta-t-il, je sais que la paix « seroit faite dans deux jours. » Je voulus savoir s'il étoit de même sentiment que le Pensionnaire à l'égard des événemens de la campagne suivante : il me répon-

dit que les apparences étoient mauvaises, mais que les campagnes ne finissoient pas toujours comme elles commençoient; qu'il pouvoit arriver des accidens que personne ne pouvoit prévoir, et que s'ils en venoient une fois à une bataille, il n'y avoit point d'homme qui pût répondre de l'événement; que le Roi pouvoit faire la paix s'il vouloit avant que la campagne commençât; mais que si les Anglais avoient assez d'indifférence pour laisser passer cette occasion, il étoit résolu en son particulier de tenter fortune; qu'il avoit vu ce matin-là un vieillard seul dans un petit bateau, qui ramoit de toute sa force contre le courant d'une écluse; qu'après avoir gagné avec bien de la peine le lieu où il souhaitoit d'aller, le courant l'avoit entraîné; qu'il avoit tourné son bateau le mieux qu'il avoit pu, et que pendant qu'il l'avoit regardé il avoit eu trois ou quatre fois le même sort que la première. Le prince conclut qu'il y avoit beaucoup de rapport entre les affaires de ce bonhomme et les siennes, et qu'il devoit agir comme ce vieillard avoit fait, sans savoir pourtant ce que ses efforts produiroient.

Je fis savoir en cour exactement ce qui s'étoit passé dans ces conversations; j'écrivis directement au Roi ce qu'il y avoit de plus particulier, et le reste aux secrétaires d'Etat. J'ajoutai à tout cela que j'étois de sentiment que si Sa Majesté continuoit à n'interposer seulement que les offices d'une médiation dans les formalités ordinaires, et que la maison d'Autriche et les alliés du Nord parussent si opposés à la paix qu'ils avoient paru jusqu'alors, il en arriveroit infailliblement que les Français et les Hollandais entreroient en des négociations particulières; que toutes les cir-

constances que je pouvois remarquer me faisoient juger qu'ils seroient bientôt d'accord, et qu'une paix seroit conclue en deux jours entre ces deux nations, quand les Hollandais seroient tout-à-fait lassés des longueurs de leurs alliés, et de leur mauvaise foi à l'égard du traité, ou quand l'inclination violente que le peuple avoit pour la paix contraindroit le prince de se conformer au sentiment des Etats sur cet article; que je m'étois cru obligé d'ajouter ma pensée à tout ce que je mandois, afin que Sa Majesté pût avoir toutes les lumières nécessaires dans une conjoncture si délicate et si dangereuse. Le Roi me fit réponse de sa propre main dans une longue lettre, par laquelle il faisoit de grandes plaintes contre la conduite de quelques ministres des alliés en Angleterre, qui cabaloient avec les membres du parlement pour porter l'esprit du peuple contre la paix; qu'ils avoient si bien réussi, qu'il étoit fort difficile et presque impossible à Sa Majesté de faire quelque démarche envers la France pour une paix générale, à moins que l'ambassadeur des Etats ne lui présentât un mémoire pour le presser de la part de ses maîtres de le faire, et de déclarer que si Sa Majesté ne vouloit pas s'en mêler, la Flandre seroit entièrement perdue.

Le secrétaire d'Etat Williamson m'écrivit, pour toute réponse à ce que je lui avois mandé au sujet du discours du Pensionnaire et des sentimens que j'avois sur ces conjonctures, que le Roi et les seigneurs du comité pour les affaires étrangères étoient surpris que je crusse que les Français fussent si prêts de faire une paix particulière lorsque les Hollandais la voudroient, et qu'on ne se souvenoit pas que ce que mon collègue

ou moi avions écrit de Nimègue eût aucun rapport à cette pensée. Cela m'obligea de lui communiquer les fréquentes conversations que j'avois eues sur ce sujet avec M. Colbert, et que le Pensionnaire m'avoit fait voir plusieurs lettres de la part du maréchal d'Estrades, et d'une autre personne de Maëstricht de laquelle il se servoit; ce qui me persuadoit que ce que j'avois écrit avoit des fondemens légitimes. Cependant il ne me fit aucune réponse sur cet article, bien que j'eusse cru être obligé de donner cet avis en qualité d'ambassadeur en Hollande, quand bien celle de médiateur à Nimègue ne m'y auroit pas engagé.

Le prince et le Pensionnaire furent d'avis que l'on devoit donner ordre à M. Van-Beuninghen de faire la démarche que le Roi souhaitoit; mais ils me prièrent d'écrire encore une fois à Sa Majesté pour savoir son sentiment sur les conditions de la paix, et le prince ajouta que si l'on attendoit davantage il seroit trop tard, à cause que le temps d'entrer en campagne seroit proche. Je priai là-dessus le prince de considérer qu'il pourroit gagner tout au moins trois semaines de temps, s'il vouloit dire le premier ses sentimens au Roi; au lieu que s'il falloit écrire à Sa Majesté pour savoir les siens, lui récrire encore pour lui communiquer ceux du prince, et attendre ensuite sa dernière réponse, on perdroit bien du temps inutilement, outre que le Roi prendroit avec plaisir, comme une marque de confiance, que Son Altesse se fût expliquée la première. Le prince, après avoir un peu pensé, me dit que pour témoigner à Sa Majesté la confiance qu'il vouloit toujours avoir en elle, il ne feroit aucune difficulté de s'expliquer le premier, bien qu'il eût plu-

sieurs raisons pour ne le pas faire ; que si le Roi avoit dessein de finir cette guerre, il falloit qu'il le fît sur le pied du traité d'Aix-la-Chapelle, et qu'il auroit un prétexte légitime en ce qu'il avoit été lui-même l'auteur et le garant de cette paix ; qu'on ne proposeroit d'autre échange que celui d'Ath et de Charleroi pour Aire et Saint-Omer, et qu'il croyoit que ces deux dernières places étoient beaucoup plus importantes aux Français que les deux autres, à moins qu'ils ne déclarassent ouvertement qu'ils ne finissoient cette guerre que dans le dessein d'en commencer une autre qui leur facilitât la conquête entière de la Flandre ; que ces conditions entre la France et l'Espagne étoient suffisantes ; et qu'à l'égard de l'Empereur et de la Hollande, il falloit que l'Empereur rasât Philisbourg qu'il venoit de prendre sur la France, et que les Français rasassent Maëstricht qu'ils avoient pris sur les Hollandais ; et qu'ainsi toute cette guerre passât comme un tourbillon qui avoit cessé, après avoir menacé beaucoup, et fait fort peu de remuemens au monde.

Je fus surpris d'entendre sur-le-champ des propositions si courtes et si décisives, et qui sembloient devoir facilement réussir si Sa Majesté les vouloit appuyer. Je jugeai par là que le prince avoit une connoissance consommée de l'état des affaires de l'Europe, et que le jugement qu'il en venoit de faire étoit le plus décisif qu'il auroit pu donner après les plus longues délibérations. Je lui fis pourtant remarquer qu'il ne s'étoit pas expliqué au sujet de la Lorraine et de la comté de Bourgogne ; et je lui demandai s'il croyoit que les Français, après les grandes acquisitions qu'ils avoient faites depuis cette guerre, et celles

qu'ils pouvoient encore espérer, voulussent rendre ce qu'ils possédoient à moins d'un équivalent. Le prince répondit que ces deux articles étoient expliqués par les conditions du traité d'Aix; que la France n'avoit prétendu ôter la Lorraine qu'au dernier duc seulement; que l'Espagne ne pouvoit céder la comté de Bourgogne qu'en échange de plusieurs places en Flandre; que cela traîneroit le traité en longueur, et feroit naître un si grand nombre de difficultés, qu'on ne pourroit les terminer avant la campagne. A l'égard de la seconde question que je lui avois faite, il répondit qu'il ne croyoit pas que les Français consentissent à cette restitution, à moins que le Roi n'interposât vigoureusement son autorité; que si Sa Majesté le vouloit faire, il étoit assuré que l'affaire réussiroit comme il la souhaitoit; mais que si elle ne le vouloit pas, il falloit continuer la guerre, et s'en remettre à la Providence; que tous les alliés en seroient aises, et qu'il croyoit lui-même que le ministère de don Juan d'Autriche changeroit entièrement la face des affaires du côté de l'Espagne; que, quoi qu'il en arrivât, il ne falloit qu'une seule ville bien défendue, ou une vigoureuse bataille, pour changer entièrement la scène; qu'il avouoit que le plus grand plaisir que le Roi lui pût faire seroit de le tirer de cette guerre avec honneur, et à des conditions raisonnables; mais que si Sa Majesté souffroit que les Français en offrissent d'injustes, il aimoit mieux hasarder tout que de les accepter. Que le Pensionnaire et d'autres pouvoient me dire ce qu'ils voudroient à l'égard de la paix particulière avec la France, mais qu'il m'assuroit que la Hollande ne la feroit jamais tant qu'il vivroit,

et qu'il seroit en état de l'empêcher; qu'il vouloit bien me confier qu'il se croyoit assez puissant pour le faire; qu'il savoit fort bien que s'il venoit à mourir, la paix seroit faite le lendemain; mais que si cela arrivoit il faudroit que d'autres y prissent garde, et que peut-être que les Anglais y seroient les plus intéressés.

Je promis à Son Altesse d'écrire directement au Roi tout ce qu'elle m'avoit dit, et je le fis aussi. Le prince partit le jour suivant pour Dieren, qui n'est qu'à six lieues de Nimègue, et je lui donnai parole de l'y aller trouver dès que j'aurois reçu réponse de Sa Majesté. Je rapporte au long ce qui se passa entre le prince, le Pensionnaire et moi dans cette conjoncture, parce que ces discours découvrent non-seulement les véritables sources de la paix qui fut ensuite conclue, mais parce qu'ils représentent encore quels étoient les intérêts de la plupart des princes chrétiens, selon le sentiment de deux personnes qui, après M. de Witt, les ont mieux entendus qu'aucun autre que j'aie connu dans le cours de mes emplois.

Après que le prince fut parti, j'eus encore une autre conférence avec le Pensionnaire : il me dit qu'il persistoit toujours dans le sentiment qu'il falloit en venir à une paix particulière; qu'il avoit déjà dit aux ministres de l'Empereur que si la cour de Vienne ne prenoit pas, avant la fin du mois de février suivant, les mesures que les Etats lui proposoient, ils seroient contraints d'entrer en traité avec la France; que si don Emmanuel de Lyra ne les avoit pas assurés que l'Espagne avoit fait faire actuellement des remises pour le paiement de la dépense que les Hollandais

avoient faite la campagne dernière pour l'entretien de leurs flottes dans la mer Méditerranée et dans la mer Baltique, ils n'auroient pu s'empêcher de faire la paix cet hiver même. Je lui dis que le prince étoit d'un autre sentiment que lui; qu'il m'avoit dit que pendant qu'il vivroit il ne se feroit jamais une paix particulière, au moins s'il pouvoit l'empêcher; et qu'il avoit ajouté qu'il croyoit avoir assez de pouvoir pour cela. Le Pensionnaire me dit que cette circonstance ne lui donnoit pas moins de chagrin qu'au prince; mais que Son Altesse elle-même pourroit être forcée à cette paix par la mauvaise conduite des alliés, par les mauvais succès de la campagne, et par les mutineries du peuple, qui n'y paroissoit déjà que trop disposé à Amsterdam, à cause des délais du traité de Nimègue : que la révolution qui venoit d'arriver en Espagne contre la Reine régente témoignoit assez ce que pouvoit la pòpulace animée, et que le prince connoissoit trop bien l'humeur de celle de Hollande pour s'opposer trop à ce qu'elle vouloit; que le Roi pouvoit, s'il le vouloit, faire une paix générale; et que peut-être l'Empereur et l'Espagne pourroient engager les Hollandais dans une autre campagne, en prenant les mesures que les Etats leur avoient proposées; mais que si ces deux choses venoient à manquer, il faudroit nécessairement en venir à une paix particulière.

Pendant mon séjour à La Haye, lequel fut d'environ un mois, mon collègue crut s'apercevoir d'une négociation particulièrement entre les ambassadeurs de France et M. Beverning, sans la communication des médiateurs, ni des ministres des alliés. Cela leur fit

soupçonner quelque traité particulier, et les obligea d'en donner avis à la cour d'Angleterre. Le Roi donna ordre en même temps qu'en cas qu'il y eût déjà une paix particulière conclue à Nimègue entre la France et la Hollande, ou sur le point d'être conclue, qu'on protestât en son nom contre cette paix. Le chevalier Jenkins étoit fort embarrassé là-dessus, et il m'écrivit à La Haye le 10 de janvier. Il me mandoit qu'il soupçonnoit la chose, mais qu'il ne s'attendoit pas de la savoir qu'après qu'elle seroit faite, et qu'il doutoit fort que la protestation que nous ferions contre eût de bonnes suites. Il me prioit de lui écrire mes sentimens là-dessus, et de les faire savoir en cour le plus tôt qu'il me seroit possible.

J'écrivis effectivement à milord trésorier et au secrétaire d'Etat Coventry, et je leur dis franchement que je ne comprenois ni le dessein ni la raison de l'ordre que mon collègue avoit reçu au sujet de la protestation qu'il devoit faire à Nimègue; que si une paix particulière entre la France et la Hollande paroissoit à la cour aussi dangereuse que je savois qu'elle le paroîtroit au peuple, le Roi pouvoit l'empêcher, et que cela étoit encore en son pouvoir; mais que si cette paix étoit une fois conclue, je ne voyois pas que notre protestation pût produire d'autre effet que d'irriter les deux parties, qui deviendroient encore plus unies par le chagrin que nous témoignerions de les voir bien ensemble : que d'ailleurs je ne voyois pas le prétexte que nous pouvions avoir pour une telle protestation; qu'à la vérité les parties avoient accepté la médiation du Roi pour une paix générale, mais qu'aucune d'elles n'avoit promis à Sa Majesté de n'en faire

point de particulière sans sa médiation; que, supposé qu'ils l'eussent fait, je ne comprenois pas pourquoi le même intérêt qui les obligeoit de rompre avec tous leurs alliés ne les rendroit pas aussi hardis à l'égard d'un médiateur; que comme le meilleur conseil que le Roi pouvoit prendre étoit d'empêcher cette paix particulière, Sa Majesté devoit aussi, le plus tôt qu'il seroit possible, faire savoir sa résolution à la France; mais que quand la chose seroit faite je ne voyois pas un grand sujet de nous plaindre, et encore moins moyen de nous venger; et qu'agissant de cette manière, il sembloit que nous attendissions d'être frappés pour avoir lieu seulement de crier : qu'il valoit mieux, à mon sens, chagriner une des parties avant la paix particulière, que de les chagriner toutes deux après qu'elle seroit faite; et que si nous devions manquer de complaisance à leur égard, il valoit mieux que ce fût en faisant une paix générale qu'en protestant contre une particulière.

Lorsque je partis de Nimègue pour La Haye, le chevalier Jenkins ni moi n'avions point soupçonné que les Français et les Hollandais fussent en quelque négociation secrète, et par conséquent nous n'en avions jamais rien écrit en cour; de sorte qu'elle ne voulut pas croire ce que je mandai ensuite de La Haye sur ce sujet : mais les lettres de mes collègues ayant confirmé mes soupçons, la cour ne douta plus qu'il n'y eût une telle négociation sur pied. L'ordre que le Roi envoya à mes collègues de protester contre témoignoit tant de ressentiment, que je ne doutois point que Sa Majesté ne déclarât incessamment aux deux partis ses véritables sentimens sur les conditions

de la paix générale ; et je savois fort bien, d'un autre côté, que ni les uns ni les autres ne les pouvoient refuser, si le Roi vouloit se déclarer positivement, et surtout étant appuyé du prince. Mais les conseils de notre cour balançoient tellement entre l'envie de vivre tout au moins en bonne intelligence avec la France, et la crainte d'irriter le parlement en le prorogeant si souvent, que tout ce que nous faisions sur ce sujet n'étoit que des contradictions perpétuelles dont personne ne pouvoit comprendre le sens, et sur lesquelles les puissances engagées dans la guerre, aussi bien que les deux partis qui étoient dans la chambre des communes, se trompèrent presque toujours.

Le vingt-cinquième jour de février, je reçus la réponse du Roi à mes dernières dépêches, c'est-à-dire sur les expositions du prince. Comme Son Altesse étoit à Dieren, et que ce lieu n'étoit pas beaucoup éloigné du droit chemin de Nimègue, j'y passai pour lui communiquer ce qu'elle contenoit. Le tout se réduisoit à deux chefs : Sa Majesté offroit d'entrer avec les Etats dans une alliance défensive la plus étroite qu'ils pourroient souhaiter, afin de les assurer contre la crainte qu'ils avoient des armes de la France après que la paix seroit faite ; et le reste étoit plutôt des remarques sur les conditions de paix proposées par le prince, que les sentimens du Roi à cet égard. Sa Majesté disoit qu'elle croyoit que la France pourroit rendre Ath, Charleroi, Oudenarde, Condé et Bouchain, en échange de Cambray, Aire et Saint-Omer ; que ce plan étoit tout ce qu'elle pensoit qu'il fût possible d'obtenir de la France, quoique ce ne fût pas tout ce qu'on devoit souhaiter.

J'observai que le prince changea de couleur quand je nommai Cambray et les autres villes : il écouta cependant avec attention tout ce que j'avois à dire, aussi bien que les raisons subtiles dont le chevalier Joseph Williamson se servoit pour appuyer le plan de Sa Majesté. Il disoit entre autres choses que la Flandre auroit par là une double frontière qui la mettroit à couvert, et que cela seul devoit plus importer au Roi et aux Etats que tout le reste. Après que j'eus cessé de parler, le prince me dit que le dîner étoit prêt, et quo nous parlerions de cela plus au long l'après-midi. Il sortit; mais comme il fut près de la porte il se retourna vers moi, et me dit que bien qu'après dîner il eût dessein de m'entretenir sur ce sujet, il vouloit bien cependant, sans y penser davantage, me déclarer qu'il mourroit plutôt que de faire une telle paix.

Dès que nous eûmes dîné, nous nous retirâmes dans sa chambre, où il me dit que j'avois troublé son dîner, et qu'il n'attendoit pas de Sa Majesté un pareil retour, pour la confiance qu'il lui avoit témoignée. Il me fit remarquer que l'offre que le Roi faisoit de l'alliance étoit contenue dans une lettre écrite de la main de Sa Majesté, mais que les conditions de paix venoient seulement du secrétaire d'Etat; qu'il sembloit, par le style dont elles étoient écrites, que ce ministre le prenoit pour un enfant qu'il falloit nourrir de crême fouettée; que puisque les propositions avoient été devant le comité pour les affaires étrangères, il étoit assuré qu'elles avoient aussi été devant l'ambassadeur de France; que les conditions qu'on m'avoit envoyées étoient de sa façon, et qu'elles étoient cent fois plus rudes que celles qu'on auroit

pu avoir directement de France. Il les lut encore, et me dit que cela vouloit dire, en bon français, qu'il falloit que l'Espagne cédât la comté de Bourgogne, le Cambrésis, Aire et Saint-Omer, qui valoient deux autres provinces en temps de guerre, le tout seulement pour les cinq villes ci-dessus nommées; mais qu'en un mot il falloit risquer tout puisqu'il y étoit engagé, et qu'il n'y avoit pas moyen de sortir d'affaire autrement. Je dis au prince que j'espérois qu'il écriroit au Roi ses sentimens sur ces conditions, et qu'il y penseroit un peu plus avant que de le faire. Il me répondit qu'il écriroit à Sa Majesté ce soir-là même, mais qu'il n'entreroit dans aucun détail, ne jugeant pas que cela en valût la peine, et qu'il s'en remettoit à moi. Son Altesse me pria ensuite de faire savoir au Roi que les propositions que je lui avois envoyées de sa part étoient fort sincères; qu'il s'étoit relâché autant que la sûreté de son pays et de ses alliés, et son honneur, l'avoient pu permettre; qu'il n'étoit pas assuré que l'Espagne voulût accepter les conditions qu'il avoit lui-même proposées, mais qu'il étoit sûr qu'elle aimeroit mieux perdre toute la Flandre par la guerre que de consentir à celles du Roi, et que pour lui il ne les proposeroit jamais; que si on laissoit la Flandre dans l'état que Sa Majesté disoit, la Hollande ni l'Angleterre même ne pourroient jamais la défendre contre une autre invasion; que cela le déterminoit entièrement à l'avis des Espagnols, qui croyoient que s'il falloit nécessairement que la Flandre fût perdue, il valoit mieux que ce fût par la guerre que par la paix; que lorsque cela arriveroit la Hollande ne pour-

roit éviter d'être dans une entière dépendance de la France, et qu'ainsi l'alliance que Sa Majesté faisoit offrir aux Etats ne serviroit de rien, parce qu'ils ne voudroient pas, après la perte de la Flandre, que leur pays fût le théâtre d'une guerre contre laquelle ni l'alliance du Roi ni leurs propres forces ne pourroient le défendre. Il conclut que si Sa Majesté vouloit le tirer de cette guerre avec honneur, soit par affection pour lui, soit par égard à l'intérêt que sa couronne devoit prendre dans cette affaire, il auroit une parfaite reconnoissance de ce service; mais que si le Roi ne le vouloit pas, il falloit continuer la guerre, quelque chose qui en pût arriver; et que pour lui il aimeroit mieux charger mille hommes avec cent seulement, quand il seroit assuré d'y périr, que d'entrer en négociation de paix sur de pareilles conditions.

J'écrivis au Roi tout ce qui s'étoit passé dans cette entrevue, et je m'en retournai à Nimègue.

Les alliés avoient conçu beaucoup d'ombrage du voyage que j'avois fait à La Haye, et ils soupçonnoient que c'étoit pour négocier quelque paix particulière entre la France et la Hollande. Cependant le prince et le Pensionnaire témoignèrent peu d'empressement à les satisfaire sur cet article. Ils se servirent seulement de cette occasion pour leur faire savoir qu'on ne pensoit point encore à un tel traité; mais qu'à la fin les Etats y seroient contraints, si l'Empereur et l'Espagne ne prenoient pas les mesures qui leur avoient été proposées de la part de la Hollande. Cette déclaration produisit quelque effet à Vienne, mais fort peu à Madrid et en Flandre,

comme on s'en aperçut au commencement du printemps.

Je trouvai, à mon retour à Nimègue, que le comte de Kinski y étoit arrivé en mon absence : c'étoit un homme qui avoit de fort belles qualités, comme une imagination vive et un esprit pénétrant; mais comme il n'avoit jamais passé par un semblable emploi, il étoit fort exact et fort scrupuleux dans sa conduite, et par conséquent très-pointilleux; ce qui l'avoit engagé à son arrivée dans beaucoup de difficultés sur les cérémonies des visites à l'égard de mes collègues et des ambassadeurs de France : de sorte que pendant tout le traité il n'y eut aucune visite entre ce comte et les Français, mais j'eus le bonheur de remettre une bonne intelligence entre les médiateurs et lui. Je trouvai aussi qu'il y avoit une négociation secrète entre les ambassadeurs de France et de Hollande, et que c'étoit M. Olivencrantz, second ambassadeur de Suède, qui la ménageoit, sans la participation de mes collègues; que M. Beverning témoignoit un empressement extrême pour la paix sans avoir beaucoup d'égards pour ses alliés, disant qu'il avoit ordre des Etats de pousser l'affaire autant qu'il lui seroit possible; que ces ambassadeurs étoient convenus de la forme et du nombre des pleins pouvoirs, et que pour cet effet les médiateurs seroient priés de dresser un formulaire de préambule ou préface dont toutes les parties se serviroient, et qui contiendroit seulement que tels et tels princes, par un sincère désir pour la paix, avoient encore telles et telles personnes à Nimègue, qui étoit le lieu qui avoit été choisi par l'intercession du roi de la Grande-Bre-

tagne; que les médiateurs dresseroient aussi un acte d'obligation qui seroit signé par tous les ambassadeurs, par lequel ils s'engageroient de procurer de nouveaux pleins pouvoirs dans soixante jours après la date de l'obligation, laquelle demeureroit entre les mains des médiateurs; que les titres seroient insérés dans ces nouveaux pleins pouvoirs *bonâ fide*, suivant le style ordinaire de la chancellerie de chaque cour; et que tous les ambassadeurs signeroient un autre acte par lequel ils déclareroient qu'on ne pourroit tirer à l'avenir aucune conséquence des titres qu'on auroit oubliés, ou dont on se seroit servi dans les nouveaux pleins pouvoirs.

Je trouvai aussi que tous les alliés étoient convenus de ces articles par la médiation de mes collègues, après qu'ils eurent été concertés par les ministres de France et de Hollande; que ces ambassadeurs se visitoient souvent, et qu'ils avouoient publiquement que c'étoit pour faciliter le progrès du traité; que les Hollandais commençoient à parler de finir un traité provisionnel avec les Français aussitôt que les actes au sujet des pleins pouvoirs seroient entièrement dépêchés; que cependant ce traité n'auroit lieu qu'après que la paix générale seroit conclue, mais que dès qu'il seroit fini ils emploieroient leurs bons offices entre leurs alliés et les Français.

M. Hyde avoit augmenté le nombre des médiateurs en mon absence. Ce gentilhomme avoit été envoyé l'année précédente en Pologne, afin d'assister au nom du Roi au baptême d'un enfant de Sa Majesté Polonaise, et il devoit en revenant passer par Vienne, pour faire des complimens de condoléance à l'Empe-

reur sur la mort de l'Impératrice; mais ayant trouvé l'Empereur remarié, il y passa *incognito*. Il arriva à Nimègue peu de jours après que j'en fus parti, et après y avoir demeuré quinze jours il me vint trouver à La Haye. Il me dit qu'en passant par Rotterdam il avoit trouvé des lettres de la cour, avec une commission d'aller résider quelque temps à Nimègue en qualité d'un des ambassadeurs médiateurs, afin de pouvoir informer le Roi avec plus de certitude de l'état et du progrès des affaires du traité. Il ajouta qu'il étoit énoncé dans cette commission qu'il étoit à Nimègue; mais que comme elle n'étoit arrivée qu'après qu'il en étoit parti, il étoit en doute s'il devoit s'en servir ou non; et il me pria de lui donner mon avis s'il devoit s'en retourner à Nimègue, ou partir incessamment pour Angleterre. Je compris aisément que le but de cette commission étoit d'introduire M. Hyde dans cette sorte d'emploi, et de lui donner connoissance de la manière dont on s'y gouvernoit : ainsi je lui conseillai de s'en retourner à Nimègue. Il le fit, et il y demeura quelque temps; mais il s'excusa de ménager aucune conférence, et de faire les dépêches : de sorte que sa modestie, et le grand âge et les infirmités de milord Berkley, furent cause que le chevalier Jenkins et moi demeurâmes chargés de toute la fatigue de cet emploi. Nous tombâmes d'accord d'écrire alternativement les dépêches à notre cour et aux princes, ou à leurs ministres; ce qui fut toujours régulièrement observé pendant tout le temps que je demeurai sur les lieux.

Lorsque j'arrivai à Nimègue, il y avoit encore quelques difficultés à régler qui avoient retardé la dé-

pêche des pleins pouvoirs. Les Français avoient bien consenti de fournir de nouveaux pleins pouvoirs pour l'Empereur, l'Espagne, le Danemarck et la Hollande, chacun séparément; mais ils refusoient d'en procurer un pareil pour le Brandebourg, comme ils avoient fait pour ces autres puissances. Les ministres de ce prince insistoient sur ce sujet; et les Etats avoient de si grandes obligations à cet électeur, que leurs ambassadeurs furent contraints d'appuyer ses ministres en cela. Ce n'étoit pourtant pas sans répugnance, soit qu'ils crussent que la France n'y consentiroit pas, soit qu'ils prévissent que les autres princes d'Allemagne, non-seulement les électeurs, mais encore ceux des maisons de Lunebourg et de Neubourg, qui ne cèdent aux électeurs que la préséance, ne manqueroient jamais de prétendre la même chose, et qu'ainsi cette affaire pourroit avoir des suites désagréables. Mais, pour distinguer les ministres de Brandebourg, ils s'avisèrent de nous alléguer que ce prince étant le principal chef dans la guerre contre la Suède, il ne pouvoit pas être considéré seulement comme allié de l'Empereur ou des Etats.

L'ambassadeur de Danemarck demeuroit ferme dans la résolution qu'il avoit prise de ne recevoir point le plein pouvoir des Français s'il n'étoit en latin, qui, selon lui, devoit être la langue commune entre les deux couronnes; et il protestoit qu'à moins de cela il alloit donner le sien en danois. Les ambassadeurs de France répondirent que c'étoit une nouveauté, pour ne pas dire une impertinence; et que si on leur faisoit voir un exemple que dans toutes les affaires qui s'étoient passées entre les deux couronnes les Fran-

çais ne s'étoient pas toujours servis de la langue française et les Danois de la latine, ils consentoient que l'ambassadeur de Danemarck donnât son plein pouvoir non-seulement en danois, mais encore en hébreu s'il vouloit. Le ministre de Danemarck répondit qu'il ne pouvoit pas alléguer tous les exemples sur ce sujet; mais que si par le passé il y en avoit eu de mauvais, il étoit temps d'en établir de nouveaux qui fussent bons; que son maître avoit plus de droit que ses prédécesseurs, sa couronne ayant été déclarée successive, au lieu qu'auparavant elle n'étoit qu'élective; et qu'il étoit plus absolu dans ses Etats que pas un autre roi de la chrétienté ne l'étoit dans les siens. Il ajouta que ses ordres étoient positifs sur cet article, et qu'il ne pouvoit pas agir à moins qu'on ne lui accordât sa prétention.

Ces deux points principalement empêchèrent pendant un mois que l'article des pleins pouvoirs ne fût entièrement conclu; mais enfin nous obligeâmes les ambassadeurs de France de s'engager à procurer de nouveaux pleins pouvoirs pour l'électeur de Brandebourg, sur l'assurance que les ministres de Hollande nous donnèrent de ne demander rien de semblable pour le reste des princes de l'Empire, leurs alliés; et qu'en cas que quelques-uns formassent la même prétention, et que la France les refusât, ils ne laisseroient pas d'entrer en traité. L'ambassadeur de Danemarck voyant que pas un des confédérés n'appuyoit ni n'approuvoit ce qu'il prétendoit au sujet du langage, renonça à sa prétention, et réussit fort mal en cette occasion dans le dessein qu'il avoit d'établir le principe de l'égalité entre les têtes couronnées.

Il étoit arrivé un autre incident pendant mon absence qui avoit fait naître beaucoup de brouilleries. Les alliés avoient commencé leurs assemblées dans la maison du comte de Kinski, espérant par là de diriger les résolutions générales, et d'empêcher que l'alliance ne se rompît. Les ambassadeurs de Hollande, qui croyoient être plus intéressés dans la paix que les autres confédérés, témoignèrent du ressentiment contre la conduite et l'intention que ce comte faisoit paroître aux conférences, dans lesquelles, disoient-ils, il vouloit être le seul dictateur. Ils ne vouloient pas cependant le contredire ouvertement dans sa maison; c'est pourquoi ils s'en allèrent à la maison de ville, et choisirent une chambre pour y tenir leurs conférences avec leurs alliés. Les ambassadeurs de France s'en offensèrent, et prétendirent que les ministres de Hollande ayant entrepris de disposer de la maison de ville sans le consentement des autres ministres, ils avoient violé la neutralité qui devoit durer pendant que l'assemblée seroit là. Les Hollandais répondirent que les chambres qu'ils avoient prises n'appartenoient point à la ville, mais aux nobles de Gueldre; qu'ils n'avoient pris que le bas, et que tout ce qui étoit en haut étoit encore à la disposition des médiateurs, et qu'ils en pouvoient ordonner comme ils le trouveroient à propos pour l'usage commun des parties. Les Français ne furent point satisfaits de ces raisons, et menacèrent de rompre le congrès. Nous fîmes tous les efforts possibles pour apaiser ces différends, et pour cet effet nous obligeâmes les alliés à consentir de ne s'assembler plus dans la maison de ville jusques à ce que nous eussions dressé des propo-

sitions dans les formes pour prier les parties que, pour leur commodité et pour leur soulagement, elles voulussent s'assembler dans une salle de la maison de ville, ou tout au moins que les deux alliances prissent chacune une chambre, pendant que nous nous assemblerions dans une autre, afin d'être prêts à faire l'office de notre médiation. Cet expédient fut accepté, et nous marquâmes les chambres pour nous et pour les parties; mais nous fûmes obligés d'en marquer deux différentes pour les ambassadeurs de France et pour ceux de Suède, parce qu'ils ne voulurent jamais céder les uns aux autres, ni tirer au sort, comme avoient fait ceux d'Espagne et de Danemarck.

Il restoit une autre difficulté qui regardoit particulièrement le Roi. Les Français, les Espagnols et les Impériaux avoient insisté à l'envi les uns des autres que dans les nouveaux pleins pouvoirs il fût fait mention de la médiation du Pape, aussi bien que de celle de Sa Majesté. Les Hollandais et les Danois avoient absolument refusé de traiter sur des pleins pouvoirs où il seroit parlé en aucune manière de la médiation du Pape. Nous avions aussi représenté combien il y avoit de différence entre la médiation du Roi qui avoit été acceptée par toutes les parties, et celle du Pape qui n'avoit été reçue que par quelques princes, et pour laquelle les autres puissances témoignoient tant d'aversion, qu'elles ne vouloient pas souffrir qu'il en fût fait la moindre mention dans les pleins pouvoirs; que c'étoient les médiateurs de la part de Sa Majesté qui avoient proposé le lieu du traité, fait l'échange des passe-ports, formé le congrès, et ménagé toutes les négociations depuis si long-temps, sans

qu'aucun ministre du Pape eût paru, et sans qu'il sût s'il seroit reçu en cas qu'il vînt, et par qui sa médiation seroit acceptée. Enfin on convint que dans les pleins pouvoirs il ne seroit fait mention que de la médiation du Roi; de sorte que n'y ayant plus aucune difficulté à régler, tous les actes furent signés vers la mi-février, et remis entre nos mains, après quoi nous en fîmes l'échange entre les différentes parties.

Après que tous les préliminaires furent réglés, les parties nous remirent de concert leurs propositions ou prétentions. Les Français ne demandoient à l'Empereur et à l'électeur de Brandebourg que l'entière restitution du traité de Munster : ils demandoient à l'Espagne la cession de toutes les conquêtes qu'ils avoient faites, alléguant, pour fonder cette prétention, que les Espagnols avoient violé la paix. Ils ne demandoient rien aux Etats-généraux, mais au contraire ils leur offroient de renouer amitié avec eux, et de consentir à un réglement de commerce. L'Empereur, de son côté, demandoit que la France rendît à lui, à l'Empire, et à tous ses alliés, tout ce qu'elle avoit pris sur eux pendant cette guerre, et qu'elle fît réparation de tous les dommages qu'ils avoient soufferts. Les Espagnols demandèrent la restitution de toutes les places qu'ils avoient perdues, et un dédommagement de toutes les pertes qui leur avoient été causées de la part de la France depuis 1665. Les Hollandais demandoient à la France la restitution de Maëstricht, un réglement de commerce; qu'elle fît satisfaction au prince d'Orange au sujet de sa principauté; et que de part et d'autre on renonçât entièrement à toutes sortes de prétentions. Et à l'égard

des dommages qu'ils avoient reçus, ils dirent qu'ils en faisoient un sacrifice à la paix publique, pourvu que l'on donnât satisfaction à leurs alliés.

Les demandes des rois du Nord et des princes d'Allemagne étoient si étendues, que je ne les rapporterai point. Je dirai seulement qu'elles se réduisoient à ceci : que tous ceux qui avoient fait des conquêtes prétendoient les garder entièrement, et que tous ceux qui avoient perdu dans cette guerre prétendoient la restitution de tout ce qu'on leur avoit pris, et la réparation des dommages qu'ils avoient soufferts. Le comte de Kinski remit aussi entre nos mains les prétentions du duc de Lorraine, scellées comme les autres; mais nous ne les ouvrîmes pas, parce que les ambassadeurs de France nous dirent qu'ils n'avoient pas reçu de leur cour des contre-prétentions sur le duc de Lorraine, et qu'ils croyoient que c'étoit à cause qu'il n'avoit point paru de ministre au congrès de la part de ce prince. A la vérité ils n'avoient jamais déclaré leurs prétentions contre la Lorraine depuis la mort du dernier duc, et il auroit été très-difficile à leurs ministres et à leurs avocats, quelque habiles qu'ils fussent, de les pouvoir dresser : c'est pourquoi ils trouvèrent à propos de l'éviter, et remirent cet article à un autre temps qu'ils seroient en état de prescrire les conditions de la paix, au lieu d'en traiter.

Ces propositions firent juger à tout le monde ce que les gens éclairés avoient jugé auparavant, qu'on ne devoit point attendre la paix par ce traité dans les circonstances où étoient les affaires, et qu'il n'y auroit que les événemens de la guerre qui pussent déterminer les parties à quelque conclusion.

J'allai le 24 février voir le prince à sa maison de Soësdick, qui n'est qu'à une journée de Nimègue, suivant une lettre que Son Altesse m'avoit fait l'honneur de m'écrire pour m'en prier. Il n'y avoit que huit jours que je lui avois écrit par ordre du Roi, et c'étoit sur cela que le prince vouloit m'entretenir. Je lui dis ce que contenoient les lettres que j'avois reçues. Il me demanda si elles étoient de la main du Roi, ou si elles venoient seulement de ses ministres : je lui répondis que c'étoit le secrétaire d'Etat Williamson qui m'avoit écrit par le commandement du Roi. Le prince me dit alors qu'il savoit d'où elles venoient, mais que cependant il me prioit de lui faire voir ce qu'elles contenoient. Ces lettres marquoient que le Roi s'étoit aperçu que le prince n'avoit pas compris sa pensée ; que les conditions dont Sa Majesté parloit n'étoient pas des propositions, puisqu'elle ne se croyoit pas obligée d'en faire, et que même elle n'avoit pas d'autorité pour cela, mais seulement une marque de la confiance qu'elle avoit au prince ; que l'échange de Cambray étoit proposé comme une chose qu'on devoit souhaiter, parce qu'au lieu de cinq places dont le prince demandoit la restitution, il faudroit, par le plan de Sa Majesté, que les Français en rendissent six ; que cela seroit une espèce de double frontière à Bruxelles, et laisseroit par conséquent la Flandre en un état plus sûr que celui que le prince proposoit ; et que c'étoit pour cela que le Roi prioit le prince d'y penser un peu plus sérieusement, et de ne pas témoigner à cet égard tant d'indifférence et de froideur qu'il en marquoit par sa dernière lettre, sans essayer ce qu'on en pourroit

tirer. Le secrétaire d'Etat ajoutoit à toutes ces réflexions que si le prince avoit quelques propositions à faire à la France, le Roi les lui proposeroit promptement, et de la manière la plus avantageuse qu'il le pourroit.

Pendant que je lisois cette lettre, le prince eut à peine la patience d'en entendre la lecture. Le style du chevalier Williamson lui étoit toujours si désagréable, et tout ce que je venois de lire lui paroissoit si artificieux, qu'il le reçut d'abord avec indignation et avec mépris, au lieu d'y faire les réflexions qu'on lui demandoit. Il me dit que ces mots de *froideur* et d'*indifférence* venoient de milord Arlington; que la double frontière pour Bruxelles étoit de la crême fouettée du secrétaire, qui n'étoit bonne que pour les enfans; et que tout le reste étoit de la façon de l'ambassadeur de France, qui vouloit continuer un traité particulier avec lui par le moyen du Roi, pendant que son maître iroit en campagne. Il répondit en termes fort clairs qu'il avoit assez pensé à cela, et qu'il n'avoit plus rien à dire sur ce sujet; que la dernière fois qu'il m'avoit entretenu à La Haye il croyoit qu'on auroit pu obtenir des conditions plus avantageuses que celles qu'il proposoit, si le Roi avoit voulu les demander à la France, soit par affection pour lui ou pour l'intérêt de sa couronne; qu'il étoit fort fâché de trouver les sentimens du Roi si éloignés des siens, et que s'ils venoient à changer il seroit bien aise de le savoir : mais qu'il regardoit présentement la campagne comme commencée, et qu'il croyoit qu'à ce moment-là le canon jouoit devant Valenciennes; qu'il ne voyoit plus aucune espérance de la paix, mais qu'il s'atten-

doit à une longue guerre, à moins que la Flandre ne fût perdue, et que si cela arrivoit il falloit que les Etats traitassent sur les conditions les plus avantageuses qu'ils pourroient; qu'il s'attendoit à un fort méchant commencement de campagne, à y faire lui-même une triste figure, et à porter le blâme des fautes que les autres feroient; mais que si l'Empereur faisoit ce qu'il avoit promis, la campagne pourroit finir autrement qu'elle n'avoit commencé; que quand on étoit à la grand'messe on y étoit, voulant dire, je pense, par là, que lorsqu'on y est il faut attendre qu'elle soit dite, à cause que la foule est si grande qu'on n'en sauroit sortir; qu'il remercioit le Roi de l'offre qu'il lui faisoit de faire savoir à la France les propositions qu'il voudroit faire, mais que cela n'avoit jamais été sa pensée, et que s'il avoit eu ce dessein-là il auroit aisément trouvé un chemin plus court; que son intention avoit été seulement de faire confidence à Sa Majesté de ses sentimens au sujet de la paix, dont il eût souhaité lui être entièrement redevable; mais que si le Roi vouloit faire au roi de France d'autres propositions, il le devoit faire de la part de toute l'alliance, et non pas de la sienne.

Après cette conversation, le prince partit incessamment pour La Haye; et moi je retournai à Nimègue, où toutes les négociations demeurèrent entièrement en suspens jusque vers la fin du mois d'avril. M. Stratmann, un des ambassadeurs de l'Empereur, et M. Christin, un des ministres d'Espagne, arrivèrent environ ce temps-là; mais ce dernier et don Pedro Ronquillo ayant prétendu les mêmes honneurs que les ambassadeurs, bien qu'ils n'eussent que le

titre de plénipotentiaires, et ayant été refusés par les Français et par les Suédois, ils demeurèrent *incognito* jusqu'à l'arrivée du marquis de Balbacès.

M. Stratmann fit notifier en même temps, à ce qu'il dit, son arrivée à tous les ambassadeurs : celui de Danemarck et ceux de Suède lui rendirent les premières visites, et ensuite ceux de France. Ce ministre la rendit premièrement aux médiateurs, ensuite aux ministres de Suède, celui de Danemarck étant hors de ville; après quoi il envoya demander une heure à ceux de France : mais le maréchal d'Estrades répondit que M. Stratmann ayant manqué de respect au Roi leur maître, ils ne vouloient point recevoir de visite de sa part. Là-dessus messieurs Kinski et Stratmann nous prièrent de demander aux ambassadeurs de France pour quel sujet ils refusoient leur visite, parce qu'ils ne pouvoient pas s'imaginer le prétexte qu'ils en avoient, à moins, dirent-ils, que la France ne prétende la préséance sur toutes les autres couronnes, et qu'en conséquence de cette prétention ses ambassadeurs ne se soient attendus que nous leur rendrions la première visite, bien que les ministres des autres rois nous aient visités les premiers. Ils souhaitoient de tout leur cœur que les Français voulussent avouer que c'étoit pour cette raison, parce qu'ils espéroient que cela les brouilleroit avec nous et avec les ministres de Suède, qui n'aurions pas manqué de nous déclarer contre cette prétention. Mais les Français, quelque instance que nous fissions, se tinrent toujours à leur première réponse, que M. Stratmann avoit manqué de respect au Roi leur maître, qu'il l'avoit fait à plusieurs égards, et qu'il savoit bien lui-

même en quoi; qu'ils ne vouloient pas entrer plus avant en matière sur cet article, et qu'ils ne vouloient point absolument recevoir sa visite.

Pendant que ces petites affaires servoient à amuser le congrès, les principaux points du traité se ménageoient en campagne. Les Français avoient bloqué Cambray et Valenciennes vers la fin de février; ils avoient d'ailleurs pendant l'hiver rempli leurs magasins de toutes sortes de provisions pour l'entretien de leurs forces : de sorte qu'ils furent en état d'entrer en Flandre et dans l'Allemagne de l'autre côté du Rhin. Ce fut dans ce pays-là particulièrement qu'ils exercèrent les plus cruels ravages qu'on pouvoit pratiquer, brûlant et ravageant tout d'une manière si extraordinaire, qu'on n'avoit rien vu de semblable depuis le commencement de la guerre. Les alliés portèrent plainte au Roi contre cette nouvelle et barbare manière de faire la guerre; Sa Majesté employa tous les offices envers la France pour empêcher qu'on n'agît si cruellement pendant qu'on traitoit de la paix par sa médiation : mais l'affaire étoit faite, et les Français avoient réussi dans ce qu'ils s'étoient proposé, qui étoit de ruiner entièrement le pays, afin que les troupes impériales n'y trouvassent aucune chose pour subsister si elles vouloient entrer en Alsace, et que par ce moyen rien ne les empêchât d'employer toutes leurs forces en Flandre, avant que les Hollandais fussent en état de se mettre en campagne pour secourir les places qu'ils avoient dessein d'attaquer.

Le roi de France mit le siége devant Valenciennes au commencement de mars, et malgré la rigueur de

la saison il prit la place le 17 du mois. De là il se mit en marche avec une puissante armée, et assiégea Cambray, pendant que le duc d'Orléans assiégeoit Saint-Omer avec un autre corps de troupes. Cambray se rendit par capitulation, après cinq jours de tranchée ouverte; mais la citadelle se défendit encore quelque temps.

Cependant les Etats ayant reçu l'argent que l'Espagne leur devoit, et voyant que les Français cherchoient seulement à les amuser par le traité pendant qu'ils exécutoient le dessein qu'ils avoient contre la Flandre, résolurent de continuer la guerre encore une campagne. Le prince d'Orange les avoit pressés si vivement sur l'observation de leurs traités, et leur avoit si bien représenté le grand intérêt qu'ils avoient dans la conservation de la Flandre, qu'il leur avoit fait prendre cette résolution. Sur le premier mouvement des Français, le prince avoit donné les ordres nécessaires à son armée, et pressé l'Espagne de tenir les siennes prêtes à le joindre; il avoit aussi, avec une peine incroyable, pourvu à la subsistance de ses troupes en Flandre, de quoi les Espagnols ne s'étoient pas mis en peine. Cependant, malgré toute sa diligence et tous ses soins, il ne put pas arriver assez à temps pour secourir Valenciennes ni Cambray. Le prince voyant que ces deux places étoient prises, marcha droit à Saint-Omer, résolu de faire lever le siége, et de donner bataille avec les troupes des Etats seulement, les Espagnols n'ayant pas été en état de le joindre. Le duc d'Orléans ayant eu avis de la marche des Hollandais, laissa un petit corps de troupes à la garde des tranchées, et s'avança avec le reste

de son armée pour donner combat au prince. Il fut joint en chemin par le maréchal de Luxembourg avec un gros détachement de l'armée du Roi, qui n'avoit gardé avec lui que le nombre de troupes qui lui étoient absolument nécessaires pour continuer le siége de la citadelle de Cambray. Les armées se rencontrèrent à Mont-Cassel, et combattirent avec beaucoup de bravoure; mais, après une vigoureuse dispute, les premiers régimens de l'infanterie hollandaise commencèrent à plier, et à tomber en désordre. Le prince y accourut, les rallia plusieurs fois, et les ramena à la charge : cependant il fut emporté lui-même par les fuyards, qu'il ne put jamais arrêter. Il en fut si outré, qu'il coupa le visage d'un de ces lâches, criant à haute voix : « Coquin, je te marquerai « au moins, afin de te faire pendre. » Ni paroles, ni coups, ni menaces, ni exemples, ne furent capables de donner courage à des gens qui l'avoient déjà perdu : de sorte que le prince fut contraint de céder au torrent, et de se laisser emporter vers le reste de ses troupes, qui faisoient encore ferme. Il les joignit; et ayant rassemblé une partie de celles qui avoient été rompues, il fit une retraite qui ne fut guère moins honorable qu'une victoire, et qui contribua beaucoup, de l'aveu même de ses ennemis, à augmenter cette grande réputation qu'il s'est acquise avec tant de justice. On attribua entièrement à la conduite et à la valeur du prince le salut du reste de l'armée hollandaise, après la déroute de leurs premières troupes. Cette action fut bientôt suivie de la reddition de Saint-Omer et de la citadelle de Cambray, qui capitulèrent le 20 d'avril. Les Espagnols perdirent par la

prise de ces deux places les meilleures frontières de la Flandre de ce côté-là, comme ils avoient perdu dans la dernière guerre les meilleures qu'ils avoient de l'autre, savoir Ath et Charleroi. Ils perdirent aussi l'espérance de lever des contributions sur les terres de France, qui jusque là avoient fait la plus grande partie de la subsistance des troupes espagnoles; et il ne leur resta plus de place frontière considérable que Namur et Mons du côté de terre, et Ostende et Nieuport du côté de la mer. Les autres places des Pays-Bas espagnols étoient de grandes villes dont on ne pouvoit pas attendre de résistance quand les Français trouveroient à propos de les attaquer, et qu'ils se verroient en état de pouvoir épargner assez de monde pour les garder lorsqu'ils s'en seroient rendus maîtres. Les habitans de ces villes étoient en grand nombre; et d'ailleurs ils avoient une haine si invétérée contre le gouvernement de France, qu'il n'auroit pas été possible de conserver ces places sans de fortes garnisons, à moins que par une entière conquête tous les Pays-Bas espagnols ne fussent devenus français, et que pour lors ces villes eussent servi de frontière contre les Hollandais et les Allemands, et de théâtre à la guerre, comme sont toutes les nouvelles conquêtes.

Les Espagnols croyoient que l'Angleterre et la Hollande ne souffriroient jamais cela; et il sembloit qu'ils eussent abandonné le destin de la Flandre au soin de ces deux Etats, avec une résignation qui convenoit mieux à de bons chrétiens qu'à de bons politiques. J'ai toujours remarqué, par ce que j'ai vu moi-même et par ce que j'ai lu dans les histoires, qu'il n'y

a point d'ordinaire de raisonnemens si faux que ceux qu'on fait sur la conduite des princes et des Etats, par les choses qui nous paroissent évidemment être le véritable intérêt de leur pays. Il faut considérer que les intérêts de ceux qui gouvernent sont toujours différens des intérêts de ceux qui sont gouvernés; qu'il y a des gens qui sont naturellement paisibles, qui n'ont d'autre passion que de conserver ce qu'ils ont; qu'il y en a d'autres, au contraire, qui sont inquiets et turbulens, qui veulent avoir ce qu'ils n'ont pas, et qui se servent pour cela de moyens injustes et violens, s'ils n'en ont pas de légitimes : de sorte que je n'ai point trouvé de meilleure méthode, pour juger des véritables résolutions d'un Etat, que de s'appliquer à connoître le tempérament, l'esprit et l'humeur des princes, et des principaux ministres qui ménagent les affaires. Les Espagnols ne suivoient pas ce principe, et raisonnoient suivant l'intérêt de chaque nation. Ils savoient que la Hollande sauveroit la Flandre si elle le pouvoit, et que l'Angleterre le pouvoit faire si elle le vouloit; et ils croyoient qu'à la fin elle y seroit obligée par son intérêt, et par l'humeur du peuple. Don Bernard de Salinas, envoyé d'Espagne en Angleterre, et Fonseca qui y résidoit en qualité de consul, contribuoient beaucoup à nourrir leur cour de ces espérances. On peut dire avec justice qu'ils fomentèrent fort adroitement les divisions et les emportemens qui parurent pour lors dans le parlement, sur la crainte qu'on eut que les Français ne fissent l'entière conquête de la Flandre et de la Sicile. L'affaire fut poussée si loin, que le parlement présenta une adresse au Roi pour

lui représenter le progrès des armes de la France, et pour le supplier de les vouloir arrêter avant qu'elles fussent plus dangereuses à l'Angleterre et à leurs autres voisins. Don Bernard de Salinas dit à quelques membres des communes que cette adresse avoit tellement irrité le Roi, qu'il avoit dit que ceux qui en étoient les auteurs étoient une bande de coquins. Cela fit grand bruit dans la chambre des communes, et le Roi prit cela comme un effet de la malice de Salinas, ou tout au moins comme un dessein d'animer la chambre des communes : c'est pourquoi il lui ordonna de sortir du royaume dans un certain temps. Cependant le parlement fit une autre adresse sur le même sujet, pour prier le Roi de faire une ligue offensive et défensive avec les Etats-généraux, afin de s'opposer aux progrès des armes de la France. Sa Majesté prenant cette prière comme un attentat sur ses prérogatives, fit une rude réponse, et prorogea le parlement jusqu'à l'hiver suivant.

Cependant les Français eurent tant d'égard aux murmures qui s'étoient élevés en Angleterre sur le soupçon qu'on y avoit qu'ils avoient formé le dessein de faire une entière conquête de la Flandre, qu'après s'être emparés de ces trois importantes places (1) ils dispersèrent leur armée, et le Roi s'en retourna à Versailles. Dès qu'il y fut arrivé, il écrivit à Sa Majesté que pour faire voir qu'il n'avoit point intention de conquérir la Flandre, mais qu'il étoit au contraire dans le sentiment de faire une paix générale, il consentoit à une trève, malgré les grands avantages qu'il avoit et les grandes armées qu'il tenoit sur pied,

(1) *Trois importantes places :* Valenciennes, Saint-Omer et Cambray.

pourvu que les Suédois ses alliés y voulussent consentir : de quoi il prioit Sa Majesté de s'informer elle-même, puisqu'il ne lui étoit pas possible de le faire, n'ayant pas la liberté d'envoyer des courriers en Suède.

Les ambassadeurs de France publièrent le contenu de cette lettre parmi tous les ministres des alliés; mais cela ne fut pas reçu de la manière qu'ils avoient espéré, et jugèrent tous que c'étoit un artifice grossier. M. Beverning lui-même, quoique le plus ardent pour la paix, prit cette offre en fort mauvaise part. Il dit ouvertement à ce sujet que les Français méritoient d'être loués en ce qu'ils ne négligeoient aucune occasion importante, non pas même un amusement; que les Français avoient donné leur coup, et qu'ils vouloient empêcher les confédérés de donner les leurs; que la condition du consentement de la Suède étoit un moyen fort aisé d'éviter la trève si les alliés l'acceptoient; que cette trève ne pouvoit pas se faire, parce que la Flandre ayant perdu toutes ses places frontières, elle pourroit être emportée dans un moment à la première invasion; que les villes dont les Français s'étoient emparés deviendroient pendant la trève entièrement françaises, et que par conséquent il seroit plus difficile de les regagner ou par la paix ou par la guerre; que pour lui il souhaitoit la paix, malgré les raisonnemens politiques de M. Van-Beuninghen et des autres ministres des confédérés en Angleterre; et que nonobstant leurs intrigues, et ce qu'ils disoient sur ce sujet, il étoit assuré que le Roi ne s'engageroit jamais dans la guerre pour sauver quelque ville de Flandre. Cette persuasion lui faisoit embrasser tous les moyens qu'il croyoit propres pour avan-

cer la paix, et lui fit faire, au sentiment de quelques-uns, plus d'avances que sa commission ne portoit, lesquelles d'ailleurs étoient fort mal concertées avec les démarches des alliés. Il nous apporta vers la mi-avril un projet de traité de commerce entre les Etats, la France et la Suède, et nous pria de le vouloir communiquer aux ministres de ces deux couronnes; ce que nous fîmes seulement pour la forme, sachant bien qu'il leur avoit déjà été communiqué par les ambassadeurs de Hollande même. Quelques jours après ils entrèrent en conférence sur ce projet dans la maison des ambassadeurs de France, qui ne parurent pas beaucoup éloignés de ce que les Hollandais demandoient pour leur commerce; ce qui faisoit pourtant à leur égard la plus grande difficulté du traité.

Sur la fin d'avril 1677, les ministres des alliés nous apportèrent leurs réponses par écrit aux propositions de la France; et ils offrirent de les remettre entre nos mains lorsque nous les assurerions que les ambassadeurs de France et de Suède seroient prêts de donner les leurs. Nous communiquâmes à ces ministres la proposition des alliés; mais ceux de France refusèrent positivement de répondre par écrit, et ils alléguèrent pour justifier leur sentiment l'exemple du traité de Munster, et que d'ailleurs il étoit à craindre qu'on n'en vînt aux injures et aux invectives dans les écrits; ce qu'il étoit bon d'éviter. Les alliés persistèrent pendant quelque temps, sans vouloir se désister de donner leurs réponses par écrit; mais enfin ils consentirent les uns et les autres à l'expédient que nous proposâmes : ce fut que chaque parti nous dicteroit ce qu'il auroit dessein de dire à l'autre; que nous en mettrions

la substance par écrit; que nous la leur lirions, afin qu'ils pussent juger si nous avions compris leur pensée, et si nous l'avions bien exprimée; et que nous écririons suivant notre style et non pas suivant le leur, pour éviter toute querelle.

Le président Canon, envoyé du duc de Lorraine, arriva environ la mi-mai, et mit entre nos mains les prétentions de son maître. Tous les alliés s'attendoient que les Français y répondroient, ne pouvant plus différer sur le prétexte qu'ils avoient déjà allégué, puisqu'un ministre de la part de ce prince s'étoit rendu sur les lieux; mais les ambassadeurs de France répondirent ouvertement qu'ils n'avoient aucune instruction sur cette affaire. Les confédérés en témoignèrent beaucoup d'indignation, et s'en plaignirent fortement à nous, avec protestation qu'ils étoient tous résolus d'abandonner le traité, à moins que les intérêts du duc de Lorraine n'y fussent considérés comme les leurs.

Le nonce du Pape arriva vers la fin de mai; sur quoi les ambassadeurs de Suède et de Danemarck nous vinrent incontinent trouver, pour nous demander de quelle manière nous avions dessein d'agir à l'égard de ce ministre. Ils nous dirent l'un et l'autre qu'ils se trouvoient fort embarrassés; que l'un d'eux étoit pressé par les Français, et l'autre par les Impériaux et les Espagnols, de pratiquer tout au moins les cérémonies et les civilités ordinaires avec un ministre pour lequel ils témoignoient à l'envi tant de respect et tant de déférence; mais ils nous dirent qu'ils n'avoient ni exemple ni instruction de leurs cours pour se déterminer sur cette matière, et qu'ainsi ils étoient absolument résolus à observer les démarches que nous ferions. Nous

tranchâmes net sur cet article; nous leur déclarâmes que nous étions résolus de n'avoir aucun commerce avec le nonce du Pape, soit dans les fonctions de notre charge ou dans les affaires de cérémonie; et que les ordres de notre cour étoient si précis sur ce sujet, qu'il n'y avoit aucun milieu à prendre. Le jour suivant, messieurs Colbert et d'Avaux vinrent en cérémonie nous communiquer l'arrivée du nonce, et nous dirent qu'il avoit dessein de nous faire la première visite s'il étoit assuré d'être bien reçu. Nous leur répondîmes ce que nous avions déjà répondu aux ministres de Suède et de Danemarck; et bientôt après tous les ministres des princes protestans à Nimègue suivirent notre exemple, et résolurent de n'avoir aucun commerce avec le nonce.

Environ dans le même temps, les parties consentirent à répondre par écrit aux propositions les uns des autres, et de les mettre entre nos mains pour en faire l'échange. Il y eut bien de la peine et nous employâmes bien du temps pour les obliger à cela, et encore ne voulurent-ils pas s'engager à suivre la même méthode à l'avenir. Cette réserve n'étoit pourtant pas fort nécessaire; car j'estime que cette démarche fut la seule qui se fit pour un traité général, auquel ces réponses n'avoient pas plus de rapport que les propositions mêmes.

Le marquis de Balbacès, premier ambassadeur d'Espagne, arriva le dernier jour de mai; et presque dans le même temps milord Berkley s'en retourna en Angleterre, où il mourut, après avoir langui le reste de l'été.

Le 7 de juin, les ambassadeurs de Hollande nous apportèrent le projet d'un traité entre eux et la France,

digéré en articles suivant toutes les formalités, et nous dirent que, dans une conférence qu'ils avoient eue sur ce sujet avec les ambassadeurs de France, ils étoient à peu près convenus de tous ces points, et que tout au moins il n'y en avoit que deux au sujet du commerce qui ne fussent pas entièrement réglés; mais qu'ils croyoient les terminer entièrement dès que les ministres de France auroient reçu réponse de leur cour sur leur dernière dépêche, et qu'aussitôt que leur traité seroit fini ils emploieroient leurs offices entre leurs alliés et les Français. Tous les articles entre les Français et les Hollandais furent effectivement conclus au commencement de juillet, et M. Beverning commença dès-lors à faire l'office de médiateur, et même quelque chose de plus : il poussa les alliés à la paix d'une manière fort pressante et un peu rude, et avec plus d'empressement, au sentiment de quelques-uns, que ses maîtres ne le lui avoient ordonné; à quoi il y avoit quelque apparence, puisque les Etats prétendoient toujours être attachés à leurs alliés. Cependant M. Beverning disoit publiquement que Van-Beuninghen et les ministres d'Espagne à la cour d'Angleterre en imposoient à tous leurs amis en Hollande, en les flattant de l'espérance que le Roi entreroit dans la guerre, ou tout au moins qu'il prescriroit aux parties un plan de paix. Beverning ne croyoit ni l'un ni l'autre, et prétendoit être moralement assuré de son opinion, sur quoi il fondoit la nécessité de la paix.

Le duc de Zell commença pour lors à faire des difficultés sur les cinq mille hommes qu'il avoit promis aux alliés, et refusa de les envoyer à moins de quel-

ques nouvelles stipulations. Les Français offrirent dans le même temps une garantie à la maison de Lunebourg pour toutes les conquêtes que ces princes avoient faites sur la Suède dans le duché de Brême, pourvu qu'ils voulussent embrasser la neutralité; ce qui donna de grands ombrages aux alliés aussi bien qu'à la Suède, et leur fit craindre que la France et la maison de Brunswick ne fussent sur le point de prendre quelques mesures particulières. Les Hollandais, d'un autre côté, se trouvèrent fort embarrassés sur des avis qu'ils reçurent de Vienne et de Madrid que don Juan d'Autriche traitoit d'une paix particulière avec les Français, et qu'une des conditions étoit que l'Espagne céderoit à la France les Pays-Bas, et que les Français renonceroient au Roussillon et à la Sicile. Les confédérés firent là-dessus de grandes instances en Angleterre pour obliger le Roi à rappeler ses troupes qui étoient encore au service de la France, parce qu'ils attribuoient la plus grande partie des succès des Français en Allemagne à la bravoure des troupes anglaises; mais Sa Majesté s'en excusa sur la qualité de médiateur, et sur ce qu'elle avoit un plus grand nombre de troupes au service des alliés qu'il n'en avoit en France. Cette réponse fit perdre aux confédérés l'espérance qu'ils avoient eue jusqu'alors que le Roi releveroit leurs affaires languissantes, et ils la regardèrent comme un triste présage de ce qu'ils devoient attendre de ce côté-là à l'avenir. Les grandes espérances qu'on avoit conçues des actions que les Impériaux avoient promis de faire sur le Rhin cette campagne commencèrent aussi à s'évanouir, parce que leurs troupes ne trouvèrent aucune subsis-

tance dans les pays que les Français avoient ravagés au commencement de l'année, pour prévenir la marche des Allemands. Le prince d'Orange ayant observé toutes ces circonstances, et voyant que, selon toutes les apparences, la campagne se passeroit sans action en Flandre, puisque les Français ne vouloient pas en venir à une bataille, et qu'il n'étoit pas en état d'entreprendre un siége à la vue de l'armée de France, qui pourroit venir au secours, il jugea que les alliés n'avoient plus d'autre ressource que l'Angleterre : c'est pourquoi il y envoya M. de Benting, pour prier le Roi d'agréer qu'il y fît un voyage dès que la campagne seroit finie. Sa Majesté répondit fort civilement, mais elle témoigna qu'elle souhaitoit que le prince songeât premièrement à faire la paix, et qu'il différât son voyage jusqu'à ce qu'elle fût conclue.

Vers la mi-juin, mon fils me vint trouver à Nimègue, et m'apporta des lettres de milord trésorier, par lesquelles il me marquoit que le Roi m'ordonnoit de passer en Angleterre pour prendre possession de la charge de secrétaire d'Etat. Il ajoutoit que M. Coventry avoit offert à Sa Majesté de s'en démettre moyennant dix mille livres sterlings; que là-dessus le Roi avoit dit qu'il en paieroit cinq mille pour moi, et que je donnerois le reste; que cependant il ne doutoit point que le Roi ne fît encore quelque autre chose, afin de m'aider à payer cette somme. Je fis incessamment réponse à milord trésorier, pour remercier Sa Majesté de la bonté qu'elle avoit pour moi; mais je m'excusai en même temps d'accepter cette offre : j'alléguai que je n'étois pas en état de compter une si grosse somme, parce que mon père vivoit encore, et

qu'il jouissoit de tout le bien de la famille; et que du moins je priois Sa Majesté de différer jusqu'à ce qu'on vît le tour que le traité prendroit. Le 2 de juillet, le sieur Smith, un des messagers du Roi (1), arriva à Nimègue, et m'apporta, pour réponse à mes lettres, un ordre du Roi par lequel Sa Majesté m'ordonnoit de me rendre incessamment à bord d'un yacht qu'elle avoit envoyé expressément pour moi, afin de me passer en Angleterre. J'obéis, et je partis de Nimègue sans aucune cérémonie, sous prétexte que quelques affaires m'appeloient en Angleterre; mais je ne dis le sujet de mon voyage qu'à mes meilleurs amis.

Le Roi me fit plusieurs questions sur mon voyage et sur le congrès, et il me querella agréablement sur la grande dépense que nous lui faisions pour rien. Il me demanda aussi des nouvelles du chevalier Jenkins, comment je l'avois instruit, en quelle estime il étoit parmi les ambassadeurs, et plusieurs autres choses divertissantes sur ce même sujet. Après quelque temps de conversation, Sa Majesté dit que je savois fort bien pourquoi elle m'avoit ordonné de venir; qu'il y avoit long-temps qu'il avoit ce dessein-là; mais que cependant je ne devois pas l'en remercier, puisqu'il ne connoissoit personne que moi qui fût capable d'occuper ce poste. Je répondis au Roi que ce qu'il me disoit étoit fort à mon avantage, mais que c'étoit un méchant compliment à ma nation, et que je croyois qu'elle ne méritoit pas ce reproche; que j'étois persuadé qu'il avoit plusieurs personnes qui étoient ca-

(1) *Messagers du Roi :* On appelle ainsi des gens attachés aux bureaux des secrétaires d'Etat, qui servent d'huissiers et de courriers pour exécuter les ordres des secrétaires.

pables de remplir cet emploi, et quelque autre que ce fût; et que j'en pourrois nommer deux sur-le-champ qui étoient plus capables d'être secrétaires d'Etat que moi. Le Roi me dit en riant : « Allez-« vous-en à Sheene; je vois bien que nous ne pour-« rions avoir raison de vous que vous n'ayez été là; « et quand vous vous serez reposé, revenez-vous-« en ici. » Je ne l'ai jamais vu de meilleure humeur qu'il étoit alors, et je n'ai point trouvé de conversation plus charmante que la sienne quand il vouloit se familiariser. Il avoit l'imagination fort vive, l'esprit agréable, une connoissance des choses extrêmement étendue, et le jugement plus solide qu'on ne l'auroit cru, vu la manière libre et naturelle avec laquelle il agissoit. Tout son but étoit de passer sa vie dans un repos et dans une tranquillité perpétuelle; il auroit souhaité aussi que tout le monde eût voulu faire de même, et il auroit été ravi de voir tous ses sujets contens, et d'être en état de ne refuser jamais à personne ce qu'on lui demandoit. Mais, d'un autre côté, la facilité de son tempérament lui faisoit embrasser les sentimens de toutes les personnes en qui il avoit de la confiance, quelque différens qu'ils fussent de ceux qu'il avoit eus auparavant; il étoit d'ailleurs fort sujet à se défaire des gens qu'il employoit lorsqu'il s'imaginoit qu'ils l'avoient engagé dans quelques embarras: de sorte qu'il ne paroissoit rien de stable, ni même aucun but certain ni réglé, dans toute la conduite de ses affaires. Cependant on peut dire avec justice qu'il avoit toutes les qualités pour s'attirer l'amour et l'estime de tous les hommes, et que jamais prince n'a eu moins d'orgueil et de vanité, et n'a été si ennemi de

la flatterie, dont le seul soupçon lui rendoit les gens insupportables. Son humeur, dont je viens de parler, lui fit négliger plusieurs occasions de rendre sa couronne plus glorieuse qu'elle n'étoit; et il semble que, malgré son indifférence à cet égard, tout conspiroit à lui présenter les momens les plus favorables qu'il pouvoit souhaiter pour se rendre le plus glorieux prince du monde. Cette négligence donna lieu aux desseins ambitieux d'un prince voisin; et il est certain qu'il doit sa grandeur et le bruit qu'il a fait dans le monde aux soins et aux artifices dont on se servoit pour ménager l'esprit facile du Roi, et à l'indifférence qu'il avoit pour la guerre, s'il m'est permis de parler ainsi.

Je demeurai deux jours à Sheene, et pendant ce temps-là quelques amis de M. Coventry firent si bien qu'ils le portèrent à déclarer qu'il ne se démettroit pas de sa charge, à moins que le Roi ne lui donnât permission de nommer une personne pour lui succéder dans la place de secrétaire d'Etat, et duquel il pût recevoir tout l'argent qu'il vouloit avoir pour sa démission, sans que le Roi en demeurât chargé d'une partie. Lorsque je vins en cour, le Roi me dit dans son cabinet ce qui s'étoit passé le jour auparavant entre lui et M. Coventry sur ce sujet. Sa Majesté me dit qu'elle n'entendoit point ce qu'il vouloit dire, ni le fin de cette affaire; que c'étoit Coventry lui-même qui lui avoit proposé sa démission, sous prétexte que sa santé ne lui permettoit plus de remplir cet emploi; qu'il étoit convenu du prix qu'il en vouloit, et qu'il avoit arrêté toutes choses avant que j'eusse reçu ordre de partir : mais que présentement il avoit changé de langage, et qu'il disoit qu'il ne quitteroit pas son em-

ploi si on ne lui donnoit la permission de nommer une personne pour lui succéder, et qu'il ne croyoit pas avoir rien fait qui pût obliger le Roi de l'en chasser. Sa Majesté ajouta qu'elle étoit résolue de le prendre à sa parole, et qu'elle lui avoit déclaré que c'étoit sa volonté, et qu'il y pensât. Je représentai là-dessus au Roi combien M. Coventry avoit été fidèle au Roi son père, et à lui-même; les grands services qu'il lui avoit rendus dans la charge de secrétaire d'Etat; combien il lui en pourroit rendre encore dans la chambre des communes, où il avoit beaucoup de crédit, et où Sa Majesté en pourroit avoir besoin, à cause du mauvais état de ses revenus; d'ailleurs combien cette action seroit contraire à son inclination naturelle et à sa coutume : que pour moi en particulier je prendrois comme une marque de bonté si Sa Majesté vouloit différer ce changement jusqu'à ce qu'on pût voir le train que prendroit le traité ou la guerre; et que cela m'obligeoit de la supplier de ne forcer pas un habile secrétaire d'Etat à quitter son emploi, pour en prendre un autre qui ne seroit pas si éclairé, et qui y avoit même de la répugnance; et que M. Coventry demeurât dans ce poste jusqu'à ce qu'il parût plus disposé à s'en défaire. Le Roi me dit qu'il consentoit à laisser dormir cette affaire pendant quelque temps, ne doutant pas qu'un de nous deux ne changeât bientôt de sentiment.

Cependant le sujet de mon voyage fut divulgué : milord Arlington et plusieurs autres personnes me demandoient quand on m'en pourroit féliciter, et déjà on commençoit à m'importuner pour avoir des emplois sous moi. Cela me rendit la cour insupportable,

et redoubla l'amour que j'avois pour la campagne, où je demeurois le plus qu'il m'étoit possible. Je venois pourtant quelquefois en cour, et Sa Majesté m'honora plusieurs fois de sa conversation dans son cabinet, sans autres témoins que le duc ou milord trésorier; mais le plus souvent nous étions seuls. Ces conversations rouloient ordinairement sur la paix, et sur le voyage du prince d'Orange en Angleterre. Le Roi témoigna beaucoup de désir pour le premier article, mais non pas pour le second, à moins que la paix ne fût auparavant conclue. Il dit que le parlement ne seroit jamais en repos, ni favorable à ses desseins, pendant que la guerre dureroit; qu'il s'étoit mis dans la tête de l'y engager malgré qu'il en eût; qu'il prenoit pour prétexte le bien public et les dangers qu'il y avoit à craindre de la France, et qu'il y avoit peut-être plusieurs personnes entre les membres qui le composoient qui agissoient effectivement par ces motifs; mais que ces divisions et ces emportemens avoient été fomentés par des chefs de parti qui, ayant toujours en vue leur propre avantage, le vouloient engager dans la guerre et l'y laisser, à moins qu'ils ne pussent disposer des emplois à leur fantaisie; qu'il ne pouvoit pas se résoudre à se mettre si fort à leur merci qu'il y seroit s'ils l'avoient une fois engagé dans la guerre; que d'ailleurs il s'apercevoit que plus elle dureroit, et plus elle seroit au désavantage des confédérés; que la Flandre achevoit de se perdre tous les jours; que la conduite de l'Espagne perdroit tout infailliblement, et que c'étoit ce qui l'obligeoit à désirer que le prince fît la paix pour les Espagnols, s'ils étoient assez insensés pour ne la pas faire eux-mêmes;

que s'il pouvoit convenir des conditions avec le prince, il étoit assuré que la paix se pourroit faire.

Après plusieurs discours sur ce sujet qui durèrent presque un mois, le Roi me dit qu'il souhaitoit que je fisse un voyage vers le prince pour tâcher encore de le persuader à faire cela, et pour l'assurer que si l'on étoit convenu de cette affaire, il seroit ravi de le voir en Angleterre. Le duc et le grand trésorier me pressèrent aussi extrêmement sur cet article; mais, dans une longue conférence que j'eus avec eux à ce sujet, je leur représentai combien de fois j'avois été inutilement employé auprès du prince pour le même dessein; que je l'avois toujours trouvé inébranlable, et que j'étois assuré qu'il le seroit encore, à moins que le Roi ne lui proposât un autre plan que celui qu'on lui avoit déjà proposé, qui mît plus la Flandre et son honneur à couvert; que j'avois déjà fait tous mes efforts pour cela, et que je ne pourrois que répéter ce que j'avois plusieurs fois dit, suivant les ordres qui m'en avoient été donnés; que les réponses du prince avoient toujours été les mêmes, et que cela avoit fait croire à quelques-uns de mes bons amis en cour que j'écrivois plutôt mes propres pensées que celles de Son Altesse; que Sa Majesté feroit mieux de faire sonder l'esprit du prince par une autre personne, afin de voir si ses réponses seroient les mêmes; et que si elles étoient différentes, elle connoîtroit au moins que je l'avois mal servi. Le Roi me dit que comme c'étoit une affaire de confiance entre le prince et lui, elle devoit être ménagée secrètement, et qu'il n'avoit personne à lui envoyer que moi seul. Je répondis que si Sa Majesté me le vouloit permettre j'en nommerois

un : elle me le permit, et je nommai M. Hyde. J'ajoutai que ce gentilhomme ayant déjà assisté au congrès de Nimègue en qualité de médiateur, il pouvoit prendre le prétexte d'y retourner pour y faire la même fonction pendant mon absence, et se servir de cette occasion pour passer au camp du prince d'Orange; qu'il pourroit dire à Son Altesse ce que le Roi lui ordonneroit, savoir ses dernières résolutions sur la paix, et se rendre ensuite à Nimègue pour ne donner pas d'ombrage aux alliés; que ce voyage ne feroit pas tant de bruit que le mien en feroit; qu'on en pouvoit juger par les lettres du chevalier Jenkins, où il étoit expressément marqué que M. Beverning avoit souhaité qu'il ne se fît aucun pas dans le traité pendant mon absence, ayant appris que je ne tarderois pas long-temps en Angleterre, et que Sa Majesté enverroit par moi le plan qu'elle avoit fait de la paix. Le duc donna d'abord dans la proposition d'envoyer M. Hyde, et le Roi et le grand trésorier en convinrent aussi après quelque contestation; sur quoi il fut résolu qu'il partiroit le plus tôt qu'il seroit possible. Il partit, et trouva le prince dans son camp. Son Altesse ne fut pas moins inflexible cette fois-là sur les conditions de la paix que le Roi proposoit, que je l'avois prévu; et on jugea bien, par les lettres que M. Hyde écrivit au sujet de cette conférence, que j'avois raisonné fort juste sur cette matière. Ce gentilhomme continua sa route droit à Nimègue, et il m'écrivit une lettre sur ce qui s'étoit passé entre le prince et lui, dans laquelle il me marquoit qu'il n'avoit jamais vu tant de fermeté dans aucune personne.

Je savois d'ailleurs que le voyage de M. Hyde seroit

d'un grand soulagement au chevalier Jenkins, qui, pour me servir de ses propres termes, étoit dans une perpétuelle agonie depuis qu'il étoit seul. Il se défioit si fort de son jugement, que, quoiqu'il eût la meilleure intention du monde de bien faire les choses, il ne savoit bien souvent comment s'y prendre, faute de résolution; et il étoit aussi embarrassé des petites pointilleries dans les visites et dans les cérémonies qui accompagnoient cette ambassade, que s'il avoit été accablé de grandes affaires. Il étoit d'ailleurs exposé à l'aversion du secrétaire d'Etat Williamson, qui, par le ressentiment de quelque différend qu'il avoit eu autrefois avec lui à Cologne, ne laissoit échapper aucune occasion de censurer sa conduite, et d'épiloguer sur ses lettres devant le Roi et le comité du conseil pour les affaires étrangères. Il arriva environ ce temps-là que les ambassadeurs d'Espagne ayant reçu une nouvelle commission, parurent pour la première fois en public : ils le notifièrent aux Impériaux, qui leur rendirent incessamment visite, et deux heures après les Espagnols leur rendirent la même civilité; après quoi ils envoyèrent, suivant les formalités ordinaires, avertir les médiateurs premièrement, et ensuite tous les autres ambassadeurs. Le chevalier Jenkins se trouva embarrassé, parce qu'il avoit ordre de prendre le pas devant les ministres de l'Empereur aussi bien que devant les autres ambassadeurs, et de ne le céder à personne en cas de contestation. Il avoit aussi ordre que quand il se rencontreroit des difficultés sur les cérémonies qui ne pourroient pas souffrir qu'on attendît de nouveaux ordres, de consulter les autres ambassadeurs, et particulièrement ceux de

France et de Suède, qui poussent d'ordinaire le point d'honneur plus loin que les autres; et enfin de se gouverner le mieux qu'il lui seroit possible par les exemples. Il délibéra avec ces ambassadeurs s'il devoit visiter les Espagnols, puisqu'ils avoient premièrement averti les Impériaux; et il fut conclu qu'il leur feroit demander s'ils avoient en cela regardé les ministres del 'Empereur comme ambassadeurs en général, ou bien s'ils avoient fait cette démarche à leur égard à cause de la proximité de sang qui est entre les deux maisons d'Autriche; que s'ils répondoient qu'ils avoient regardé les Impériaux comme ambassadeurs de l'Empereur, il ne devoit pas les visiter, à cause qu'ils avoient manqué de respect pour les médiateurs, auxquels tous les autres ambassadeurs avoient cédé; ce qu'ils n'auroient pas fait si l'Empereur l'eût refusé, et qu'il se fût voulu distinguer des autres têtes couronnées : mais que si les Espagnols répondoient que c'étoit seulement à cause de la proximité de sang qui étoit entre les maisons d'Autriche, ni lui ni eux n'y devoient trouver à redire, puisque ces deux couronnes avoient fait la même chose à Munster sans que les médiateurs s'en fussent offensés, bien qu'ils fussent nonces du Pape, avec lesquels par conséquent il n'y ávoit point de dispute. Les Espagnols ayant déclaré par écrit au chevalier Jenkins que ce qui s'étoit passé entre eux et les Impériaux étoit à cause de la parenté, et sur le même pied qu'au traité de Munster, il leur rendit la visite, et reçut les leurs. Le secrétaire d'Etat Williamson représenta au Roi que c'étoit une désobéissance à des ordres positifs, et qu'il avoit cédé aux Impériaux; sur quoi il lui écrivit une rude

lettre, et lui fit des censures fort aigres. Je me trouvai en cour peu de temps après, et je tâchai de justifier l'intention et le procédé de mon collègue : je fis voir qu'il avoit suivi positivement ses ordres; qu'il avoit consulté les autres ambassadeurs; qu'il s'étoit conformé au meilleur exemple, qui étoit le traité de Munster; que s'il avoit rompu avec les Espagnols sur cet article, il auroit provoqué les Impériaux à déclarer ouvertement qu'ils ne vouloient pas céder aux médiateurs : sur quoi les autres ambassadeurs n'auroient jamais manqué de révoquer la concession qu'ils avoient faite, et ainsi on auroit mis en compromis ou peut-être perdu la place d'honneur qu'on avoit accordée à la médiation du Roi. J'eus le bonheur de satisfaire Sa Majesté et ses ministres sur ce sujet, et j'obtins un ordre pour faire expédier un pardon à mon collègue, car c'est ainsi qu'on voulut appeler cette faveur; de quoi ce gentilhomme témoigna autant de reconnoissance que si sa faute avoit été bien grande.

On ne fit aucun autre progrès dans le traité pendant le reste de l'été, et l'affaire du duc de Lorraine exerça seule les médiateurs. Tous les alliés en corps pressèrent les Français à répondre aux prétentions que ce prince avoit fait délivrer par le président Canon; mais eux ne pouvant plus se servir de la même excuse dont ils s'étoient déjà servis, formèrent une autre difficulté pour éluder les instances des alliés, et déclarèrent qu'ils ne pouvoient pas répondre au ministre du duc de Lorraine jusqu'à ce que les agens de l'évêque de Strasbourg eussent été reçus dans le congrès. L'Empereur témoigna pour cela une répugnance invincible, et protesta qu'il n'entreroit jamais

en traité avec un de ses vassaux : de sorte qu'il se passa inutilement plusieurs conférences sur ce sujet, dans lesquelles les ambassadeurs de France commencèrent à insinuer aux médiateurs que leur maître n'avoit jamais eu dessein qu'on considérât dans le traité l'affaire de la Lorraine que comme un accessoire.

L'évêque de Gurck et le comte Antoine, l'un principal ambassadeur de l'Empereur, et l'autre du roi de Danemarck, arrivèrent à Nimègue au mois d'août. Le premier fut d'abord visité par les Espagnols, et il leur rendit incessamment leur visite; après quoi il envoya notifier son arrivée aux médiateurs et à tous les autres ministres. Ni les uns ni les autres ne firent de difficulté sur cette affaire, parce qu'il déclara ce que les Espagnols avoient déjà déclaré sur le même sujet, que les premières visites entre les ministres des deux maisons d'Autriche étoient des visites d'affection et de parenté, et non pas de cérémonie. Le comte Antoine, à son arrivée, tomba dans des difficultés dont on ne put jamais voir la fin : il eut dessein d'envoyer avertir premièrement les médiateurs, comme tous les autres ministres avoient fait; mais les Impériaux en ayant eu le vent, lui envoyèrent dire qu'ils attendoient qu'il rendît la première civilité à l'Empereur; et ce fut dans cette occasion qu'ils déclarèrent ouvertement leur prétention, au préjudice de l'honneur qu'on avoit jusque là accordé à la médiation du Roi. Le comte Antoine se trouvant un peu embarrassé, envoya M. Hoeg, son collègue, pour informer les médiateurs de cet incident, et pour les prier d'y trouver quelque expédient; mais ils s'en excusèrent sur les ordres positifs qu'ils avoient de pré-

tendre les premières notifications. Les Danois ne vouloient désobliger le Roi ni l'Empereur : de sorte que ne trouvant aucun tempérament dans cette affaire, bien que les ministres de France et de Hollande en eussent proposé plusieurs, le comte Antoine résolut de laisser cette dispute à décider, et de ne recevoir ni ne rendre aucune visite. Il ne laissa pourtant pas d'assister régulièrement aux conférences des alliés, de jouer, et de prendre sa part dans les autres divertissemens qui se faisoient toutes les fois chez les ambassadrices. Il se ménagea de cette manière pendant les sept ou huit mois qu'il demeura à Nimègue. Au reste, c'étoit une personne généralement fort estimée, qui possédoit d'aimables qualités : il avoit les manières nobles et la conversation charmante; il ne cédoit à aucun ambassadeur en magnificence, et son équipage et celui du marquis de Balbacès se firent plus remarquer que tous les autres.

Sur la fin de juillet, le prince d'Orange fit une tentative sur Charleroi : il l'avoit concertée auparavant avec le duc de Lorraine, qui fit mine d'entrer en Champagne afin d'attirer les forces de France de ce côté-là, et de les empêcher de s'opposer au dessein du prince. Son Altesse avoit espéré de prendre cette place par surprise; mais il trouva une bonne garnison sur ses gardes, et la ville autant fortifiée qu'il étoit possible. Il campa devant, et l'auroit assiégée dans les formes si le duc de Lorraine avoit pu faire diversion, et empêcher l'armée de France de marcher au secours. Mais M. de Louvois ayant laissé au maréchal de Créqui assez de troupes pour s'opposer au duc de Lorraine, il assembla avec une ex-

trême diligence une puissante armée pour secourir Charleroi. Le prince fit assembler un conseil de guerre à l'approche des Français, pour délibérer si on devoit quitter les lignes et aller donner combat à l'armée de France, ou bien lever le siége. Le dernier fut résolu et exécuté, et ainsi finit la campagne en Flandre. Cette retraite fit naître plusieurs murmures secrets parmi les alliés, aussi bien qu'en Hollande; et on soupçonna que le prince avoit abandonné son dessein, sur quelques intrigues entre le Roi et lui. M. de Benting avoit fait le voyage d'Angleterre sans que personne en sût le sujet, et milord Ossory étoit arrivé au camp précisément le jour avant que le conseil de guerre où la levée du siége fut résolue eût été assemblé; ce qui fit croire à plusieurs que ce seigneur avoit apporté d'Angleterre quelques nouvelles qui déterminèrent le prince à cette résolution. Je n'ai jamais pu cependant découvrir que milord Ossory eût d'autre but dans ce voyage que l'espérance de voir une bataille (ce qui avoit toujours été son inclination favorite), quoique peut-être milord Arlington se fût proposé de se conserver par le moyen de milord Ossory la faveur du prince, lorsqu'il vit que presque toutes les affaires de la chrétienté rouloient sur la personne de Son Altesse.

Environ ce temps-là le congrès de Nimègue parut en danger de se rompre, à cause d'une résolution emportée des ambassadeurs de Suède. Ils avoient insisté fortement, dès le commencement du traité, pour avoir la liberté d'envoyer des courriers à leur cour par les terres du Danemarck; mais les Danois l'avoient toujours refusé, à l'exemple de la France, qui n'avoit jamais voulu accorder cette liberté aux Espagnols.

Cette dispute s'étoit passée en divers messages, dont les médiateurs avoient été chargés réciproquement par les parties; et les alliés des deux côtés s'y étoient également intéressés. Cette matière avoit été agitée quelquefois avec beaucoup de chaleur, et quelquefois d'une manière assez languissante; on l'avoit laissée quelquefois entièrement tomber, et puis on l'avoit reprise : de sorte qu'un an s'étoit passé sans qu'on fût venu à aucune conclusion sur cet article. Mais environ ce temps-là les ministres de Suède vinrent trouver les médiateurs pour leur demander encore une fois leurs offices envers les ambassadeurs de Danemarck, et pour leur déclarer que, sans cette liberté qu'ils demandoient pour leurs courriers, il leur étoit impossible de donner les avis nécessaires à leur cour, et d'en recevoir les ordres; faute de quoi ils seroient obligés de quitter l'assemblée. Les Suédois persistèrent pendant quelque temps si positivement dans cette résolution, qu'on croyoit qu'elle auroit les suites dont ils menaçoient; mais leur fougue ayant eu trois semaines pour se dissiper, et les ambassadeurs de Hollande s'étant engagés pour expédient de faire tenir sûrement en diligence les dépêches à la cour de Suède, les ministres de cette couronne se calmèrent peu à peu, et allèrent leur train ordinaire. Peu de temps après les ambassadeurs de France changèrent entièrement de langage à l'égard des affaires de la Suède : ils les avoient traitées avec beaucoup d'indifférence, et ils s'en soucioient si peu, qu'ils dirent à M. Beverning que leur maître ne voudroit pas céder une ville en Flandre, quand il ne faudroit que cela pour remettre les Suédois en posses-

sion de ce qu'ils avoient perdu. Mais pour lors ils publièrent que la France ne feroit jamais la paix que les Suédois ne fussent entièrement rétablis dans tout ce qu'on avoit pris sur eux, et l'on disoit publiquement que ces deux couronnes avoient fait une nouvelle alliance à Paris sur ce sujet. Quelques-uns crurent aussi que c'étoit de concert entre les ministres de ces deux couronnes que les Suédois publièrent que les Français avoient dessein de rompre cette assemblée, et d'entrer en traité à Rome avec l'Espagne par la médiation du Pape; et que tous ces discours étoient un effet de la crainte qu'ils avoient que le Roi ne changeât de mesures, soit par l'ombrage que les conquêtes de la France lui pouvoient donner, ou bien par les vives sollicitations de son parlement. Mais ce tourbillon ayant passé, tout devint calme à Nimègue, et M. Olivencrantz partit vers la fin d'août pour se rendre en Suède.

On avoit pendant tout ce temps-là différé l'examen des affaires, dans la pensée que le Roi me dépêcheroit bientôt avec le plan de la paix qu'il avoit dessein de faire; et l'on ne doutoit point que les parties ne l'acceptassent, quel qu'il fût, tant on avoit d'égard des deux côtés pour la volonté de Sa Majesté et pour sa puissance. Cependant on peut dire que le voyage du prince d'Orange en Angleterre, qui se fit vers la fin de septembre 1677, fut ce qui arrêta entièrement les affaires du congrès. Le traité changea de face, et tout le monde détourna ses yeux de Nimègue pour les porter vers Londres, dans l'attente de ce qui y alloit être conclu.

CHAPITRE TROISIÈME.

Le prince ayant débarqué à Harwich, témoigna l'impatience d'un amant, et prit la poste pour se rendre à New-Market, où la cour étoit alors pour y prendre les divertissemens de la saison. Milord Arlington se rendit auprès de Son Altesse aussitôt qu'elle eut mis pied à terre, voulant faire paroître qu'il avoit plus de part que nul autre dans sa confiance; et la cour même en étoit persuadée à cause de son absence, et des voyages qu'il avoit faits en Hollande. Milord trésorier et moi allâmes à la rencontre du prince; mais nous le trouvâmes sur les degrés, environné d'une grande foule : il nous parla tout bas à l'un et à l'autre, et me dit qu'il falloit que je fusse son garant envers milord trésorier, et celui de milord trésorier envers lui, afin qu'ils pussent entrer en affaire et en conversation, comme s'ils s'étoient connus de longue main. Le prince fit là un coup fort sage, à cause du grand crédit que ce seigneur avoit pour lors en cour, et qui servit beaucoup à Son Altesse dans toutes les affaires qu'elle eut en Angleterre. Cela chagrina au dernier point milord Arlington et ses amis : cependant ceux qui savoient ce qui s'étoit passé depuis peu entre le prince et lui ne s'en étonnèrent pas, et ils ne furent pas plus surpris que pendant le séjour qu'il fit en Angleterre il vécût avec ce seigneur comme avec beaucoup d'autres, c'est-à-dire dans les formalités ordinaires. Le prince fut fort bien reçu du Roi et du duc : ils vou-

lurent l'engager plusieurs fois à parler d'affaire, mais il l'évita fort adroitement. Le Roi en fut surpris, et m'ordonna de tâcher d'en découvrir la raison. Le prince me dit qu'il avoit résolu de voir la jeune princesse, et d'entrer en matière sur cet article avant que de parler de la paix. Je rapportai cela au Roi : Sa Majesté se prit à rire de la délicatesse du prince, et ajouta qu'il vouloit pourtant le satisfaire, et que pour cet effet il partiroit de New-Market plus tôt qu'il ne l'avoit résolu; ce qu'il fit effectivement.

Le prince ayant vu la princesse immédiatement après son arrivée, il fut si charmé de sa personne, et des marques de la bonne humeur dont on lui avoit parlé, que d'abord il la demanda au Roi et au duc. Sa proposition fut fort bien reçue, mais seulement avec cette condition qu'il falloit auparavant convenir entre eux de la paix. Le prince s'en excusa, et dit qu'il devoit finir ses propres affaires avant que de commencer celles des autres. Le Roi et le duc persistèrent toujours dans leur opinion, et le prince parut aussi ferme dans la sienne : enfin il dit que, dans l'état où les affaires étoient, il prévoyoit que les alliés feroient une paix peu avantageuse, et qu'ils pourroient peut-être croire qu'il avoit fait son mariage à leurs dépens; qu'ainsi il ne vendroit jamais son honneur pour une femme. Cela n'eut aucun effet sur l'esprit du Roi : au contraire, il demeura pendant trois ou quatre jours si positif sur la première proposition, que milord trésorier et moi craignîmes que cette affaire n'échouât sur cette petite délicatesse. J'allai un soir par hasard chez le prince, et je le trouvai dans la plus méchante humeur où je l'aie jamais

vu : il me dit qu'il se repentoit d'être venu en Angleterre; qu'il avoit résolu de n'y demeurer que deux jours davantage, si le Roi continuoit dans la résolution de traiter de la paix avant de parler de son mariage; mais qu'avant qu'il partît il falloit que le Roi choisît de quelle manière il vouloit vivre avec lui à l'avenir; qu'il falloit qu'ils se séparassent bons amis, ou bien irréconciliables; qu'il me prioit de faire savoir au Roi sa résolution, et de lui rapporter ce que Sa Majesté diroit là-dessus. J'allai le lendemain matin trouver le Roi, et lui dis tout ce que le prince m'avoit prié de lui dire. Je lui représentai d'ailleurs les dangereuses conséquences de cette rupture, et qu'il falloit avoir égard aux mécontentemens qu'un grand nombre de ses sujets avoient fait paroître contre les mesures que nous avions prises avec la France, et aux offres qu'ils avoient faites au prince d'Orange pendant la dernière guerre. Le Roi m'écouta avec beaucoup d'attention, et lorsque j'eus achevé de parler il me dit : « J'ai jugé plusieurs fois de l'honnêteté « des gens par leur air, et je ne me suis jamais trompé « dans le jugement que j'en ai fait » (de quoi il me donna quelques exemples); « et si je ne me trompe « cette fois, je suis assuré que le prince est le plus « honnête homme du monde. Je me veux fier en lui, « il aura sa femme; et vous, allez dire à mon frère « ma résolution. » Je le fis, et le duc parut d'abord un peu surpris; mais quand j'eus fini, Son Altesse Royale me dit : « Le Roi sera obéi, et je serois ravi « que tous ses sujets apprissent de moi l'obéissance « qu'ils lui doivent. Je lui dis mes sentimens avec « beaucoup de liberté; mais quand je connois ce qu'il

« veut, je lui obéis sans peine. » Je quittai le duc pour aller dire au prince le succès de mon message : il eut peine à croire ce que je lui dis, mais enfin il me dit en m'embrassant que je l'avois rendu le plus heureux homme du monde, contre son attente. Je le laissai, pour aller rapporter au Roi ce qui s'étoit passé; et dans l'antichambre du prince je rencontrai milord trésorier. Je lui fis part de ce qui étoit arrivé, et il se chargea d'ajuster tout ce qui restoit à régler entre le Roi et le prince. Il y réussit si bien, que le mariage fut déclaré le soir même dans un comité du conseil, avant que personne de la cour en sût rien; et le lendemain le Roi le déclara au grand conseil, où l'on reçut la proposition avec une joie universelle, qui fut ensuite dans tout le royaume; et je ne me souviens pas d'en avoir remarqué une plus générale pendant le règne de ce roi. L'ambassadeur de France et milord Arlington furent les deux seules personnes de la cour qui témoignèrent n'en être pas satisfaites : le premier ne savoit comment s'excuser envers son maître de ce qu'une affaire de cette importance s'étoit passée sans sa communication et sans qu'il en eût eu avis, principalement dans une cour où il avoit su pendant plusieurs années tout ce qui s'y passoit. Pour milord Arlington, il étoit chagrin de ce que la chose s'étoit faite sans sa participation, parce qu'il vouloit toujours faire croire à la cour qu'il avoit part dans la confidence du prince. Son Altesse me rapporta le compliment que ce seigneur lui avoit fait : il lui dit qu'il y avoit certaines choses bonnes en elles-mêmes qui étoient gâtées par la manière de les faire; qu'il y en avoit d'autres au contraire qui étoient mauvaises

de leur nature, et que la manière de les faire rendoit bonnes; mais qu'il avouoit que celle-ci (parlant du mariage) étoit si bonne, que de quelque manière qu'elle fût faite elle ne pouvoit pas devenir mauvaise.

Dans trois jours le mariage fut consommé, et immédiatement après on entra en conférence sur la paix. Cette affaire fut traitée aussi secrètement que celle du mariage, et il n'y eut que milord trésorier et moi qui y eussions part. Le prince insistoit toujours sur les frontières de Flandre, et il soutenoit qu'à moins d'en laisser de bonnes la France ne finiroit cette guerre qu'en vue d'en commencer bientôt une autre pour emporter la Flandre en une seule campagne. Le Roi étoit un peu plus facile sur cet article, dans la pensée qu'il avoit que les Français étoient si las de la guerre, que s'ils pouvoient sortir de celle-ci avec honneur ils n'en recommenceroient jamais d'autre pendant son règne. Sa Majesté ajoutoit que le roi de France étoit sur la fin de sa jeunesse; qu'il aimeroit plus le repos à l'avenir; qu'il tourneroit ses inclinations du côté des plaisirs de la cour; qu'il s'amuseroit à ses bâtimens, et laisseroit ses voisins en paix. Le prince, au contraire, croyoit que la France ne vouloit faire la paix présentement que pour rompre le nœud de l'alliance, et pour commencer une autre guerre avec plus d'avantage; que l'ambition des Français ne seroit jamais satisfaite jusqu'à ce qu'ils eussent conquis toute la Flandre, étendu leur royaume jusqu'aux bords du Rhin, mis par là la Hollande en dépendance, et l'Angleterre sur un pied qu'elle ne leur fût pas beaucoup redoutable; qu'ainsi cette paix ne pourroit pas assurer le repos de la chrétienté, à moins que la Flandre n'eût les frontières qu'il proposoit, et

que les Français ne rendissent la Lorraine et tout ce qu'ils avoient pris sur l'Empereur en Alsace. Je dis au Roi sur ce sujet que j'avois toujours remarqué que les biens ni l'âge n'apportent aucun changement à l'inclination naturelle des hommes; mais qu'un bon garçon devient ordinairement un bon homme, un jeune étourdi un vieux fou, et un jeune fripon un vieux scélérat; que je croyois que le roi de France auroit toujours quelque passion violente, tantôt la guerre, tantôt l'amour, tantôt les bâtimens; mais que j'étois persuadé avec le prince qu'il ne vouloit faire cette paix que dans le dessein de commencer une nouvelle guerre, après qu'il auroit assuré ses conquêtes. Le Roi approuva tout ce que je dis. Sa Majesté et le duc convinrent facilement du point de la Lorraine et de l'Alsace; mais ils ne vouloient pas entendre parler de la comté de Bourgogne, croyant que la France n'y voudroit jamais consentir. Le prince, au contraire, insistoit si fortement sur cet article, que le Roi crut que c'étoit à cause des belles terres qu'il avoit dans cette province : ce qui obligea Sa Majesté de lui dire qu'il se chargeoit de l'en faire jouir avec autant de sûreté sous la domination de France que sous celle d'Espagne; et que s'il ne vouloit pas dépendre en cela de cette couronne, il se faisoit fort de lui en faire donner le prix qu'il voudroit lui-même les estimer. Le prince répondit généreusement sans balancer qu'il n'apporteroit jamais aucun obstacle à la paix sur cet article; qu'il ne s'en tourmenteroit pas beaucoup, et qu'il seroit fort aise de perdre tout ce qu'il avoit dans la Franche-Comté, pourvu qu'on voulût donner en récompense une bonne ville en Flandre pour servir de

frontière aux Pays-Bas. Le Roi vit bien par cette réponse que toutes les difficultés rouloient de ce côté-là; mais il y eut de grandes contestations entre lui et le prince à cet égard, le Roi prétendant que la France ne consentiroit jamais au plan du prince, et le prince que l'Espagne ne consentiroit jamais à celui du Roi. Enfin ils convinrent que la paix devoit se faire aux conditions suivantes : que la France rendroit à l'Empire et à l'Empereur tout ce qu'elle avoit pris dans cette guerre; qu'elle restitueroit le duché de Lorraine à son duc; à l'Espagne les villes d'Ath, Charleroi, Oudenarde, Courtray, Tournay, Condé, Valenciennes, Saint-Guilhain et Binch; et que la Hollande et la France se rendroient réciproquement tout ce qu'elles avoient pris l'une sur l'autre. Il fut aussi arrêté que le prince se chargeroit de procurer le consentement de l'Espagne, et le Roi celui de France; que pour cet effet Sa Majesté dépêcheroit incessamment quelqu'un en France pour y porter les propositions; que cette personne auroit ordre de n'entrer point en raisonnement sur cette affaire, mais de demander une réponse positive dans deux jours, et de s'en revenir immédiatement après ce terme expiré. Il y eut de la difficulté à faire choix de cette personne, et milord trésorier dit qu'il falloit nécessairement que ce fût lui ou moi, puisque nous étions les seuls qui avions eu communication de cette affaire. Le prince dit qu'il falloit que ce fût moi, parce qu'on ne pouvoit pas se passer de milord trésorier, et qu'il falloit que ce fût une personne en qui il pût se confier, et à qui il pût ajouter foi sur les jugemens qu'il feroit des intentions de cette cour. Le Roi m'ordonna d'être

prêt à partir dans deux jours : je le fus, et le soir, avant le jour marqué pour mon départ, je le trouvai qui se promenoit dans le parc. Il m'appela, et me dit, en changeant un peu de couleur, qu'il avoit fait réflexion sur mon voyage, et sur le mauvais accueil qu'on me feroit. Le Roi ajouta qu'ayant seulement dessein de gagner la paix, il avoit de la répugnance à chagriner les Français plus qu'il n'étoit nécessaire; que d'ailleurs, comme on ne devoit point entrer en raisonnement sur cette affaire, il avoit pensé que toute autre personne feroit ce voyage aussi bien que moi, et qu'ainsi il avoit dessein d'y en envoyer un autre, ayant de quoi m'occuper à des affaires qui lui étoient très-importantes. Je m'aperçus que le Roi avoit quelque espèce de crainte que je ne prisse ce compliment en mauvaise part; mais je lui répondis sans aucun déguisement qu'il me feroit le plus grand plaisir du monde; que je n'avois jamais eu moins envie de faire un voyage que j'en avois pour celui-là, et que je n'y avois consenti que par obéissance. Le Roi, qui étoit le prince du monde le plus honnête, fut bien aise de me trouver dans cette disposition : il s'entretint ensuite avec moi sur le choix de la personne qui devoit aller en France, et me demanda mon avis au sujet de milord Duras. Je lui répondis qu'il étoit fort propre pour cela, et là-dessus le Roi sembla s'y résoudre; mais je sus bientôt après que la chose avoit été conclue dès le matin à la prière du duc. Son Altesse Royale crut que la France accepteroit les conditions que le Roi lui proposoit; que la paix seroit infailliblement faite; et il en vouloit avoir l'honneur en envoyant un de ses domestiques pour en faire la

proposition. Que ce fût là le seul motif, ou non, c'est ce que je ne saurois déterminer; mais, quoi qu'il en soit, milord Duras partit avec les ordres dont j'ai déjà parlé, et quelques jours après le prince et la princesse s'embarquèrent pour la Hollande, où les affaires demandoient absolument sa présence. Le Roi l'assura qu'il ne se relâcheroit jamais sur le moindre article du plan qu'ils avoient envoyé en France, et qu'il déclareroit la guerre à cette couronne si elle le refusoit. Cependant Son Altesse eut le chagrin de voir avant son départ le parlement prorogé jusqu'au printemps prochain, par un effet des intrigues de l'ambassadeur de France : ce ministre gagna cela sur l'esprit du Roi, qui voulut encore faire bon visage à la France après le mariage du prince, et avant que d'y envoyer les conditions de la paix.

La cour de France fut extrêmement surprise de l'arrivée de milord Duras, et du sujet de son voyage. Cependant les Français firent bonne mine, et reçurent les propositions d'une manière fort honnête : ils dirent que Sa Majesté Britannique savoit bien que la paix seroit toujours en sa puissance; mais que les conditions à l'égard des villes de Flandre leur sembloient bien rudes, particulièrement au sujet de Tournay, dont les fortifications leur avoient coûté des sommes immenses; et qu'ils demandoient un peu de temps pour répondre. Milord Duras leur dit qu'il ne pouvoit demeurer que deux jours; mais quand ce terme fut expiré on l'engagea à demeurer encore quelques jours, et à s'en revenir sans une réponse positive. Il rapporta pour toute réponse ce qu'on lui avoit d'abord dit, que le roi Très-Chrétien espéroit que son

frère ne voudroit pas rompre avec lui pour une ou deux villes; mais que cependant il donneroit ordre à son ambassadeur à Londres d'entrer en traité sur cet article avec Sa Majesté elle-même. Les Français ayant gagné ainsi du temps, tirèrent le traité en longueur; et sans refuser positivement les propositions du Roi, ils les éludèrent artificieusement : ce qu'ils auroient difficilement fait par une autre voie. La douceur apparente de la France adoucit effectivement le Roi, et l'ambassadeur de cette couronne déclara qu'il avoit ordre de céder tout, excepté Tournay; et même de traiter de cette place sur quelque équivalent, si le Roi y insistoit absolument. Mais comme le prince étoit parti, cette résolution dont il avoit été l'auteur et l'appui ne fut plus poussée avec la vigueur qu'elle devoit être; de sorte que le traité commença à traîner en messages et en réponses.

Cependant les mécontentemens du peuple éclatèrent plus qu'ils n'avoient encore fait, dont le bruit de la paix qu'on négocioit en France et la prorogation du parlement furent les principales causes. Pour y remédier, le Roi, après le retour de milord Duras, donna une proclamation pour le faire assembler avant le temps marqué par la prorogation, quoique ce fût une démarche extraordinaire; et le Roi parut résolu d'entrer en guerre. Le parlement avoit toujours témoigné une passion violente pour cela tant que le Roi y avoit été opposé; mais dès que la cour y parut disposée, il soupçonna qu'il y avoit là-dessous quelque mystère, et en conçut de l'ombrage. Sur la fin de décembre 1677, le Roi m'envoya ordre de me rendre au comité pour les affaires étrangères : il me dit que, ne pou-

vant avoir aucune réponse positive de la France, il avoit résolu de m'envoyer en Hollande afin de faire une ligue avec les Etats-généraux, pour contraindre la France et l'Espagne à accepter les conditions de paix qu'il proposoit. Je répondis au Roi qu'il étoit convenu d'entrer en alliance avec tous les confédérés, en cas qu'il n'eût pas de réponse positive de la France; que cela satisferoit le prince, tous les alliés, et peut-être même son peuple, au lieu qu'une ligue particulière avec la Hollande ne contenteroit personne, et désobligeroit la France et l'Espagne; que d'ailleurs elle auroit peu de force, et qu'il n'en seroit pas de même que de la triple alliance; que celle-là étoit un excellent original, dont celle-ci ne sembloit être qu'une méchante copie; et que c'étoit pour ces raisons que je priois le Roi de m'excuser, et de ne me presser pas de faire ce voyage. Le Roi le vouloit absolument; mais je m'en défendis si bien sur les grandes affaires que j'avois à cause de la mort de mon père, que le duc pria le Roi de ne m'obliger pas à faire un voyage pour lequel j'avois de la répugnance, et qui étoit si préjudiciable à mes affaires, et de permettre que je nommasse quelque autre personne capable de le faire. Je remerciai le duc de sa bonté, et je fus d'avis qu'on fît partir incessamment M. Thyn, un des commis des bureaux des secrétaires d'Etat, pour porter le projet du traité à M. Hyde, qui étoit pour lors à La Haye, où il s'étoit rendu de Nimègue pour rendre visite à la princesse. [1678] Cela fut fait, et le traité y fut signé le seizième de janvier : ce ne fut pourtant pas sans beaucoup de difficultés, et sans que le prince en eût un extrême regret, bien que le ministre

d'Espagne y eût secrètement consenti au nom de son maître, et que par conséquent la guerre menaçât uniquement la France, en cas qu'elle refusât les conditions que le Roi proposoit.

Cependant les Français tiroient à Londres le traité en longueur; ils ne formoient jamais qu'une difficulté à la fois, et faisoient de grandes plaintes de ce que le Roi vouloit rompre avec eux pour la seule ville de Tournay. C'étoit pourtant une place plus importante que trois des autres, parce que c'étoit la seule bonne ville frontière de ce côté-là, qui pouvoit empêcher les Français de faire quelque entreprise sur Gand ou sur Anvers, et de pénétrer dans le cœur du pays. Pendant que les Français jouoient ce rôle en Angleterre, ils tâchoient par leurs intrigues de faire naître en Hollande, et particulièrement à Amsterdam, des soupçons contre les mesures prises entre le Roi et le prince au sujet de son mariage, lesquelles ils représentoient extrêmement dangereuses pour les libertés de la Hollande. Ils publioient que par ce mariage le Roi et le duc avoient entièrement attiré le prince dans leurs intérêts et dans leurs sentimens. Ils proposèrent aux Hollandais des conditions de paix différentes de celles du Roi, et moins sûres pour la Flandre : c'étoit de rendre seulement six villes aux Espagnols, et de faire mention de la Lorraine dans le traité, mais avec des termes ambigus. On n'auroit jamais écouté ces propositions en Hollande, sans l'ombrage que le mariage du prince avoit fait naître parmi le peuple, qui avoit une jalousie incurable contre notre cour, et qui par conséquent n'avoit pas au prince toute la confiance qu'il méritoit.

Hoeft et Walkenier, bourgmestres d'Amsterdam, avoient en ce temps-là toute l'autorité de la ville entre leurs mains. Le premier étoit un homme généreux, honnête, riche de naissance, savant, spirituel, agréable, sans ambition, qui avoit refusé de beaux emplois que les Etats lui avoient offerts, et qui servoit seulement sa ville en qualité de bourgmestre quand cela venoit à son tour, prenant le moins de part aux affaires qu'il lui étoit possible. Il avoit l'esprit tout-à-fait naturel; et je me souviens qu'il me dit deux choses dans la conversation que je n'avois jamais ouï dire auparavant, et qui m'ont paru si extraordinaires dans un homme de son caractère, que je les rapporterai ici.

La première, que quand un homme seroit condamné à mourir de mort violente, il ne devoit pas laisser de se divertir le jour d'auparavant; et que si cela n'arrivoit pas, cela venoit de quelque foiblesse de corps ou d'esprit. La seconde, qu'un homme qui souhaitoit de vivre après soixante ans étoit un coïon; et que pour lui, après cet âge-là, dont il approchoit beaucoup, il seroit fort aise de mourir à la première occasion honnête qu'il en trouveroit. Il prouva effectivement ce qu'il avançoit: il fut pris de la goutte après soixante ans; il négligea son mal à dessein, et mourut avec cette circonstance qu'il s'entretint avec ses amis jusqu'à ce qu'il se crût près de mourir, et alors il leur donna congé, ne voulant pas mourir en leur présence. Mais ayant vu qu'il ne mourroit pas aussitôt qu'il le croyoit, il les envoya chercher, et leur dit qu'il lui restoit encore pour une demi-heure de conversation. Voilà quel étoit le caractère de M. Hoeft. Nous étions fort bons amis, quoiqu'il fût un peu fantasque; et j'ai

été, à ce qu'il m'a dit, le seul ambassadeur qu'il a jamais visité. Il avoit autant de crédit dans la ville qu'il étoit possible d'en avoir, sans qu'il l'eût jamais recherché, et sans en faire aucun usage. Walkenier, au contraire, le recherchoit avec tous les soins imaginables, et n'en avoit jamais eu la moitié tant que l'autre. C'étoit un homme chagrin, et attaché aux formalités; mais d'un autre côté c'étoit un homme à réflexion, fin et avare, à ce qu'on disoit, et qui consentoit facilement à faire tout ce qu'on lui demandoit, pourvu qu'il y trouvât son intérêt particulier. Ces deux bourgmestres avoient été long-temps ennemis, et on les croyoit irréconciliables; mais enfin les agens de France employèrent tant de soins et tant d'artifice, qu'ils finirent la querelle, et les unirent tous deux dans le dessein de faire la paix aux conditions que la France proposoit.

Le parlement s'assembla en janvier, en vertu de la proclamation du Roi; et comme c'étoit avant le temps marqué par la prorogation, on s'attendoit à quelque chose d'extraordinaire. Le Roi l'informa de la ligue qu'il avoit faite avec la Hollande, et lui demanda de l'argent pour se mettre en état de pousser la guerre si la paix ne se faisoit pas. Le parlement lui en accorda dans l'espérance de la guerre, et non pas de la paix. Ce parlement avoit duré dix-sept ans, et s'étoit divisé en deux factions publiques : l'une sous le nom de parti de la cour, et l'autre sous le nom de parti du peuple. Celui de la cour s'étoit beaucoup accru par les intrigues de milord Clifford, qui avoit introduit la coutume d'acheter les membres les uns après les autres; mais cependant celui du peuple étoit

encore plus fort en nombre, et il avoit beaucoup plus de crédit, soit à cause de la corruption de l'autre, soit à cause du prétexte qu'ils prenoient d'être inviolablement attachés aux intérêts de la nation, et particulièrement à l'égard de la France, et du papisme. Lorsqu'il avoit été question de ces deux points, plusieurs membres du parti de la cour s'étoient joints au parti du peuple ; et de même aussi, quand la cour parut entrer dans les sentimens de la nation, plusieurs membres du parti du peuple se joignirent à la faction de la cour, et surtout lorsque le Roi témoigna de vouloir déclarer la guerre à la France si elle refusoit la paix.

Le maréchal de Créqui avoit pris par feinte Fribourg au mois d'octobre, avant que le duc de Lorraine eût pu venir au secours ; et dans le même mois Stettin fut pris par l'électeur de Brandebourg après une vigoureuse résistance : de sorte que la balance étoit aussi égale entre les deux ligues qu'elle l'étoit auparavant.

La France différant toujours de répondre positivement aux conditions proposées par le Roi, Sa Majesté entra au mois de janvier en négociation avec les ministres des confédérés à Londres, afin d'être prête la campagne prochaine, en cas que la France refusât la paix. On avoit toujours espéré qu'elle se feroit ; mais l'entreprise que les Français firent sur Ypres, et les menaces qu'ils firent à Ostende, firent évanouir toutes les espérances qu'on en avoit eues jusqu'alors. Le Roi envoya incessamment des troupes, à la prière de l'ambassadeur d'Espagne, pour assurer cette importante place ; le ministre de France n'en témoigna pourtant

aucun chagrin, et il continua de faire sa cour à l'ordinaire, et de poursuivre son traité.

Vers la fin de février, le roi de France partit de Versailles avec la Reine et toute la cour; et s'étant mis à la tête d'une puissante armée, il fit semblant de vouloir attaquer Luxembourg, Namur ou Mons. Les Espagnols firent avancer leurs forces de ce côté-là, croyant effectivement que c'étoit le dessein de la France; mais les Français ayant traversé tout d'un coup le pays, mirent le siége devant Gand, et s'en rendirent les maîtres avant la fin du mois, aussi bien que d'Ypres, pendant que l'Angleterre paroissoit toujours résolue d'entrer en guerre, ou tout au moins qu'elle en flattoit les confédérés. Cela alarma la Hollande, et fortifia extrêmement le crédit de ceux qu'on avoit gagnés pour porter le peuple à faire la paix. Le premier d'avril suivant, la France publia par une déclaration à quelles conditions elle vouloit faire la paix. Elles étoient fort différentes de celles dont le Roi et les Etats étoient convenus, et plus encore des prétentions des alliés; mais comme ce qui regardoit l'Espagne et la Hollande avoit été concerté avec les chefs des principales villes, il se trouva que les propositions de la France furent le plan de la paix, non-seulement pour la Hollande, mais encore pour tous les autres confédérés. Ce fut dans ce temps-là que les Français commencèrent à traiter de la paix d'une manière impérieuse qui dura pendant toute la négociation, déclarant qu'ils n'avoient que telles et telles conditions à proposer, et que là-dessus leurs ennemis pouvoient choisir la paix ou la guerre. La France déclara en même temps qu'elle ne donnoit aux alliés

que jusqu'au dixième de mai à se résoudre; mais qu'après ce temps-là elle seroit en liberté de changer, et de restreindre ses propositions comme elle le trouveroit à propos.

Je me trouvai un soir avec milord trésorier; et comme nous étions dans son cabinet, il reçut un paquet de M. Montaigu, qui étoit pour lors ambassadeur à Paris. Ce ministre lui mandoit que M. de Louvois avoit eu, par ordre du Roi son maître, une longue conversation avec lui, dans laquelle il lui avoit représenté les mesures qu'on avoit déjà prises en Hollande pour la paix sur les conditions proposées par la France; qu'il avoit ajouté que puisqu'ils étoient d'accord, le Roi son maître espéroit que Sa Majesté Britannique ne s'y opposeroit pas; que cependant il lui avoit ordonné d'offrir à Sa Majesté une grosse somme d'argent pour son consentement, bien qu'elle n'y fût plus intéressée, la Hollande ayant accepté les conditions proposées; qu'il l'avoit ensuite prié d'écrire immédiatement à milord trésorier, et de lui offrir une somme considérable pour lui-même, qu'on lui feroit toucher à son choix, ou en lettres de change, ou en argent, ou en pierreries. M. Montaigu mandoit de plus qu'on l'avoit prié que cette affaire fût traitée entre eux deux seulement, et qu'elle ne fût point communiquée aux secrétaires d'Etat. Milord trésorier me lut la lettre, et je lui demandai ce qu'il disoit de cette offre. Il me répondit que, selon lui, c'étoit la même chose que si l'on demandoit au Roi de mettre Windsor entre les mains des Français, et qu'on lui demandât à lui en particulier de faire accepter cette proposition; qu'ainsi on ne devoit point

s'y arrêter, mais continuer notre traité avec les confédérés. Le soin en fut commis à ce seigneur et à moi; et le traité étoit sur le point d'être fini, lorsqu'il vint des lettres de la part de M. Hyde qui en empêchèrent l'entière conclusion. Ces lettres portoient que le pensionnaire de Hollande lui avoit représenté que le peuple avoit une violente inclination pour la paix, et qu'il croyoit lui-même qu'il étoit absolument nécessaire de la faire à cause de la prise de Gand, et du danger où se trouvoit Anvers, qui étoit pour lors menacé par les Français, et dont la perte seroit fatale à toute la Hollande, et particulièrement à Amsterdam. Là dessus on dépêcha M. Godolfin en Hollande, avec ordre de s'informer le plus exactement qu'il lui seroit possible des mesures que les Etats avoient prises sur cette affaire, et de revenir incessamment. Il fit une extrême diligence, et son rapport se trouva entièrement conforme à ce que M. Hyde avoit écrit. Nous reprîmes cependant le traité; mais lorsqu'il fut question de l'achever, M. Van-Beuninghen fut contraint d'avouer qu'il n'avoit pas pouvoir de le conclure avant que de l'avoir communiqué aux Etats; ce qui tira l'affaire en longueur et en incertitude.

L'ambassadeur de France avoit déclaré jusqu'alors que le Roi seroit toujours l'arbitre de la paix; mais il commença à changer de langage : il dit que le Roi son maître étant d'accord avec la Hollande, il s'étonnoit (et que même il avoit lieu de se plaindre) que Sa Majesté voulût obtenir pour les Espagnols des conditions meilleures que celles dont les Hollandais étoient satisfaits.

Le Roi et milord trésorier me pressèrent extrê-

mement d'aller en Hollande pour savoir la dernière résolution des Etats, et s'ils voudroient continuer la guerre en cas que le Roi s'y engageât. Mais je m'en excusai, sur ce que je connoissois trop bien les Hollandais pour croire qu'ils se déclarassent sur la proposition du Roi : j'alléguai que les Français étoient trop près d'eux, et je dis que si le Roi avoit effectivement dessein d'entrer en guerre, il falloit qu'il prît premièrement ses mesures avec son parlement; qu'ensuite il envoyât dire aux Etats qu'il étoit prêt de se déclarer, s'ils vouloient continuer la guerre; et que je connoissois trop bien les Hollandais pour croire qu'ils refusassent de continuer leur alliance avec Sa Majesté. Le Roi témoigna de la répugnance à le faire, et envoya M. Godolfin pour une seconde fois en Hollande dans le mois d'avril, pour savoir la dernière résolution des Etats, et prorogea le parlement pour quatorze jours.

Le Roi ayant reçu de l'argent de son parlement, leva une armée pendant ces négociations, et dans six semaines il eut vingt mille hommes sur pied. C'étoit des gens les mieux faits que l'on pût voir; et il est certain qu'il en auroit pu lever un plus grand nombre, tant le peuple avoit d'inclination pour la guerre. Tous les ministres étrangers en furent surpris, et ils avouèrent qu'il n'y avoit point de roi dans la chrétienté qui pût lever de si belles troupes en si peu de temps.

Milord trésorier me vint trouver environ le 20 du mois, pour me dire que le Roi s'étoit à la fin déterminé à la guerre, et pour me prier de préparer le discours que le Roi devoit faire sur ce sujet au parlement. Je le fis; et lorsque je le portai chez ce sei-

gneur j'y trouvai des lettres de M. Hyde et de M. Godolfin, par lesquelles ils marquoient que les Etats étoient résolus à accepter la paix aux conditions que la France proposoit, et qu'ils avoient arrêté d'envoyer en Angleterre M. Van-Leewen pour disposer le Roi à y consentir. Ce gentilhomme étoit le principal magistrat de la ville de Leyde, et il s'étoit joint à ceux d'Amsterdam, de Harlem, de Delft et de quelques autres places, pour faire la paix aux conditions proposées par la France; mais comme il étoit homme d'honneur et de mérite, et qu'il n'avoit fait cette démarche que dans la pensée que l'Angleterre agissoit encore dans le fond de concert avec la France, et que tout le reste n'étoit que grimace, le prince fit en sorte qu'on le députa en Angleterre, afin qu'il connût lui-même que le Roi avoit dessein d'entrer effectivement en guerre, et qu'il pût en persuader son parti; ce que le prince crut être l'unique moyen capable d'empêcher la paix.

Lorsque j'allai voir M. Van-Leewen, il me dit franchement qu'ils avoient un extrême regret en Hollande de se voir obligés de faire la paix à des conditions si désavantageuses, et qui laissoient la Flandre dans un état si dangereux; que si le Roi avoit déclaré la guerre comme il avoit promis de le faire en cas que la France différât ou refusât d'accepter son plan, les Etats l'auroient aussi continuée; mais que les procédés de Sa Majesté avoient toujours paru si incertains et si irrésolus, que cela avoit fait craindre à la Hollande que nous ne fussions encore dans les intérêts de la France : que cela avoit persuadé à la plupart des villes qu'il ne falloit songer qu'à faire la paix le

plus tôt qu'il leur seroit possible; et que présentement l'armée de France étoit si proche d'Anvers, qu'il n'y avoit plus à balancer. Il me protesta cependant en particulier que si le Roi déclaroit incessamment la guerre, il ne doutoit point que les Etats ne la continuassent, suivant les conditions spécifiées dans le traité de leur alliance.

Sur le rapport que je fis au Roi de ce que M. Van-Leewen m'avoit dit, Sa Majesté parut résolue à déclarer la guerre si le parlement le lui conseilloit, et s'il promettoit de le secourir; mais dans ce même temps-là une malheureuse proposition faite par le chevalier T** C** en dépit de milord trésorier passa dans la chambre des communes, savoir qu'on ne donneroit aucun argent au Roi jusqu'à ce qu'on eût reçu satisfaction sur les matières de religion. Cela rompit toutes les mesures qu'on avoit prises. Le Roi en fut si en colère qu'il me reprocha mes notions populaires (appelant ainsi mes sentimens), et me demanda comment je pouvois croire qu'il se pût fier à la chambre des communes, et compter sur les secours qu'elle lui promettroit s'il s'engageoit dans la guerre. A la vérité je n'eus pas beaucoup de choses à répondre sur cela, considérant les divisions qui régnoient dans la chambre; et, malgré tous les soins que j'apportai dans l'examen de cette affaire, je ne pus jamais trouver d'assez fortes raisons pour m'assurer si le Roi avoit effectivement dessein d'entrer en guerre, ou bien si la chambre des communes le voudroit secourir en cas qu'il y entrât, ou bien si elle se serviroit de cette occasion pour ruiner les ministres. Il est certain que jamais délibération ne fut faite plus à contre-temps

que celle-ci, ni ne traversa plus le dessein de la chambre, qui sembloit généralement tendre à engager le Roi dans la guerre. Je ne doute point aussi que la personne qui la proposa ne fût elle-même de ce sentiment; mais comme ce gentilhomme avoit toujours eu une forte animosité contre tous les ministres depuis qu'il avoit perdu ses emplois à la cour, son chagrin particulier lui fit prendre parti contre le dessein général de la chambre. Plusieurs autres membres l'imitèrent, et protestèrent que bien qu'ils voulussent fournir au Roi de l'argent, soit pour faire la guerre, soit pour payer ses dettes, ils ne pouvoient pourtant pas le faire pendant le ministère de milord trésorier. En un mot, il y avoit réciproquement une si fatale défiance entre la cour et le parlement, qu'il étoit fort difficile de prendre de justes mesures. Le Roi s'aperçut bien alors qu'il avoit perdu l'occasion favorable d'entrer en guerre s'il en avoit effectivement le dessein, et qu'il devoit l'avoir fait précisément après le retour de milord Duras, en s'unissant avec tous les confédérés. Milord d'Essex me dit là-dessus que j'avois été prophète, en refusant d'aller en Hollande pour faire une ligue avec les Etats; qu'il étoit arrivé ce que j'avois prédit, que cette alliance particulière n'avoit satisfait ni le peuple ni les étrangers, et qu'elle avoit obligé les Etats de prendre des mesures avec la France.

Le tour que le Roi donna à toute cette affaire fut que puisque les Hollandais vouloient faire la paix aux conditions proposées par la France, et que cette couronne lui offroit de l'argent pour consentir à une chose qu'il ne pouvoit pas empêcher, il ne voyoit pas

pourquoi il refuseroit cet argent, et m'ordonna d'entrer en traité sur ce sujet avec l'ambassadeur de France, qui avoit ordre pour cela. Je voulus m'en excuser; mais le Roi me dit que je ne pouvois me défendre de voir ce ministre, puisqu'il devoit être le lendemain à sept heures du matin chez moi. Il vint effectivement me trouver, et je lui dis que j'avois été fort mal toute la nuit, et qu'il m'étoit impossible de parler d'affaires : il en fut surpris, et me pressa beaucoup; mais comme il vit que je m'excusois toujours sur mon indisposition, il me laissa. Je me levai, et je partis incessamment pour Sheene, d'où j'écrivis à milord trésorier par ma femme le 10 mai 1678. Je lui témoignai le chagrin que j'avois qu'on voulût me faire ménager un semblable traité avec l'ambassadeur de France; que cela ne convenoit point à l'emploi que j'avois, et que d'ailleurs on savoit fort bien que je croyois le traité déshonorable au Roi. J'offris de quitter mon ambassade de Nimègue, et de renoncer à la charge de secrétaire d'Etat que le Roi m'avoit promise. Milord me répondit que le Roi ne contraignoit personne à faire ce qu'on ne vouloit pas, et que si j'avois résolu de faire savoir au Roi ce que je lui avois écrit, je devois le lui dire moi-même, ou bien l'en informer par quelque autre, n'ayant pas dessein pour lui de faire si mal ma cour. L'affaire en demeura là pendant quelque temps, et je demeurai à Sheene jusqu'à ce que le Roi m'envoyât chercher.

Cependant dès le commencement de mai la chambre des communes avoit commencé à faire paroître sa mauvaise intention contre les ministres, et il s'étoit fait plusieurs discours et plusieurs délibérations contre

leur conduite. Cela confirma le Roi dans les soupçons que leur empressement pour la guerre lui avoit donnés; mais néanmoins il conçut (à ce que je sais de bonne part) tant d'indignation contre un article du traité secret proposé par M. de Barillon, qu'il protesta qu'il ne l'oublieroit jamais. Il ne me témoigna rien de son ressentiment, quoiqu'il me parût plus résolu à la guerre que je ne l'avois encore vu, et même plus que je ne l'avois pensé.

M. de Ruvigny le fils fut dépêché en France pour savoir les dernières intentions de cette cour sur les conditions de paix proposées par le Roi. Il ne rapporta aucune réponse positive; de sorte que Sa Majesté continua ses levées, et se prépara pour la guerre: mais le onzième de mai la chambre des communes ayant fait une autre délibération pour refuser de l'argent, le Roi en fut tellement offensé qu'il prorogea le parlement pour dix jours, ne doutant pas que dans ce temps-là il feroit paroître si clairement l'intention qu'il avoit d'entrer en guerre, que les communes en seroient satisfaites, et que cela les mettroit de bonne humeur. M. Van-Leewen, dégoûté de ces longueurs, et de la mésintelligence entre le Roi et le parlement, commença de parler hautement de la nécessité où étoient ses maîtres de faire la paix le mieux qu'il leur seroit possible, puisqu'il n'y avoit pas moyen de prendre des mesures solides avec l'Angleterre au sujet de la guerre, et que la saison étoit trop avancée pour souffrir de plus longs délais. L'envie que le Roi avoit de faire la guerre commença à se refroidir après qu'il eut appris les discours de M. Van-Leewen, et il dit qu'il falloit laisser faire la paix de la manière que la

Hollande l'avoit projetée. Cependant le parlement s'assembla le 23, et il parut être alors mieux disposé que quand il s'étoit séparé; mais dans le même temps on apprit que les Etats avoient envoyé M. Beverning à la cour de France, qui étoit pour lors à Gand, pour proposer une cessation d'armes pour six semaines, afin d'avoir le temps de convenir entièrement des conditions de la paix : de sorte que le Roi et le parlement regardèrent cette affaire comme conclue, ou tout au moins comme hors d'état de recevoir d'autre mouvement que celui que la France et la Hollande lui donneroient. A parler sincèrement, les deux partis avoient tant d'inclination pour la paix, que les conditions furent bientôt réglées. Les articles de ce traité ayant été publics, je ne le rapporterai point ici: je dirai seulement que ces conditions parurent si rudes à l'Espagne et aux princes du Nord, qui avoient fait des conquêtes sur la Suède, qu'ils déclarèrent unanimement qu'ils ne les accepteroient jamais. Les ambassadeurs de France à Nimègue prièrent mon collègue le chevalier Jenkins de présenter ces articles aux ministres des confédérés; mais il refusa de le faire, et d'avoir aucune part dans un traité de paix dont les conditions étoient si différentes de celles que le Roi son maître avoit proposées, et que Sa Majesté et la Hollande s'étoient obligées de faire accepter, en conséquence de leur traité conclu à La Haye.

Environ ce temps-là, la France, après avoir envoyé M. de La Feuillade à Messine pour maintenir la guerre en Sicile, ordonna à ses troupes, par une conduite fort surprenante, d'abandonner entièrement cette île. Elles le firent, et plusieurs Messiniens suivirent les Fran-

çais, aimant mieux abandonner leur pays que de demeurer exposés à la vengeance des Espagnols. Ce fut là le seul service important que l'inclination que le Roi témoigna pour la guerre rendit à la couronne d'Espagne; car il est certain, et personne n'en doute, que les Français n'abandonnèrent la Sicile que de crainte de se voir en guerre avec l'Angleterre, contre laquelle ils crurent qu'ils auroient besoin de toutes leurs forces. Tous les confédérés tournèrent aussi leurs yeux et leurs espérances de ce côté-là; de sorte que n'y ayant plus, selon l'apparence, de ressource à leurs affaires, après avoir été abandonnés des Hollandais par une paix si précipitée, les ministres des principaux alliés quittèrent Nimègue, et se rendirent en Angleterre, où ils crurent que seroit le théâtre des grandes affaires. Le comte Antoine, ambassadeur de Danemarck, arriva le premier, et fut bientôt suivi de M. Olivencrantz, ambassadeur de Suède, des ministres de l'électeur de Brandebourg, et de plusieurs autres princes.

Cependant les négociations continuèrent à Nimègue entre les ambassadeurs de France et ceux de Hollande, jusqu'à ce que M. Beverning fut envoyé au camp des Français, où il convint entièrement des conditions de la paix vers la fin de juin, et d'une cessation d'armes en Flandre pendant six semaines. On ne donna ce temps aux Hollandais que pour disposer les Espagnols à accepter les conditions de paix dont ils étoient convenus ensemble. Pendant tout le cours de cette négociation, la France ne témoigna aucun égard que pour la Hollande, et les Etats eurent tout le sujet du monde d'être satisfaits du roi Très-Chrétien sur cet article. Il

leur déclara que quand l'Espagne n'accepteroit pas la paix, il prendroit soin qu'on laissât en Flandre la barrière qu'ils jugeroient nécessaire pour leur sûreté : il les assura aussi qu'après que la paix seroit faite, et que l'ancienne amitié seroit rétablie entre les deux Etats, il seroit toujours prêt d'entrer avec eux dans les engagemens qu'ils croiroient propres pour conserver à jamais leur repos et leur liberté.

Tout le monde prit ces offres en mauvaise part, et l'on ne douta point qu'on ne les fît pour cajoler les ennemis du prince. On savoit fort bien qu'ils s'étoient fait un grand parti parmi le peuple, en représentant qu'ils craignoient que le prince n'aspirât à une trop grande autorité; et on n'ignoroit pas que c'étoient les principaux d'entre eux qui avoient le plus contribué à cette paix. A la vérité le prince ne s'étoit point ménagé pour l'empêcher, et il s'y étoit opposé ouvertement, autant que les lois de l'Etat le lui permettoient : cependant ce fut inutilement; car l'inclination que le peuple avoit pour la paix s'étant généralement répandue par toute la province de Hollande, et ensuite dans toutes les autres, il fut impossible au prince de s'y opposer plus long-temps.

Cependant l'Angleterre commença à devenir assez indifférente au sujet de la paix; l'Espagne témoigna de l'inclination à y consentir pour ce qui la regardoit; mais l'Empereur, le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg y parurent si opposés, qu'ils en vinrent à des sanglans reproches contre la Hollande. Ils publièrent dans leurs déclarations tout ce qu'ils avoient perdu ou hasardé dans une guerre qu'ils avoient uniquement commencée pour la conservation des Pro-

vinces-Unies, et firent voir l'injustice que les Etats leur rendoient en consentant pour eux sans leur consentement à des conditions de paix arbitraires et impérieuses. Ils déclarèrent cependant qu'ils ne refusoient point d'entrer en traité avec la France, et de faire la paix à des conditions sûres et raisonnables; mais qu'ils ne souffriroient jamais qu'on leur imposât des lois comme à des vaincus, et qu'ils aimeroient mieux risquer tout que d'accepter les propositions qu'on leur faisoit, particulièrement celles qui regardoient le duc de Lorraine, auquel on faisoit le plus d'injustice, bien qu'en apparence ses intérêts fussent plus chers aux confédérés que ceux des autres princes, et les moins contestés par la France.

Cet orage, excité par les alliés, ne fut pas capable d'ébranler les Hollandais : ils continuèrent d'agir de la même manière qu'auparavant, sans avoir que peu d'égard à la satisfaction de leurs confédérés, excepté de l'Espagne en ce qui regardoit la sûreté de la Flandre. La nécessité où les Espagnols se trouvoient les obligea à paroître contens, quoique dans le fond ils le fussent aussi peu que les autres; de sorte que la paix étoit sur le point d'être signée par les ambassadeurs de France et de Hollande. Mais dans le même temps il arriva un incident imprévu qui pensa renverser entièrement tout cet ouvrage, renouveler la guerre avec plus d'animosité et d'égalité qu'auparavant, et engager l'Angleterre à se déclarer en faveur des confédérés; ce qu'on avoit tant de fois inutilement tenté, et dont on avoit alors perdu l'espérance.

Les Français s'engageoient par le traité de paix à rendre aux Espagnols six villes en Flandre; mais le

temps de cette restitution n'étoit pas précisément marqué dans les conditions du traité, les Hollandais aussi bien que les Espagnols entendant que ce devoit être dans le temps de la ratification de la paix faite entre eux et la France, quand bien leurs alliés n'y seroient pas compris. Mais lorsque le traité fut prêt d'être signé, le marquis de Balbacès voulut savoir plus particulièrement l'intention des Français sur cet article. Leurs ambassadeurs répondirent sans façon que le Roi leur maître étant obligé de faire rendre à la Suède tout ce qu'elle avoit perdu dans cette guerre, il ne pouvoit pas faire évacuer les villes de Flandre, jusqu'à ce qu'on eût rendu aux Suédois celles qu'on avoit prises sur eux; et qu'il croyoit que la rétention de ces places étoit l'unique moyen de porter les princes du Nord à accepter la paix.

M. Beverning fit savoir à ses maîtres cette nouvelle prétention de la France, et les Etats lui ordonnèrent de déclarer aux ambassadeurs de cette couronne qu'il ne pouvoit pas signer la paix, à moins que les Français ne s'engageassent de restituer les places de Flandre dans le temps de la ratification du traité. Les ministres de France persistèrent dans leur première déclaration, et dirent qu'ils avoient aussi ordre positif de leur cour d'insister sûr la restitution des villes prises sur les Suédois leurs alliés. Cela obligea les Etats de dépêcher incessamment M. Van-Leewen en Angleterre, afin d'informer le Roi de cet incident, et de savoir sa résolution sur un point où la paix de la chrétienté et la sûreté de la Flandre en particulier étoient si fort intéressées. Le Roi eut d'abord de la peine à croire ce que M. Van-Leewen lui dit; mais

ayant envoyé chez l'ambassadeur de France pour en savoir la vérité, et ce ministre ayant avoué que son maître avoit dessein de garder ces places jusqu'à ce que la paix générale fût conclue et la Suède satisfaite, Sa Majesté fut surprise et fâchée du procédé de la France. Je reçus ordre le lendemain de me rendre au comité du conseil pour les affaires étrangères, où le Roi déclara qu'il avoit résolu de m'envoyer incessamment en Hollande pour signer un traité avec les Etats, par lequel ils s'obligeroient de continuer la guerre; et Sa Majesté s'engageroit d'y entrer, en cas que la France ne consentît pas dans un certain temps limité à évacuer ces villes. Le duc appuya cette proposition avec beaucoup de feu, et dit à tout le comité qu'il paroissoit clairement par cette démarche que la France n'agissoit pas sincèrement dans le traité de paix; que cette couronne ambitieuse visoit à la monarchie universelle, et que dans l'état où se trouvoit la chrétienté il n'y avoit que Sa Majesté seule qui fût capable de l'en empêcher. Tous les seigneurs du conseil convinrent si unanimement de cette proposition, qu'il n'étoit pas possible de s'imaginer que cette résolution ne fût ferme et constante, malgré la foiblesse et l'inconstance de toutes celles que nous avions prises auparavant. Le Roi prit lui-même la peine de presser Van-Leewen de passer en Hollande avec moi, pour persuader les Etats de sa sincérité, et de la ferme résolution où il étoit de poursuivre les mesures qu'il venoit de prendre; et Sa Majesté se chargea de faire les excuses envers les Etats ses maîtres pour ce voyage, qu'il faisoit sans leur consentement.

Comme je fus sur le point de partir, M. Godolfin,

qui étoit arrivé depuis peu de Hollande, me dit que si je portois les Etats à accepter le traité proposé par le Roi, il feroit ses efforts auprès du parlement pour l'obliger à faire ériger ma statue. Je rapporterai dans la suite le succès de cette proposition.

M. Van-Leewen et moi partîmes en juillet 1678 dans deux yachts : nous nous rencontrâmes bientôt à La Haye. J'entrai d'abord en conférence avec les commissaires pour les affaires secrètes, et l'un d'eux me dit pour compliment qu'ils regardoient mon arrivée en Hollande comme celle des hirondelles, qui mènent toujours le beau temps avec elles.

Le prince me reçut avec la plus grande joie du monde : mon message lui faisoit concevoir l'espérance de continuer la guerre, ou tout au moins d'obtenir pour ses alliés les conditions de paix que la violence d'un parti formé dans Amsterdam, et qui s'étoit ensuite répandu dans le reste des Sept-Provinces, lui avoit arrachées des mains.

Pour faire quelque ouverture à cette négociation, je concertai avec M. Van-Leewen d'aller dîner à sa maison de campagne avec messieurs Hoeft d'Amsterdam, Van-Tilt de Harlem, Paats de Rotterdam, et deux ou trois autres des principaux bourgmestres qui avoient avancé ou plutôt précipité la paix sur les conditions proposées par la France. Nous entrâmes après dîner en grande conférence, et M. Van-Leewen les assura avec beaucoup de zèle de la sincérité de la résolution que le Roi venoit de prendre : il seconda fort vigoureusement tout ce que j'avois à dire sur ce sujet, et il est certain que ses discours eurent d'autant

plus de force sur l'esprit de ces messieurs qu'il avoit été lui-même un des plus ardens pour la paix.

Je ne doutois point que le prince n'attendît avec beaucoup d'impatience le succès de notre entrevue, et cela m'obligea de me rendre auprès de lui dès le soir même, afin de lui en apprendre des nouvelles. Je lui dis tout ce que je crus avoir remarqué dans notre conversation; que M. Paats étoit incurable, et qu'il falloit le considérer ainsi; mais que tous les autres étoient gens d'honneur, et bien intentionnés pour leur patrie; qu'à la vérité ils avoient été trompés, premièrement par l'ombrage que le mariage de Son Altesse en Angleterre avoit fait naître, ensuite par la crainte qu'ils avoient que notre cour ne fût entièrement dans les intérêts de la France, et enfin par les offres avantageuses que cette couronne leur avoit faites; que le refus que la France avoit fait de rendre les six villes aux Espagnols avant la satisfaction de la Suède les avoit un peu éclairés; que je ne doutois pas que toutes les villes de Hollande ne s'éveillassent là-dessus, et que cette démarche des Français ne les portât à recevoir agréablement dans cette conjoncture la proposition de Sa Majesté. Ce que j'avois prévu arriva : M. Hoeft proposa à Amsterdam d'éprouver la sincérité que les Français pouvoient avoir dans le traité par l'évacuation des villes espagnoles, et à moins de cela de continuer la guerre. Sa proposition fut approuvée en dépit de Walkenier, et ensuite toutes les autres villes prirent la même résolution; de sorte que voyant du jour à ma négociation, je la commençai, et en six jours je conclus un

traité par lequel il étoit porté que les Français déclareroient, quatorze jours après la date dudit traité, qu'ils évacueroient les villes espagnoles; qu'en cas de refus la Hollande continueroit la guerre, et que l'Angleterre la déclareroit incessamment à la France, conjointement avec les Etats et les autres alliés.

On ne sauroit s'imaginer combien ce traité fut favorable à l'autorité du prince d'Orange : les Etats convinrent pour lors qu'il avoit porté un jugement plus solide qu'eux sur les mesures qu'on devoit attendre de la France et de l'Angleterre. On s'aperçut qu'on avoit eu tort de soupçonner l'Angleterre de mauvaise foi dans les offres qu'elle avoit toujours faites d'entrer en guerre, et que les Français avoient eu si peu de sincérité dans les démarches qu'ils avoient faites pour la paix, qu'après avoir levé tant de difficultés, ils avoient bloqué Mons, la meilleure des places frontières de la Flandre espagnole, dans l'espérance que cette ville tomberoit entre leurs mains avant la fin du terme qu'on leur avoit marqué pour la conclusion ou pour la rupture de la paix.

Le prince se prépara avec une diligence incroyable pour aller secourir Mons, et dix mille Anglais qui étoient déjà débarqués en Flandre eurent ordre de marcher incessamment pour joindre son armée. Il se mit en campagne, dans une forte persuasion que la guerre continueroit : il croyoit que l'honneur des Français étoit trop intéressé dans l'évacuation de ces places, et que quand bien ils y consentiroient, l'Espagne ne pourroit pas signer le traité de paix dans le temps limité, sans quoi les Etats ne la vouloient pas conclure. Il espéroit d'ailleurs de livrer bataille à

l'armée de France avant que le terme marqué pour la conclusion de la paix fût expiré, et il avoit résolu de secourir Mons, ou de mourir dans l'entreprise, que la paix se fît ou non; de sorte que la continuation de la guerre paroissoit inévitable. Mais personne, depuis Salomon, n'a jamais assez bien considéré combien les choses du monde sont sujettes au temps et au hasard; combien les hommes les plus sages et les plus éclairés se trompent dans les jugemens qu'ils font sur les événemens futurs, quelque apparence qu'ils voient à leurs prédictions; et combien de fois il arrive que les plus grandes révolutions dépendent de quelques petits accidens, de quoi la suite de cette entreprise est une des preuves les plus authentiques.

Après que le traité entre le Roi et la Hollande eut été signé et signifié à la France, il n'y eut point d'artifice que cette couronne ne mît en usage pour tirer l'affaire en longueur, méthode qui lui avoit si bien réussi à Londres. Elle offrit premièrement d'entrer en traité sur cette affaire à Saint-Quentin, ensuite à Gand, où le Roi lui-même entreroit en conférence avec tels ambassadeurs que les Hollandais voudroient lui envoyer. Mais les Etats demeurèrent fermes dans leur résolution : ils déclarèrent qu'ils se tiendroient inviolablement attachés au traité conclu avec Sa Majesté Britannique, et persistèrent dans ce sentiment jusqu'à cinq jours devant que le terme donné aux Français fût expiré. Il arriva pour lors d'Angleterre un nommé Ducros : c'étoit un moine français qui depuis quelque temps avoit quitté son froc pour une jupe, et s'étoit si bien insinué dans la cour de Suède,

qu'il en avoit obtenu une commission pour être une espèce d'agent en Angleterre. Dès qu'il avoit été à Londres, il s'étoit entièrement dévoué à M. Barillon, ambassadeur de France, sous prétexte d'agir pour les intérêts de la Suède. J'avois dépêché un secrétaire en Angleterre pour y porter le traité conclu avec les Etats; et environ huit jours après ce Ducros m'apporta un paquet de la cour, par lequel je reçus ordre de me rendre incessamment à Nimègue, afin d'y faire tous les efforts qu'il me seroit possible au nom du Roi pour porter les ambassadeurs de Suède à déclarer à ceux de France qu'ils consentiroient non-seulement que leur maître fît évacuer les villes de Flandre, mais même qu'ils le prieroient que, pour le bien général de la chrétienté, il ne différât pas plus longtemps la paix, sans avoir égard à l'intérêt particulier de la couronne de Suède. Je reçus ordre aussi d'assurer en même temps ces ambassadeurs que dès que la paix seroit faite le Roi feroit tous ses efforts pour faire rendre aux Suédois tout ce qu'ils avoient perdu par cette guerre.

Jamais homme n'a peut-être été si surpris que je le fus de cette nouvelle, mais le pensionnaire Fagel en fut tout étourdi : il me vint trouver, et me dit tout le contenu de mes dépêches avant que j'en eusse parlé à personne. Il m'apprit de plus que Ducros en avoit adroitement informé tous les députés des villes; qu'il leur avoit dit que les deux rois étoient entièrement convenus des conditions de la paix; qu'il m'avoit apporté des ordres pour me rendre à Nimègue, et que je devois y trouver à mon arrivée des lettres de milord Sunderland, ambassadeur d'Angleterre à Paris,

avec tous les articles conclus entre les deux couronnes.

Je ne prétends pas déterminer par qui et comment Ducros avoit obtenu cette dépêche ; mais à mon retour en Angleterre le duc me dit qu'il n'en avoit rien su qu'après qu'il avoit été parti, ayant été à la chasse toute cette matinée. Milord trésorier me dit tout ce qu'on peut dire pour s'en excuser, et je n'en parlai jamais au secrétaire d'Etat Williamson ; mais le Roi me dit plaisamment que ce coquin de Ducros avoit été plus fin qu'eux tous. Tout ce que je pus apprendre en cour sur cette affaire fut que ces ordres avoient été expédiés un matin dans une heure de temps dans l'appartement de la duchesse de Portsmouth, par l'intervention de M. Barillon. Quelques efforts que notre cour fît ensuite pour réparer ce coup, elle n'y put jamais réussir, et ce seul incident changea entièrement la destinée de la chrétienté ; à quoi il y avoit si peu d'apparence, que même avant l'arrivée de Ducros les ambassadeurs de Suède à Nimègue avoient fait une semblable déclaration à ceux de France, et leur avoient dit que je devois partir de La Haye pour les y porter.

Quand j'arrivai à Nimègue, il ne restoit plus que trois jours du temps donné aux Français par le traité conclu entre le Roi et les Etats pour se déterminer à évacuer les villes espagnoles, ou à continuer la guerre contre l'Angleterre, la Hollande, et tous les autres confédérés. Je trouvai que tout le monde étoit persuadé que la paix ne se feroit pas ; et, à parler franchement, il y avoit beaucoup d'apparence. Les ministres de France avoient délivré à ceux de Hollande,

en forme de manifeste, plusieurs raisons pour lesquelles le Roi leur maître ne pouvoit pas consentir à rendre les villes de Flandre qu'avant toutes choses l'on n'eût entièrement donné satisfaction à la Suède, dont les intérêts lui étoient autant chers que les siens propres, offrant cependant d'accepter tels expédiens que les Etats voudroient faire proposer, soit à Nimègue, soit à Saint-Quentin ou à Gand. Les ambassadeurs de Hollande répondirent par écrit que cela n'étoit plus possible; que, depuis les difficultés qu'ils avoient fait naître sur l'évacuation des places espagnoles, les Etats leurs maîtres avoient signé un traité avec l'Angleterre; qu'ils ne vouloient pas s'en départir, non plus que du terme fixé, qui devoit décider du sort de la guerre ou de la paix; que n'y ayant presque plus de temps à écouler, il seroit inutile de députer à Saint-Quentin ou à Gand, et qu'il n'y avoit point d'autre expédient que d'évacuer ces villes. Après cette réponse, les ministres de France déclarèrent à ceux de Hollande que le Roi leur maître étoit résolu, à la prière des Suédois, de ne retarder pas plus longtemps la paix à leur considération; qu'il consentiroit à l'évacuation des villes de Flandre, pourvu que les Etats lui envoyassent des députés pour traiter avec lui, et assurer qu'on donneroit satisfaction à la Suède; ce qui étoit également l'intention des deux partis. Mais les ambassadeurs de Hollande répondirent vigoureusement encore que leurs maîtres ne pouvoient point faire une telle députation, et que si le terme fixé par leur traité avec l'Angleterre étoit une fois passé, il n'y avoit point de remède, et qu'il falloit continuer la guerre. Les Français répliquèrent que

leurs mains étoient liées, et que sans cette députation ils ne pouvoient pas procéder plus loin : de sorte qu'on désespéroit de la paix, avec d'autant plus d'apparence que dans le même temps le duc de Luxembourg pressoit Mons, et le maréchal de Schomberg menaçoit Cologne, et demandoit une prompte satisfaction sur l'argent qui avoit été saisi aux Français dans cette ville pendant le congrès qui s'y étoit tenu. Bruxelles même étoit dans une grande inquiétude de se voir entourée de tant de troupes françaises. Tout cela faisoit que les ministres des alliés se tenoient comme assurés de ce qu'ils avoient si long-temps désiré, c'étoit de pouvoir continuer la guerre conjointement avec l'Angleterre ; car ils ne pouvoient pas s'imaginer que les Français voulussent céder un point qu'ils avoient si long-temps et si publiquement contesté ; et que s'ils ne le cédoient pas, les Hollandais souffrissent que leurs ambassadeurs signassent le traité de paix sans l'Espagne. Il y avoit d'ailleurs trop peu de temps à couler pour que les deux couronnes pussent faire un traité particulier, n'y ayant rien de digéré sur cette affaire.

Enfin arriva le jour fatal marqué par le traité de La Haye, qui devoit donner à la chrétienté une soudaine paix ou une longue guerre. M. Boreel, qui avoit été envoyé d'Amsterdam aux ambassadeurs de Hollande à Nimègue, alla ce jour-là de fort grand matin chez les ministres de France ; et après quelques conférences avec eux les trois ambassadeurs de cette couronne allèrent chez ceux de Hollande, et leur déclarèrent qu'ils avoient reçu ordre de consentir à l'évacuation des villes de Flandre, et de signer la paix. Si

les Hollandais furent surpris ou non, du moins ils parurent l'être, et ils entrèrent en de grandes contestations sur quelques articles qui les regardoient en particulier, et sur d'autres qui concernoient uniquement l'Espagne. Cette conférence dura près de cinq heures; mais enfin ils convinrent de tout, soit pour la paix, soit pour le commerce, et ils firent travailler avec toute la diligence possible à mettre au net ce qu'ils avoient arrêté, afin que le traité pût être signé ce jour-là même sur le soir.

Les ambassadeurs de France avoient envoyé demander une heure au chevalier Jenkins et à moi, et ils vinrent à mon hôtel sur les quatre heures après midi. Ils nous déclarèrent qu'ils étoient convenus avec les ambassadeurs de Hollande de tous les articles qui avoient fait de la difficulté entre eux; que les affaires étoient si bien disposées que leur traité devoit être signé ce soir, et qu'ils étoient venus pour nous offrir de le signer chez moi, afin que nous y pussions avoir la part qui étoit due à la médiation du Roi.

Nous leur répondîmes qu'ayant été envoyés par Sa Majesté avec des instructions pour procurer une paix générale, nos ordres ne nous permettoient pas d'assister à la conclusion d'un traité particulier; qu'ainsi nous les priions de nous excuser d'avoir aucune part dans ce traité fait entre eux et les Hollandais, et que nous ne pouvions pas souffrir qu'il fût signé chez nous, et qu'on insérât nos noms dans le traité en qualité de médiateurs.

Les ambassadeurs de Hollande vinrent ensuite pour nous faire les mêmes offres, et nous leur donnâmes

la même réponse. J'observai dans leur conversation qu'ils n'étoient pas peu embarrassés sur un si grand changement; qu'ils étoient un peu irrésolus, et que même ils n'étoient pas bien d'accord entre eux. M. Beverning se plaignoit de l'incertitude de notre conduite en Angleterre, et des ombrages invincibles que le voyage de Ducros avoit fait naître en Hollande; que puisque le Roi souhaitoit la paix, leurs maîtres n'avoient rien plus à faire qu'à la conclure; que leurs instructions le portoient ainsi, et qu'il falloit nécessairement qu'ils signassent la paix, sur l'offre que les Français leur faisoient d'évacuer les villes. M. Van-Haren ne s'expliqua pas si clairement au sujet de leurs ordres, et je n'ai jamais pu savoir si à l'arrivée de Ducros à La Haye les députés des Etats avoient envoyé ordre à leurs ambassadeurs à Nimègue de signer la paix même sans le consentement des Espagnols, en cas que les Français voulussent évacuer les villes espagnoles dans le temps qu'on leur avoit donné, ou bien seulement si c'étoit la ville d'Amsterdam qui avoit envoyé M. Boreel à M. Beverning pour l'obliger de le faire, avec assurance de le tirer d'affaires quand bien ses ordres pourroient recevoir une autre interprétation. Quoi qu'il en soit, M. Beverning avoit une violente inclination de voir finir la guerre; et il témoigna tant de diligence pour finir le traité, que tous les articles furent mis au net, et prêts à être signés entre onze et douze heures du soir (1). Voilà comment on éluda les effets qu'on avoit attendus du traité de La Haye, et comment s'évanouirent les espérances que les confédérés avoient conçues de voir

(1) Le 10 août.

continuer la guerre. Cela irrita tellement plusieurs ministres des alliés, qu'ils protestèrent hautement contre les ambassadeurs de Hollande, espérant par là de les empêcher de signer la paix sans avoir reçu de nouveaux ordres de leurs maîtres. Mais tout cela ne servit de rien; M. Beverning fut inébranlable, et l'affaire fut faite.

Le jour après que la paix fut signée, je reçus par un exprès les ratifications du traité conclu à La Haye entre le Roi mon maître et les Etats, avec ordre d'en faire incessamment l'échange. C'étoit une démarche si opposée aux dépêches que j'avois reçues par Ducros, et aux suites qu'elles avoient eues, que les ratifications de ce traité me parurent entièrement inutiles. Je partis pourtant incessamment pour La Haye; et le lendemain de mon arrivée je fis l'échange des ratifications, suivant l'ordre que j'en avois reçu.

Je trouvai que le Pensionnaire et plusieurs autres députés des Etats étoient fort mal satisfaits de la paix, et plus encore de la précipitation que M. Beverning avoit témoignée en signant la paix le même jour que les Français avoient offert d'évacuer les villes de Flandre, sans avoir voulu attendre de nouveaux ordres des Etats sur ce sujet. Ils dirent qu'il avoit outre-passé ses ordres; ils parlèrent de le mettre en affaire pour cela, de désavouer ce qu'il avoit fait, d'avoir recours au traité conclu avec Sa Majesté qui venoit d'être ratifié, et de continuer la guerre conjointement avec l'Angleterre. Ils étoient d'autant plus portés à cela, qu'ils voyoient que la France ne vouloit pas s'y engager, et qu'elle avoit mieux aimé rabattre quelque chose de l'orgueil et de la fierté qu'elle

avoit toujours fait paroître en traitant avec ses voisins, soit dans les paix ou dans les guerres. Mais d'autres députés, particulièrement ceux de la ville d'Amsterdam, déclarèrent qu'ils étoient contens du traité de Nimègue : ils dirent que la foiblesse de leurs alliés, surtout de l'Espagne, et l'irrésolution de l'Angleterre, avoient rendu la paix absolument nécessaire à la Hollande; que la précipitation de leurs ambassadeurs devoit être excusée sur la nécessité qu'il y avoit eu de faire cette démarche, puisque le temps qu'il auroit fallu employer pour envoyer à La Haye auroit engagé les Etats à continuer la guerre suivant le traité conclu avec l'Angleterre.

Pour rendre justice à un chacun, je dirai que je n'ai jamais vu ni lu qu'aucune négociation ait été ménagée avec tant d'habileté et d'adresse que celle-ci le fut de la part des Français, particulièrement depuis le mariage du prince d'Orange, qu'on avoit cru d'abord fatal pour eux, et qu'ils tournèrent dans la suite si fort à leur avantage. Il est certain qu'ils n'avoient pas dessein de continuer la guerre si l'Angleterre embrassoit le parti des confédérés, parce que la puissance de ce royaume et l'humeur du peuple n'auroient pas manqué de faire pencher la balance de ce côté-là : d'où l'on peut conclure que la France auroit accepté sans hésiter toutes les conditions de paix que le Roi auroit voulu prescrire pendant le cours de sa médiation. Les Français estimoient beaucoup plus nos troupes que celles des alliés, et principalement depuis les grands services qu'ils en avoient reçus contre les Allemands; et ils craignoient d'ailleurs que notre flotte étant jointe à celle de Hollande, nous ne

fissions quelque descente sur leurs côtes, qui auroit pu avoir de dangereuses suites, à cause des mécontentemens du peuple. Outre cela, ils prévirent sagement une autre conséquence qui leur auroit été plus fatale en deux ans que tout le reste ne le leur avoit été : ils considérèrent que la principale source de la grandeur de leur Etat venoit du grand nombre des marchandises et denrées que les nations voisines tiroient de la production de leur terre ou de l'industrie de leurs ouvriers. S'ils avoient eu guerre avec l'Angleterre, tous ces canaux par lesquels ces immenses richesses couloient dans la France auroient été bouchés, excepté du côté d'Italie, qui est fort peu considérable, parce qu'elle ne prend ni les vins, ni le sel, ni les modes des Français ; au lieu que les autres nations au nord de l'Europe font une infinie dépense pour ces choses, et portent des sommes immenses dans ce florissant royaume, qui, à mon sentiment, est plus favorisé de la nature que tous les autres du monde.

La perte de cet avantage, fondé sur la nécessité, la folie et le luxe des autres nations, auroit fait sentir à cette couronne en deux ou trois ans une si grande foiblesse dans les nerfs de la guerre, et réduit ses sujets à une si grande pauvreté, que quand les alliés n'auroient fait autre chose contre la France, c'en auroit été assez pour consumer ses forces et sa vigueur. Les Français étoient trop prudens pour ne prévoir pas ces dangers, aussi ne voulurent-ils jamais s'y exposer; et comme le mariage du prince d'Orange leur faisoit craindre ce revers, ils n'en témoignèrent aucun ressentiment contre le Roi, mais au contraire ils

se servirent adroitement du bon naturel de ce prince pour faire tourner ce mariage à leur avantage, en l'obligeant de proroger le parlement immédiatement après; ce qui fit voir à l'Angleterre et aux pays étrangers qu'ils avoient encore beaucoup d'ascendant sur notre cour. Ils éludèrent ensuite les effets qu'on attendoit du voyage de milord Duras, et le plan de la paix que Sa Majesté avoit dressé; et pour y réussir ils se plaignirent d'abord de l'amitié du Roi, et firent traîner l'affaire en traité. Pendant qu'ils amusoient ainsi notre cour, ils faisoient leurs affaires en Hollande, et même avec plus d'adresse et plus d'artifice: ils empoisonnèrent l'esprit du peuple par l'ombrage qu'ils lui firent prendre au sujet du mariage du prince, et ils semèrent qu'on avoit formé un dessein contre leurs libertés, et que le moyen qu'on prenoit pour le faire réussir étoit d'épuiser le peuple, en continuant la guerre sans aucune nécessité. Ils unirent deux factions opposées à Amsterdam, et trouvèrent le secret de les porter toutes deux à faire la paix aux conditions qu'ils offrirent eux-mêmes, afin d'éviter celles que le Roi avoit proposées. Après que la plupart des Etats les eurent acceptées, ils firent savoir à Sa Majesté qu'ils étoient assurés de la paix de ce côté-là, et lui firent offrir, de même qu'à ses premiers ministres, par son ambassadeur à Paris, de grosses sommes pour la porter à consentir à une paix dont la Hollande elle-même étoit contente. Dès que les Etats furent entièrement résolus à la paix, forcés par la faction d'Amsterdam, et par la crainte qu'ils avoient des armes de la France après la prise de Gand, et le danger qui menaçoit Anvers, les Français crurent que les Hol-

landais avoient une si violente inclination pour la paix, et qu'ils étoient si mécontens des irrésolutions de la cour d'Angleterre, qu'ils pouvoient bien agir fièrement avec eux au sujet de l'intérêt de l'Espagne; et ce fut pour lors qu'ils déclarèrent qu'ils n'évacueroient pas les villes de Flandre, que la Suède n'eût reçu satisfaction sur les pertes qu'elle avoit faites. Je sais bien que les politiques ont dit que la France avoit fait là une fausse démarche; mais je n'ai jamais été de leur sentiment, parce que, dans la situation où étoient pour lors les affaires, il y avoit toutes les apparences du monde qu'elle réussiroit dans sa prétention. Les Français n'avoient pas lieu de croire que l'Angleterre et la Hollande s'intéressassent dans cette affaire au point qu'elles firent, et que nous pussions prendre si promptement des mesures aussi justes que nous en prîmes sur ce sujet par le traité conclu à La Haye au mois de juillet. Ce fut alors qu'ils mirent tout en usage pour rompre ces mesures : ils firent leurs efforts pour mettre l'affaire en négociation, et témoignèrent aux tats une condescendance extraordinaire, et même plus qu'ils n'en avoient jamais témoigné aux plus grands rois. Ils répandirent leur venin sur la dépêche que Ducros m'apporta, et en publièrent artificieusement tout le contenu, bien qu'on m'écrivît de notre cour que cette dépêche étoit du dernier secret. Ils déclarèrent en même temps qu'ils ne se relâcheroient jamais sur les difficultés qu'ils avoient faites que par un traité, afin d'endormir par là les confédérés, et les empêcher de prévenir un coup dont ils ne se doutoient point, dans la pensée que l'honneur de la France y étoit trop engagé. Ils continuèrent d'agir de cette ma-

nière jusqu'au dernier jour du terme qu'on leur avoit donné pour se déclarer; et leur secret fut si religieusement gardé, que personne n'en eut le moindre soupçon, non pas même le matin qu'ils se déclarèrent. Ils attendirent précisément ce dernier moment, afin que les ambassadeurs de Hollande n'eussent pas le temps d'en avertir leurs maîtres, de crainte que si les Etats en étoient avertis, ils ne voulussent pas signer la paix sans le consentement de l'Espagne; et comme le terme qu'on leur avoit donné étoit un peu court, ils appréhendoient qu'il ne fût expiré avant qu'on ne reçût ce consentement, et qu'ainsi ils ne demeurassent exposés aux dangers qu'il y avoit à craindre par le traité entre l'Angleterre et les Etats-généraux.

Voilà comment les Français firent la paix avec la Hollande, ôtant par là au Roi tous les prétextes légitimes d'entrer en guerre après les grosses dépenses qu'il avoit faites pour mettre une armée sur pied, et pour en transporter une partie en Flandre, et après les grandes espérances que ses sujets en avoient conçues. L'Espagne fut contrainte, d'une nécessité indispensable, d'accepter les conditions de paix que les Hollandais avoient négociées pour elle; ce qui laissa la paix de l'Empire et la restitution de la Lorraine entièrement à la discrétion de la France. Tout ce que je viens de rapporter me fait encore conclure que la conduite des Français dans toute cette affaire a été admirable, et qu'il est très-vrai, selon le proverbe italien, que *gli Francesi pazzi sono morti*. Nos conseils au contraire et notre conduite ressembloient à ces îles flottantes que les vents et la marée chassent d'un côté et d'autre. Le Roi étoit porté, par ses in-

clinations naturelles, à garder les mesures qu'il avoit prises avec la France, et par conséquent à procurer une paix générale qui rompît la forte alliance qu'il y avoit contre la France. Le peuple et le parlement avoient une violente inclination d'engager le Roi dans la guerre; mais les ministres balançoient entre la crainte de faire mal leur cour, ou de s'attirer la haine de la chambre des communes, dont le Roi avoit toujours besoin à cause de ses grandes dépenses. C'est à ces différentes dispositions qu'il faut attribuer les irrésolutions perpétuelles de notre cour, que ceux qui n'étoient pas bien instruits des affaires croyoient beaucoup plus mystérieuses qu'elles ne l'étoient dans le fond. Il arriva enfin un accident qui obligea la cour à prendre effectivement la résolution d'entrer en guerre, mais ce fut trop tard. Il est bien vrai qu'on envoya en diligence les ratifications du traité conclu en juillet avec les Etats-généraux, mais elles n'arrivèrent que le jour après que les Français et les Hollandais eurent signé la paix, et cela ne servit qu'à faire croire aux Etats que le Roi n'avoit jamais eu un véritable dessein de ratifier ce traité, et qu'il avoit toujours été dans les intérêts de la France. Le voyage de Ducros, et l'ordre que je reçus de me rendre à Nimègue dans un temps que ma présence étoit absolument nécessaire à La Haye, soit pour ratifier le traité, soit pour entretenir les Etats dans la résolution qu'ils avoient prise, donnèrent lieu aux soupçons qu'on eut de la sincérité du Roi.

C'est ainsi que s'évanouit en fumée cette négociation qui étoit sur le point de produire de si grandes flammes. La France, après avoir fait la paix avec la

Hollande, fit peu d'état du reste des confédérés, et ne témoigna pas grand empressement pour entrer en traité, croyant bien de pouvoir jouer à jeu sûr avec eux. L'Angleterre se voyoit menacée d'une cruelle convulsion, et pour s'en délivrer elle auroit bien souhaité d'entrer en guerre si la Hollande y avoit voulu consentir; mais les Etats ne pouvoient pas avoir assez de confiance en nous pour risquer l'avantage qui leur revenoit du négoce sur les événemens d'une guerre dans laquelle ils croyoient leurs voisins plus intéressés qu'eux.

Environ deux ou trois jours après que je fus arrivé à La Haye et que j'eus fait l'échange des ratifications, nous reçûmes nouvelle du combat donné à Mons entre le prince d'Orange et l'armée de France, sous le commandement du duc de Luxembourg, qui s'étoit posté très-avantageusement avec l'élite des troupes françaises pour empêcher que le prince ne secourût Mons. Je me souviens que le jour que la paix fut signée à Nimègue entre les Hollandais et les Français, je dis au maréchal d'Estrades qu'il pourroit bien arriver que nous aurions en un même jour un traité de paix signé et un combat donné, et que je voyois beaucoup de jour à cela. Il me répondit qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, et que le duc de Luxembourg lui avoit écrit qu'il étoit si bien retranché, que quand il n'auroit que dix mille hommes et le prince quarante, il ne seroit jamais forcé, au lieu que son armée étoit aussi forte que celle de Hollande. Il n'est pas besoin que je rapporte une action si connue de tout le monde: je dirai seulement que malgré les grands désavantages que le prince avoit, soit à cause de ces marches pré-

cipitées qui avoient harassé son armée, soit à cause du poste avantageux que ses ennemis occupoient, et qu'ils avoient fortifié avec tout l'art imaginable, il attaqua, le 14 d'août, les Français avec tant de résolution qu'ils en furent surpris; il les poussa si vigoureusement, qu'après un sanglant combat il les mit en désordre. La nuit sépara les combattans, et empêcha la fin de l'action. On demeura d'accord que si le prince avoit eu la liberté de pousser sa pointe le lendemain, avec sept ou huit mille Anglais qui étoient près de joindre son armée, il auroit, suivant toutes les apparences, non-seulement secouru Mons, mais encore pénétré en France, dessein qu'on avoit toujours formé depuis le commencement de la guerre, mais qu'on n'avoit jamais entrepris. Un officier français qui étoit présent au combat (1) dit à ce sujet qu'il estimoit que c'étoit la seule action héroïque qui se fût faite pendant tout le cours de la guerre.

Le jour après la bataille, le prince reçut avis de grand matin, de la part des Etats, que la paix avoit été signée à Nimègue; de quoi il avertit incessamment le duc de Luxembourg. Après les complimens faits d'un côté et d'autre, le duc souhaita de voir le prince: on en convint, et ils se rencontrèrent à la tête de leurs principaux officiers. Tout se passa avec beaucoup de civilité, et les Français témoignèrent beaucoup d'empressement à voir ce jeune prince qui avoit déjà tant fait de bruit dans le monde, et qui, le

(1) *Au combat :* Ce combat fut livré à Saint-Denis près Mons. On considère comme certain que le prince d'Orange, espérant surprendre le maréchal de Luxembourg, l'attaqua le 14 août, quoiqu'il eût reçu le 13 la nouvelle du traité de paix signé le 10 à Nimègue, entre la France et la Hollande. Le combat fut sanglant, et l'avantage resta aux Français.

jour auparavant, avoit soutenu avec tant de vigueur un combat si inégal que celui de Saint-Denis. Les amis du prince firent, aussi bien que ses ennemis, plusieurs réflexions sur cette bataille : quelques-uns dirent que Son Altesse savoit avant le commencement du combat que la paix avoit été signée; qu'il avoit trop hasardé les forces des Etats et fait un trop grand sacrifice à son honneur, puisqu'il ne lui en pouvoit revenir aucun avantage. D'autres dirent que les lettres que les Etats écrivoient au prince pour l'avertir que la paix avoit été conclue étoient, à la vérité, arrivées au camp avant le commencement du combat, mais que le marquis de Grana les avoit interceptées, et les avoit cachées au prince, dans l'espérance que cette action pourroit empêcher les effets du traité. Je n'ai jamais pu être informé de la vérité de cette affaire : ce qu'il y a de certain est que le prince d'Orange ne pouvoit finir la guerre avec plus de gloire, ni témoigner un plus grand ressentiment qu'on lui arrachât des mains une si belle occasion en signant si précipitamment la paix, qu'il n'avoit jamais cru que les Etats pussent signer sans le consentement de l'Espagne. Il fit pourtant retirer son armée dès qu'il fut averti de la chose, et il s'en retourna à La Haye, laissant aux Etats le soin de finir le traité entre la France et l'Espagne; à quoi les ambassadeurs hollandais à Nimègue s'employèrent avec beaucoup de zèle et de diligence, non pas comme parties ou comme alliés, mais seulement comme médiateurs. Le chevalier Jenkins, qui étoit encore sur les lieux, ne voulut se mêler de cette affaire en aucune manière, voyant bien que notre cour n'y vouloit avoir aucune part, non plus que dans la paix

particulière conclue entre la France et la Hollande.

Le prince ne demeura que peu de jours à La Haye, et il en partit pour Dieren, dans le dessein d'aller prendre le divertissement de la chasse dans le Velow, comme ayant peu d'autres choses à faire. Mes affaires m'appeloient dans ce même temps à Amsterdam; et comme je pris congé de lui, il me pria de faire ses complimens à M. Hoeft le principal bourgmestre, et de lui dire que Son Altesse le prioit de n'être attaché à ses intérêts qu'autant qu'il les trouveroit conformes à ceux des Etats. Je le fis, et M. Hoeft me répondit généreusement qu'il me prioit d'assurer le prince qu'il suivroit son conseil, et qu'il seroit inviolablement attaché aux intérêts de Son Altesse pendant qu'ils s'accorderoient avec ceux de sa patrie; que si le prince s'en départoit, il seroit le premier à s'opposer à ses desseins; mais que jusque là il ne soupçonneroit ni ne censureroit jamais sa conduite, parce qu'il savoit fort bien que la ruine de son pays étoit inévitable, à moins qu'il n'y eût une mutuelle confiance entre Son Altesse et les Etats. M. Hoeft demeura dans ce sentiment jusqu'à sa mort; et l'on peut dire qu'à son exemple cette grande ville, qui avoit toujours eu de l'ombrage de la conduite du prince, commença de se confier en lui, non-seulement à l'égard de sa conduite, mais encore pour l'administration des affaires de l'Etat.

Pendant que je demeurai à Amsterdam, j'étois tous les jours en conversation avec M. Hoeft. C'étoit un homme de mérite, qui avoit grande autorité dans sa ville, sincère et savant, mais qui avoit outre cela l'humeur agréable, sans aucun artifice; ce qui, à mon

sens, est le plus gand charme de la conversation, et qui est infiniment plus à estimer que ces esprits gênés dont quelques-uns font tant de cas, et qui sont plus amoureux d'eux-mêmes que ne le sont ceux qui se trouvent dans leur compagnie.

M. Hoeft m'invita un jour à dîner : j'étois fort enrhumé, et je remarquai que toutes les fois que je crachois il y avoit une grosse servante qui nettoyoit avec un linge bien blanc le plancher que je gâtois. On se mit à parler de mon rhume, et de la grande incommodité que j'en recevois : je répondis qu'il m'incommodoit effectivement, mais que le plus grand chagrin qu'il m'avoit donné venoit de la peine que cette pauvre fille en souffroit. M. Hoeft me dit là-dessus que je l'échappois belle ; et que si sa femme s'étoit rencontrée au logis, ma qualité d'ambassadeur ne m'auroit pas sauvé, et qu'elle m'auroit jeté dehors pour avoir sali sa maison. Il ajouta en riant qu'il y avoit deux chambres dans son logis où il n'avoit jamais osé mettre le pied, et qu'il croyoit qu'on ne les ouvroit que deux fois l'année pour les nettoyer. Je lui répondis que je m'apercevois qu'il aimoit beaucoup sa patrie ; qu'il n'étoit pas seulement attaché aux intérêts de sa ville, mais même aux coutumes qu'on y observoit, parmi lesquelles j'avois appris qu'il y en avoit une qui établissoit l'empire des femmes sur leurs maris. Il répliqua que cela étoit vrai, et que tout ce qu'un homme pouvoit souhaiter à Amsterdam sur ce sujet étoit d'avoir une *douce patronne,* et qu'il étoit assez heureux pour avoir une femme de cette humeur. Un autre magistrat qui dînoit avec nous, et qui étoit plus grave, dit là-dessus que M. Hoeft vouloit rire, mais que cette

coutume n'étoit pas plus établie dans Amsterdam que dans les autres villes qu'il connoissoit. Hoeft répondit brusquement que la chose étoit telle qu'il la représentoit; que cette coutume étoit fort ancienne, et que quiconque entreprendroit de la violer, il verroit bander contre lui non-seulement toutes les femmes de la ville, mais encore tous les maris qui se laissent gouverner par leurs épouses, qui faisoient un trop fort parti pour qu'on y pût résister. Dans une visite que je fis après midi, on m'apprit plusieurs histoires surprenantes au sujet de la propreté générale de cette ville. Il y en avoit quelques-unes de si extraordinaires, que ma sœur crut qu'on les inventoit pour faire rire; mais le secrétaire d'Amsterdam, qui étoit de la compagnie, la priant de s'approcher de la fenêtre, lui dit : « Voilà, madame, une maison où un « de nos magistrats alla il y a quelque temps pour « rendre visite à la maîtresse. Quand il eut heurté à « la porte, une grosse et puissante fille de la Nord-« Hollande vint demander qui il étoit : il lui dit son « nom, et lui demanda si sa maîtresse étoit au logis : « elle répondit qu'oui, et là-dessus il voulut entrer; « mais cette fille ayant remarqué que ses souliers n'é-« toient pas fort propres, elle le prit par les bras, le « chargea sur son dos, et le porta à travers deux « chambres jusqu'au pied du degré. Elle lui déchaussa « ensuite ses souliers, et lui donna une paire de pan-« toufles sans lui dire mot; mais enfin quand elle eut « fait cela elle lui dit que sa maîtresse étoit dans sa « chambre, et qu'il pouvoit monter. »

Je suis fort aise de pouvoir par quelques historiettes égayer un sujet si sérieux et si fatigant que

celui-ci. J'y ai été si profondément engagé, que j'avoue que le seul souvenir renouvelle encore en moi les cruelles inquiétudes que j'ai senties autrefois à cette occasion. Mais je reprends le fil de mon discours.

Après que la paix entre la Hollande et la France eut été conclue, les ministres des confédérés, particulièrement ceux de Danemarck et de Brandebourg, firent tous les efforts imaginables pour empêcher que les Espagnols n'acceptassent les conditions de paix que les Hollandais avoient négociées pour eux. Ils dirent qu'il y alloit de leur honneur et de leur intérêt; que ce qui leur restoit en Flandre par ces conditions étoit sans défense, et que cela ne serviroit qu'à épuiser leurs troupes et leur argent; que le dessein de la France étoit de rompre le nœud de cette alliance par ces traités particuliers, afin que les Espagnols étant abandonnés de tous leurs alliés, ils ne fussent pas en état de s'opposer à la conquête de la Flandre; et que les Français avoient lieu d'attendre cela, si l'Espagne n'avoit pas plus d'égard à son honneur et à ses traités que les ambassadeurs de Hollande ne vouloient qu'elle en eût. Ces derniers trouvèrent dans leur médiation plus de difficulté qu'ils n'avoient cru, parce que les Français formèrent une nouvelle prétention sur la comté de Beaumont et la ville de Bouvignes, laquelle ils n'avoient jamais auparavant déclarée dans tout ce qui s'étoit passé entre les Hollandais et eux au sujet de l'Espagne avant que la paix fût signée.

Toutes ces circonstances faisoient qu'on ne voyoit point encore clairement à quoi les Etats se détermineroient, et l'on doutoit qu'ils dépêchassent leurs

ratifications avant que le traité de l'Espagne fût conclu, bien que celles de France fussent arrivées à Nimègue dès le vingt-deuxième du mois, et que M. d'Avaux eût reçu ordre de se rendre à La Haye pour y résider en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès des Etats, et que l'armée française se fût retirée en France dans le même temps que celle de Hollande s'en étoit retournée de devant Mons. Il paroissoit d'un côté que les Français avoient effectivement dessein de faire la paix, et de l'autre que l'Empire et les princes du Nord vouloient continuer la guerre. Les Espagnols étoient irrésolus, et ne savoient s'ils devoient accepter ou refuser les conditions de paix que les Hollandais avoient négociées pour eux; et les Etats même doutoient s'ils devoient ratifier ce que leurs ambassadeurs avoient signé, ou tout au moins le faire avant que le traité de l'Espagne fût conclu.

Pendant qu'on étoit occupé à raisonner sur cette conjoncture, et que les esprits étoient partagés en différens sentimens aussi bien qu'en souhaits, M. Hyde arriva d'Angleterre à La Haye vers la fin d'août. Comme je n'avois point été averti de son voyage, j'en fus surpris, et plus encore du sujet pour lequel on l'avoit envoyé avec tant de diligence. C'étoit pour dire aux Etats combien le Roi avoit été surpris d'apprendre que leurs ambassadeurs avoient signé un traité particulier avec la France sans y avoir compris l'Espagne, et sans aucune garantie pour l'évacuation des villes de Flandre dans le temps limité; et pour se plaindre de la précipitation des Etats, et en même temps de la prétention que les Français formoient sur la comté

de Beaumont et sur la ville de Bouvignes : ce qui retardoit la paix de l'Espagne, et empêchoit qu'elle ne fût conclue en même temps que celle de Hollande, bien que Sa Majesté eût toujours cru que c'étoit l'intention des Etats aussi bien que la sienne. Que, sur ces considérations, le Roi croyoit et entendoit que le traité conclu au mois de juillet entre lui et les Etats devoit être mis en exécution, puisque la condition marquée par ledit traité étoit échue; et qu'ainsi les deux parties étoient obligées d'entrer conjointement en guerre contre la France. Que si les Etats vouloient là-dessus refuser de ratifier le traité que leurs ministres avoient signé à Nimègue, le Roi déclareroit incessamment la guerre à cette couronne, et la pousseroit de la manière portée par les articles du traité fait entre lui et les Etats.

Quoique M. Hyde ne pût pas m'apprendre la véritable source de cette démarche résolue de notre cour, et qui étoit si opposée à la conduite que nous avions tenue dans toute cette affaire, il m'assura pourtant que cette résolution étoit sincère, et que la cour ne souhaitoit rien tant que d'entrer promptement en guerre et de la pousser vigoureusement, en cas que la Hollande la voulût continuer; et qu'ainsi il n'y avoit point de temps à perdre, ni aucun moyen à négliger pour faire réussir cette affaire. La commission qu'il apporta étoit adressée à nous deux conjointement, et la cour m'en recommandoit le soin avec les instances les plus pressantes qu'on puisse imaginer. Nous allâmes trouver le prince ce soir-là même à Honslardick, et M. Hyde lui communiqua tout au long le sujet de son voyage et ses instructions. Le

prince l'écouta froidement, et lui conseilla de présenter un mémoire aux Etats pour demander des commissaires pour entrer en traité, afin de pouvoir connoître par là les dispositions où ils étoient, sur lesquelles il ne vouloit faire aucune conjecture.

Après cette courte audience, M. Hyde s'en alla chez la princesse, et me laissa seul avec le prince. Il ne fut pas plus tôt parti, que le prince, levant ses mains deux ou trois fois vers le ciel, me dit : « Y eût-il jamais rien « de si chaud et rien de si froid que votre cour? Le « Roi, qui est si souvent en mer, n'apprendra-t-il « jamais un mot dont on s'y sert, que j'y appris dans « mon dernier passage, et dont je me souviendrai tou- « jours? La tempête étoit fort violente, et le capitaine « du vaisseau ne cessa de crier toute la nuit au ma- « telot qui étoit au gouvernail : *Ferme, ferme!* Si « cette dépêche étoit arrivée il y a vingt jours, elle « auroit changé la face des affaires de la chrétienté, « et on auroit pu continuer la guerre jusqu'à ce que « la France eût été réduite sur le pied du traité des « Pyrénées, et par conséquent en un état qu'elle au- « roit laissé le monde en paix le reste de nos jours; « mais à présent elle ne servira de rien : du moins « c'est mon opinion, quoique je n'en aie rien voulu « dire à M. Hyde. »

Après cela il me demanda ce que je pensois de cette nouvelle résolution de notre cour, à qui j'en attribuois l'origine, et quel pouvoit être le motif qui lui faisoit prendre ce parti si mal à propos, après le peu de satisfaction qu'elle avoit témoignée du dernier traité lorsqu'on l'avoit envoyé, et après la dépêche de Ducros, si contraire à ce qu'on avoit arrêté. Je répondis

à Son Altesse que je ne lui pouvois rien apprendre là-dessus, ni m'imaginer la cause d'un si prompt changement. Je demeurai effectivement dans cette ignorance plusieurs mois après; mais enfin je reçus avis que la conspiration qui fit ensuite tant de bruit dans le monde commençoit précisément pour lors à éclater, et que la cour, pour éviter les dangereuses suites qu'elle pouvoit avoir à cause du mécontentement du parlement, dont on attribuoit l'origine à la paix, avoit porté le Roi à entrer en guerre contre la France, pour donner à son peuple la satisfaction qu'il avoit si long-temps demandée. Voilà tout ce que je puis dire sur cette dernière résolution de notre cour.

L'événement prouva le jugement que le prince avoit d'abord fait. Les députés des Etats eurent pourtant plusieurs conférences avec nous sur cette proposition; mais cela ne servit qu'à remplir toutes les puissances intéressées de différentes appréhensions, et à faciliter le traité entre la France et l'Espagne. Le Pensionnaire me dit dès le commencement que c'étoit tout ce qu'on devoit attendre de cette négociation, et que les Etats étoient si mécontens de la conduite que notre cour avoit tenue pendant qu'on avoit traité de la paix, que bien qu'ils fussent bien aises de nous voir engagés dans cette guerre, ils étoient résolus de n'y avoir plus de part, à moins que la France ne refusât ce qu'elle avoit promis pour l'Espagne. Cependant cette affaire fut agitée d'une certaine manière, qu'elle devoit avoir, suivant toutes les apparences, une fin bien différente de celle que le prince et le Pensionnaire en attendoient; mais ils connoissoient si bien les affaires de la Hollande, qu'il n'y avoit qu'eux seuls capables de

porter un jugement juste sur les mesures que les Etats prendroient, quelque apparence qu'il y eût du contraire. Plusieurs des députés étoient si mécontens de ce que leurs ambassadeurs avoient signé la paix, qu'ils se déterminoient à accepter les propositions du Roi. Ils dressèrent plusieurs articles contre le procédé de M. Beverning, par lesquels ils le chargèrent d'avoir mal compris le sens de sa commission, d'avoir oublié des choses absolument nécessaires dans le traité, et d'avoir passé ses ordres et ses instructions, particulièrement en ce qu'il avoit stipulé que les Etats donneroient garantie pour la neutralité de l'Espagne. Je doute qu'à ce dernier égard il eût aucun ordre de ses maîtres à produire pour sa justification; mais il sembloit que les autres accusations ne venoient que du chagrin qu'on avoit qu'il eût conclu si promptement une affaire qui auroit pu avoir une autre fin s'il avoit attendu davantage. On peut pourtant dire, sans crainte de se tromper, que lorsque M. Beverning signa le traité, ses accusateurs attendoient aussi peu que lui quelque chose de l'Angleterre, puisque ni les uns ni les autres ne pouvoient avoir aucun soupçon du ressort qui donna ce mouvement violent à notre cour. Quels que fussent les ordres et le procédé de M. Beverning, il est certain qu'on étoit si irrité contre lui à La Haye, que quelques-uns proposèrent non-seulement de désavouer ce qu'il avoit fait, mais encore d'intenter action contre lui sur ce sujet. Il fit un voyage pour cette affaire à La Haye; et bien que dans le peu de temps qu'il y demeura il eut le bonheur d'apaiser ses ennemis, il fut pourtant extrêmement mortifié d'être si mal récompensé des grands services qu'il pré-

tendoit avoir rendus à son pays. On remarqua, à son retour à Nimègue, que ses procédés dans les négociations étoient plus froids et plus circonspects qu'à son ordinaire, et qu'il témoignoit moins de partialité pour la paix qu'il n'avoit fait auparavant.

Pendant que ces affaires étoient en mouvement à La Haye, le Roi faisoit transporter continuellement ses forces en Flandre, comme si la guerre avoit dû continuer infailliblement. Cela anima en Hollande ceux qui désapprouvoient la paix, et porta les Espagnols à prendre toutes les mesures imaginables avec les ministres des confédérés à Nimègue pour faire traîner le traité entre cette couronne et la France, dans la confiance que la Hollande ne ratifieroit jamais le sien que celui d'Espagne n'eût été conclu. Ils espéroient d'ailleurs que dans cet intervalle les violentes dispositions que la cour d'Angleterre témoignoit pour continuer la guerre, aussi bien que celles qui paroissoient dans les confédérés, pourroient porter les Etats à la continuer aussi. Les ambassadeurs d'Espagne se servoient de tous les prétextes qu'ils trouvoient pour contester sur le style dont on s'étoit servi dans les articles que les Hollandais avoient négociés pour eux. Ils trouvèrent des difficultés sur l'état où devoient être les villes de Flandre quand les Français les évacueroient, sur les fortifications que les Français y avoient faites, et sur l'artillerie et les munitions qui étoient dans ces places lorsque les Hollandais étoient convenus de ces conditions. Ils trouvèrent encore matière de disputer sur les dépendances de ces villes, et particulièrement sur la châtellenie d'Ath, dont les Français avoient démembré soixante

villages pour les joindre à celle de Tournay, et qui avoient été cédés par l'Espagne au traité d'Aix-la-Chapelle. Mais comme les Français prétendoient restituer ces places dans l'état où ils les avoient trouvées, et non pas comme elles étoient alors, les Espagnols en firent de grandes plaintes à Londres et à La Haye, et traitèrent ce dernier article d'innovation que les Français, disoient-ils, vouloient faire aux conditions qu'ils avoient eux-mêmes proposées aux Hollandais au mois d'avril dernier, et qui avoient été regardées comme le fondement de la paix.

Les affaires demeurèrent pendant trois semaines dans cette incertitude à La Haye; et les sentimens de la plupart du monde, et les gageures à Amsterdam, alloient généralement contre la paix. On s'imagine ordinairement que ces gageures découvrent les dispositions intérieures d'un Etat, mais on se trompe: ce n'est tout au plus qu'une espèce de négoce pratiqué par des gens qui ont peu de capacité ou de bonheur dans un autre, et où il y a plus de ruse et de tromperie qu'il ne semble. On ne forge pas seulement de fausses nouvelles sur les lieux pour parvenir à ses fins, mais encore on en fait venir des pays étrangers: on a l'adresse de faire écrire les mêmes avis de différens endroits, et de faire un grand secret des nouvelles qu'on a reçues, quoiqu'on ait dessein de les rendre publiques. Voilà de quelle manière se ménagent les gageures à Amsterdam, et d'où dépend bien souvent l'augmentation ou le rabais des actions de la compagnie des Indes.

Les Français crurent cependant que cette conjoncture étoit trop importante pour laisser plus long-

temps les affaires dans cette incertitude : c'est pourquoi ils envoyèrent un exprès à leurs ambassadeurs à Nimègue, pour leur permettre de donner satisfaction aux Etats sur les clauses du traité qui ne leur plaisoient pas, et dans lesquelles il sembloit qu'ils avoient raison de se plaindre de la conduite de M. Beverning, afin de mettre à couvert par là le crédit de ce ministre, qui avoit témoigné tant de passion pour faire réussir le traité. Ils permirent encore à leurs ministres de se radoucir un peu envers les Espagnols, et de relâcher quelque chose de la rigueur avec laquelle ils contestoient les plus petits points. Enfin, par un autre exprès, ils leur donnèrent pouvoir de remettre tous les différends qui avoient retardé le traité entre la France et l'Espagne à l'arbitrage et à la décision des Etats-généraux.

Cette démarche fit voir que le roi Très-Chrétien avoit une si grande confiance aux Etats, et une si grande sincérité dans les avances qu'il avoit faites pour la paix, qu'elle produisit l'effet qu'on s'en étoit promis. Les villes et les provinces commencèrent à procéder aux ratifications de la paix, afin qu'elles pussent être entre les mains de leurs ambassadeurs quand le traité de l'Espagne seroit signé. M. Beverning ayant le vent favorable, les dispositions de son pays s'accordant avec les siennes, et étant d'ailleurs secondé par les facilités que la France lui donnoit, fit une si grande diligence pour terminer les différends qui restoient entre l'Espagne et la France, que le traité fut conclu et signé le vingtième de septembre (1); et le même jour les ratifications des Etats furent échangées

(1) *Le vingtième de septembre* : Ce traité fut signé le 17 septembre.

selon les formalités ordinaires. Le chevalier Jenkins n'eut aucune part dans toutes ces affaires, sachant bien que le Roi son maître désapprouvoit tous ces traités. Les ambassadeurs de Hollande firent dans ce traité les fonctions ordinaires de médiateurs; le traité entre les deux couronnes fut signé dans leur maison, et ils eurent un soin extrême de bien régler toutes choses dans la chambre où les ambassadeurs se devoient trouver pour signer la paix, afin qu'ils ne pussent faire aucune difficulté sur les cérémonies. M. Hyde eut le chagrin de s'en retourner en Angleterre sans avoir rien fait, et moi je demeurai à La Haye pour y faire la charge ordinaire d'ambassadeur. La France ayant fait la paix avec la Hollande et l'Espagne, se vit en état de la pouvoir faire accepter à l'Empereur et aux princes du Nord, aux conditions qu'elle vouloit elle-même leur imposer; et l'Angleterre demeura occupée à éteindre un feu qui commença à paroître chez elle avec une fumée extraordinaire et un bruit surprenant : de sorte que comme il étoit fort difficile de découvrir le commencement de cet incendie, il l'étoit encore bien plus d'en prévoir la fin.

Après que la paix de l'Espagne eut été signée et celle de Hollande ratifiée, les ministres de l'Empereur, du roi de Danemarck et de l'électeur de Brandebourg furent outrés de chagrin; mais cependant les ambassadeurs de Hollande agirent si adroitement, qu'ils les obligèrent d'entrer en conférence avec les Français. Le chevalier Jenkins, mon collègue, reçut ordre en même temps de reprendre la fonction de médiateur : il le fit, mais on peut dire qu'il fit plus dans cette affaire celle de messager que celle de mé-

diateur. Les princes du Nord continuoient leurs préparatifs comme s'ils avoient été résolus de pousser la guerre; mais pour lors l'Empereur en prit ombrage, et soupçonna qu'il y avoit sur pied quelques traités particuliers entre la France et le Danemarck, et d'autres entre la même couronne et le Brandebourg par le moyen de M. Despense, qui étoit un vieux domestique de l'électeur, mais sujet de la France. D'un autre côté, la France faisoit de grands préparatifs pour attaquer l'Empire, prétendant de forcer l'Empereur à accepter les conditions de paix qu'elle avoit prescrites. Cela intimida tellement les princes du Rhin, qui étoient les premiers exposés à la fureur des armes des Français, que les électeurs de Mayence et de Trèves, et le duc de Neubourg, envoyèrent en diligence vers les Etats pour leur demander d'être compris dans la paix qu'ils avoient faite, en vertu d'un article du traité qui leur donnoit la liberté d'y comprendre tels de leurs alliés qu'ils voudroient nommer dans six semaines. La France s'opposa à cela, et offrit seulement de comprendre dans le traité l'Empereur et l'Empire, s'ils demandoient conjointement d'y être compris comme alliés de la Hollande; mais non pas aucun prince de l'Empire en particulier. Le duc de Lorraine voyant alors que l'alliance se brisoit en tant de différentes pièces, et que chaque prince ne songeoit qu'à ses propres intérêts, il trouva à propos d'accepter les conditions de paix que la France lui avoit proposées, et de prendre l'alternative que cette couronne lui avoit offerte, par laquelle Nancy devoit demeurer aux Français. L'Empereur protestoit qu'il avoit une forte inclination pour la paix générale, mais

qu'il ne vouloit pas souffrir qu'on lui imposât des lois. Il consentoit au rétablissement des traités de Westphalie, ce qui sembloit être tout ce que les Français prétendoient; mais il ne pouvoit pas consentir au passage que les Français demandoient pour leurs troupes toutes les fois qu'ils le jugeroient nécessaire pour l'exécution desdits traités, sur quoi la France insistoit positivement. Les ministres impériaux ne vouloient pas non plus céder la prétention que la France formoit sur dix villes d'Alsace en conséquence du traité de Munster, et ils nièrent premièrement qu'il y eût rien de semblable dans ce traité cité par les Français, et en second lieu que ce fût l'intention dudit traité, et que la France en pût tirer aucune conséquence juste pour appuyer sa prétention.

Pendant que ces dispositions et ces difficultés retardoient le traité entre l'Empereur et la France, l'Espagne différoit, de concert, à ce qu'on croyoit, entre les deux maisons d'Autriche, d'envoyer les ratifications de celui qu'elle avoit fait : de sorte que le temps marqué pour l'échange de ces ratifications étoit presque entièrement écoulé, quoiqu'il eût été deux fois prolongé par la France à la prière des Etats-généraux. Dans cet intervalle, les troupes françaises firent des incursions dans les parties les plus riches de la Flandre, qui jusques alors avoient été à couvert de leurs insultes, et en exigèrent de si grosses contributions, et firent de si grands ravages dans les lieux où l'on refusa de les satisfaire, que les Pays-Bas espagnols furent plus ruinés pendant le temps qui se passa depuis le traité signé jusqu'à la ratification, qu'ils ne l'avoient été pendant tout le cours de la guerre.

Les cris et les calamités des peuples de Flandre émurent enfin les Espagnols, et les obligèrent de renoncer à leur lenteur ordinaire; à quoi les brouilleries qui régnoient en Angleterre au sujet de la conspiration contribuèrent beaucoup, parce qu'ils virent bien que la cour et le parlement étoient si occupés à leurs propres affaires, qu'ils s'intéressoient peu dans celles de leurs voisins. Cette considération obligea la Hollande de presser vivement ses alliés d'en venir à une paix générale; et la France, profitant sagement d'une conjoncture si favorable, donna de grands sujets de crainte à l'Empereur par les grands préparatifs qu'elle fit pour l'attaquer, déclarant en même temps que si l'Empereur n'acceptoit pas, dans un certain terme qu'elle marqua, les conditions de paix qui lui avoient été offertes, elle en proposeroit après cela de plus dures.

Toutes ces circonstances, appuyées par les ambassadeurs des Etats à Nimègue, déterminèrent enfin la maison d'Autriche à échouer, quoi qu'il en pût arriver, plutôt que de tenir la mer pendant une si rude tempête dont elle se voyoit menacée, et dont elle ne se pouvoit pas mettre à couvert. Après toutes les contestations inutiles des ministres de l'Empereur, et les vaines espérances que les Espagnols et les autres confédérés avoient fondées sur l'Angleterre, les ratifications d'Espagne arrivèrent, et pour lors le chevalier Jenkins écrivit en cour qu'il regardoit le traité entre l'Empereur et la France comme conclu. Je reçus ordre là-dessus de partir incessamment pour Nimègue, afin d'assister comme médiateur à la conclusion de la paix, qui paroissoit pour lors être générale.

Je n'ai jamais obéi aux ordres du Roi avec tant de répugnance que je le fis en cette rencontre. Je jugeois mon voyage entièrement inutile, ou qu'il ne devoit tout au plus aboutir qu'à des formalités à quoi je n'avois pas accoutumé d'être employé; et d'ailleurs le temps étoit si rude lorsque je partis de La Haye, qu'on assuroit que de mémoire d'homme il n'y en avoit point eu de semblable. La neige avoit dix pieds de profondeur en plusieurs endroits où je passai, et j'étois contraint d'avoir des gens pour faire creuser un chemin pour nos carrosses; plusieurs postillons moururent sur la route, et l'on avoit en même temps compassion et envie de rire de voir aux gens qui passoient des chandelles de glace qui leur pendoient au nez. Le Rhin et le Wahal étoient si fort glacés, que mes carrosses et mes chariots passèrent dessus sans aucun danger; et je puis dire que je n'ai jamais tant souffert que dans ce voyage, malgré toutes les précautions que j'avois prises contre le froid; ce qui auroit été encore bien pis, si je n'avois pas su le chemin aussi exactement que je le savois. Il n'étoit point du tout nécessaire que les médiateurs signassent cette paix, puisqu'ils n'avoient point signé celle qu'on avoit faite avec la Hollande; et quand il l'auroit fallu, il sembloit qu'il n'étoit pas besoin que deux médiateurs le fissent, puisqu'un seul avoit assisté à cette négociation depuis qu'elle avoit été renouée entre l'Empire et la France. D'ailleurs j'étois persuadé que ni l'un ni l'autre ne signerions ce traité, parce que je ne pouvois pas croire que les ambassadeurs de l'Empereur voulussent céder la préséance aux médiateurs à la conclusion de la paix, puisqu'ils ne l'avoient pas

voulu faire pendant tout le cours du traité. Toutes ces réflexions me firent regarder ce voyage comme un effet de la bonne volonté de quelques bons amis que j'avois dans le comité du conseil pour les affaires étrangères, ou bien comme une suite des pressantes sollicitations du chevalier Jenkins, qui étoit dans ses agonies ordinaires, de crainte d'être obligé de signer tout seul un traité qui ne lui plaisoit pas, et duquel il croyoit que la plupart des Anglais seroient peu satisfaits.

[1679] J'arrivai à Nimègue sur la fin de janvier 1679, et je trouvai que le traité étoit entièrement conclu, et qu'il ne restoit plus qu'à le signer. Cependant les ministres de l'Empereur demandèrent encore deux conférences après mon arrivée, dans lesquelles ils firent tous les efforts imaginables pour porter les Français à relâcher quelques articles à l'égard de la Lorraine et des villes d'Alsace. Ces deux points leur paroissoient plus rudes que tous les autres, et ils croyoient que l'honneur et la justice de leur maître étoient trop intéressés dans le premier pour pouvoir consentir à la paix sans quelque relâchement sur ce sujet : c'est pourquoi le comte de Kinski fit mine de rompre entièrement le traité, et de se vouloir retirer. Mais les ambassadeurs de France connoissoient trop bien la force de cette conjoncture, et que la paix de Hollande et d'Espagne réduisoit l'Empereur à une telle nécessité, qu'il ne pouvoit pas se défendre de consentir à la paix aux conditions que la France avoit marquées. D'ailleurs ces ministres étoient trop habiles pour ne pas se servir avantageusement de ces dispositions, ou pour donner quelque espérance aux vives

sollicitations des Impériaux, ou bien enfin pour faire quelque état de leurs menaces. D'un autre côté, les ambassadeurs de l'Empereur n'osoient pas attendre que le terme fixé par la France fût entièrement expiré, de crainte d'être exposés à la clause de réservation que les Français y avoient faite, par laquelle ils déclaroient qu'après ce temps-là ils offriroient de nouvelles conditions plus dures encore que les premières : de sorte que la paix fut signée trois jours après mon arrivée (1). Le pauvre duc de Lorraine trouva les deux alternatives qu'on lui avoit proposées si cruelles et si rudes, qu'il les refusa toutes deux, ne pouvant pas se résoudre à choisir. Par la première, à laquelle il s'étoit d'abord déterminé, son duché étoit démembré de plusieurs belles parties, et ce qui lui en restoit demeuroit encore à la discrétion des Français, parce qu'ils prétendoient avoir en propriété une grande étendue de pays à travers tout celui du duc pour la marche de leurs armées, toutes les fois qu'ils le trouveroient nécessaire : de sorte que ce grand mais malheureux prince se vit exclu du traité et de la jouissance de son duché, malgré les engagemens réitérés de tous les confédérés, et l'intention que le Roi avoit déclarée pendant les négociations.

Lorsque le traité fut sur le point d'être signé, les ambassadeurs de France offrirent de céder en cette rencontre la préséance aux médiateurs, comme ils avoient fait pendant tout le cours des négociations; mais les Impériaux le refusèrent ouvertement, et nous, suivant nos ordres, refusâmes de signer ce traité, à moins que nous ne le signassions les pre-

(1) Le 5 février 1779

miers. Cette déclaration ne produisit aucun bon effet, et tout au contraire elle ne servit qu'à faire juger contre nous un point qui avoit demeuré jusqu'alors dans l'incertitude.

Pendant que j'étois à Nimègue, on m'envoya une feuille de papier écrite en latin. Celui qui me l'envoyoit m'étoit inconnu; mais je jugeai, par son style et par son caractère, que c'étoit un Allemand. Ce papier contenoit un long commentaire sur ce quatrain de Nostradamus :

Né sous les ombres d'une journée nocturne,
Sera en los et bonté souverain ;
Fera renaître le sang de l'antique urne,
Et changera en or le siècle d'airain.

Le but de tout ce discours étoit de prouver que le prince d'Orange étoit par là désigné à la couronne d'Angleterre, et que son règne seroit accompagné d'une gloire et d'une félicité tout extraordinaire. Si ce quatrain n'étoit pas interprété et appliqué fort ingénieusement, je ne le rapporterois point ici, parce que j'ai fort peu d'égard pour ces sortes de prédictions, qui ne sont faites d'ordinaire que pour amuser le monde; et quoique l'état présent de la famille royale permette de supposer qu'un pareil événement aura lieu dans un temps ou dans un autre, cependant cet événement est à une trop grande distance de mes yeux, qui, selon le cours de la nature, seront fermés avant qu'il arrive. Ce commentateur de Nostradamus entendoit par *les ombres d'une journée nocturne* la chambre de deuil de la princesse royale, où il n'y avoit d'autre lumière que celle qui venoit de

quelques lampes le jour que le prince vint au monde (ce qui arriva peu de temps après la mort de son père); et par *le sang de l'antique urne* qui devoit être rétabli, il entendoit celui de Bourbon ou de Charlemagne, duquel il faisoit descendre le prince. Le reste du discours ne contenoit qu'un panégyrique de Son Altesse, avec quelques réflexions sur la gloire qu'elle devoit avoir, et sur l'âge d'or que son règne devoit ramener dans le monde.

Le jour après que le traité fut signé, je partis de Nimègue pour retourner à La Haye. La fatigue que je souffris dans ce cruel voyage, et l'argent que j'y dépensai, ne servirent de rien; de quoi je reçus un sensible chagrin, et particulièrement quand je fus de retour en Angleterre, parce que je me trouvai en avance de plus de sept mille livres sterlings. Après bien des longueurs et une peine inconcevable, et même après quelque argent qu'il m'a fallu dépenser encore pour engager dans mes intérêts des gens plus habiles que moi dans la poursuite de ces sortes d'affaires, j'ai eu le bonheur d'être payé d'une partie de ma dette; mais il m'est encore dû deux mille deux cents livres sterlings dont je cours risque de n'être jamais payé, et que je regarde comme perdues; ce qui me fait voir combien j'ai peu de talens pour vivre à la cour. Je dirai en passant, sur ce sujet, que bien que M. Godolfin m'eût écrit et déclaré qu'il proposeroit au parlement de faire ériger ma statue si je pouvois conclure le traité dont j'ai déjà parlé entre le Roi et les Etats-généraux, il a été depuis pendant plusieurs années commissaire de la trésorerie, et m'a vu fort tranquillement dans le besoin, sans se mettre en peine de me

faire rendre ce que j'ai déboursé pour le service de la couronne.

Je ne veux point me fatiguer à rapporter le reste des négociations qui se firent pour la paix générale : elles ne regardent que la paix du Nord, qui fut entièrement laissée à la discrétion de la France. Le Danemarck et le Brandebourg ne laissèrent pas de parler fièrement encore quelque temps après que la paix entre l'Empereur et le roi Très-Chrétien eut été signée, et prétendirent de conserver toutes les conquêtes qu'ils avoient faites sur les Suédois en Allemagne : mais à peine les troupes françaises furent-elles entrées sur les terres de Brandebourg, que ces deux princes firent toute la diligence possible pour finir leurs traités séparés avec la France ; et, en considération de certaines sommes d'argent qui leur furent accordées, ils rendirent à la couronne de Suède tout ce qu'ils avoient pris sur elle pendant la guerre. La paix fut ainsi rétablie généralement dans toute la chrétienté, et la France n'eut plus d'autre occupation que de tâcher de gagner sur ses voisins tout ce qu'elle pourroit, sous prétexte des dépendances et de droit de bienséance. Les Français se servirent si avantageusement de ces deux prétextes, soit contre l'Empire, soit contre l'Espagne, qu'ils firent en quelque manière des acquisitions plus considérables après la paix qu'ils n'en avoient fait pendant la guerre. Ils acquirent non-seulement de grandes étendues de pays, mais outre cela Strasbourg et Luxembourg servirent de victime à leur ambition, sans qu'aucun prince ou Etat voisin s'intéressât ou du moins osât s'intéresser pour la défense de ces deux importantes places. Je

n'ai pas dessein de pousser plus loin mes remarques à cet égard : je laisse ce soin à d'autres.

Peu de jours après mon arrivée à La Haye, le Roi m'envoya ordre de me préparer à partir le plus tôt qu'il me seroit possible, et d'informer le prince et les Etats qu'il me rappeloit pour me faire secrétaire d'Etat à la place de M. Coventry. Milord trésorier m'écrivit sur ce sujet, et il me témoignoit par sa lettre beaucoup plus d'estime que je n'en mérite, me disant entre autres choses qu'ils étoient tombés dans une cruelle maladie, et qu'il n'y avoit qu'un aussi habile médecin que moi qui les en pût guérir. Cela me fit souvenir d'un conte que l'on fait du docteur Prujean, un des plus fameux médecins de ce siècle, et je le dis à quelques-uns de mes amis qui se trouvèrent avec moi lorsque je reçus ces lettres. Une dame étant venue consulter ce médecin sur une indisposition de sa fille, dont elle avoit beaucoup d'inquiétude : « Hé « bien, qu'a-t-elle? lui dit-il. — Hélas! monsieur, ré« pliqua-t-elle, je ne vous le saurois dire; mais elle « a perdu sa bonne humeur, sa beauté et son appé« tit; d'ailleurs ses forces se consument chaque jour : « de sorte que nous craignons beaucoup qu'elle ne « meure. — Pourquoi ne la mariez-vous pas, dit le « médecin? — Nous le voudrions bien, repartit la « mère affligée, et nous lui avons proposé les partis « les plus avantageux qu'elle puisse souhaiter; mais « elle ne veut point entendre parler de mariage. — « Cela est assez extraordinaire, ajouta le médecin; et « ne soupçonnez-vous pas qu'il y ait quelque per« sonne avec qui votre fille ne seroit pas fâchée de « se marier? — Ah! monsieur, vous êtes justement

« au fait, dit la bonne femme, et c'est ce qui nous « met au désespoir : elle aime un jeune gentilhomme, « et je ne saurois non plus que mon mari consentir à « cet amour. — Hé bien, madame, répondit le mé- « decin gravement en feuilletant ses livres, voici « l'état de l'affaire : votre fille veut se marier à une « personne, et vous voulez qu'elle se marie à une « autre. J'ai beau feuilleter tous mes livres, je n'y « trouve point de remède contre de semblables ma- « ladies. »

Je regardois, je l'avoue, les affaires d'Angleterre dans un état aussi dangereux que cette maladie, et je croyois qu'il étoit inutile à qui que ce fût d'entreprendre d'y remédier; mais surtout que ce ne devoit pas être un homme qui n'avoit jamais eu sa fortune à cœur même dans les occasions les plus favorables, et qui n'avoit jamais pu se résoudre à faire quelque chose contre les lois et les véritables intérêts de son pays, qui sont ordinairement en danger pendant les divisions d'un Etat. Ces considérations m'obligèrent à faire mes excuses au Roi et à milord trésorier; et je demandai permission à Sa Majesté d'aller jusqu'à Florence, afin de m'acquitter de la promesse que j'avois faite au grand duc de l'aller voir dès que mes emplois publics m'en donneroient le loisir. Bien loin qu'on m'accordât cette faveur, le Roi m'envoya un yacht vers la fin de février 1679, avec ordre de passer incessamment en Angleterre pour prendre possession de la charge de secrétaire d'Etat à la place de M. Coventry, en même temps que milord Sunderland entroit dans le même emploi, à la place du chevalier Joseph Williamson. Il fallut obéir à Sa Majesté, et

j'informai, suivant mes ordres, le prince et les Etats du sujet de mon voyage. Ils me firent des complimens fort obligeans, et me voulurent faire croire que la charge de secrétaire d'Etat me récompenseroit des dépenses de mon ambassade. Je répondis au prince qu'il falloit nécessairement que j'obéisse à l'ordre qu'on m'avoit envoyé de partir; mais que dans l'état où nous voyions les affaires d'Angleterre, à la distance où nous en étions, je ne me chargerois jamais de cet emploi, quelques conditions avantageuses qu'on pût m'offrir. Nous savions fort bien en Hollande que les deux chambres du parlement étoient persuadées qu'il y avoit une conspiration, et que le clergé, la ville et le peuple en général étoient de ce sentiment, ou du moins qu'ils agissoient comme s'ils en avoient été effectivement persuadés. Nous savions que le Roi et quelques seigneurs de la cour n'en croyoient rien, et que cependant ils n'osoient pas déclarer leur sentiment. Le prince me dit à ce sujet qu'il avoit de fortes raisons pour croire que le Roi étoit catholique romain dans le cœur, quoiqu'il n'osât pas en faire profession. Pour moi, je ne savois que penser sur toutes ces affaires; mais je voyois qu'il n'étoit pas difficile de présager que ces vents contraires exciteroient à la fin une si furieuse tempête, que le vaisseau feroit infailliblement naufrage, quelque habile que fût celui qui tiendroit le gouvernail.

Je trouvai, à mon arrivée en Angleterre, que le Roi avoit cassé le parlement : il avoit duré dix-huit ans, et avoit toujours donné de grands témoignages de fidélité et de complaisance pour Sa Majesté, jusqu'au temps qu'il fit éclater son chagrin au sujet de

l'alliance qu'on avoit faite avec la France, et de la conspiration qui fut découverte. Le Roi avoit convoqué un nouveau parlement; et afin que les affaires s'y passassent avec plus de tranquillité, il avoit résolu d'éloigner le duc d'Yorck de la cour, et de l'envoyer en Hollande. Il s'en éloigna effectivement, et s'embarqua le jour d'après que je fus arrivé à Londres. Les élections des membres de la chambre des communes furent poussées avec tant de chaleur, qu'elles étoient presque toutes faites lorsque j'arrivai. Il étoit aisé de prévoir, par les dispositions de ceux qui élisoient et de ceux qui étoient élus, de quel esprit devoit être la chambre. Milord Shaftsbury, milord Essex et milord Halifax s'étoient ligués avec le duc de Monmouth. Celui-ci devoit employer pour eux le crédit qu'il avoit auprès du Roi, et les autres devoient appuyer le sien par celui qu'ils avoient dans le parlement. Le premier de ces seigneurs avoit trempé autant que nul autre dans tous les conseils et les desseins de la cabale lorsqu'il étoit chancelier : cependant il s'étoit joint aux deux autres, et ils avoient pris parti tous ensemble contre la cour et les ministres, tâchant d'enflammer les mécontentemens qui régnoient parmi le peuple; et ils étoient convenus de n'aller jamais à la cour, à moins qu'ils ne fussent tous quatre ensemble. Le chevalier Guillaume Coventry étoit le membre de la chambre des communes qui avoit le plus de crédit, et, à mon avis, celui qui le méritoit le plus. Il étoit non-seulement fort habile, mais encore il s'étoit rendu recommandable aux communes, en ce qu'il avoit été chassé du conseil et de la trésorerie pour faire place à la grandeur de milord Clifford, et n'être

plus un obstacle aux desseins de la cabale. Il avoit toujours été opposé aux alliances que nous avions faites avec la France, et il avoit fait tous ses efforts pour engager l'Angleterre à déclarer la guerre à cette couronne en faveur des confédérés. Il étoit extrêmement mécontent de la paix, et par conséquent irrité contre les ministres, qu'il soupçonnoit de l'avoir facilitée, ou tout au moins de n'avoir pas fait ce qu'ils pouvoient pour l'empêcher (ce qui leur auroit été très-facile s'ils l'avoient voulu); de sorte que, suivant toutes les apparences, ce gentilhomme alloit être suivi par la plus saine partie des communes. Pour le grand trésorier et le grand chambellan, je les trouvai d'admirables emblêmes de la félicité tant estimée des ministres d'Etat. Ce dernier, malgré la grande habileté qu'il avoit dans les affaires de la cour, malgré le merveilleux tour d'esprit qu'il avoit dans la conversation, et malgré encore la belle figure qu'il avoit faite, comme je l'ai rapporté dans la première partie de ces Mémoires, avoit entièrement perdu le crédit qu'il avoit auprès du Roi, auprès du duc, et auprès du prince d'Orange; de sorte qu'il étoit contraint de se maintenir par ses intrigues avec les ennemis de milord trésorier, contre lequel il avoit une envie inconcevable. Le grand trésorier n'étoit pas dans une meilleure condition que milord Arlington; au contraire il étoit sans doute dans des circonstances plus fâcheuses, quoiqu'il ne parût pas qu'il en fût si touché. Il avoit été fort mal dans l'esprit du dernier parlement, à cause des mesures que nous avions prises avec la France : à la vérité il n'avoit pas acquiescé aux accusations qu'on faisoit contre lui, mais aussi il

n'avoit jamais osé s'en défendre ouvertement, de crainte d'exposer trop le Roi son maître. Il étoit haï de l'ambassadeur de France, parce que ce ministre croyoit qu'il avoit voulu engager le Roi à déclarer la guerre à la France. Il étoit en danger de se voir poursuivi par ses ennemis à l'ouverture du parlement, sur l'accusation qu'on lui faisoit d'avoir fait la paix, et d'avoir fait tous ses efforts pour empêcher qu'on ne recherchât les auteurs de la conspiration. Je m'aperçus cependant, environ quinze jours après mon arrivée, qu'il n'étoit plus bien dans l'esprit du Roi; et Sa Majesté m'apprit elle-même les raisons de ce changement, et entre autres que c'étoit pour avoir porté dans le parlement l'affaire de la conspiration, malgré la défense expresse qu'elle lui en avoit faite. Enfin, pour achever de peindre le bonheur de ce principal ministre, contre lequel il y avoit tant de jaloux, il suffit de rapporter que la duchesse de Portsmouth et le comte de Sunderland se joignirent au duc de Monmouth et au comte de Shaftsbury, dans le dessein de le perdre sans ressource. Il n'y a point d'homme, quelque habile qu'il soit, qui eût pu dire à quoi devoient aboutir ces brouilleries et ces divisions si violentes : mais pour moi, sans entrer dans cet examen, je résolus de n'avoir aucune part dans toutes ces affaires, n'ayant jamais eu rien si fortement à cœur que l'union de mon pays, d'où dépend, à mon avis, sa gloire et sa grandeur. L'histoire m'a trop bien appris les déplorables effets que la division a causés dans Athènes, dans Rome, et, pour s'approcher plus près de notre temps, en Angleterre et en France, pour m'engager dans ces difficultés : aussi

fut-ce pour cette raison que je refusai la charge de secrétaire d'Etat immédiatement après mon arrivée. Il fallut pourtant, pour m'en défendre, user d'artifices : je demandai du temps, et je représentai au Roi combien il lui étoit nécessaire d'avoir un secrétaire d'Etat membre de la chambre des communes, et qu'ainsi je ne devois pas accepter cet emploi avant que je fusse membre du parlement. On tâcha de me faire élire, mais on n'y put pas réussir. Je destine la troisième partie de ces Mémoires à faire voir combien de temps cette excuse me garantit de cet emploi, de combien de nouveaux prétextes je me servis encore, et enfin comment le Roi m'obligea d'avoir part dans l'établissement d'un nouveau conseil. J'ajouterai comment, après avoir inutilement travaillé pendant deux ans à remettre une bonne intelligence entre le Roi et le parlement, je pris la résolution de mener une vie particulière, et de renoncer pour jamais aux affaires d'Etat.

FIN DES MÉMOIRES DU CHEVALIER TEMPLE.

HISTOIRE

DE MADAME

HENRIETTE D'ANGLETERRE,

PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE DE FRANCE,
DUC D'ORLÉANS,

PAR MADAME DE LA FAYETTE.

MÉMOIRES

DE LA COUR DE FRANCE

PENDANT LES ANNÉES 1688 ET 1689,

PAR LA MÊME.

NOTICE

SUR MADAME DE LA FAYETTE

ET

SUR SES MÉMOIRES.

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, naquit en 1633. Elle étoit fille d'Aymard de La Vergne, maréchal de camp et gouverneur du Havre-de-Grâce, et de Marie de Pena, d'une ancienne famille de Provence qui avoit produit plusieurs hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Hugues de Pena, secrétaire de Charles de France, premier du nom, roi de Naples, avoit composé des tragédies fort estimées dans le temps : il reçut le laurier du poëte des mains de la reine Béatrix, et mourut en 1280. Jean de Pena, après avoir été disciple de Ramus, devint, dit-on, son maître pour les mathématiques, qu'il professa avec distinction au Collége de France. On prétend que la chaire qu'il occupa fut créée pour lui, et supprimée après sa mort, qui arriva, selon de Thou (1), en 1558, et, selon Guillaume Duval (2), en 1560. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut à l'âge de trente ans, ayant déjà acquis une grande réputation, et laissant des travaux importans sur Euclide et sur les Sphériques de Théodose. Antoine

(1) Histoire de de Thou. — (2) Histoire des professeurs du Collége royal.

Pena, conseiller au parlement de Provence, est également cité parmi les savans du seizième siècle.

Mademoiselle de La Vergne n'avoit guère que quinze ans quand elle perdit son père. Sa mère se remaria vers la fin de 1650; Renaud de Sévigné, qui étoit chevalier de Malte, se fit relever de ses vœux pour l'épouser. Si l'on pouvoit s'en rapporter à *la Muse historique*, espèce de journal en vers que Loret publioit à cette époque, il paroîtroit que mademoiselle de La Vergne ne vit pas sans quelque chagrin le second mariage de sa mère (1).

Le chevalier de Sévigné (2) étoit parent et ami du cardinal de Retz, et l'un de ses principaux agens pendant les troubles de la Fronde (3). Les femmes jouoient

(1) Mais cette charmante mignonne
Qu'elle a de son premier époux (*)
En témoigne un peu de courroux,
Ayant cru, pour être fort belle,
Que la fête seroit pour elle;
Que l'Amour ne trempe ses dards
Que dans ses aimables regards;
Que les filles fraîches et neuves
Se doivent préférer aux veuves;
Et qu'un de ces tendrons charmans
Vaut mieux que quarante mamans.

(*La Muse historique*, ou *Recueil de lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à mademoiselle de Longueville par le sieur Loret. — Lettre du mois de janvier* 1651.)

(2) Oncle de madame de Sévigné. — (3) « Le cardinal de Retz leva (en « 1649) un régiment de cavalerie, dont il donna le commandement au « chevalier de Sévigné son parent, qui fut appelé le régiment des Co- « rinthiens, parce que ce prélat étoit archevêque titulaire de Corinthe. » (Mém. de Guy-Joly, tome 47 de cette série.) « Le chevalier de Sévigné « ayant été battu à la tête de son régiment, on appela cet échec *la pre-* « *mière aux Corinthiens.* » (*Idem.*)

(*) Mademoiselle de La Vergne.

alors des rôles importans dans les factions : madame de La Vergne ne pouvant y figurer en première ligne, comme madame de Longueville, la princesse palatine, madame de Montbazon, madame de Chevreuse, etc., n'en étoit pas moins disposée à servir le cardinal toutes les fois qu'il vouloit l'employer. « C'é« toit, dit-il, une fort honnête femme dans le fond, « mais intéressée au dernier point, et plus suscep« tible de vanité pour toutes sortes d'intrigues.... que « femme que j'aie jamais connue. » Il la voyoit souvent; et au commencement de 1652 il essaya de profiter du penchant qui la portoit à se mêler d'intrigues, pour s'en faire aider, sous des prétextes spécieux, dans le projet qu'il avoit de séduire mademoiselle d'Angennes, fille du baron de La Loupe. « Madame « de La Vergne, dit le cardinal, prit mes paroles en « bonne part : l'attachement que M. le chevalier de « Sévigné avoit pour moi, l'habitude que j'avois dans « sa maison, et ce que je savois de sa femme, contri« buèrent beaucoup à mes espérances. Elles se trou« vèrent vaines par l'événement; car bien que l'on ne « m'arrachât pas les yeux, bien que l'on ne m'étouffât « pas à force de m'interdire les soupirs, bien que je « m'aperçusse à de certains airs que l'on n'étoit pas « fâché de voir la pourpre soumise, tout armée et « tout éclatante qu'elle étoit, on se tint toujours sur « un pied de sévérité ou plutôt de modestie qui me « lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine. » Mademoiselle d'Angennes épousa vers la fin de l'année le comte d'Olonne (1), et se fit depuis une fâcheuse célébrité par ses galanteries. Elle étoit l'amie d'en-

(1) Louis de La Trémouille, comte d'Olonne.

fance de mademoiselle de La Vergne; leurs maisons étoient contiguës, et on avoit pratiqué une porte de communication qui leur permettoit de se voir en toute liberté. Par suite de ses liaisons avec mademoiselle d'Angennes, mademoiselle de La Vergne fut présentée de bonne heure à l'hôtel de Rambouillet; et, toute jeune qu'elle étoit, elle sut se concilier l'amitié de madame de Rambouillet, et *apprit beaucoup d'elle* (1).

La société de l'hôtel de Rambouillet a exercé une si grande influence sur les mœurs, sur la littérature et sur la langue pendant la plus grande partie du dix-septième siècle, que nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici en peu de mots comment elle s'est formée, quels étoient les personnages qui y tenoient le premier rang, et quelles étoient les opinions qu'on y professoit.

Catherine de Vivonne avoit épousé en 1600 Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet. Elle étoit riche, aimable; elle réunissoit chez elle une société choisie. Henri IV ayant rétabli la paix dans le royaume, il falloit un aliment à l'activité des esprits, qui avoient été pendant un si grand nombre d'années entièrement occupés par les guerres de la Ligue. Madame de Rambouillet aimoit les lettres : elle fit partager ses goûts à ses amis, et attira chez elle des poëtes et des savans. On s'assembloit tous les jours : tantôt on lisoit les ouvrages nouveaux, tantôt on se livroit à des discussions dans lesquelles chacun cherchoit à faire briller son esprit et ses connoissances. La langue n'étoit point encore fixée, aucun des chefs-d'œuvre de nos grands maîtres n'avoit paru; on n'avoit point de rè-

(1) *Segraisiana.*

gles pour le goût, on ne connoissoit d'autres modèles que les poëtes et les romanciers espagnols; on vouloit renchérir sur eux : on ne pouvoit manquer d'être séduit par tout ce qui étoit extraordinaire, et qui frappoit l'imagination. On sentoit le besoin de donner de la noblesse au langage, de l'élévation aux sentimens : on tomba dans l'afféterie, et dans les exagérations les plus bizarres. Les poëtes que madame de Rambouillet recevoit voulurent lui témoigner leur reconnoissance en composant des vers à sa louange. Le vieux Malherbe ne trouvant pas le nom de *Catherine* assez poétique, consulta Racan, et ils pensèrent ne pouvoir mieux faire que de chercher dans les anagrammes de Catherine un nom qui se rapprochât de ceux qu'on donnoit alors aux héroïnes de romans. Ils balancèrent entre *Arthénice*, *Eracinthe* et *Carinthée*, et s'arrêtèrent au premier, qui leur parut être le plus harmonieux (1). Madame de Rambouillet adopta ce nom; et (chose singulière !) Fléchier s'en servit en 1672, en parlant d'elle dans une oraison funèbre (2). Les autres dames suivirent l'exemple de madame de Rambouillet, et prirent comme elle des noms de romans.

La société de madame de Rambouillet acquit un nouveau lustre lorsque sa fille Julie d'Angennes parut dans le monde. Sa taille étoit belle, sa démarche noble, sa physionomie douce et majestueuse; elle avoit encore

(1) Vie de Malherbe, par Racan. — (2) « Souvenez-vous, mes frères, dit-« il, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où « l'esprit se purifioit, où la vertu étoit révérée sous le nom de l'*incom-« parable Arthénice*, où se rendoient tant de personnes de qualité et de « mérite, qui composoient une cour choisie, nombreuse sans confu-« sion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans af-« fectation. »

plus que sa mère le goût des plaisirs de l'esprit : elle s'attacha à ménager les prétentions de tout le monde, distribua adroitement les louanges et les bienfaits, devint bientôt l'idole des poëtes et des savans, qui s'empressèrent à lui plaire; et jamais beauté ne fut plus célébrée que la sienne. Elle aimoit à être louée; les hommages qu'on lui rendoit flattoient sa vanité, sans toucher son cœur : il falloit qu'on l'adorât comme une divinité. Mademoiselle de Scudéri étoit l'un des principaux personnages de l'hôtel de Rambouillet. Dans ses romans, le récit des aventures les plus extraordinaires étoit à chaque instant interrompu par de longues conversations qui rouloient en général sur la métaphysique de l'amour : la délicatesse des sentimens y étoit poussée à l'excès, et ses héros se piquoient d'un raffinement de galanterie dont on auroit peine à se faire une idée aujourd'hui. Ces conversations, qui étoient, suivant l'abbé Trublet, le modèle de celles de l'hôtel de Rambouillet, formoient un code de galanterie dont les *précieuses* (1) ne souffroient point qu'on s'écartât. Un amant ne pouvoit déclarer son amour qu'après avoir soupiré pendant plusieurs années, et il falloit que le hasard seul lui arrachât son secret; l'aveu fait, de longues années devoient encore s'écouler avant qu'il obtînt la faveur de baiser la main de celle qu'il aimoit, et il n'avoit pas d'autre faveur à espérer. Non-seulement une femme mariée n'étoit point obligée d'aimer son mari, qui devenoit un être trop grossier pour elle

(1) La qualification de *précieuses*, qu'avoient adoptée les dames de l'hôtel de Rambouillet, ne fut prise en mauvaise part que lorsque Molière eut mis au théâtre les *Précieuses ridicules*.

par les droits qu'il exerçoit; mais elle pouvoit recevoir les soins d'un amant et s'y montrer sensible, après les délais et les épreuves convenables. « Une « précieuse, dit Saint-Evremont, faisoit consister « son principal mérite à aimer son amant sans jouis« sance, et à jouir solidement de son mari avec aver« sion. » Mademoiselle de Scudéri toléroit au moins le mariage à certaines conditions; Julie d'Angennes le regarda long-temps comme une chose monstrueuse, et indigne d'elle. Le marquis de Montausier, qui l'épousa quand elle étoit dans sa trente-huitième année, ne parvint à vaincre ses scrupules qu'après lui avoir fait la cour la plus assidue et montré l'amour le plus soumis pendant quatorze ans.

Lors de la première formation de l'Académie française, la plupart de ses membres furent pris dans la société de l'hôtel de Rambouillet, qui donna d'abord l'impulsion à leurs travaux. En 1635, trois discours académiques furent consacrés à examiner la question de savoir si l'on avoit eu tort ou raison de considérer l'amour comme une divinité. « Le 6 août, « M. Chapelain, dit Pelisson, fit un discours *contre « l'amour*, où, par des raisons ingénieuses dont le « fond n'étoit pas sans solidité, il tâcha d'ôter à cette « passion la divinité que les poëtes lui avoient attri« buée. Le 13, M. Desmarets traita *de l'amour des « esprits* : il entreprit de faire voir que si l'amour « dont M Chapelain avoit parlé devoit être blâmé « et méprisé, celui-ci étoit non-seulement estimable, « mais encore avoit quelque chose de divin. Le 2 sep« tembre, M. de Boissat prononça un discours sur « l'amour des corps, où, par des raisons physiques

« prises des sympathies et des antipathies, et de la « conduite du monde, il voulut faire voir que l'a« mour des corps n'étoit pas moins divin que celui « des esprits. » Ce dernier discours excita un grand scandale à l'hôtel de Rambouillet : on y avoit conçu, ainsi que nous l'avons déjà dit, le projet de réformer la langue ; on vouloit en bannir les mots que l'on considéroit comme grossiers, et qu'on ne pouvoit plus se décider à prononcer. « Quelques femmes, dit La « Bruyère, usent de tours et de phrases plutôt que « de prononcer certains noms ; et s'ils leur échap« pent, c'est du moins avec quelque altération du « mot, et après quelques façons qui les rassurent. » On vouloit aussi changer les noms des objets dont on se sert le plus ordinairement ; ils déplaisoient, parce qu'ils paroissoient trop communs. On s'efforçoit à inventer des périphrases que l'on croyoit ingénieuses, et qui la plupart du temps étoient de véritables énigmes dont il étoit impossible de deviner le mot. « On a vu il n'y a pas long-temps, dit La « Bruyère, un cercle de personnes des deux sexes « liées ensemble par la conversation et par un com« merce d'esprit. Ils laissoient au vulgaire l'art de « parler d'une manière intelligible : une chose dite « entre eux peu clairement en entraînoit une autre « encore plus obscure, sur laquelle on renchérissoit « encore par de vraies énigmes, toujours suivies de « longs applaudissemens. Par tout ce qu'ils appeloient « délicatesse, sentiment et finesse d'expression, ils « étoient parvenus à n'être plus entendus, et à ne « pas s'entendre eux-mêmes. Il ne falloit, pour servir « à ces entretiens, ni bon sens, ni mémoire, ni la

« moindre capacité : il falloit de l'esprit, non pas du « meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'ima- « gination a trop de part. »

Cependant l'hôtel de Rambouillet n'en étoit pas moins considéré *comme le plus délicieux réduit de toutes les personnes de qualité qui fussent alors; c'étoit, disoit-on, une cour abrégée et choisie, moins nombreuse mais plus exquise que celle du Louvre* (1). Tous les ouvrages nouveaux y étoient examinés et discutés; mais les jugemens que l'on en portoit n'étoient pas toujours confirmés par le public. Le Cid y fut condamné, et les Observations critiques de Scudéri sur ce chef-d'œuvre furent en quelque sorte l'expression des sentimens de l'hôtel de Rambouillet. « Avant que l'on jouât *Polyeucte*, dit Fon- « tenelle, M. Corneille le lut à l'hôtel de Rambouil- « let, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce « temps-là. La pièce y fut applaudie autant que le « demandoit la bienséance, et la grande réputation « que l'auteur avoit déjà; mais quelques jours après « M. de Voiture vint trouver M. Corneille, et prit des « tours fort délicats pour lui dire que *Polyeucte* n'a- « voit pas réussi comme il pensoit; que surtout le « christianisme avoit extrêmement déplu (2). M. Cor- « neille, alarmé, voulut retirer la pièce d'entre les

(1) Préface des Traités et Lettres de Gombault. (*Voyez* ci-dessus, page 333, la note dans laquelle se trouve cité un passage de l'oraison funèbre de madame de Montausier, par Fléchier.) — (2) Puget de La Serre avoit fait représenter quelque temps auparavant une tragédie de *Sainte Agnès*, qui n'avoit eu aucun succès. De là vinrent les préventions de l'hôtel de Rambouillet contre *Polyeucte*. Voltaire les attribue à une autre cause: « On put craindre, dit-il, qu'une femme qui aimoit à la fois son mari « et son amant n'intéressât pas; et c'est précisément ce qui fit le succès « de la pièce. »

« mains des comédiens qui l'apprenoient; mais enfin « il la leur laissa, sur la parole d'un d'entre eux qui « n'y jouoit point, parce qu'il étoit trop mauvais ac- « teur. Etoit-ce à ce comédien à juger mieux que « tout l'hôtel Rambouillet? (1) »

Les jeunes gens qui se destinoient aux carrières les plus graves ambitionnoient les suffrages de l'hôtel de Rambouillet. Bossuet y fut présenté dans sa jeunesse, et y improvisa un sermon dont le sujet lui fut donné par l'assemblée (2). Fléchier y fit aussi les premiers essais de son talent oratoire; et, parvenu à l'âge mûr, il n'hésita pas à parler en chaire de cette société comme d'un objet digne de vénération (3).

Madame de Rambouillet et madame de Montausier avoient attiré chez elles un grand nombre de femmes distinguées par leur naissance, par leur beauté et par leur esprit. On y voyoit la mère et la sœur du grand Condé (cette dernière, qui épousa le duc de Longueville, ne se piqua pas long-temps de suivre les préceptes de mademoiselle de Scudéri sur la spiritualité de l'amour); la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu; mademoiselle Du Vigean, dont le prince de Condé fut éperdument amoureux; madame Aubry; mademoiselle Paulet, à laquelle Voiture a adressé plusieurs pièces de vers; madame de Sévigné, madame Cornuel, etc. Madame de Sévigné avoit un trop bon esprit pour approuver l'affectation de sentimens et de langage adoptée dans cette so-

(1) Vie de Corneille, par Fontenelle. — (2) Il avoit seize ans, et prononça son sermon à onze heures du soir; ce qui fit dire à Voiture qu'*il n'avoit jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard*. — (3) *Voyez* ci-dessus la note de la page 333.

ciété : il paroît même qu'elle étoit parvenue à y faire une espèce de schisme.

Les gens de lettres qui avoient le plus d'influence sur les opinions et sur les jugemens de l'hôtel de Rambouillet étoient Balzac, Chapelain, Cotin, Desmarets, Ménage, Quinault, Voiture et Scudéri. Ménage, entraîné d'abord par le goût dominant, n'étoit pourtant pas toujours d'accord avec ses confrères : lorsqu'ils voulurent introduire des réformes dans la langue et affecter un purisme rigoureux, il se moqua de leur projet dans une brochure intitulée *la Requête des Dictionnaires ;* il les abandonna même entièrement après la première représentation des *Précieuses ridicules*. En sortant de la comédie, il dit à Chapelain : « Monsieur, nous approuvions vous et « moi toutes les sottises qui viennent d'être criti- « quées si finement et avec tant de bon sens; mais, « croyez-moi, pour me servir des paroles de saint « Remi à Clovis, *il nous faudra brûler ce que nous « avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé*... « Cela arriva comme je l'avois prédit, ajoute-t-il ; et « dès cette première représentation on revint du ga- « limatias et du style forcé. » Vaugelas, Pelisson, et quelques autres qui fréquentoient l'hôtel de Rambouillet, en avoient adopté le langage dans la conversation, mais ils ne l'employoient pas dans leurs écrits.

En 1658, Molière se trouvoit à Rouen avec sa troupe. il étoit déjà connu par la comédie de *l'Etourdi* (1) et par *le Dépit amoureux* (2). Dans un des voyages qu'il fit à Paris, on le conduisit à l'hôtel de Rambouillet. Le bon accueil qu'il reçut ne l'empêcha pas de

(1) Représentée à Lyon en 1653. — (2) Représenté à Béziers en 1654.

remarquer les travers de cette société; il les étudia, et donna l'année suivante *les Précieuses ridicules.* Mais n'osant attaquer ouvertement les personnages les plus distingués de la cour et de la ville, il eut soin de dire dans sa préface que les véritables *précieuses* auroient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal. Il fit même répandre le bruit qu'il n'avoit voulu peindre que les *précieuses* de province, et qu'il avoit composé sa pièce avant de venir à Paris. En 1672, il fit jouer *les Femmes savantes,* qui portèrent le dernier coup à l'hôtel de Rambouillet.

Lorsque le cardinal de Retz fut arrêté après la rentrée du Roi à Paris [octobre 1652], le chevalier de Sévigné se retira en Anjou avec sa femme et sa belle-fille. Le cardinal ayant été transféré au château de Nantes [1654], M. de Sévigné y mena mademoiselle de La Vergne (1). « Elle étoit fort jolie et fort aima-
« ble, dit le cardinal.... Elle me plut beaucoup; et la
« vérité est que je ne lui plus guère, soit qu'elle n'eût
« pas d'inclination pour moi, soit que la défiance que
« sa mère et son beau-père lui avoient donnée dès
« Paris même, avec application, de mes inconstances
« et de mes différentes amours, la missent en garde
« contre moi. Je me consolai de sa cruauté avec la
« facilité qui m'étoit assez naturelle. »

Ainsi, jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans, mademoiselle de La Vergne avoit vécu dans la maison de son beau-père, au milieu des intrigues dirigées contre l'autorité royale; et si son esprit étoit dès-lors porté vers la littérature, elle ne pouvoit guère avoir d'autres

(1) « Le chevalier de Sévigné étoit allé à Nantes pour favoriser l'évasion « du cardinal. » (Mém. de Guy-Joly.)

principes et d'autres doctrines que celles que l'on professoit à l'hôtel de Rambouillet. Nous insistons sur ces deux circonstances, parce que nous aurons à examiner plus tard jusqu'à quel point, lorsqu'elle a composé ses ouvrages, elle a pu se soustraire aux premières impressions qu'elle avoit reçues dans sa jeunesse.

En 1655, à l'âge de vingt-deux ans, elle épousa François Motier, comte de La Fayette, seigneur de Nades, et frère de Louise de La Fayette, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, que Louis XIII avoit aimée après avoir disgracié madame d'Hautefort. On a pu voir, dans les Mémoires de madame de Motteville (1), comment le cardinal de Richelieu força mademoiselle de La Fayette à se retirer dans le couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, dont elle devint supérieure, et où elle mourut en 1665.

Les Mémoires du temps ne donnent aucun détail sur le comte de La Fayette (2); mais M. de Monmerqué a bien voulu nous communiquer un ancien recueil de chansons, parmi lesquelles il s'en trouve une qui fut composée sur la première entrevue du comte et de mademoiselle de La Vergne. Après avoir représenté le futur comme un sot et un benêt (3), on dit qu'il

Ira à sa terre
Comme monsieur son père;

et que sa femme fera

Des romans à Paris
Avec les beaux esprits.

(1) Tomes 36 à 40 de cette série. — (2) On dit dans le père Anselme (t. 7, p. 62) que François Motier, comte de La Fayette, avoit servi en Hollande; qu'il a été enseigne de la compagnie du maréchal d'Albret, et ensuite lieutenant des gardes françaises. — (3) Dans cette chanson on peint d'une manière assez piquante l'embarras et la gaucherie du comte

On ignore l'époque à laquelle madame de La Fayette perdit son mari ; on sait seulement que le plus jeune de ses fils naquit en 1659. Mais il paroît qu'on doit faire remonter jusqu'à l'année même de son mariage sa liaison avec le duc de La Rochefoucauld (1). Leur amitié, dont la mort seule rompit les nœuds, ne fut pas à l'abri des traits de la médisance : on affecta d'élever des doutes sur la nature des sentimens qui les unissoient (2), quoiqu'il semble prouvé que l'amour n'y ait eu aucune part. Le duc de La Rochefoucauld avoit quarante-deux ans quand il connut madame de La Fayette ; il étoit alors plus renommé par son goût

de La Fayette, qui se retira sans avoir proféré une seule parole; puis on ajoute:

Après cette sortie
On le tint sur les fonts ;
Toute la compagnie
Cria d'un même ton :
« La sotte contenance !
« Ah ! quelle heureuse chance
« D'avoir un sot et benêt de mari
« Tel que l'est celui-ci ! »

La belle, consultée
Sur son futur époux,
Dit dans cette assemblée
Qu'il paroissoit si doux,
Et d'un air fort honnête,
Quoique peut-être bête ;
Mais qu'après tout pour elle un tel mari
Etoit un bon parti.

(1) Leur amitié dura vingt-cinq ans, dit Segrais. Le duc de La Rochefoucauld étant mort en 1680, sa liaison avec madame de La Fayette a dû commencer en 1665. — (2) Dans une chanson du temps, on désigne madame de La Fayette sous le nom de la *nymphe Sagiette*, et le duc de La Rochefoucauld sous celui du *berger Foucault ;* on dit qu'*ils font ensemble l'historiette de Melun et de Gontault, et qu'ils chantent sur leur lyre qu'en amour il faut écrire, et faire après comme le grand Saucourt.*

pour la galanterie que par la régularité de ses mœurs(1); on le voit même encore, quelques années plus tard (2), en intrigue avec la duchesse de Châtillon. Mais il disoit lui-même qu'*il n'avoit trouvé de l'amour que dans les romans; que pour lui il n'en avoit jamais senti* (3). Les conseils de madame de La Fayette le firent renoncer à un genre de vie qui ne convenoit plus à son âge ni à sa santé, délabrée par suite de ses blessures. « Il m'a donné de l'esprit, disoit madame « de La Fayette, mais j'ai réformé son cœur (4). » Segrais ajoute que *La Rochefoucauld lui donna non-seulement de l'esprit, mais de la politesse* (5).

On est fondé à croire que ce fut depuis leur liaison que madame de La Fayette se livra à l'étude, et qu'elle chercha à orner son esprit par des connoissances utiles. Le duc de La Rochefoucauld n'avoit point étudié, mais il avoit un bon sens merveilleux, et il savoit parfaitement bien le monde (6). Madame de La Fayette avoit beaucoup de jugement; elle aimoit le vrai en toutes choses, sans aucune dissimulation (7). Il ne fut donc pas difficile au duc de lui faire voir le ridicule des sentimens romanesques, du faux bel-esprit, et des raffinemens de galanterie qui avoient pu la séduire dans sa jeunesse. Elle comptoit parmi ses amis plusieurs poëtes (8) et plusieurs savans, qui se plaisoient à l'instruire et à lui former le goût. Ménage et le père Rapin s'étoient chargés de lui enseigner le latin, qu'elle apprit avec une merveilleuse facilité.

(1) *Voyez* la Notice qui précède ses Mémoires, tome 51 de cette série. — (2) En 1659. — (3) *Segraisiana.* — (4) *Idem.* — (5) *Idem.* — (6) *Idem.* — (7) *Idem.* — (8) La Fontaine étoit au nombre de ses amis. En lui envoyant un petit billard, il lui adressa une pièce de vers dont nous cite-

« Après trois mois de leçons, dit Segrais, elle en sa-
« voit plus que ses maîtres. En la faisant expliquer,
« ils eurent dispute ensemble touchant l'explication
« d'un passage, et ni l'un ni l'autre ne vouloit se ren-
« dre au sentiment de son compagnon. Madame de La
« Fayette leur dit : *Vous n'y entendez rien ni l'un*
« *ni l'autre.* En effet, elle leur dit la véritable expli-
« cation de ce passage ; ils tombèrent d'accord qu'elle
« avoit raison. C'étoit un poëte qu'elle expliquoit, car
« elle n'aimoit pas la prose, et elle n'a pas lu Cicéron.
« Mais comme elle se plaisoit fort à la poésie, elle li-
« soit particulièrement Virgile et Horace ; et comme
« elle avoit de l'esprit, et qu'elle savoit ce qui con-
« venoit à cet art, elle pénétroit sans peine le sens
« de ces auteurs (1). » La lecture d'Horace et de Virgile contribua à lui former le goût ; et après avoir étudié ces deux poëtes dans leur langue originale, dont elle sentoit les beautés, elle apprécia à leur juste valeur les productions que l'on prônoit exclusivement à l'hôtel de Rambouillet.

rons la fin, parce qu'elle donne une idée du degré d'intimité qui régnoit entre eux :

Mon billard est succinct, mon billet ne l'est guère.
Je n'ajouterai donc à tout ce long discours
Que ceci seulement, qui part d'un cœur sincère :
« Je vous aime ; aimez-moi toujours. »

(1) Ménage, fier des progrès rapides de son écolière, lui adressa des vers latins, dans lesquels il traduisit son nom de *La Vergne* par celui de *La Verna*, qui se trouvoit malheureusement être le nom de la déesse des voleurs. Cette fâcheuse rencontre donna lieu à l'épigramme suivante :

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna ;
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo :
Sed cùm doctorum compiles scrinia vatum,
Nil mirum si sit culta Laverna tibi.

Quoique madame de La Fayette aimât la poésie, et qu'elle eût l'esprit poétique, comme le dit Segrais, il ne paroît pas qu'elle se soit essayée à faire des vers; mais elle composa des ouvrages qui, en lui permettant de donner l'essor à son imagination, lui fournissoient des cadres heureux pour dévoiler les replis les plus secrets du cœur humain.

Les romans de La Calprenède, de mademoiselle de Scudéri, de Gomberville, avoient une vogue extraordinaire à la ville et à la cour; on les lisoit même avec avidité à Port-Royal. On n'étoit rebuté ni par la longueur de ces ouvrages, qui formoient quelquefois jusqu'à dix ou douze volumes de plus de mille pages, ni par l'invraisemblance des événemens, ni par la multiplicité des intrigues, qui se compliquoient péniblement, et dont il étoit presque impossible de suivre le cours, ni par la manière bizarre dont les personnages historiques y étoient travestis, ni par les interminables discussions auxquelles ils se livroient sur la métaphysique de l'amour, ni par la prolixité du style, ni par l'excès de recherche qui le rendoit souvent inintelligible. On auroit peine à s'expliquer le succès même passager de ces monstrueuses compositions, si, comme l'a remarqué un critique, *il n'y avoit quelque chose de séduisant même dans les extravagances de l'imagination.* Non-seulement madame de Sévigné avoit partagé l'engouement général, mais au bout de longues années elle prenoit encore la défense des romans de La Calprenède. Elle nous apprend que madame de La Fayette avoit d'abord été entraînée comme les autres. « Il y a, écrivoit-elle « à sa fille en 1689, des exemples bons et mauvais

« de ces sortes de lectures. Vous ne les aimez pas, « vous avez bien réussi; je les aimois, je n'ai pas trop « mal couru ma carrière. Tout est sain aux sains, « comme vous dites. Pour moi, qui voulois m'ap- « puyer de mon goût, je trouvois qu'un jeune homme « devenoit généreux et brave en voyant mes héros, « et qu'une jeune fille devenoit honnête et sage en « lisant *Cléopâtre* (1). Quelquefois il y en a qui « prennent un peu les choses de travers, mais elles « ne feroient guère mieux quand elles ne sauroient « pas lire.... Ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit « bien fait; on n'est pas aisé à gâter. Madame de La « Fayette en est encore un exemple. » En effet madame de La Fayette avoit lu comme tout le monde les romans à la mode, mais elle se garda bien de les imiter lorsqu'elle en composa elle-même. En 1660, elle fit imprimer *la Princesse de Montpensier;* cette petite nouvelle, qui eut un très-grand succès, parut peu de temps après la première représentation des *Précieuses ridicules*. Madame de La Fayette montra qu'on pouvoit faire des romans pleins d'intérêt en ne retraçant que les événemens ordinaires du monde, en peignant l'amour tel qu'il existe, les hommes tels qu'ils sont, avec leurs foiblesses et leurs vertus; en n'exprimant que des sentimens vrais, en employant un style simple et naturel, et en écartant tous les moyens fantasques à l'aide desquels ses prédécesseurs avoient réussi.

Parmi les hommes de lettres qui avoient recherché l'amitié de madame de La Fayette, Segrais étoit un de ceux qu'elle affectionnoit le plus; il étoit dans la confi-

(1) Roman de La Calprenède.

dence de ses travaux littéraires ; il l'aida à disposer le plan de *Zaïde*, et ce roman fut publié sous son nom en 1670. L'année suivante, Segrais ayant été disgracié par Mademoiselle, dont il étoit le gentilhomme ordinaire, madame de La Fayette lui donna un appartement chez elle (1), et le consulta sur le plan de *la Princesse de Clèves*. « Ce chien de Barbin me hait « parce que je ne lui fais pas des *Princesses de Clèves* « *et de Montpensier*, » écrivoit madame de Sévigné à sa fille le 15 mars 1672. Le roman de *la Princesse de Clèves* étoit donc terminé en 1672 ; cependant il n'a été imprimé qu'à la fin de 1677, et au commencement de 1678 (2). Ces deux romans, qui sont beaucoup plus étendus que *la Princesse de Montpensier*, firent entièrement oublier les productions monstrueuses que l'on avoit admirées jusqu'alors. Il n'entre pas dans notre cadre d'en faire un examen approfondi ; mais comme ils ont opéré une révolution dans une des branches de notre littérature, nous devons rappeler ici les divers jugemens qui en ont été portés, soit à l'époque où ils ont été publiés, soit à des époques plus rapprochées.

Madame de Sévigné ne parle pas du roman de *Zaïde*; mais la *Princesse de Clèves* lui parut d'abord être une des plus charmantes choses qu'elle eût jamais lues (3), et elle pressa fort le comte de Bussy-Rabutin de se procurer cet ouvrage. Rabutin ne partagea pas entièrement son opinion. « J'ai trouvé, dit-il,

(1) « Mademoiselle a chassé Guilloire (son médecin) ; le pauvre Se- « grais ne tient à guère. » (Lettre de mad. de Sévigné, du 20 mars 1671.) — (2) « C'est, dit madame de Sévigné, un petit livre que Barbin nous a « donné depuis deux jours. » (Lettre de madame de Sévigné à Bussy-Rabutin, du 18 mars 1678.) — (3) Lettre du 18 mars 1678.

« la première partie admirable ; la seconde ne m'a pas
« paru de même. Dans le premier volume, hors quel-
« ques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en
« petit nombre, tout est agréable, tout est naturel, rien
« ne languit. Dans le deuxième, l'aveu de madame
« de Clèves à son mari est extravagant, et ne peut
« se dire que dans une histoire véritable ; mais quand
« on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à
« son héroïne un sentiment si extraordinaire. *L'au-*
« *teur en le faisant a plus songé à ne pas ressem-*
« *bler aux autres romans, qu'à suivre le bon sens.* »
Il relève beaucoup d'autres choses qui, selon lui, sentent trop le roman dans cette deuxième partie (1). Madame de Sévigné, revenue de son premier enthousiasme, répondit à Rabutin : « Votre critique de *la*
« *Princesse de Clèves* est admirable ; j'y ai trouvé
« tout ce que j'en ai pensé ; j'y aurois même ajouté
« deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assu-
« rément échappé (2). » Valincour donna plus de développement aux critiques de Bussy-Rabutin dans une brochure intitulée *Lettres à madame de***, sur le sujet de la Princesse de Clèves* (3) ; les partisans de l'ouvrage en firent l'apologie dans une autre brochure qui parut sous le titre de *Conversations critiques sur la Princesse de Clèves*, par l'abbé de Charnes.

Fontenelle, qui avoit lu jusqu'à quatre fois ce roman, en parle avec beaucoup d'éloges : « Les pein-
« tures fidèles de la nature, dit-il, et surtout celles

(1) Lettre de Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, du 29 juin 1678. — (2) Lettre de madame de Sévigné, du 27 juillet 1678. — (3) Ces lettres furent d'abord attribuées au père Bouhours.

« de certains mouvemens du cœur, presque imper-« ceptibles à cause de leur petitesse, ont un droit de « plaire qu'elles ne perdent jamais; on ne sent dans « les aventures que l'effort de l'imagination de l'au-« teur, mais dans le choc des passions ce n'est que « la nature seule qui se fait sentir, quoiqu'il en ait « coûté à l'auteur un effort d'esprit que je crois plus « grand. »

Voltaire reconnoît que *Zaïde* et *la Princesse de Clèves* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec grâce. « Avant madame de La Fayette, « ajoute-t-il, on écrivoit d'un style ampoulé des « choses peu vraisemblables. »

Suivant d'Alembert, rien ne fait plus d'honneur au talent de l'auteur que cet endroit admirable du roman de *Zaïde* où les deux amans, qui sont forcés de se séparer pour quelques mois, et qui en se séparant ne savoient pas la langue l'un de l'autre, l'apprennent chacun de leur côté pendant cette absence, et se parlent chacun, en se revoyant, la langue qui n'étoit pas la leur. « Il n'y a peut-être dans les an-« ciens, qu'on aime tant à préférer aux modernes, « dit-il, aucun trait d'un sentiment aussi délicat et « d'un intérêt aussi tendre. »

M. de La Harpe fait remarquer que *Zaïde* est le premier roman qui ait offert des aventures raisonnables écrites avec intérêt et élégance, et que ce fut l'ouvrage d'une femme; que rien n'est plus attachant ni plus original que la situation de Gonzalve et de Zaïde s'aimant tous les deux dans un désert, ignorant la langue l'un de l'autre, et craignant tous les

deux de s'être vus trop tard; que la princesse de Clèves est encore plus aimable et plus touchante, et que jamais l'amour combattu par le devoir n'a été peint avec plus de délicatesse.

Au jugement de Marmontel, un cœur sensible pouvant être à la fois intéressant par sa foiblesse et estimable par sa vertu, on imagina des situations où le devoir combattoit le penchant, et où la victime de l'un et de l'autre seroit pardonnable dans ses combats, malheureuse dans son triomphe : c'est ce malheur involontaire, où tout le tort est du côté de la nature et de la fortune, et toute la gloire du côté des mœurs, qui fait l'intérêt de *la Princesse de Clèves;* on y marque la limite jusqu'à laquelle l'amour illégitime pouvoit aller dans un cœur bien né sans l'avilir, et sans lui ôter ses droits à l'estime et à la pitié. Rien de plus ingénieux et de plus juste que cette apologie d'un sexe destiné à plaire, et à se défendre de ses propres séductions; rien de plus propre à lui concilier l'indulgence que cette peinture d'un cœur vertueux et tendre qui, n'ayant pas la force d'étouffer un sentiment répréhensible, a du moins celle de le vaincre; et sous ce point de vue *la Princesse de Clèves* est, aux yeux de Marmontel, ce que l'esprit d'une femme pouvoit produire de plus adroit et de plus délicat.

M. Auger, dans une Notice qu'il a placée en tête des OEuvres de madame de La Fayette, fait observer que les sujets de ses romans sont simples, de peu d'étendue; qu'ils se développent facilement et comme d'eux-mêmes jusqu'au dénouement, qui ne paroît au lecteur que le terme naturel d'une action véritable, et

non point la fin préméditée d'une fiction; que ses personnages sont des hommes; que le mélange de vertus et de foiblesses qu'offrent leurs caractères nous fait prendre à leur sort ce vif intérêt que ne peut exciter une perfection imaginaire; que les sentimens toujours inspirés par la situation sont nobles et touchans; que ses pensées sont pures et spirituelles, son style clair, facile et agréable; qu'elle a représenté l'amour tel qu'il peut exister dans les ames délicates, tel surtout qu'il doit être dépeint, l'amour attaquant par la timidité et le respect, se défendant par la vertu et la fierté, triomphant sans souiller sa victoire, cédant sans s'avilir, pénétrant ce qui échappe à tous les yeux, ayant seul le secret de ce qui fait sa joie et ses tourmens, heureux ou malheureux d'un mot, d'un geste, d'un coup d'œil; trouvant dans des plaisirs légitimes le prix de sa persévérance, ou s'immolant au devoir que de longs remords ont déjà vengé, et se punissant éternellement d'une faute d'un moment, que souvent le cœur seul a commise.

Dans le roman de *Zaïde*, dit M. Jay, qui a également publié une Notice sur madame de La Fayette, les événemens n'ont rien d'invraisemblable, le langage n'a rien d'affecté : c'est la conversation de personnes d'une éducation soignée et d'un rang distingué, qui expriment avec élégance des pensées ingénieuses et des sentimens délicats. Il trouve cependant dans le roman de *Zaïde* quelques traces de l'esprit de l'hôtel de Rambouillet : « On y discute, dit-il, s'il est « à propos de bien connoître une femme avant de se « passionner pour elle; si la connoissance de sa beauté « suffit, ce qui assure le plaisir des découvertes; ou

« enfin si le comble du bonheur n'est pas d'enlever « une maîtresse charmante à un rival préféré. Voilà « bien de ces théories recherchées qui exercèrent la « sublimité des cercles de Julie d'Angennes, duchesse « de Montausier. » Il fait remarquer, avec beaucoup de raison, qu'à l'époque où madame de La Fayette écrivoit on n'auroit pas osé peindre l'amour avec *ses flammes dévorantes*, la *violence de ses désirs* et *la fureur de ses emportemens*; qu'en vain eût-on prodigué les mots de *vertu*, de *sentimens*, de *nature*, pour colorer la séduction de ces tableaux, la morale les eût repoussés comme dangereux. « C'est qu'alors, « ajoute-t-il, il y avoit véritablement de la religion. » Il considère *la Princesse de Clèves* comme l'ouvrage le plus parfait de madame de La Fayette : « On y « trouve, dit-il, le premier exemple d'une lutte éta- « blie entre l'amour et le devoir; mais ici le devoir « triomphe, et c'est la religion qui sert de sauve- « garde à la vertu. Depuis madame de La Fayette, « beaucoup d'écrivains ont aussi mis aux prises l'a- « mour avec le devoir, et la passion a presque tou- « jours été plus forte que la vertu : les idées avoient « changé, et la vertu même ne faisoit plus d'hypo- « crites. C'est, il faut l'avouer, l'inconvénient d'une « philosophie trop matérielle. »

On ne peut s'empêcher de trouver extraordinaire que madame de Sévigné, qui fut pendant toute sa vie l'amie la plus intime de madame de La Fayette (1), et

(1) « Madame de La Fayette vous cède sans difficulté la première place « auprès de moi, à cause de vos perfections, écrivoit madame de Sévi- « gné à sa fille; et quand elle est bonne, elle dit que ce n'est pas sans « peine : mais enfin c'est réglé et approuvé. Cette justice la rend digne « de la seconde, et elle l'a aussi. » (Lettre du 29 avril 1671.)

qui se plaisoit dans ses lettres à parler de tous les ouvrages graves ou futiles qu'elle lisoit, garde un silence absolu sur *Zaïde.* Ce roman avoit paru long-temps avant *la Princesse de Clèves,* et son succès avoit fait d'autant plus de bruit que c'étoit un ouvrage entièrement neuf, dont il n'existoit aucun modèle dans notre langue. Quoique madame de La Fayette n'eût point publié *Zaïde* sous son nom, il est difficile de croire qu'elle n'ait pas mis madame de Sévigné dans sa confidence; on ne peut guère supposer non plus que le goût très-prononcé que celle-ci avoit pour les romans de La Calprenède et de mademoiselle de Scudéri l'ait empêchée de sentir le mérite de l'une des meilleures productions de son amie.

Il n'est pas inutile de bien établir ici que madame de La Fayette est l'auteur des romans de *la Princesse de Montpensier,* de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves,* qui ont été imprimés de son vivant sous le nom de Segrais. Etant assurés de connoître son style et sa manière, nous n'aurons pas à renouveler la discussion lorsque nous examinerons ses Mémoires historiques, qui ont été publiés long-temps après sa mort.

« *La Princesse de Clèves* est de madame de La « Fayette, dit Segrais; *Zaïde,* qui a paru sous mon « nom, est aussi d'elle : il est vrai que j'y ai eu quel- « que part pour la disposition du roman, où les règles « de l'art sont observées avec une grande exactitude. » Cependant, malgré cette déclaration formelle, il lui arrive plusieurs fois de dire *ma Zaïde* en parlant de ce roman. Il le considéroit probablement comme son enfant d'adoption. Huet, depuis évêque d'Avranches, qui étoit l'ami commun de Segrais et de madame de

La Fayette, et qui avoit fait imprimer en tête de *Zaïde* son traité *de l'Origine des Romans* (1), s'exprime ainsi : « Ses Nouvelles (de Segrais) furent bien « reçues du public, moins toutefois que *Zaïde* et « quelques autres ouvrages de ce genre qui parurent « sous son nom, et qui étoient en effet de la comtesse « de La Fayette, comme lui et la comtesse l'ont dé- « claré souvent à plusieurs de leurs amis, qui en peu- « vent rendre témoignage. Pour *Zaïde,* je le sais d'o- « rigine; car j'ai souvent vu madame de La Fayette « occupée à ce travail, et elle me le communiqua « pièce à pièce avant de le rendre public..... Je rap- « porte ce détail pour désabuser quelques personnes « qui, peu instruites de la vérité de ce fait, ont voulu « le contester. » S'il étoit besoin d'autres preuves, il suffiroit de comparer les Nouvelles de Segrais avec les romans de madame de La Fayette, pour s'assurer que ces divers ouvrages ne sont pas de la même plume. Segrais a pu, comme il le dit, donner sous le rapport de l'art des conseils utiles pour la disposition des plans; il est encore possible qu'il ait revu le travail de madame de La Fayette : mais il est certain qu'elle a écrit seule ses romans; car, en les examinant avec la plus minutieuse attention, on ne remarque aucune trace de mélange de style. Quelques contemporains ont prétendu que ces ouvrages avoient été composés en commun par madame de La Fayette et par le duc de La Rochefoucauld. On lit, dans une lettre de Bussy-Rabutin à madame de Sévigné : « Un de mes amis « m'écrivit cet hiver que M. de La Rochefoucauld et

(1) Madame de La Fayette disoit à ce sujet à Huet : « Nous avons marié « nos enfans ensemble. »

« madame de La Fayette alloient nous donner quel-
« que chose de fort joli. »

Il s'agissoit de *la Princesse de Clèves*, qui dans quelques anciennes bibliographies est annoncée sous les noms du duc de La Rochefoucauld, de madame de La Fayette et de Segrais. Madame de La Fayette, qui passoit presque entièrement sa vie avec le duc, a dû nécessairement le consulter sur ses ouvrages ; mais ils avoient tous deux une manière d'écrire tellement différente, qu'il seroit impossible de ne pas reconnoître les parties que La Rochefoucauld auroit composées, et nous avons déjà fait remarquer qu'il n'y avoit aucun trait de mélange de style dans les romans de madame de La Fayette : le même caractère de style se retrouve d'ailleurs dans les ouvrages qu'elle a faits après la mort de La Rochefoucauld.

Les critiques auxquelles avoit donné lieu l'aveu que la princesse de Clèves fait à son mari de sa passion pour M. de Nemours portèrent, à ce qu'il paroît, madame de La Fayette à composer *la Comtesse de Tende*, petite nouvelle où l'héroïne, après avoir trahi son époux, se trouve placée dans une position telle, qu'elle n'a plus d'autre parti à prendre que de lui révéler sa faute, et meurt accablée de remords après cette révélation. « Les écrivains de cette époque, dit
« M. Jay dans ses Observations sur *la Comtesse de*
« *Tende*, ne concevoient pas qu'une composition
« sans but moral pût être digne d'estime : cette dé-
« couverte nous étoit réservée. »

N'ayant pas voulu interrompre les détails que nous avions à donner sur les romans de madame de La Fayette, nous serons obligés de revenir sur nos pas

pour nous occuper de ses Mémoires historiques. Nous avons dit plus haut que sa belle-sœur étoit supérieure du couvent des Filles Sainte-Marie de Chaillot. La reine d'Angleterre, veuve de Charles I, passoit une grande partie de l'année dans ce couvent. En allant y voir sa belle-sœur, madame de La Fayette se rencontra souvent avec la plus jeune des filles de la Reine, la princesse Henriette d'Angleterre, qui la prit en amitié, et qui, lorsqu'elle eut épousé Monsieur en 1661, lui donna chez elle ses entrées particulières. La princesse étoit bonne et aimable, mais vive et étourdie; madame de La Fayette, plus âgée qu'elle de dix ou onze ans (1), étoit naturellement grave, et, au dire de Segrais, elle avoit *le jugement au-dessus de l'esprit.* Malgré la différence d'âge et de caractère, Madame aimoit beaucoup à converser avec madame de La Fayette; dans leurs longs entretiens, elle se plaisoit à lui raconter les anecdotes les plus secrètes de la cour, et même les circonstances qui la concernoient personnellement. Il y avoit cependant certaines affaires sur lesquelles elle ne lui faisoit des confidences que lorsqu'elles étoient passées, et presque publiques. En 1665, après l'exil du duc de Guiche, dont la passion pour Madame fit grand bruit à la cour, la princesse dit un jour à madame de La Fayette : « Ne « trouvez-vous pas que si tout ce qui m'est arrivé et « les choses qui y ont relation étoit écrit, cela com- « poseroit une jolie histoire? Vous écrivez bien : « écrivez, je vous fournirai de bons Mémoires. »

(1) Madame de La Fayette, née en 1633, avoit vingt-huit ans lors du mariage d'Henriette d'Angleterre. La princesse, qui étoit née en 1644, étoit à cette époque dans sa dix-septième année.

Madame de La Fayette se mit à l'ouvrage. La princesse trouva d'abord ce passe-temps très-agréable; mais bientôt cette fantaisie fit place à une autre, et le travail fut abandonné pendant plusieurs années. En 1669, Madame ayant fait ses couches à Saint-Cloud, et n'y ayant qu'une cour peu nombreuse, se souvint de ces Mémoires; elle voulut que madame de La Fayette les continuât, et celle-ci lui lisoit chaque matin ce qu'elle avoit écrit d'après la conversation de la veille. Il y avoit par-ci par-là des endroits que madame de La Fayette avoit beaucoup de peine à rédiger : il falloit dire la vérité tout entière, et la dire de manière à ne pas blesser la princesse, qui, sans avoir violé entièrement ses devoirs, avoit au moins commis de fort grandes imprudences. L'embarras de madame de La Fayette amusoit Madame, qui prenoit ce travail tellement à cœur, qu'elle écrivoit elle-même des fragmens de son histoire. Mais cet engouement dura peu : l'ouvrage fut encore abandonné, et oublié lorsque Madame quitta Saint-Cloud. L'année suivante, elle fit en Angleterre ce célèbre voyage qui eut pendant quelque temps une si grande influence sur la politique des deux couronnes, et mourut peu de temps après son retour.

Madame de La Fayette nous a transmis elle-même ces détails dans la préface de l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre,* et on ne les a jamais révoqués en doute. L'ouvrage est divisé en quatre parties : il commence par un tableau fort piquant de la cour pendant les deux années qui précédèrent la mort du cardinal Mazarin; on y dévoile ensuite successivement le secret de presque toutes les intrigues jusqu'aux

premiers mois de 1665. La partie délicate à traiter étoit la passion du comte de Guiche pour Madame; et la tâche étoit d'autant plus difficile, que Madame n'y avoit point été insensible. Madame de La Fayette a mis de la franchise dans sa narration, elle n'a point cherché à justifier la foiblesse ni les imprudences de la princesse; mais comme tout annonce qu'elle ne dissimule rien, comme elle relève sans affectation toutes les circonstances qui peuvent excuser une très-jeune femme sans expérience, entourée de flatteurs, et exposée à tous les genres de séduction, le lecteur se trouve disposé à l'indulgence; et l'aveu qu'elle fait des sentimens de Madame pour le comte de Guiche ne laisse aucune impression fâcheuse.

On remarquera peut-être qu'il est beaucoup plus question d'intrigues d'amour que d'intrigues politiques dans les Mémoires dont nous nous occupons; mais il faut considérer que les événemens qui y sont rapportés se rattachent aux années 1661, 1662, 1663 et 1664. Louis XIV avoit pris les rênes du gouvernement après la mort du cardinal Mazarin. Le soin de ses affaires ne l'empêchoit pas de se livrer à son goût pour les plaisirs : les grands étoient soumis, il n'y avoit plus d'intrigues politiques; les intrigues d'amour occupoient seules les esprits. Les Mémoires sur Henriette d'Angleterre ont donc bien la couleur de l'époque, et ils font parfaitement connoître l'intérieur de la cour de Louis XIV pendant quatre années.

On regrette que ces Mémoires, dont la lecture est on ne peut plus agréable, ne s'étendent pas au-delà des premiers mois de 1665; mais madame de La Fayette s'est arrêtée au moment où la princesse a

cessé de lui fournir des matériaux, et elle passe brusquement, sans aucune transition, de l'année 1665 à l'année 1670, pour raconter la mort prématurée de Madame, auprès de laquelle elle resta jusqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir. Elle peint d'une manière simple et touchante le courage et la résignation de cette jeune princesse, qui se sentit frappée à mort dès les premières douleurs qu'elle éprouva, qui, au milieu des plus cruelles souffrances, ne montra pas un seul instant de foiblesse, ne laissa pas échapper un seul regret de quitter la vie à la fleur de son âge, et qui, conservant toujours toute sa présence d'esprit, parut jusqu'au dernier moment plus occupée des autres que d'elle-même. Nous ne discuterons pas les bruits que l'on a fait courir sur cette mort; nous nous bornerons à faire remarquer qu'ils sont non-seulement dénués de preuves, mais qu'il n'existe pas même d'indices, et que les suppositions inventées par la malignité sont entièrement dénuées de vraisemblance. Nous donnerons à la suite de ces Mémoires les lettres que l'ambassadeur d'Angleterre en France écrivit à ce sujet à sa cour : on y verra que Montaigu, qui étoit fort mal disposé pour la France, et qui croyoit avoir personnellement à se plaindre de Monsieur, a répété des bruits auxquels il n'ajoutoit aucune foi.

Madame de La Fayette a intercallé dans ces Mémoires, et sans y faire aucun changement, les morceaux que la princesse avoit elle-même rédigés; elle avoit eu seulement le soin de les marquer sur son manuscrit. Ces marques ont été négligées lorsqu'on a imprimé l'ouvrage. Les manuscrits n'existant plus (1),

(1) M. de Fontette possédoit un manuscrit de l'*Histoire d'Henriette*

et le style n'offrant point de disparates notables, il seroit difficile de distinguer aujourd'hui les morceaux qui sont de la main de la princesse. On en reconnoît cependant un dans la quatrième partie; on y lit : « Il (le Roi) envoya prier Montalais de lui dire « la vérité : *vous saurez ce détail d'elle. Je vous* « *dirai seulement* que le maréchal (de Gramont), « qui n'avoit tenu que par miracle une aussi bonne « conduite que celle qu'il avoit eue, ne put long- « temps se démentir; et son effroi lui fit envoyer en « Hollande son fils (le comte de Guiche), qui n'au- « roit pas été chassé s'il eût tenu bon. » Toute l'histoire d'Henriette d'Angleterre étant écrite à la troisième personne, il est certain que le passage que nous venons de citer est une note donnée à madame de La Fayette par la princesse, qui la renvoie à mademoiselle de Montalais pour avoir des détails. Cette circonstance est importante, parce qu'elle confirme ce que madame de La Fayette a avancé dans sa préface sur la manière dont l'ouvrage a été composé, et qu'elle établit d'une manière incontestable l'authenticité des faits.

L'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* a été publiée pour la première fois en 1720; elle a été depuis souvent réimprimée avec les autres ouvrages de l'auteur.

Nous avons en outre des Mémoires de madame de La Fayette sur la cour de France pendant les années 1688 et 1689. Ces deux années sont fécondes en grands événemens. Louis XIV, après avoir long-temps donné la loi à l'Europe, est successivement aban-

d'Angleterre, avec des notes qui n'ont pas été imprimées. (Bibliothèque historique de France.)

donné de ses alliés, qui se liguent contre lui. Il tient tête à l'orage : son fils, qu'il met pour la première fois à la tête de ses armées, fait une campagne brillante, s'empare de Philisbourg et de plusieurs autres places. Au milieu de novembre 1688, le prince d'Orange débarque en Angleterre, détrône le roi Jacques II son beau-père, et le force à venir chercher un asyle en France. Au commencement de 1689, la reine d'Espagne, fille de Monsieur, meurt presque subitement : elle seule maintenoit la bonne intelligence entre les deux couronnes, et l'on alloit avoir un ennemi puissant de plus à combattre. Louis pourvoit à la sûreté des côtes et des frontières ; il fait ravager le Palatinat, qu'il ne peut pas conserver : non-seulement il met le royaume en état de défense, mais il fournit une flotte et des troupes à Jacques II, qui fait une descente en Irlande, et empêche ainsi pendant quelque temps le prince d'Orange de tenter aucune entreprise contre la France.

Madame de La Fayette n'a malheureusement pas terminé le récit des événemens de 1689 : sa relation, qui ne va guère que jusqu'au milieu de l'année, est très-curieuse et très-intéressante ; les faits y sont présentés avec ordre et avec clarté : on y trouve des anecdotes piquantes et des peintures originales de la cour de Louis XIV, mais on remarque une fort grande différence entre l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre* et les *Mémoires de la cour de France*. Dans le premier ouvrage, madame de La Fayette ne se permet presque aucune réflexion critique ; dans le second, elle laisse rarement échapper l'occasion de lancer des traits malins contre Louis XIV, contre ses minis-

tres, etc. Cependant elle n'avoit pas à se plaindre de la cour, elle y avoit toujours été traitée avec distinction (1); le Roi n'avoit jamais hésité à lui accorder les grâces qu'elle avoit demandées (2) : mais il faut considérer qu'elle avoit pour ainsi dire été élevée au milieu des chefs de la Fronde, qui se réunissoient chez sa mère; qu'après la fin des troubles le chevalier de Sévigné, son beau-père, s'étoit retiré à Port-Royal, où l'on faisoit la seule espèce d'opposition possible sous le règne de Louis XIV; qu'elle étoit liée avec tous les amis du chevalier de Sévigné; que ce fut parmi eux qu'elle choisit un directeur dans les dernières années de sa vie; et que les *Mémoires de la cour de France pour les années* 1688 *et* 1689 n'ont pas été, comme l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, écrits sous les yeux et presque sous la dictée d'une princesse belle-sœur de Louis XIV. On ne doit donc pas être étonné de ne trouver ni la même couleur ni la même manière de voir dans les deux ouvrages.

Les *Mémoires de la cour de France pour les années* 1688 *et* 1689 n'ont été publiés qu'en 1731. On assure que madame de La Fayette avoit composé sur le règne de Louis XIV plusieurs autres morceaux historiques qui ont été perdus : nous n'en avons pu découvrir aucune trace.

(1) « Madame de La Fayette alla à Versailles; elle y fut reçue bien, « mais très-bien. Le Roi la fit mettre dans sa calèche avec les dames, et « prit plaisir à lui montrer toutes les beautés de Versailles, comme feroit « un particulier que l'on va voir dans sa maison de campagne : il ne « parla qu'à elle, et reçut avec beaucoup de plaisir toutes les louanges « qu'elle donna aux beautés qu'il lui montroit. Vous jugez si l'on est « contente d'un tel voyage. » (Lettre de madame de Sévigné.) — (2) Le Roi lui avoit accordé une pension, avoit donné plusieurs bénéfices à son fils aîné, et un régiment au cadet.

Madame de La Fayette avoit eu deux fils : l'aîné suivit la carrière de l'Eglise, et posséda plusieurs abbayes ; le second fut brigadier d'infanterie (1), et mourut en 1694, à l'âge de trente-cinq ans. Jusqu'en 1676, époque de la mort du chevalier de Sévigné, auquel madame de La Vergne avoit laissé la jouissance de tous ses biens (2), madame de La Fayette fut dans une position peu aisée : il paroît même que l'héritage se trouva considérablement diminué par les dépenses que le chevalier avoit faites à Port-Royal depuis qu'il s'y étoit retiré (3). Dans cette position, elle n'avoit rien négligé pour attirer sur ses fils les faveurs de la cour ; elle ménageoit tous les gens puissans, et les faisoit habilement servir à ses desseins. « Voyez, « écrit madame de Sévigné, comme madame de La « Fayette se trouve riche en amis de tous côtés, et « de toute condition ! elle a cent bras, elle atteint « partout. Ses enfans savent bien qu'en dire, et la re- « mercient bien tous les jours de s'être formé un esprit « si haut : c'est une obligation qu'elle a à M. de La Ro- « chefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. »

Madame de La Fayette n'ayant pris aucune part aux affaires publiques, et ne s'étant jamais mêlée d'intrigues, nous ne nous sommes occupés de l'histoire de sa vie, qui ne fut d'ailleurs agitée par aucun événement extraordinaire, que lorsque nous y avons trouvé

(1) Il avoit épousé mademoiselle de Marillac en 1689 ; il ne laissa qu'une fille, qui fut mariée en 1706 au duc de La Trémouille. — (2) « Madame « de La Fayette commence présentement à hériter de sa mère, » écrivoit madame de Sévigné à sa fille en lui annonçant la mort du chevalier de Sévigné. — (3) Il fit construire et meubler un corps de logis au couvent de Port-Royal de Paris ; il fit rebâtir le cloître de ce couvent, et les religieuses lui élevèrent un monument par reconnoissance.

des circonstances propres à donner quelques notions sur ses ouvrages.

Elle mourut en 1693, à l'âge de soixante ans, et fut très-malheureuse pendant les dernières années de sa vie. Depuis long-temps elle étoit en proie à toutes les infirmités de la vieillesse : lorsqu'elle eut perdu le duc de La Rochefoucauld, auquel elle survécut treize ans, elle n'eut plus aucun adoucissement à ses peines. « Où « madame de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, « une telle société, une pareille douceur, un agré- « ment, une considération pour elle et pour son fils? « dit madame de Sévigné. Elle est infirme, elle est « toujours dans sa chambre, elle ne court point. M. de « La Rochefoucauld étoit sédentaire comme elle : cet « état les rendoit nécessaires l'un à l'autre; rien ne « pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes « de leur amitié. Songez-y, ma fille; vous trouverez « qu'il est impossible de faire une perte plus consi- « dérable, et dont le temps puisse moins consoler (1). « La petite santé de madame de La Fayette soutient « mal une pareille douleur; elle en a la fièvre, et il « ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui « de cette privation. Sa vie est tournée de manière « qu'elle trouvera toujours un tel ami à dire (2). Le « temps, qui est si bon aux autres, augmente et aug- « mentera sa tristesse (3). » Son accablement fut tel, que non-seulement il lui étoit impossible de se livrer à aucune occupation, mais qu'elle s'efforçoit même de ne plus penser. « Elle avoue tout franchement, dit « madame de Sévigné, qu'elle ne songe qu'à se ren-

(1) Lettre du 17 mars 1680. — (2) Lettre du 20 mars. — (3) Lettre du 23 mars.

« dre bête, en ôtant de son esprit autant de pensées « que l'on tâche ordinairement d'y en mettre ; elle ne « dispute point que son esprit ne lui fasse du mal, « ainsi que toute sorte d'application; elle s'exempte « de tout. » Elle chercha dans la religion les consolations que le monde ne pouvoit plus lui offrir, et les dernières années de sa vie furent consacrées aux exercices de la piété la plus austère.

Nous terminerons cette Notice en citant quelques traits qui serviront à faire connoître l'esprit et le caractère de madame de La Fayette.

C'est assez d'être, disoit-elle. Segrais, en rapportant ce mot, ajoute que madame de La Fayette entendoit par là que, pour être heureux, il falloit vivre sans ambition et sans passions, au moins sans passions violentes. Elle pensoit que celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit; et Segrais donne à croire que ce trait s'appliquoit à Boileau. Elle comparoit les sots traducteurs à des laquais ignorans qui changent en sottises les complimens dont leurs maîtres les chargent. Suivant elle, une période inutile retranchée d'un ouvrage valoit un louis d'or, un mot vingt sous. Elle disoit de Montaigne qu'il y auroit du plaisir à avoir un voisin tel que lui. « A-t-on gagé d'être parfaite, disoit- « elle? Non assurément; si j'avois fait cette gageure, « j'aurois perdu mon argent. » Dans une lettre à madame de Sévigné, elle lui dit : « Le goût d'écrire vous « dure encore pour tout le monde, il m'est passé pour « tout le monde; et si j'avois un amant qui voulût de « mes lettres tous les matins, je romprois avec lui (1). »

(1) Il paroît que pendant long-temps madame de La Fayette avoit en-

« Elle ne savoit pas seulement gouverner sa maison, « dit Segrais ; elle s'entendoit parfaitement en procès, « et elle conduisoit elle-même ceux qu'elle avoit pour « ses affaires particulières. » « Jamais personne sans « sortir de sa place n'aura fait tant de bonnes affaires, « disoit d'elle madame de Sévigné. » M. de La Rochefoucauld disoit qu'elle étoit *vraie*. « Elle n'auroit pas « donné, ajoute Segrais, le moindre titre à qui que ce « fût, si elle n'eût pas été persuadée qu'il le méritoit ; « et c'est ce qui a fait dire à quelqu'un qu'elle étoit « sèche, quoiqu'elle fût délicate. » « Elle est malade, « et ne peut aller voir ses amis, disoit d'elle madame « de Sévigné ; ils se rétablissent, et elle a été soulagée « sans avoir quitté sa place. » Segrais rapporte que quoiqu'elle sût le latin, elle n'en faisoit rien paroître, et que c'étoit, disoit-elle, afin de ne pas attirer sur elle la jalousie des autres dames. C'étoit peut-être un des motifs qui l'avoient déterminée à livrer ses ouvrages au public sous le nom d'un autre, et à ne pas mettre ses amis, même les plus intimes, dans sa confidence.

On a fait plusieurs éditions des Œuvres complètes de madame de La Fayette. Les deux dernières ont été publiées en 1820 et en 1825. Le texte de ces différentes éditions est absolument le même.

tretenu de nombreuses correspondances. « Elle passoit ordinairement, « dit Gourville, deux heures de la matinée à entretenir commerce avec « tous ceux qui pouvoient lui être bons à quelque chose, et à faire des « reproches à ceux qui ne la voyoient pas aussi souvent qu'elle désiroit, « pour les tenir tous sous sa main, et voir à quel usage elle les pouvoit « mettre chaque jour. »

HISTOIRE

DE MADAME

HENRIETTE D'ANGLETERRE,

PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE DE FRANCE,
DUC D'ORLÉANS.

PRÉFACE.

Henriette de France, veuve de Charles I, roi d'Angleterre, avoit été obligée par ses malheurs de se retirer en France, et avoit choisi pour sa retraite ordinaire le couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Elle y étoit attirée par la beauté du lieu, et plus encore par l'amitié qu'elle avoit pour la mère Angélique (1), supérieure de cette maison. Cette personne étoit venue fort jeune à la cour, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII.

Ce prince, dont les passions étoient pleines d'innocence, en étoit devenu amoureux; et elle avoit répondu à sa passion par une amitié fort tendre, et par une si grande fidélité pour la confiance dont il l'honoroit, qu'elle avoit été à l'épreuve de tous les avantages que le cardinal de Richelieu lui avoit fait envisager.

Comme ce ministre vit qu'il ne la pouvoit gagner, il crut, avec quelque apparence, qu'elle étoit gouvernée par l'évêque de Limoges son oncle, attaché à la Reine par madame de Senecey (2). Dans cette vue il résolut de la perdre, et de l'obliger à se retirer de la cour : il gagna le premier valet de chambre du

(1) *La mère Angélique :* Mademoiselle de La Fayette, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, reine de France. — (2) *Madame de Senecey :* Dame d'honneur d'Anne d'Autriche.

Roi, qui avoit leur confiance entière, et l'obligea à rapporter de part et d'autre des choses entièrement opposées à la vérité. Elle étoit jeune et sans expérience, et crut ce qu'on lui dit : elle s'imagina qu'on l'alloit abandonner, et se jeta dans les Filles de Sainte-Marie. Le Roi fit tous ses efforts pour l'en tirer : il lui montra clairement son erreur, et la fausseté de ce qu'elle avoit cru; mais elle résista à tout, et se fit religieuse quand le temps le lui put permettre.

Le Roi conserva pour elle beaucoup d'amitié, et lui donna sa confiance : ainsi, quoique religieuse, elle étoit très-considérée, et elle le méritoit. J'épousai son frère quelques années avant sa profession; et comme j'allois souvent dans son cloître, j'y vis la jeune princesse d'Angleterre, dont l'esprit et le mérite me charmèrent. Cette connoissance me donna depuis l'honneur de sa familiarité, en sorte que quand elle fut mariée j'eus toutes les entrées particulières chez elle; et quoique je fusse plus âgée de dix ans qu'elle, elle me témoigna jusqu'à la mort beaucoup de bonté, et eut beaucoup d'égards pour moi.

Je n'avois aucune part à sa confidence sur de certaines affaires; mais quand elles étoient passées, et presque rendues publiques, elle prenoit plaisir à me les raconter.

L'année 1664, le comte de Guiche (1) fut exilé. Un jour qu'elle me faisoit le récit de quelques circon-

(1) *De Guiche :* Fils aîné du maréchal de Gramont.

stances assez extraordinaires de sa passion pour elle : « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que si tout ce « qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation « étoit écrit, cela composeroit une jolie histoire ? « Vous écrivez bien, ajouta-t-elle ; écrivez, je vous « fournirai de bons Mémoires. »

J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes ce plan de notre histoire, telle qu'on la trouvera ici.

Pendant quelque temps, lorsque je la trouvois seule, elle me contoit des choses particulières que j'ignorois ; mais cette fantaisie lui passa bientôt, et ce que j'avois commencé demeura quatre ou cinq années sans qu'elle s'en souvînt.

En 1669, le Roi alla à Chambord : elle étoit à Saint-Cloud, où elle faisoit ses couches de la duchesse de Savoie, aujourd'hui régnante. J'étois auprès d'elle ; il y avoit peu de monde : elle se souvint du projet de cette histoire, et me dit qu'il falloit la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avoit commencé à me dire : je me remis à les écrire ; je lui montrois le matin ce que j'avois fait sur ce qu'elle m'avoit dit le soir ; elle en étoit très-contente. C'étoit un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connoître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse. Elle badinoit avec moi sur les endroits qui me donnoient le plus de peine ; et elle prit tant de

goût à ce que j'écrivois, que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main, et que j'ai encore.

Le Roi revint : elle quitta Saint-Cloud, et notre ouvrage fut abandonné. L'année suivante, elle fut en Angleterre; et, peu de jours après son retour, cette princesse étant à Saint-Cloud perdit la vie d'une manière qui fera toujours l'étonnement de ceux qui liront cette histoire. J'avois l'honneur d'être auprès d'elle lorsque cet accident funeste arriva; je sentis tout ce que l'on peut sentir de plus douloureux en voyant expirer la plus aimable princesse qui fut jamais, et qui m'avoit honorée de ses bonnes grâces. Cette perte est de celles dont on ne se console jamais, et qui laissent une amertume répandue dans tout le reste de la vie.

La mort de cette princesse ne me laissa ni le dessein ni le goût de continuer cette histoire, et j'écrivis seulement les circonstances de sa mort, dont je fus témoin.

HISTOIRE

DE MADAME

HENRIETTE D'ANGLETERRE.

PREMIÈRE PARTIE.

[1659] La paix étoit faite entre la France et l'Espagne (1); le mariage du Roi étoit achevé après beaucoup de difficultés; et le cardinal Mazarin, tout glorieux d'avoir donné la paix à la France, sembloit n'avoir plus qu'à jouir de cette grande fortune où son bonheur l'avoit élevé. Jamais ministre n'avoit gouverné avec une puissance si absolue, et jamais ministre ne s'étoit si bien servi de sa puissance pour l'établissement de sa grandeur.

La Reine mère (2), pendant sa régence, lui avoit laissé toute l'autorité royale, comme un fardeau trop pesant pour un naturel aussi paresseux que le sien. Le Roi (3), à sa majorité, lui avoit trouvé cette autorité entre les mains, et n'avoit eu ni la force ni peut-être même l'envie de la lui ôter. On lui représentoit les troubles que la mauvaise conduite de ce cardinal avoit excités comme un effet de la haine des princes pour un ministre qui avoit voulu donner des bornes

(1) *La France et l'Espagne* : Le traité des Pyrénées, conclu le 7 novembre 1659. — (2) *La Reine mère* : Anne d'Autriche. — (3) *Le Roi* : Louis XIV.

à leur ambition; on lui faisoit considérer le ministre comme un homme qui seul avoit tenu le timon de l'Etat pendant l'orage qui l'avoit agité, et dont la bonne conduite en avoit peut-être empêché la perte.

Cette considération, jointe à une soumission sucée avec le lait, rendit le cardinal plus absolu sur l'esprit du Roi qu'il ne l'avoit été sur celui de la Reine. L'étoile qui lui donnoit une autorité si entière s'étendit même jusqu'à l'amour. Le Roi n'avoit pu porter son cœur hors de la famille de cet heureux ministre; il l'avoit donné, dès sa plus tendre jeunesse, à la troisième de ses nièces, mademoiselle de Mancini; et s'il le retira quand il fut dans un âge plus avancé, ce ne fut que pour le donner entièrement à une quatrième nièce qui portoit le même nom de Mancini (1), à laquelle il se soumit si absolument, que l'on peut dire qu'elle fut la maîtresse d'un prince que nous avons vu depuis maître de sa maîtresse et de son amour.

Cette même étoile du cardinal produisoit seule un effet si extraordinaire. Elle avoit étouffé dans la France tous les restes de cabale et de dissension; la paix générale avoit fini toutes les guerres étrangères; le cardinal avoit satisfait en partie aux obligations qu'il avoit à la Reine par le mariage du Roi qu'elle

(1) *De Mancini* : Le cardinal Mazarin avoit cinq nièces : 1° Marie, qui fut alliée en 1651 au duc de Vendôme et de Mercœur, et qui mourut en 1657 à vingt-et-un ans; 2° Olympe, mariée en 1657 à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons; 3° Marie, qui épousa Laurent Colonne, connétable du royaume de Naples; 4° Hortense, qui épousa en 1661 le duc de La Meilleraye, lequel prit le nom et les armes de Mazarin; 5° Marie-Anne, qui fut mariée à Godefroy-Maurice de La Tour, duc de Bouillon.

avoit si ardemment souhaité, et qu'il avoit fait, bien qu'il le crût contraire à ses intérêts.

Ce mariage lui étoit même favorable, et l'esprit doux et paisible de la Reine (1) ne lui pouvoit laisser lieu de craindre qu'elle entreprît de lui ôter le gouvernement de l'Etat; enfin on ne pouvoit ajouter à son bonheur que la durée, mais ce fut ce qui lui manqua.

La mort interrompit une félicité si parfaite; et, peu de temps après que l'on fut de retour du voyage où la paix et le mariage s'étoient achevés, il mourut (2) au bois de Vincennes, avec une fermeté beaucoup plus philosophique que chrétienne.

Il laissa par sa mort un amas infini de richesses. Il choisit le fils du maréchal de La Meilleraye (3) pour l'héritier de son nom et de ses trésors : il lui fit épouser Hortense, la plus belle de ses nièces, et disposa en sa faveur de tous les établissemens qui dépendoient du Roi, de la même manière qu'il disposoit de son propre bien.

Le Roi en agréa néanmoins la disposition, aussibien que celle qu'il fit en mourant de toutes les charges et de tous les bénéfices qui étoient pour lors à donner. Enfin après sa mort son ombre étoit encore la maîtresse de toutes choses, et il paroissoit que le Roi ne pensoit à se conduire que par les sentimens qu'il lui avoit inspirés.

Cette mort donnoit de grandes espérances à ceux qui pouvoient prétendre au ministère : ils croyoient,

(1) *La Reine :* Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne. — (2) *Il mourut :* Le 9 mars 1661. — (3) *La Meilleraye :* Depuis duc de Mazarin.

avec apparence, qu'un roi qui venoit de se laisser gouverner entièrement, tant pour les choses qui regardoient son Etat que pour celles qui regardoient sa personne, s'abandonneroit à la conduite d'un ministre qui ne voudroit se mêler que des affaires publiques, et qui ne prendroit point connoissance de ses actions particulières.

Il ne pouvoit tomber dans leur imagination qu'un homme pût être si dissemblable de lui-même, et qu'ayant toujours laissé l'autorité de roi entre les mains de son premier ministre, il voulût reprendre à la fois et l'autorité de roi et les fonctions de premier ministre.

Ainsi beaucoup de gens espéroient quelque part aux affaires, et beaucoup de dames, par des raisons à peu près semblables, espéroient beaucoup de part aux bonnes grâces du Roi. Elles avoient vu qu'il avoit passionnément aimé mademoiselle de Mancini, et qu'elle avoit paru avoir sur lui le plus absolu pouvoir qu'une maîtresse ait jamais eu sur le cœur d'un amant; elles espéroient qu'ayant plus de charmes elles auroient pour le moins autant de crédit, et il y en avoit déjà beaucoup qui prenoient pour modèle de leur fortune celui de la duchesse de Beaufort (1).

Mais, pour faire mieux comprendre l'état de la cour après la mort du cardinal Mazarin, et la suite des choses dont nous avons à parler, il faut dépeindre en peu de mots les personnes de la maison royale, les ministres qui pouvoient prétendre au gouvernement de l'Etat, et les dames qui pouvoient aspirer aux bonnes grâces du Roi.

(1) *Duchesse de Beaufort*: Gabrielle d'Estrées, maîtresse de Henri IV.

La Reine mère, par son rang, tenoit la première place dans la maison royale, et, selon les apparences, elle devoit la tenir par son crédit; mais le même naturel qui lui avoit rendu l'autorité royale un pesant fardeau pendant qu'elle étoit tout entière entre ses mains l'empêchoit de songer à en reprendre une partie lorsqu'elle n'y étoit plus. Son esprit avoit paru inquiet et porté aux affaires pendant la vie du Roi son mari; mais dès qu'elle avoit été maîtresse et d'elle-même et du royaume, elle n'avoit pensé qu'à mener une vie douce, à s'occuper à ses exercices de dévotion, et avoit témoigné une assez grande indifférence pour toutes choses. Elle étoit sensible néanmoins à l'amitié de ses enfans : elle les avoit élevés auprès d'elle avec une tendresse qui lui donnoit quelque jalousie des personnes avec lesquelles ils cherchoient leurs plaisirs. Ainsi elle étoit contente pourvu qu'ils eussent l'attention de la voir, et elle étoit incapable de se donner la peine de prendre sur eux une véritable autorité.

La jeune Reine étoit une personne de vingt-deux ans, bien faite de sa personne, et qu'on pouvoit appeler belle, quoiqu'elle ne fût pas agréable. Le peu de séjour qu'elle avoit fait en France, et les impressions qu'on en avoit données avant qu'elle y arrivât, étoient cause qu'on ne la connoissoit quasi pas, ou que du moins on croyoit ne la pas connoître, en la trouvant d'un esprit fort éloigné de ces desseins ambitieux dont on avoit tant parlé. On la voyoit tout occupée d'une violente passion pour le Roi, attachée dans tout le reste de ses actions à la Reine sa belle-mère, sans distinction de personnes ni de divertisse-

mens, et sujette à beaucoup de chagrin, à cause de l'extrême jalousie qu'elle avoit du Roi.

Monsieur, frère unique du Roi, n'étoit pas moins attaché à la Reine sa mère. Ses inclinations étoient aussi conformes aux occupations des femmes que celles du Roi en étoient éloignées; il étoit beau et bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus convenables à une princesse qu'à un prince : aussi avoit-il plus songé à faire admirer sa beauté de tout le monde, qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles. Son amour-propre sembloit ne le rendre capable que d'attachement pour lui-même.

Madame de Thianges (1), fille aînée du duc de Mortemart, avoit paru lui plaire plus que les autres; mais leur commerce étoit plutôt une confidence libertine qu'une véritable galanterie. L'esprit du prince étoit naturellement doux, bienfaisant et civil, capable d'être prévenu, et si susceptible d'impressions, que les personnes qui l'approchoient pouvoient quasi répondre de s'en rendre maîtres en le prenant par son foible. La jalousie dominoit en lui; mais cette jalousie le faisoit plus souffrir que personne, la douceur de son humeur le rendant incapable des actions violentes que la grandeur de son rang auroit pu lui permettre.

Il est aisé de juger, par ce que nous venons de dire, qu'il n'avoit nulle part aux affaires, puisque sa jeunesse, ses inclinations, et la domination absolue du cardinal, étoient autant d'obstacles qui l'en éloignoient.

(1) *De Thianges:* Mademoiselle de Rochechouart, sœur aînée de madame de Montespan.

Il semble qu'en voulant décrire la maison royale je devois commencer par celui qui en est le chef: mais on ne sauroit le dépeindre que par ses actions; et celles que nous avons vues jusqu'au temps dont nous venons de parler étoient si éloignées de celles que nous avons vues depuis, qu'elles ne pourroient guère servir à le faire connoître. On en pourra juger par ce que nous avons à dire : on le trouvera sans doute un des plus grands rois qui aient jamais été, un des plus honnêtes hommes de son royaume, et l'on pourroit dire le plus parfait, s'il n'étoit point si avare de l'esprit que le Ciel lui a donné, et qu'il voulût le laisser paroître tout entier, sans le renfermer si fort dans la majesté de son rang.

Voilà quelles étoient les personnes qui composoient la maison royale. Pour le ministère, il étoit douteux entre M. Fouquet, surintendant des finances, M. Le Tellier, secrétaire d'Etat, et M. Colbert (1). Ce troisième avoit eu, dans les derniers temps, toute la confiance du cardinal Mazarin : on savoit que le Roi n'agissoit encore que selon les sentimens et les mémoires de ce ministre, mais l'on ne savoit pas précisément quels étoient les sentimens et les mémoires qu'il avoit donnés à Sa Majesté. On ne doutoit pas qu'il n'eût ruiné la Reine mère dans l'esprit du Roi, aussi bien que beaucoup d'autres personnes; mais on ignoroit celles qu'il y avoit établies.

M. Fouquet, peu de temps avant la mort du cardinal, avoit été quasi perdu auprès de lui pour s'être brouillé avec M. Colbert. Ce surintendant étoit un homme d'une étendue d'esprit et d'une ambition sans

(1) *Colbert* : Depuis contrôleur général des finances.

bornes, civil, obligeant pour tous les gens de qualité, et qui se servoit des finances pour les acquérir et pour les embarquer dans ses intrigues, dont les desseins étoient infinis pour les affaires aussi bien que pour la galanterie.

M. Le Tellier paroissoit plus sage et plus modéré, attaché à ses seuls intérêts, et à des intérêts solides, sans être capable de s'éblouir du faste et de l'éclat comme M. Fouquet.

M. Colbert étoit peu connu par diverses raisons, et l'on savoit seulement qu'il avoit gagné la confiance du cardinal par son habileté et son économie.

Le Roi n'appeloit au conseil que ces trois personnes; et l'on attendoit à voir qui l'emporteroit sur les autres, sachant bien qu'ils n'étoient pas unis, et que quand ils l'auroient été il étoit impossible qu'ils le demeurassent.

Il nous reste à parler des dames qui étoient alors le plus avant à la cour, et qui pouvoient aspirer aux bonnes grâces du Roi.

La comtesse de Soissons (1) auroit pu y prétendre par la grande habitude qu'elle avoit conservée avec lui, et pour avoir été sa première inclination. C'étoit une personne qu'on ne pouvoit pas appeler belle, et qui néanmoins étoit capable de plaire. Son esprit n'avoit rien d'extraordinaire, ni de fort poli; mais il étoit naturel et agréable avec les personnes qu'elle connoissoit. La grande fortune de son oncle l'autorisoit à n'avoir pas besoin de se contraindre. Cette liberté qu'elle avoit prise, jointe à un esprit vif et à un naturel ardent, l'avoit rendue si attachée à ses pro-

(1) *De Soissons :* Nièce du cardinal Mazarin.

pres volontés, qu'elle étoit incapable de s'assujétir qu'à ce qui lui étoit agréable. Elle avoit naturellement de l'ambition, et, dans le temps où le Roi l'avoit aimée, le trône ne lui avoit point paru trop au-dessus d'elle pour n'oser y aspirer. Son oncle, qui l'aimoit fort, n'avoit pas été éloigné du dessein de l'y faire monter; mais tous les faiseurs d'horoscopes l'avoient tellement assuré qu'elle ne pourroit y parvenir, qu'il en avoit perdu la pensée, et l'avoit mariée au comte de Soissons. Elle avoit pourtant toujours conservé quelque crédit auprès du Roi, et une certaine liberté de lui parler plus hardiment que les autres; ce qui faisoit soupçonner assez souvent que, dans certains momens, la galanterie trouvoit encore place dans leur conversation.

Cependant il paroissoit impossible que le Roi lui redonnât son cœur. Ce prince étoit plus sensible en quelque manière à l'attachement qu'on avoit pour lui, qu'à l'agrément et au mérite des personnes. Il avoit aimé la comtesse de Soissons avant qu'elle fût mariée; il avoit cessé de l'aimer, par l'opinion qu'il avoit que Villequier (1) ne lui étoit pas désagréable. Peut-être l'avoit-il cru sans fondement; et il y a même assez d'apparence qu'il se trompoit, puisque, étant si peu capable de se contraindre, si elle l'eût aimé elle l'eût bientôt fait paroître. Mais enfin, puisqu'il l'avoit quittée sur le simple soupçon qu'un autre en étoit aimé, il n'avoit garde de retourner à elle lorsqu'il croyoit avoir une certitude entière qu'elle aimoit le marquis de Vardes (2).

(1) *Villequier :* Depuis duc d'Aumont. — (2) *De Vardes :* Du Bec-Crépin, marquis de Vardes, capitaine des cent-suisses.

Mademoiselle de Mancini (1) étoit encore à la cour quand son oncle mourut. Pendant sa vie, il avoit conclu son mariage avec le connétable Colonne; et l'on n'attendoit plus que celui qui devoit l'épouser au nom de ce connétable, pour la faire partir de France. Il étoit difficile de démêler quels étoient ses sentimens pour le Roi, et quels sentimens le Roi avoit pour elle. Il l'avoit passionnément aimée, comme nous avons déjà dit; et, pour faire comprendre jusqu'où cette passion l'avoit mené, nous dirons en peu de mots ce qui s'étoit passé à la mort du cardinal.

Cet attachement avoit commencé pendant le voyage de Calais, et la reconnoissance l'avoit fait naître plutôt que la beauté : mademoiselle de Mancini n'en avoit aucune; il n'y avoit nul charme dans sa personne, et très-peu dans son esprit, quoiqu'elle en eût infiniment : elle l'avoit hardi, résolu, emporté, libertin, et éloigné de toute sorte de civilité et de politesse.

Pendant une dangereuse maladie (2) que le Roi avoit eue à Calais, elle avoit témoigné une affliction si violente de son mal, et l'avoit si peu cachée, que lorsqu'il commença à se mieux porter tout le monde lui parla de la douleur de mademoiselle de Mancini; peut-être dans la suite lui en parla-t-elle elle-même. Enfin elle lui fit paroître tant de passion, et rompit si entièrement toutes les contraintes où la Reine mère et le cardinal la tenoient, que l'on peut dire qu'elle contraignit le Roi à l'aimer.

(1) *Mancini :* Marie Mancini. — (2) *Dangereuse maladie :* La petite vérole.

Le cardinal ne s'opposa pas d'abord à cette passion; il crut qu'elle ne pouvoit être que conforme à ses intérêts : mais comme il vit dans la suite que sa nièce ne lui rendoit aucun compte de ses conversations avec le Roi, et qu'elle prenoit sur son esprit tout le crédit qui lui étoit possible, il commença à craindre qu'elle n'y en prît trop, et voulut apporter quelque diminution à cet attachement. Il vit bientôt qu'il s'en étoit avisé trop tard : le Roi étoit entièrement abandonné à sa passion, et l'opposition qu'il fit paroître ne servit qu'à aigrir contre lui l'esprit de sa nièce, et à la porter à lui rendre toutes sortes de mauvais services.

Elle n'en rendit pas moins à la Reine dans l'esprit du Roi, soit en lui décriant sa conduite pendant la régence, ou en lui apprenant tout ce que la médisance avoit inventé contre elle. Enfin elle éloignoit si bien de l'esprit du Roi tous ceux qui pouvoient lui nuire, et s'en rendit maîtresse si absolue, que, pendant le temps que l'on commençoit à traiter la paix et le mariage, il demanda au cardinal la permission de l'épouser, et témoigna ensuite par toutes ses actions qu'il le souhaitoit.

Le cardinal, qui savoit que la Reine ne pourroit entendre sans horreur la proposition de ce mariage, et que l'exécution en eût été très-hasardeuse pour lui, se voulut faire un mérite envers la Reine et envers l'Etat d'une chose qu'il croyoit contraire à ses propres intérêts.

Il déclara au Roi qu'il ne consentiroit jamais à lui laisser faire une alliance si disproportionnée; et que

s'il la faisoit de son autorité absolue, il lui demanderoit à l'heure même la permission de se retirer hors de France.

La résistance du cardinal étonna le Roi, et lui fit peut-être faire des réflexions qui ralentirent la violence de son amour. L'on continua de traiter la paix et le mariage; et le cardinal, avant que de partir pour aller régler les articles de l'un et de l'autre, ne voulut pas laisser sa nièce à la cour : il résolut de l'envoyer à Brouage. Le Roi en fut aussi affligé que le peut être un amant à qui l'on ôte sa maîtresse; mais mademoiselle de Mancini, qui ne se contentoit pas des mouvemens de son cœur, et qui auroit voulu qu'il eût témoigné son amour par des actions d'autorité, lui reprocha, en lui voyant répandre des larmes lorsqu'elle monta en carrosse, qu'*il pleuroit*, et qu'*il étoit le maître*. Ces reproches ne l'obligèrent pas à le vouloir être : il la laissa partir, quelque affligé qu'il fût, lui promettant néanmoins qu'il ne consentiroit jamais au mariage d'Espagne, et qu'il n'abandonneroit pas le dessein de l'épouser.

Toute la cour partit quelque temps après pour aller à Bordeaux, afin d'être plus près du lieu où l'on traitoit la paix.

Le Roi vit mademoiselle de Mancini à Saint-Jean-d'Angely : il en parut plus amoureux que jamais dans le peu de momens qu'il eut à être avec elle, et lui promit toujours la même fidélité. Le temps, l'absence et la raison le firent enfin manquer à sa promesse; et quand le traité fut achevé il l'alla signer à l'île de la Conférence, et prendre l'infante d'Espagne des mains

du Roi son père, pour la faire reine de France dès le lendemain.

La cour revint ensuite à Paris. Le cardinal, qui ne craignoit plus rien, y fit aussi revenir ses nièces.

Mademoiselle de Mancini étoit outrée de rage et de désespoir : elle trouvoit qu'elle avoit perdu en même temps un amant fort aimable, et la plus belle couronne de l'univers. Un esprit plus modéré que le sien auroit eu de la peine à ne pas s'emporter dans une semblable occasion : aussi s'étoit-elle abandonnée à la rage et à la colère.

Le Roi n'avoit plus la même passion pour elle : la possession d'une princesse belle et jeune comme la Reine sa femme l'occupoit agréablement. Néanmoins, comme l'attachement d'une femme est rarement un obstacle à l'amour qu'on a pour une maîtresse, le Roi seroit peut-être revenu à mademoiselle de Mancini, s'il n'eût connu qu'entre tous les partis qui se présentoient alors pour l'épouser elle souhaitoit ardemment le duc Charles, neveu du duc de Lorraine, et s'il n'avoit été persuadé que ce prince avoit su toucher son cœur.

Le mariage ne s'en put faire par plusieurs raisons : le cardinal conclut celui du connétable Colonne, et mourut, comme nous avons dit, avant qu'il fût achevé.

Mademoiselle de Mancini avoit une si horrible répugnance pour ce mariage, que, voulant l'éviter si elle eût vu quelque apparence de regagner le cœur du Roi, malgré tout son dépit elle y auroit travaillé de toute sa puissance.

Le public ignoroit le secret dépit qu'avoit eu le

Roi du penchant qu'elle avoit témoigné pour le mariage du neveu du duc de Lorraine; et comme on le voyoit souvent aller au palais Mazarin, où elle logeoit avec madame Mazarin sa sœur (1), on ne savoit si le Roi y étoit conduit par les restes de son ancienne flamme, ou par les étincelles d'une nouvelle, que les yeux de madame Mazarin étoient bien capables d'allumer.

C'étoit, comme nous avons dit, non-seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie, et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas : ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et beaucoup de gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer.

Ainsi les opinions se portoient aisément à croire que le Roi lui en vouloit, et que l'ascendant du cardinal garderoit encore son cœur dans sa famille. Il est vrai que cette opinion n'étoit pas sans fondement : l'habitude que le Roi avoit prise avec les nièces du cardinal lui donnoit plus de dispositions à leur parler qu'à toutes les autres femmes; et la beauté de madame Mazarin, jointe à l'avantage que donne un mari qui n'est guère aimable à un roi qui l'est beaucoup, l'eût aisément porté à l'aimer, si M. de Mazarin n'avoit eu ce même soin que nous lui avons vu depuis d'éloigner sa femme des lieux où étoit le Roi.

Il y avoit encore à la cour un grand nombre de belles dames sur qui le Roi auroit pu jeter les yeux.

Madame d'Armagnac, fille du maréchal de Ville-

(1) *Sa sœur :* Hortense Mancini.

roy, étoit d'une beauté à attirer ceux de tout le monde. Pendant qu'elle étoit fille, elle avoit donné beaucoup d'espérance à tous ceux qui l'avoient aimée qu'elle souffriroit aisément de l'être lorsque le mariage l'auroit mise dans une condition plus libre. Cependant sitôt qu'elle eut épousé M. d'Armagnac (1), soit qu'elle eût de la passion pour lui, ou que l'âge l'eût rendue plus circonspecte, elle s'étoit entièrement retirée dans sa famille.

La seconde fille du duc de Mortemart, qu'on appeloit mademoiselle de Tonnay-Charente, étoit encore une beauté très-achevée, quoiqu'elle ne fût pas parfaitement agréable. Elle avoit beaucoup d'esprit, et une sorte d'esprit plaisant et naturel, comme tous ceux de sa maison.

Le reste des belles personnes qui étoient à la cour ont trop peu de part à ce que nous avons à dire pour m'obliger d'en parler; et nous ferons seulement mention de celles qui s'y trouveront mêlées, selon que la suite nous y engagera.

SECONDE PARTIE.

[1661] La cour étoit revenue à Paris aussitôt après la mort du cardinal. Le Roi s'appliquoit à prendre une connoissance exacte des affaires : il donnoit à cette

(1) *D'Armagnac* : Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

occupation la plus grande partie de son temps, et partageoit le reste avec la Reine sa femme.

Celui qui devoit épouser mademoiselle de Mancini au nom du connétable Colonne arriva à Paris, et elle eut la douleur de se voir chassée de France par le Roi : ce fut, à la vérité, avec tous les honneurs imaginables. Le Roi la traita dans son mariage et dans tout le reste comme si son oncle eût encore vécu; mais enfin on la maria, et on la fit partir avec assez de précipitation.

Elle soutint sa douleur avec beaucoup de constance, et même avec assez de fierté; mais, au premier lieu où elle coucha en sortant de Paris, elle se trouva si pressée de sa douleur, et si accablée de l'extrême violence qu'elle s'étoit faite, qu'elle pensa y demeurer. Enfin elle continua son chemin, et s'en alla en Italie, avec la consolation de n'être plus sujette d'un roi dont elle avoit cru devoir être la femme.

La première chose considérable qui se fit après la mort du cardinal, ce fut le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre. Il avoit été résolu par le cardinal; et quoique cette alliance semblât contraire à toutes les règles de la politique, il avoit cru qu'on devoit être si assuré de la douceur du naturel de Monsieur, et de son attachement pour le Roi, qu'on ne devoit point craindre de lui donner un roi d'Angleterre pour beau-frère.

L'histoire de notre siècle est si remplie des grandes révolutions de ce royaume, et le malheur qui fit perdre la vie au meilleur roi du monde sur un échafaud (1)

(1) *Sur un échafaud :* Charles I eut la tête tranchée à Londres le 9 février 1649

par les mains de ses sujets, et qui contraignit la Reine sa femme à venir chercher un asyle dans le royaume de ses pères, est un exemple de l'inconstance de la fortune qui est su de toute la terre.

Le changement funeste de cette maison royale fut favorable en quelque chose à la princesse d'Angleterre (1). Elle étoit encore entre les bras de sa nourrice, et fut la seule de tous les enfans de la Reine sa mère (2) qui se trouva auprès d'elle pendant sa disgrâce. Cette reine s'appliquoit tout entière au soin de son éducation; et le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale.

Aussitôt que cette princesse commença à sortir de l'enfance, on lui trouva un agrément extraordinaire. La Reine mère témoigna beaucoup d'inclination pour elle; et comme il n'y avoit nulle apparence que le Roi pût épouser l'infante sa nièce, elle parut souhaiter qu'il épousât cette princesse. Le Roi, au contraire, témoigna de l'aversion pour ce mariage, et même pour sa personne : il la trouvoit trop jeune pour lui, et il avouoit enfin qu'elle ne lui plaisoit pas, quoiqu'il n'en pût dire la raison. Aussi eût-il été difficile d'en trouver : c'étoit principalement ce que la princesse d'Angleterre possédoit au souverain degré, que le don de plaire et ce qu'on appelle grâces; et les charmes étoient répandus en toute sa personne, dans

(1) *La princesse d'Angleterre* : Henriette-Anne, fille de Charles I, née en 1644. — (2) *Sa mère* : Henriette de France, fille de Henri IV.

ses actions et dans son esprit, et jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes.

En croissant, sa beauté augmenta aussi; en sorte que quand le mariage du Roi fut achevé, celui de Monsieur et d'elle fut résolu. Il n'y avoit rien à la cour qu'on pût lui comparer.

En ce même temps le Roi son frère (1) fut rétabli sur le trône par une révolution presque aussi prompte que celle qui l'en avoit chassé. Sa mère voulut aller jouir du plaisir de le voir paisible possesseur de son royaume; et avant que d'achever le mariage de la princesse sa fille, elle la mena avec elle en Angleterre. Ce fut dans ce voyage que la princesse commença à reconnoître la puissance de ses charmes. Le duc de Buckingham, fils de celui qui fut décapité (2), jeune et bien fait, étoit alors fortement attaché à la princesse royale sa sœur (3), qui étoit à Londres. Quelque grand que fût cet attachement, il ne put tenir contre la princesse d'Angleterre; et ce duc devint si passionnément amoureux d'elle, qu'on peut dire qu'il en perdit la raison.

La reine d'Angleterre étoit tous les jours pressée par les lettres de Monsieur de s'en retourner en France pour achever son mariage, qu'il témoignoit souhaiter avec impatience. Ainsi elle fut obligée de partir, quoique la saison fût fort rude et fort fâcheuse.

Le Roi son fils l'accompagna jusqu'à une journée

(1) *Son frère* : Charles II, qui fut rétabli en 1660. — (2) *Décapité* : Buckingham ne fut pas décapité, mais il fut assassiné par Felton. — (3) *Sa sœur* : Henriette-Marie. Elle épousa Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

de Londres. Le duc de Buckingham la suivit, comme tout le reste de la cour; mais, au lieu de s'en retourner de même, il ne put se résoudre à abandonner la princesse d'Angleterre, et demanda au Roi la permission de passer en France : de sorte que, sans équipage, et sans toutes les choses nécessaires pour un pareil voyage, il s'embarqua à Portsmouth avec la Reine.

Le vent fut favorable le premier jour; mais le lendemain il fut si contraire que le vaisseau de la Reine se trouva ensablé, et en grand danger de périr. L'épouvante fut grande dans tout le navire; et le duc de Buckingham, qui craignoit pour plus d'une vie, parut dans un désespoir inconcevable.

Enfin on tira le vaisseau du péril où il étoit; mais il fallut relâcher au port.

Madame la princesse d'Angleterre fut attaquée d'une fièvre très-violente. Elle eut pourtant le courage de vouloir se rembarquer dès que le vent fut favorable; mais sitôt qu'elle fut dans le vaisseau la rougeole sortit : de sorte qu'on ne put abandonner la terre, et qu'on ne put aussi songer à débarquer, de peur de hasarder sa vie par cette agitation.

Sa maladie fut très-dangereuse. Le duc de Buckingham parut comme un fou et un désespéré dans les momens où il la crut en péril. Enfin lorsqu'elle se porta assez bien pour souffrir la mer et pour aborder au Havre, il eut des jalousies si extravagantes des soins que l'amiral d'Angleterre prenoit pour cette princesse, qu'il le querella sans aucune sorte de raison; et la Reine, craignant qu'il n'en arrivât du désordre, ordonna au duc de Buckingham de s'en aller à Paris,

pendant qu'elle séjourneroit quelque temps au Havre pour laisser reprendre des forces à la princesse sa fille.

Lorsqu'elle fut entièrement rétablie, elle revint à Paris. Monsieur alla au devant d'elle avec tous les empressemens imaginables, et continua jusqu'à son mariage à lui rendre des devoirs auxquels il ne manquoit que de l'amour ; mais le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'étoit réservé à aucune femme du monde.

Le comte de Guiche (1) étoit en ce temps-là son favori. C'étoit le jeune homme de la cour le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardi, brave, rempli de grandeur et d'élévation. La vanité que tant de bonnes qualités lui donnoient, et un air méprisant répandu dans toutes ses actions, ternissoient un peu tout ce mérite ; mais il faut pourtant avouer qu'aucun homme de la cour n'en avoit autant que lui. Monsieur l'avoit fort aimé dès l'enfance, et avoit toujours conservé avec lui un grand commerce, et aussi étroit qu'il y en peut avoir entre de jeunes gens.

Le comte étoit alors amoureux de madame de Chalais, fille du duc de Marmoutiers : elle étoit très-aimable, sans être fort belle ; il la cherchoit partout, il la suivoit en tous lieux : enfin c'étoit une passion si publique et si déclarée, qu'on doutoit qu'elle fût approuvée de celle qui la causoit, et l'on s'imaginoit que s'il y avoit eu quelque intelligence entre eux, elle lui auroit fait prendre des chemins plus cachés. Cependant il est certain que s'il n'en étoit pas tout-à-fait aimé, il n'en étoit pas haï, et qu'elle voyoit son amour sans

(1) *De Guiche :* Fils du maréchal de Gramont dont les Mémoires font partie de cette série. (*Voyez*, tome 56, la Notice qui les précède).

colère. Le duc de Buckingham fut le premier qui se douta qu'elle n'avoit pas assez de charmes pour retenir un homme qui seroit tous les jours exposé à ceux de madame la princesse d'Angleterre. Un soir qu'il étoit venu chez elle, madame de Chalais y vint aussi. La princesse lui dit en anglais que c'étoit la maîtresse du comte de Guiche, et lui demanda s'il ne la trouvoit pas fort aimable. « Non, lui répondit-il; je ne « trouve pas qu'elle le soit assez pour lui, qui me pa« roît, malgré que j'en aie, le plus honnête homme « de toute la cour; et je souhaite, madame, que tout « le monde ne soit pas de mon avis. » La princesse ne fit pas réflexion à ce discours, et le regarda comme un effet de la passion de ce duc, dont il lui donnoit tous les jours quelque preuve, et qu'il ne laissoit que trop voir à tout le monde.

Monsieur s'en aperçut bientôt, et ce fut en cette occasion que madame la princesse d'Angleterre découvrit pour la première fois cette jalousie naturelle dont il lui donna depuis tant de marques. Elle vit donc son chagrin; et comme elle ne se soucioit pas du duc de Buckingham, qui, quoique fort aimable, a eu souvent le malheur de n'être pas aimé, elle en parla à la Reine sa mère, qui prit soin de remettre l'esprit de Monsieur, et de lui faire concevoir que la passion du duc étoit regardée comme une chose ridicule.

Cela ne déplut point à Monsieur, mais il n'en fut pas entièrement satisfait : il s'en ouvrit à la Reine sa mère, qui eut de l'indulgence pour la passion du duc, en faveur de celle que son père lui avoit autrefois témoignée (1). Elle ne voulut pas qu'on fît du bruit;

(1) *Voyez* les Mémoires de La Porte, tome 59 de cette série.

mais elle fut d'avis qu'on lui fît entendre, lorsqu'il auroit fait encore quelque séjour en France, que son retour étoit nécessaire en Angleterre : ce qui fut exécuté dans la suite.

Enfin le mariage de Monsieur s'acheva, et fut fait en carême, sans cérémonie, dans la chapelle du palais. Toute la cour rendit ses devoirs à madame la princesse d'Angleterre, que nous appellerons dorénavant Madame.

Il n'y eut personne qui ne fût surpris de son agrément, de sa civilité et de son esprit. Comme la Reine mère la tenoit fort près de sa personne, on ne la voyoit jamais que chez elle, où elle ne parloit quasi point. Ce fut une nouvelle découverte de lui trouver l'esprit aussi aimable que tout le reste. On ne parloit que d'elle, et tout le monde s'empressoit à lui donner des louanges.

Quelque temps après son mariage, elle vint loger chez Monsieur aux Tuileries; le Roi et la Reine allèrent à Fontainebleau; Monsieur et Madame demeurèrent encore quelque temps à Paris. Ce fut alors que toute la France se trouva chez elle; tous les hommes ne pensoient qu'à lui faire leur cour, et toutes les femmes qu'à lui plaire.

Madame de Valentinois (1), sœur du comte de Guiche, que Monsieur aimoit fort à cause de son frère et à cause d'elle-même (car il avoit pour elle toute l'inclination dont il étoit capable), fut une de celles qu'elle choisit pour être dans ses plaisirs; mesdemoi-

(1) *De Valentinois* : Catherine-Charlotte de Gramont. Elle épousa en 1660 Louis de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, et mourut en 1678.

selles de Créqui et de Châtillon, et mademoiselle de Tonnay-Charente (1), avoient l'honneur de la voir souvent, aussi bien que d'autres personnes à qui elle avoit témoigné de la bonté avant qu'elle fût mariée.

Mademoiselle de La Trémouille et madame de La Fayette (2) étoient de ce nombre. La première lui plaisoit par sa bonté, et par une certaine ingénuité à conter tout ce qu'elle avoit dans le cœur, qui ressentoit la simplicité des premiers siècles. L'autre lui avoit été agréable par son bonheur; car, bien qu'on lui trouvât du mérite, c'étoit une sorte de mérite si sérieux en apparence, qu'il ne sembloit pas qu'il dût plaire à une princesse aussi jeune que Madame. Cependant elle lui avoit été agréable, et elle avoit été si touchée du mérite et de l'esprit de Madame, qu'elle lui dut plaire dans la suite par l'attachement qu'elle eut pour elle.

Toutes ces personnes passoient les après-dînées chez Madame. Elles avoient l'honneur de la suivre au Cours; au retour de la promenade, on soupoit chez Monsieur; après le souper, tous les hommes de la cour s'y rendoient, et on passoit le soir parmi les plaisirs de la comédie, du jeu et des violons; enfin on s'y divertissoit avec tout l'agrément imaginable, et sans aucun mélange de chagrin. Mademoiselle de Chalais y venoit assez souvent; le comte de Guiche ne manquoit pas de s'y rendre : la familiarité qu'il avoit chez Monsieur lui donnoit l'entrée chez ce prince aux heures les plus particulières. Il voyoit Madame à tous momens, avec tous ses charmes; Monsieur prenoit

(1) *De Tonnay-Charente :* Depuis madame de Montespan. — (2) *La Fayette :* L'auteur de ces Mémoires.

même le soin de les lui faire admirer : enfin il l'exposoit à un péril qu'il étoit presque impossible d'éviter.

Après quelque séjour à Paris, Monsieur et Madame s'en allèrent à Fontainebleau. Madame y porta la joie et les plaisirs. Le Roi connut, en la voyant de plus près, combien il avoit été injuste en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle, et lui témoigna une complaisance extrême. Elle disposoit de toutes les parties de divertissement; elles se faisoient toutes pour elle, et il paroissoit que le Roi n'y avoit de plaisir que par celui qu'elle en recevoit. C'étoit dans le milieu de l'été : Madame s'alloit baigner tous les jours; elle partoit en carrosse, à cause de la chaleur, et revenoit à cheval, suivie de toutes les dames, habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnées du Roi et de la jeunesse de la cour : après souper, on montoit dans des calèches, et au bruit des violons on s'alloit promener une partie de la nuit autour du canal.

L'attachement que le Roi avoit pour Madame commença bientôt à faire du bruit, et à être interprété diversement. La Reine mère en eut d'abord beaucoup de chagrin : il lui parut que Madame lui ôtoit absolument le Roi, et qu'il lui donnoit toutes les heures qui avoient accoutumé d'être pour elle. La grande jeunesse de Madame lui persuada qu'il seroit facile d'y remédier, et que, lui faisant parler par l'abbé de Montaigu, et par quelques personnes qui devoient avoir quelque crédit sur son esprit, elle l'obligeroit à se tenir plus attachée à sa personne, et de n'attirer pas le Roi dans des divertissemens qui en étoient éloignés.

Madame étoit lasse de l'ennui et de la contrainte

qu'elle avoit essuyés auprès de la Reine sa mère. Elle crut que la Reine sa belle-mère vouloit prendre sur elle une pareille autorité; elle fut occupée de la joie d'avoir ramené le Roi à elle, et de savoir par lui-même que la Reine mère tâchoit de l'en éloigner. Toutes ces choses la détournèrent tellement des mesures qu'on vouloit lui faire prendre, que même elle n'en garda plus aucune. Elle se lia d'une manière étroite avec la comtesse de Soissons, qui étoit alors l'objet de la jalousie de la Reine et de l'aversion de la Reine mère, et ne pensa plus qu'à plaire au Roi comme belle-sœur. Je crois qu'elle lui plut d'une autre manière; je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme un beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être davantage : mais enfin comme ils étoient tous deux infiniment aimables, et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyoient tous les jours au milieu des plaisirs et des divertissemens, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avoient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions.

Cela fit bientôt beaucoup de bruit à la cour. La Reine mère fut ravie de trouver un prétexte si spécieux de bienséance et de dévotion pour s'opposer à l'attachement que le Roi avoit pour Madame. Elle n'eut pas de peine à faire entrer Monsieur dans ses sentimens; il étoit jaloux par lui-même, et il le devenoit encore davantage par l'humeur de Madame, qu'il ne trouvoit pas aussi éloignée de la galanterie qu'il l'auroit souhaité.

L'aigreur s'augmentoit tous les jours entre la Reine mère et elle. Le Roi donnoit toutes les espérances à

Madame, mais il se ménageoit néanmoins avec la Reine mère; en sorte que lorsqu'elle redisoit à Monsieur ce que le Roi lui avoit dit, Monsieur trouvoit assez de matière pour vouloir persuader à Madame que le Roi n'avoit pas pour elle autant de considération qu'il lui en témoignoit : tout cela faisoit un cercle de redites et de démêlés qui ne donnoit pas un moment de repos ni aux uns ni aux autres. Cependant le Roi et Madame, sans s'expliquer entre eux de ce qu'ils sentoient l'un pour l'autre, continuèrent de vivre d'une manière qui ne laissoit douter à personne qu'il n'y eût entre eux plus que de l'amitié.

Le bruit s'en augmenta fort; et la Reine mère et Monsieur en parlèrent si fortement au Roi et à Madame, qu'ils commencèrent à ouvrir les yeux, et à faire peut-être des réflexions qu'ils n'avoient point encore faites : enfin ils résolurent de faire cesser ce grand bruit, et, par quelque motif que ce pût être, ils convinrent entre eux que le Roi seroit l'amoureux de quelque personne de la cour. Ils jetèrent les yeux sur celles qui paroissoient les plus propres à ce dessein, et choisirent entre autres mademoiselle de Pons (1), parente du maréchal d'Albret, et qui, pour être nouvellement venue de province, n'avoit pas toute l'habileté imaginable; ils jetèrent aussi les yeux sur Chemerault (2), une des filles de la Reine, fort coquette, et sur La Vallière, qui étoit une fille de Madame, fort jolie, fort douce et fort naïve. La fortune de cette fille étoit médiocre : sa mère s'étoit remariée à Saint-Remy, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Or-

(1) *De Pons :* Depuis madame d'Hudicourt. — (2) *Chemerault :* Depuis madame de La Basinière.

léans; ainsi elle avoit presque toujours été à Orléans ou à Blois. Elle se trouvoit très-heureuse d'être auprès de Madame. Tout le monde la trouvoit jolie : plusieurs jeunes gens avoient pensé à s'en faire aimer; le comte de Guiche s'y étoit attaché plus que les autres; il y paroissoit encore tout occupé, lorsque le Roi la choisit pour une de celles dont il vouloit éblouir le public. De concert avec Madame, il commença non-seulement à faire l'amoureux d'une des trois qu'ils avoient choisies, mais de toutes les trois ensemble. Il ne fut pas long-temps sans prendre parti : son cœur se détermina en faveur de La Vallière; et quoiqu'il ne laissât pas de dire des douceurs aux autres, et d'avoir même un commerce assez réglé avec Chemerault, La Vallière eut tous ses soins et toutes ses assiduités.

Le comte de Guiche, qui n'étoit pas assez amoureux pour s'opiniâtrer contre un rival si redoutable, l'abandonna, et se brouilla avec elle, en lui disant des choses assez désagréables.

Madame vit avec quelque chagrin que le Roi s'attachoit véritablement à La Vallière. Ce n'est peut-être pas qu'elle en eût ce qu'on pourroit appeler de la jalousie; mais elle eût été bien aise qu'il n'eût pas eu de véritable passion, et qu'il eût conservé pour elle une sorte d'attachement qui, sans avoir la violence de l'amour, en eût eu la complaisance et l'agrément.

Long-temps avant qu'elle fût mariée, on avoit prédit que le comte de Guiche seroit amoureux d'elle; et sitôt qu'il eut quitté La Vallière on commença à dire qu'il aimoit Madame, et peut-être même qu'on le dit avant qu'il en eût la pensée : mais ce bruit ne fut pas

désagréable à sa vanité; et comme son inclination s'y trouva peut-être disposée, il ne prit pas de grands soins pour s'empêcher de devenir amoureux, ni pour empêcher qu'on ne le soupçonnât de l'être. L'on répétoit alors à Fontainebleau un ballet que le Roi et Madame dansèrent, et qui fut le plus agréable qui ait jamais été, soit par le lieu où il se dansoit, qui étoit le bord de l'étang, ou par l'invention qu'on avoit trouvée de faire venir du bout d'une allée le théâtre tout entier, chargé d'une infinité de personnes qui s'approchoient insensiblement, et qui faisoient une entrée, en dansant devant le théâtre.

Pendant la répétition de ce ballet, le comte de Guiche étoit très-souvent avec Madame, parce qu'il dansoit dans la même entrée : il n'osoit encore lui rien dire de ses sentimens; mais, par une certaine familiarité qu'il avoit acquise auprès d'elle, il prenoit la liberté de lui demander des nouvelles de son cœur, et si rien ne l'avoit jamais touchée. Elle lui répondoit avec beaucoup de bonté et d'agrément, et il s'émancipoit quelquefois à crier, en s'enfuyant d'auprès d'elle, qu'il étoit en grand péril.

Madame recevoit tout cela comme des choses galantes, sans y faire une plus grande attention : le public y vit plus clair qu'elle-même. Le comte de Guiche laissoit voir, comme on a déjà dit, ce qu'il avoit dans le cœur; en sorte que le bruit s'en répandit aussitôt. La grande amitié que Madame avoit pour la duchesse de Valentinois contribua beaucoup à faire croire qu'il y avoit de l'intelligence entre eux, et l'on regardoit Monsieur, qui paroissoit amoureux de madame de Valentinois, comme la dupe du frère et de la sœur.

Il est vrai néanmoins qu'elle se mêla très-peu de cette galanterie; et quoique son frère ne lui cachât point sa passion pour Madame, elle ne commença pas les liaisons qui ont paru depuis.

Cependant l'attachement du Roi pour La Vallière augmentoit toujours; il faisoit beaucoup de progrès auprès d'elle. Ils gardoient beaucoup de mesures : il ne la voyoit pas chez Madame et dans les promenades du jour; mais à la promenade du soir il sortoit de la calèche de Madame, et s'alloit mettre près de celle de La Vallière, dont la portière étoit abattue; et comme c'étoit dans l'obscurité de la nuit, il lui parloit avec beaucoup de commodité.

La Reine mère et Madame n'en furent pas moins mal ensemble. Lorsqu'on vit que le Roi n'en étoit point amoureux, puisqu'il l'étoit de La Vallière, et que Madame ne s'opposoit pas aux soins que le Roi rendoit à cette fille, la Reine mère en fut aigrie : elle tourna l'esprit de Monsieur, qui s'en aigrit, et qui prit au point d'honneur que le Roi fût amoureux d'une fille de Madame. Madame, de son côté, manquoit en beaucoup de choses aux égards qu'elle devoit à la Reine mère, et même à ceux qu'elle devoit à Monsieur; en sorte que l'aigreur étoit grande de toutes parts.

Dans ce même temps le bruit fut grand de la passion du comte de Guiche. Monsieur en fut bientôt instruit, et lui fit très-mauvaise mine. Le comte de Guiche, soit par son naturel fier, soit par chagrin de voir Monsieur instruit d'une chose qu'il lui étoit commode qu'il ignorât, eut avec Monsieur un éclaircissement fort audacieux, et rompit avec lui comme

s'il eût été son égal. Cela éclata publiquement, et le comte de Guiche se retira de la cour.

Le jour que ce bruit arriva, Madame gardoit la chambre et ne voyoit personne : elle ordonna qu'on laissât seulement entrer ceux qui répétoient avec elle, dont le comte de Guiche étoit du nombre, ne sachant point ce qui venoit de se passer. Comme le Roi vint chez elle, elle lui dit les ordres qu'elle avoit donnés : le Roi lui répondit en souriant qu'elle ne connoissoit pas mal ceux qui devoient être exemptés, et lui conta ensuite ce qui venoit de se passer entre Monsieur et le comte de Guiche. La chose fut sue de tout le monde; et le maréchal de Gramont, père du comte de Guiche, renvoya son fils à Paris, et lui défendit de revenir à Fontainebleau.

Pendant ce temps-là les affaires du ministère n'étoient pas plus tranquilles que celles de l'amour; et quoique M. Fouquet, depuis la mort du cardinal, eût demandé pardon au Roi de toutes les choses passées, quoique le Roi le lui eût accordé, et qu'il parût l'emporter sur les autres ministres, néanmoins on travailloit fortement à sa perte, et elle étoit résolue.

Madame de Chevreuse, qui avoit toujours conservé quelque chose de ce grand crédit qu'elle avoit eu sur la Reine mère, entreprit de la porter à perdre M. Fouquet.

M. de Laigues, marié en secret, à ce que l'on a cru, avec madame de Chevreuse, étoit mal content de ce surintendant : il gouvernoit madame de Chevreuse. M. Le Tellier et M. Colbert se joignirent à eux; la Reine mère fit un voyage à Dampierre, et là la perte de M. Fouquet fut conclue, et on y fit ensuite con-

sentir le Roi. On résolut d'arrêter ce surintendant; mais les ministres craignant, quoique sans sujet, le nombre d'amis qu'il avoit dans le royaume, portèrent le Roi à aller à Nantes, afin d'être près de Belle-Isle que M. Fouquet venoit d'acheter, et de s'en rendre maître.

Ce voyage fut long-temps résolu sans qu'on en fît la proposition; mais enfin, sur des prétextes qu'ils trouvèrent, on commença à en parler. M. Fouquet, bien éloigné de penser que sa perte fût l'objet de ce voyage, se croyoit tout-à-fait assuré de sa fortune; et le Roi, de concert avec les autres ministres, pour lui ôter toute sorte de défiance, le traitoit avec de si grandes distinctions, que personne ne doutoit qu'il ne gouvernât.

Il y avoit long-temps que le Roi avoit dit qu'il vouloit aller à Vaux, maison superbe de ce surintendant; et quoique la prudence dût l'empêcher de faire voir au Roi une chose qui marquoit si fort le mauvais usage des finances, et qu'aussi la bonté du Roi dût le retenir d'aller chez un homme qu'il alloit perdre, néanmoins ni l'un ni l'autre n'y firent aucune réflexion.

Toute la cour alla à Vaux, et M. Fouquet joignit à la magnificence de sa maison toute celle qui peut être imaginée pour la beauté des divertissemens et la grandeur de la réception. Le Roi en arrivant en fut étonné, et M. Fouquet le fut de remarquer que le Roi l'étoit: néanmoins ils se remirent l'un et l'autre. La fête fut la plus complète qui ait jamais été. Le Roi étoit alors dans la première ardeur de la possession de La Vallière: l'on a cru que ce fut là qu'il la vit pour la première

fois en particulier; mais il y avoit déjà quelque temps qu'il la voyoit dans la chambre du comte de Saint-Aignan (1), qui étoit le confident de cette intrigue.

Peu de jours après la fête de Vaux, on partit pour Nantes; et ce voyage, auquel on ne voyoit aucune nécessité, paroissoit la fantaisie d'un jeune roi.

M. Fouquet, quoique avec la fièvre quarte, suivit la cour, et fut arrêté à Nantes. Ce changement surprit le monde, comme on peut se l'imaginer, et étourdit tellement les parens et les amis de M. Fouquet, qu'ils ne songèrent pas à mettre à couvert ses papiers, quoiqu'ils en eussent eu le loisir. On le prit dans sa maison, sans aucune formalité; on l'envoya à Angers, et le Roi revint à Fontainebleau.

Tous les amis de M. Fouquet furent chassés, et éloignés des affaires. Le conseil des trois autres ministres (2) se forma entièrement : M. Colbert eut les finances, quoique l'on en donnât quelque apparence au maréchal de Villeroy ; et M. Colbert commença à prendre auprès du Roi ce crédit qui le rendit depuis le premier homme de l'Etat.

L'on trouva dans les cassettes de M. Fouquet plus de lettres de galanterie que de papiers d'importance; et comme il s'y en rencontra de quelques femmes qu'on n'avoit jamais soupçonnées d'avoir de commerce avec lui, ce fondement donna lieu de dire qu'il y en avoit de toutes les plus honnêtes femmes de France. La seule qui fut convaincue ce fut Meneville, une des filles de la Reine, et une des plus belles personnes,

(1) *Comte de Saint-Aignan* : Depuis duc de Saint-Aignan. — (2) *Trois autres ministres* : De Lyonne, Le Tellier, Colbert.

que le duc de Damville (1) avoit voulu épouser. Elle fut chassée, et se retira dans un couvent.

TROISIÈME PARTIE.

Le comte de Guiche n'avoit point suivi le Roi au voyage de Nantes. Avant qu'on partît pour y aller, Madame avoit appris de certains discours qu'il avoit tenus à Paris, et qui sembloient vouloir persuader au public que l'on ne se trompoit pas de le croire amoureux d'elle. Cela lui avoit déplu, d'autant plus que madame de Valentinois, qu'il avoit priée de parler à Madame en sa faveur, bien loin de le faire, lui avoit toujours dit que son frère ne pensoit pas à lever les yeux jusqu'à elle, et qu'elle la prioit de ne point ajouter foi à tout ce que des gens qui voudroient s'entremettre pourroient lui dire de sa part : ainsi Madame ne trouva qu'une vanité offensante pour elle dans les discours du comte de Guiche. Quoiqu'elle fût fort jeune, et que son peu d'expérience augmentât les défauts qui suivent la jeunesse, elle résolut de prier le Roi d'ordonner au comte de Guiche de ne le point suivre à Nantes; mais la Reine mère avoit déjà prévenu cette prière : ainsi la sienne ne parut pas.

Madame de Valentinois partit, pendant le voyage de Nantes, pour aller à Monaco. Monsieur étoit toujours amoureux d'elle, c'est-à-dire autant qu'il pouvoit

(1) *Le duc de Damville* : Ci-devant comte de Brionne.

l'être. Elle étoit adorée dès son enfance par Pequilin (1), cadet de la maison de Lauzun : la parenté qui étoit entre eux lui avoit donné une familiarité entière dans l'hôtel de Gramont; de sorte que s'étant trouvés tous deux très-propres à avoir de violentes passions, rien n'étoit comparable à celle qu'ils avoient eue l'un pour l'autre. Elle avoit été mariée depuis un an, contre son gré, au prince de Monaco; mais comme son mari n'étoit pas assez aimable pour lui faire rompre avec son amant, elle l'aimoit toujours passionnément: ainsi elle le quittoit avec une douleur sensible; et lui, pour la voir encore, la suivoit déguisé, tantôt en marchand, tantôt en postillon, enfin de toutes les manières qui le pouvoient rendre méconnoissable à ceux qui étoient à elle. En partant, elle voulut engager Monsieur à ne point croire tout ce qu'on lui diroit de son frère au sujet de Madame, et elle voulut qu'il lui promît qu'il ne la chasseroit point de la cour. Monsieur, qui avoit déjà de la jalousie du comte de Guiche, et qui ressentoit l'aigreur qu'on a pour ceux qu'on a fort aimés et dont l'on croit avoir sujet de se plaindre, ne parut pas disposé à accorder ce qu'elle lui demanda. Elle s'en fâcha, et ils se séparèrent mal.

La comtesse de Soissons, que le Roi avoit aimée, et qui aimoit alors le marquis de Vardes, ne laissoit pas d'avoir beaucoup de chagrin : le grand attachement que le Roi prenoit pour La Vallière en étoit cause, et d'autant plus que cette jeune personne, se gouvernant entièrement par les sentimens du Roi, ne rendoit compte ni à Madame ni à la comtesse de Soissons des choses qui se passoient entre le Roi et elle.

(1) *Pequilin* : Depuis duc de Lauzun.

Ainsi la comtesse de Soissons, qui avoit toujours vu le Roi chercher les plaisirs chez elle, voyoit bien que cette galanterie l'en alloit éloigner. Cela ne la rendit pas favorable à La Vallière : elle s'en aperçut, et la jalousie qu'on a d'ordinaire de celles qui ont été aimées de ceux qui nous aiment se joignant au ressentiment des mauvais offices qu'elle lui rendoit, lui donna une haine fort vive pour la comtesse de Soissons.

Quoique le Roi désirât que La Vallière n'eût pas de confidente, il étoit impossible qu'une jeune personne d'une capacité médiocre pût contenir en elle-même une aussi grande affaire que celle d'être aimée du Roi.

Madame avoit une fille appelée Montalais : c'étoit une personne qui avoit naturellement beaucoup d'esprit, un esprit d'intrigue et d'insinuation; et il s'en falloit beaucoup que le bon sens et la raison réglassent sa conduite. Elle n'avoit jamais vu de cour que celle de madame douairière (1) à Blois, dont elle avoit été fille d'honneur. Ce peu d'expérience du monde, et beaucoup de galanterie, la rendoient toute propre à devenir confidente. Elle l'avoit déjà été de La Vallière pendant qu'elle étoit à Blois, où un nommé Bragelone en avoit été amoureux : il y avoit eu quelques lettres; madame de Saint-Remy s'en étoit aperçue; enfin ce n'étoit pas une chose qui eût été loin. Cependant le Roi en prit de grandes jalousies.

La Vallière trouvant donc, dans la même chambre où elle étoit, une fille à qui elle s'étoit déjà fiée, s'y fia encore entièrement; et comme Montalais avoit beaucoup plus d'esprit qu'elle, elle y trouva un grand

(1) *Madame douairière* : Madame de Lorraine.

plaisir et un grand soulagement. Montalais ne se contenta pas de cette confidence de La Vallière, elle voulut encore avoir celle de Madame. Il lui parut que cette princesse n'avoit pas d'aversion pour le comte de Guiche; et lorsque le comte de Guiche revint à Fontainebleau après le voyage de Nantes, elle lui parla, et le tourna de tant de côtés, qu'elle lui fit avouer qu'il étoit amoureux de Madame. Elle lui promit de le servir, et ne le fit que trop bien.

La Reine accoucha de monseigneur le Dauphin le jour de la Toussaint 1661. Madame avoit passé tout le jour auprès d'elle; et comme elle étoit grosse et fatiguée, elle se retira dans sa chambre, où personne ne la suivit, parce que tout le monde étoit encore chez la Reine. Montalais se mit à genoux devant Madame, et commença à lui parler de la passion du comte de Guiche. Ces sortes de discours naturellement ne déplaisent pas assez aux jeunes personnes pour leur donner la force de les repousser; et de plus Madame avoit une timidité à parler qui fit que, moitié embarras, moitié condescendance, elle laissa prendre des espérances à Montalais. Dès le lendemain elle apporta à Madame une lettre du comte de Guiche : Madame ne voulut point la lire; Montalais l'ouvrit et la lut. Quelques jours après, Madame se trouva mal; elle revint à Paris en litière, et comme elle y montoit Montalais lui jeta un volume de lettres du comte de Guiche. Madame les lut pendant le chemin, et avoua après à Montalais qu'elle les avoit lues. Enfin la jeunesse de Madame (1), l'agrément du comte de Guiche, mais surtout les soins de Montalais, engagèrent cette

(1) *La jeunesse de Madame :* Elle étoit née en 1644.

princesse dans une galanterie qui ne lui a donné que des chagrins considérables. Monsieur avoit toujours de la jalousie du comte de Guiche, qui néanmoins ne laissoit pas d'aller aux Tuileries, où Madame logeoit encore. Elle étoit considérablement malade. Il lui écrivoit trois ou quatre fois par jour. Madame ne lisoit pas ses lettres la plupart du temps, et les laissoit toutes à Montalais, sans lui demander même ce qu'elle en faisoit. Montalais n'osoit les garder dans sa chambre; elle les remettoit entre les mains d'un amant qu'elle avoit alors, nommé Malicorne.

Le Roi étoit venu à Paris peu de temps après Madame : il voyoit toujours La Vallière chez elle; il y venoit le soir, et l'alloit entretenir dans un cabinet. Toutes les portes, à la vérité, étoient ouvertes; mais on étoit plus éloigné d'y entrer que si elles avoient été fermées avec de l'airain. Il se lassa néanmoins de cette contrainte; et quoique la Reine sa mère, pour qui il avoit encore de la crainte, le tourmentât incessamment sur La Vallière, elle feignit d'être malade, et l'alla voir dans sa chambre.

La jeune Reine ne savoit point de qui le Roi étoit amoureux : elle devinoit pourtant bien qu'il l'étoit; et ne sachant où placer sa jalousie, elle la mettoit sur Madame.

Le Roi se douta de la confiance que La Vallière prenoit en Montalais. L'esprit d'intrigue de cette fille lui déplaisoit : il défendit à La Vallière de lui parler. Elle lui obéissoit en public; mais Montalais passoit les nuits entières avec elle, et bien souvent le jour s'y trouvoit encore.

Madame, qui étoit malade et qui ne dormoit point,

l'envoyoit quelquefois querir, sous prétexte de lui venir lire quelque livre. Lorsqu'elle quittoit Madame, c'étoit pour aller écrire au comte de Guiche, à quoi elle ne manquoit pas trois fois par jour; et de plus à Malicorne, à qui elle rendoit compte de l'affaire de Madame et de celle de La Vallière. Elle avoit encore la confidence de mademoiselle de Tonnay-Charente, qui aimoit le marquis de Marmoutiers, et qui souhaitoit fort de l'épouser. Une seule de ces confidences eût pu occuper une personne entière, et Montalais seule suffisoit à toutes.

Le comte de Guiche et elle se mirent dans l'esprit qu'il falloit qu'il vît Madame en particulier. Madame, qui avoit de la timidité pour parler sérieusement, n'en avoit point pour ces sortes de choses : elle n'en voyoit point les conséquences; elle y trouvoit de la plaisanterie de roman. Montalais lui trouvoit des facilités qui ne pouvoient être imaginées par une autre. Le comte de Guiche, qui étoit jeune et hardi, ne trouvoit rien de plus beau que de tout hasarder; et Madame et lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre, s'exposèrent au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. Madame étoit malade, et environnée de toutes ces femmes qui ont accoutumé d'être auprès d'une personne de son rang, sans se fier à pas une. Elle faisoit entrer le comte de Guiche quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure; et il la disoit même aux femmes de Madame, qui le voyoient tous les jours, et qui ne le reconnoissoient pas; d'autres fois par d'autres inventions, mais toujours avec beaucoup de hasard; et ces entrevues si périlleuses se passoient à se moquer de

Monsieur, et à d'autres plaisanteries semblables, enfin à des choses fort éloignées de la violente passion qui sembloit les faire entreprendre. Dans ce temps-là on dit un jour, dans un lieu où étoit le comte de Guiche avec Vardes, que Madame étoit plus mal qu'on ne pensoit, et que les médecins croyoient qu'elle ne guériroit pas de sa maladie. Le comte de Guiche en parut fort troublé; Vardes l'emmena, et lui aida à cacher son trouble. Le comte de Guiche lui avoua l'état où il étoit avec Madame, et l'engagea dans sa confidence. Madame désapprouva fort ce qu'avoit fait le comte de Guiche; elle voulut l'obliger à rompre avec Vardes : il lui dit qu'il se battroit avec lui pour la satisfaire, mais qu'il ne pouvoit rompre avec son ami.

Montalais, qui vouloit donner un air d'importance à cette galanterie, et qui croyoit qu'en mettant bien des gens dans cette confidence elle composeroit une intrigue qui gouverneroit l'Etat, voulut engager La Vallière dans les intérêts de Madame : elle lui conta tout ce qui se passoit au sujet du comte de Guiche, et lui fit promettre qu'elle n'en diroit rien au Roi. En effet La Vallière, qui avoit mille fois promis au Roi de ne lui jàmais rien cacher, garda à Montalais la fidélité qu'elle lui avoit promise.

Madame ne savoit point que La Vallière sût ses affaires, mais elle savoit celles de La Vallière par Montalais. Le public entrevoyoit quelque chose de la galanterie de Madame et du comte de Guiche. Le Roi en faisoit de petites questions à Madame, mais il étoit bien éloigné d'en savoir le fond. Je ne sais si ce fut sur ce sujet ou sur quelque autre qu'il tint de certains discours à La Vallière qui lui firent juger que le

Roi savoit qu'elle lui faisoit finesse de quelque chose; elle se troubla, et lui fit connoître qu'elle lui cachoit des choses considérables. Le Roi se mit dans une colère épouvantable : elle ne lui avoua point ce que c'étoit; le Roi se retira au désespoir contre elle. Ils étoient convenus plusieurs fois que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiroient jamais sans se raccommoder et sans s'écrire. La nuit se passa sans qu'elle eût de nouvelles du Roi; et se croyant perdue, la tête lui tourna. Elle sortit le matin des Tuileries, et s'en alla comme une insensée dans un petit couvent obscur qui étoit à Chaillot.

Le matin, on alla avertir le Roi qu'on ne savoit pas où étoit La Vallière. Le Roi, qui l'aimoit passionnément, fut extrêmement troublé; il vint aux Tuileries pour savoir de Madame où elle étoit : Madame n'en savoit rien, et ne savoit pas même le sujet qui l'avoit fait partir.

Montalais étoit hors d'elle-même de ce qu'elle lui avoit seulement dit qu'elle étoit désespérée, parce qu'elle étoit perdue à cause d'elle.

Le Roi fit si bien qu'il sut où étoit La Vallière : il y alla à toute bride, lui quatrième; il la trouva dans le parloir du dehors de ce couvent (on ne l'avoit pas voulu recevoir au dedans). Elle étoit couchée à terre, éplorée, et hors d'elle-même.

Le Roi demeura seul avec elle; et, dans une longue conversation, elle lui avoua tout ce qu'elle lui avoit caché. Cet aveu n'obtint pas son pardon : le Roi lui dit seulement tout ce qu'il falloit dire pour l'obliger à revenir, et envoya chercher un carrosse pour la ramener.

Cependant il vint à Paris pour obliger Monsieur à la recevoir : il avoit déclaré tout haut qu'il étoit bien aise qu'elle fût hors de chez lui, et qu'il ne la reprendroit point. Le Roi entra par un petit degré aux Tuileries, et alla dans un petit cabinet où il fit venir Madame, ne voulant pas se laisser voir, parce qu'il avoit pleuré. Là il pria Madame de reprendre La Vallière, et lui dit tout ce qu'il venoit d'apprendre d'elle et de ses affaires. Madame en fut étonnée, comme on se le peut imaginer; mais elle ne put rien nier. Elle promit au Roi de rompre avec le comte de Guiche, et consentit à recevoir La Vallière.

Le Roi eut assez de peine à l'obtenir de Madame; mais il la pria tant, les larmes aux yeux, qu'enfin il en vint à bout. La Vallière revint dans sa chambre, mais elle fut long-temps à revenir dans l'esprit du Roi : il ne pouvoit se consoler qu'elle eût été capable de lui cacher quelque chose, et elle ne pouvoit supporter d'être moins bien avec lui; en sorte qu'elle eut pendant quelque temps l'esprit comme égaré.

Enfin le Roi lui pardonna, et Montalais fit si bien qu'elle entra dans la confidence du Roi. Il la questionna plusieurs fois sur l'affaire de Bragelone (1), dont il savoit qu'elle avoit connoissance; et comme Montalais savoit mieux mentir que La Vallière, il avoit l'esprit en repos lorsqu'elle lui avoit parlé. Il avoit néanmoins l'esprit extrêmement blessé sur la crainte qu'il n'eût pas été le premier que La Vallière eût aimé; il craignoit même qu'elle n'aimât encore Bragelone.

Enfin il avoit toutes les inquiétudes et les délicatesses d'un homme bien amoureux; et il est certain

(1) *De Bragelone : Voyez* ci-dessus, page 407.

qu'il l'étoit fort, quoique la règle qu'il a naturellement dans l'esprit, et la crainte qu'il avoit encore de la Reine sa mère, l'empêchassent de faire de certaines choses emportées que d'autres seroient capables de faire. Il est vrai aussi que le peu d'esprit de La Vallière empêchoit cette maîtresse du Roi de se servir des avantages et du crédit dont une si grande passion auroit fait profiter une autre : elle ne songeoit qu'à être aimée du Roi, et à l'aimer; elle avoit beaucoup de jalousie de la comtesse de Soissons, chez qui le Roi alloit tous les jours, quoiqu'elle fît tous ses efforts pour l'en empêcher.

[1662] La comtesse de Soissons ne doutoit pas de la haine que La Vallière avoit pour elle; et, ennuyée de voir le Roi entre ses mains, le marquis de Vardes et elle résolurent de faire savoir à la Reine que le Roi en étoit amoureux. Ils crurent que la Reine sachant cet amour, et appuyée par la Reine mère, obligeroit Monsieur et Madame à chasser La Vallière des Tuileries, et que le Roi ne sachant où la mettre, la mettroit chez la comtesse de Soissons, qui par là s'en trouveroit la maîtresse; et ils espéroient encore que le chagrin que témoigneroit la Reine obligeroit le Roi à rompre avec La Vallière, et que lorsqu'il l'auroit quittée il s'attacheroit à quelque autre dont ils seroient peut-être les maîtres. Enfin ces chimères, ou d'autres pareilles, leur firent prendre la plus folle résolution et la plus hasardeuse qui ait jamais été prise : ils écrivirent une lettre à la Reine, où ils l'instruisoient de tout ce qui se passoit. La comtesse de Soissons ramassa dans la chambre de la Reine un dessus de lettre du Roi son père. Vardes confia ce secret au comte de Guiche,

afin que, comme il savoit l'espagnol, il mît la lettre en cette langue : le comte de Guiche, par complaisance pour son ami et par haine pour La Vallière, entra fortement dans ce beau dessein.

Ils mirent la lettre en espagnol : ils la firent écrire par un homme qui s'en alloit en Flandre, et qui ne devoit point revenir; ce même homme l'alla porter au Louvre à un huissier, pour la donner à la signora Molina, première femme de chambre de la Reine, comme une lettre d'Espagne. La Molina trouva quelque chose d'extraordinaire à la manière dont cette lettre lui étoit venue; elle trouva de la différence dans la façon dont elle étoit pliée; enfin, par instinct plutôt que par raison, elle ouvrit cette lettre, et après l'avoir lue elle l'alla porter au Roi.

Quoique le comte de Guiche eût promis à Vardes de ne rien dire à Madame de cette lettre, il ne laissa pas de lui en parler; et Madame, malgré sa promesse, ne laissa pas de le dire à Montalais; mais ce ne fut de long-temps. Le Roi fut dans une colère qui ne se peut représenter : il parla à tous ceux qu'il crut pouvoir lui donner quelque connoissance de cette affaire, et même il s'adressa à Vardes, comme à un homme d'esprit, et à qui il se fioit. Vardes fut assez embarrassé de la commission que le Roi lui donnoit : cependant il trouva le moyen de faire tomber le soupçon sur madame de Navailles(1); et le Roi le crut si bien, que cela eut grande part aux disgrâces qui lui arrivèrent depuis.

Cependant Madame vouloit tenir la parole qu'elle avoit donnée au Roi de rompre avec le comte de Gui-

(1) *Madame de Navailles :* Dame d'honneur de la jeune Reine.

che, et Montalais s'étoit aussi engagée auprès du Roi de ne se plus mêler de ce commerce. Néanmoins, avant que de commencer cette rupture, elle avoit donné au comte de Guiche les moyens de voir Madame, pour trouver ensemble, disoit-elle, ceux de ne se plus voir. Ce n'est guère en présence que les gens qui s'aiment trouvent ces sortes d'expédiens : aussi cette conversation ne fit pas un grand effet, quoiqu'elle suspendît pour quelque temps le commerce de lettres. Montalais promit encore au Roi de ne plus servir le comte de Guiche, pourvu qu'il ne le chassât point de la cour; et Madame demanda au Roi la même chose.

Vardes, qui étoit pour lors absolument dans la confidence de Madame, qui la voyoit fort aimable et pleine d'esprit, soit par un sentiment d'amour, soit par un sentiment d'ambition et d'intrigue, voulut être seul maître de son esprit, et résolut de faire éloigner le comte de Guiche. Il savoit ce que Madame avoit promis au Roi, mais il voyoit que toutes les promesses seroient mal observées.

Il alla trouver le maréchal de Gramont; il lui dit une partie des choses qui se passoient, il lui fit voir le péril où s'exposoit son fils, et lui conseilla de l'éloigner, et de demander au Roi qu'il allât commander les troupes qui étoient alors à Nancy.

Le maréchal de Gramont, qui aimoit son fils passionnément, suivit les sentimens de Vardes, et demanda ce commandement au Roi; et comme c'étoit une chose avantageuse pour son fils, le Roi ne douta point que le comte de Guiche ne la souhaitât, et la lui accorda.

Madame ne savoit rien de ce qui se passoit : Vardes ne lui avoit rien dit de ce qu'il avoit fait, non plus qu'au comte de Guiche, et on ne l'a su que depuis. Madame étoit allée loger au Palais-Royal, où elle avoit fait ses couches : tout le monde la voyoit ; et des femmes de la ville, peu instruites de l'intérêt qu'elle prenoit au comte de Guiche, dirent dans la ville, comme une chose indifférente, qu'il avoit demandé le commandement des troupes de Lorraine, et qu'il partoit dans peu de jours.

Madame fut extrêmement surprise de cette nouvelle. Le soir, le Roi la vint voir : elle lui en parla, et il lui dit qu'il étoit véritable que le maréchal de Gramont lui avoit demandé ce commandement comme une chose que son fils souhaitoit fort, et que le comte de Guiche l'en avoit remercié.

Madame se trouva fort offensée que le comte de Guiche eût pris sans sa participation le dessein de s'éloigner d'elle ; elle le dit à Montalais, et lui ordonna de le voir. Elle le vit ; et le comte de Guiche, désespéré de s'en aller, et de voir Madame mal satisfaite de lui, lui écrivit une lettre par laquelle il lui offrit de soutenir au Roi qu'il n'avoit point demandé l'emploi de Lorraine, et en même temps de le refuser.

Madame ne fut pas d'abord satisfaite de cette lettre. Le comte de Guiche, qui étoit fort emporté, dit qu'il ne partiroit point, et qu'il alloit remettre le commandement au Roi. Vardes eut peur qu'il ne fût assez fou pour le faire : il ne vouloit pas le perdre, quoiqu'il voulût l'éloigner ; il le laissa en garde à la comtesse de Soissons, qui entra dès ce jour dans cette confidence, et vint trouver Madame pour qu'elle écrivît

au comte de Guiche qu'elle vouloit qu'il partît. Elle fut touchée de tous les sentimens du comte de Guiche, où il y avoit en effet de la hauteur et de l'amour; elle fit ce que Vardes vouloit, et le comte de Guiche résolut de partir, à condition qu'il verroit Madame.

Montalais, qui se croyoit quitte de sa parole envers le Roi puisqu'il chassoit le comte de Guiche, se chargea de cette entrevue; et Monsieur devant venir au Louvre, elle fit entrer le comte de Guiche, sur le midi, par un escalier dérobé, et l'enferma dans un oratoire. Lorsque Madame eut dîné, elle fit semblant de vouloir dormir, et passa dans une galerie où le comte de Guiche lui dit adieu. Comme ils y étoient ensemble, Monsieur revint : tout ce qu'on put faire fut de cacher le comte de Guiche dans une cheminée, où il demeura long-temps sans pouvoir sortir. Enfin Montalais l'en tira, et crut avoir sauvé tous les périls de cette entrevue; mais elle se trompoit infiniment.

Une de ses compagnes, nommée Artigni (1), dont la vie n'avoit pas été bien exemplaire, la haïssoit fort. Cette fille avoit été mise dans la chambre par madame de La Basinière, autrefois Chemerault, à qui le temps n'avoit pas ôté l'esprit d'intrigue, et elle avoit grand pouvoir sur l'esprit de Monsieur. Cette fille, qui épioit Montalais, et qui étoit jalouse de la faveur dont elle jouissoit auprès de Madame, soupçonna qu'elle menoit quelque intrigue. Elle le découvrit à madame de La Basinière, qui la fortifia dans le dessein et dans le moyen de la découvrir; elle lui joignit, pour espion, une appelée Merlot; et l'une et l'autre firent si bien

(1) *Artigni* : Depuis la comtesse Du Roule.

qu'elles virent entrer le comte de Guiche dans l'appartement de Madame.

Madame de La Basinière en avertit la Reine mère par Artigni; et la Reine mère, par une conduite qui ne se peut pardonner à une personne de sa vertu et de sa bonté, voulut que madame de La Basinière en avertît Monsieur. Ainsi l'on dit à ce prince ce que l'on auroit caché à tout autre mari.

Il résolut, avec la Reine sa mère, de chasser Montalais, sans en avertir Madame ni même le Roi, de peur qu'il ne s'y opposât, parce qu'elle étoit alors fort bien avec lui, sans considérer que ce bruit alloit faire découvrir ce que peu de gens savoient. Ils résolurent seulement de chasser encore une autre fille de Madame, dont la conduite personnelle n'étoit pas trop bonne.

Ainsi, un matin, la maréchale Du Plessis, par ordre de Monsieur, vint dire à ces deux filles que Monsieur leur ordonnoit de se retirer; et à l'heure même on les fit mettre dans un carrosse. Montalais dit à la maréchale Du Plessis (1) qu'elle la conjuroit de lui faire rendre ses cassettes, parce que si Monsieur les voyoit Madame étoit perdue. La maréchale en alla demander la permission à Monsieur, sans néanmoins lui en dire la cause : Monsieur, par une bonté incroyable en un homme jaloux, laissa emporter les cassettes, et la maréchale Du Plessis ne songea point à s'en rendre maîtresse pour les rendre à Madame. Ainsi elles furent remises entre les mains de Montalais, qui se retira chez sa sœur. Quand Madame s'éveilla, Monsieur en-

(1) *Du Plessis* : Charlotte Le Charron. Elle avoit épousé en 1625 le maréchal Du Plessis, depuis duc de Choiseul.

tra dans sa chambre, et lui dit qu'il avoit fait chasser ses deux filles : elle en demeura fort étonnée, et il se retira sans lui en dire davantage. Un moment après, le Roi lui envoya dire qu'il n'avoit rien su de ce qu'on avoit fait, et qu'il la viendroit voir le plus tôt qu'il lui seroit possible.

Monsieur alla faire ses plaintes et conter ses douleurs à la reine d'Angleterre, qui logeoit alors au Palais-Royal. Elle vint trouver Madame, et la gronda un peu, et lui dit tout ce que Monsieur savoit de certitude, afin qu'elle lui avouât la même chose, et qu'elle ne lui en dît pas davantage.

Monsieur et Madame eurent un grand éclaircissement ensemble : Madame lui avoua qu'elle avoit vu le comte de Guiche, mais que c'étoit la première fois, et qu'il ne lui avoit écrit que trois ou quatre fois.

Monsieur trouva un si grand air d'autorité à se faire avouer par Madame les choses qu'il savoit déjà, qu'il lui en adoucit toute l'amertume; il l'embrassa, et ne conserva que de légers chagrins. Ils auroient sans doute été plus violens à tout autre qu'à lui; mais il ne pensa point à se venger du comte de Guiche; et quoique l'éclat que cette affaire fit dans le monde semblât par honneur l'y devoir obliger, il n'en témoigna aucun ressentiment : il tourna tous ses soins à empêcher que Madame n'eût de commerce avec Montalais; et comme elle en avoit un très-grand avec La Vallière, il obtint du Roi que La Vallière n'en auroit plus. En effet elle en eut très-peu, et Montalais se mit dans un couvent.

Madame promit, comme on le peut juger, de rompre toutes sortes de liaisons avec le comte de Guiche,

et le promit même au Roi; mais elle ne lui tint pas parole. Vardes demeura le confident, au hasard même d'être brouillé avec le Roi; mais comme il avoit fait confidence au comte de Guiche de l'affaire d'Espagne, cela faisoit une telle liaison entre eux, qu'ils ne pouvoient rompre sans folie. Il sut alors que Montalais étoit instruite de la lettre d'Espagne, et cela lui donnoit des égards pour elle dont le public ne pouvoit deviner la cause, outre qu'il étoit bien aise de se faire un mérite auprès de Madame de gouverner une personne qui avoit tant de part à ses affaires.

Montalais ne laissoit pas d'avoir quelque commerce avec La Vallière; et, de concert avec Vardes, elle lui écrivit deux grandes lettres, par lesquelles elle lui donnoit des avis pour sa conduite, et lui disoit tout ce qu'elle devoit dire au Roi. Le Roi en fut dans une colère étrange, et envoya prendre Montalais par un exempt, avec ordre de la conduire à Fontevrault, et de ne la laisser parler à personne. Elle fut si heureuse qu'elle sauva encore ses cassettes, et les laissa entre les mains de Malicorne, qui étoit toujours son amant.

La cour fut à Saint-Germain. Vardes avoit un grand commerce avec Madame; car celui qu'il avoit avec la comtesse de Soissons, qui n'avoit aucune beauté, ne le pouvoit détacher des charmes de Madame. Sitôt qu'on fut à Saint-Germain, la comtesse de Soissons, qui n'aspiroit qu'à ôter à La Vallière la place qu'elle occupoit, songea à engager le Roi avec La Mothe-Houdancourt, fille de la Reine. Elle avoit déjà eu cette pensée avant que l'on partît de Paris; et peut-être même que l'espérance que le Roi viendroit à elle s'il quittoit La Vallière étoit une des raisons qui l'a-

voit engagée à écrire la lettre d'Espagne. Elle persuada au Roi que cette fille avoit pour lui une passion extraordinaire; et le Roi, quoiqu'il aimât avec passion La Vallière, ne laissa pas d'entrer en commerce avec La Mothe, mais il engagea la comtesse de Soissons à n'en rien dire à Vardes; et en cette occasion la comtesse de Soissons préféra le Roi à son amant, et lui tut ce commerce.

Le chevalier de Gramont (1) étoit amoureux de La Mothe. Il démêla quelque chose de ce qui s'étoit passé, et épia le Roi avec tant de soin, qu'il découvrit que le Roi alloit dans la chambre des filles.

Madame de Navailles, qui étoit alors dame d'honneur, découvrit aussi ce commerce. Elle fit murer des portes et griller des fenêtres. La chose fut sue : le Roi chassa le chevalier de Gramont, qui fut plusieurs années sans avoir permission de revenir en France.

Vardes aperçut, par l'éclat de cette affaire, la finesse qui lui avoit été faite par la comtesse de Soissons, et en fut dans un désespoir si violent, que tous ses amis, qui l'avoient cru jusques alors incapable de passion, ne doutèrent pas qu'il n'en eût une très-vive pour elle. Ils pensèrent rompre ensemble; mais le comte de Soissons, qui ne soupçonnoit rien au-delà de l'amitié entre Vardes et sa femme, prit le soin de les raccommoder. La Vallière eut des jalousies et des désespoirs inconcevables; mais le Roi, qui étoit animé par la résistance de La Mothe, ne laissoit pas de la voir toujours. La Reine mère le détrompa de l'opinion qu'il avoit de la passion prétendue de cette fille : elle sut par quelqu'un cette intelligence, et que c'é-

(1) *De Gramont :* Depuis comte de Gramont, frère du maréchal.

toit le marquis d'Alluye et Fouilloux, amis intimes de la comtesse de Soissons, qui faisoient les lettres que La Mothe écrivoit au Roi; et elle sut à point nommé qu'elle lui en devoit écrire une, qui avoit été concertée entre eux pour lui demander l'éloignement de La Vallière.

Elle en dit les propres termes au Roi, pour lui faire voir qu'il étoit dupé par la comtesse de Soissons; et le soir même, comme elle donna la lettre au Roi, y trouvant ce qu'on avoit dit, il brûla la lettre, rompit avec La Mothe, demanda pardon à La Vallière, et lui avoua tout : en sorte que depuis ce temps-là La Vallière n'en eut aucune inquiétude; et La Mothe s'est piquée depuis d'avoir une passion pour le Roi, qui l'a rendue une vestale pour tous les autres hommes.

L'aventure de La Mothe fut ce qui se passa de plus considérable à Saint-Germain. Vardes paroissoit déjà amoureux de Madame, aux yeux de ceux qui les avoient bons; mais Monsieur n'en avoit aucune jalousie, et au contraire étoit fort aise que Madame eût de la confiance en lui.

La Reine mère n'en étoit pas de même; elle haïssoit Vardes, et ne vouloit pas qu'il se rendît maître de l'esprit de Madame.

On revint à Paris. La Vallière étoit toujours au Palais-Royal; mais elle ne suivoit point Madame, et même elle ne la voyoit que rarement. Artigni, quoique ennemie de Montalais, prit sa place auprès de La Vallière : elle avoit toute sa confiance, et étoit tous les jours entre le Roi et elle.

Montalais supportoit impatiemment la prospérité de son ennemie, et ne respiroit que les occasions de

s'en venger, et de venger en même temps Madame de l'insolence qu'Artigni avoit eue de découvrir ce qui la regardoit.

Lorsqu'Artigni vint à la cour, elle y arriva grosse; et sa grossesse étoit déjà si avancée, que le Roi, qui n'en avoit point ouï parler, s'en aperçut, et le dit en même temps : sa mère la vint querir, sous prétexte qu'elle étoit malade. Cette aventure n'auroit pas fait beaucoup de bruit; mais Montalais fit si bien qu'elle trouva le moyen d'avoir des lettres qu'Artigni avoit écrites pendant sa grossesse au père de l'enfant, et remit ces lettres entre les mains de Madame : de sorte que Madame, ayant un si juste sujet de chasser une personne dont elle avoit tant de raisons de se plaindre, déclara qu'elle vouloit chasser Artigni, et en dit toutes les raisons. Artigni eut recours à La Vallière : le Roi, à sa prière, voulut empêcher Madame de la chasser. Cette affaire fit beaucoup de bruit, et causa même de la brouillerie entre le Roi et elle. Les lettres furent remises entre les mains de madame de Montausier (1) et de Saint-Chaumont, pour vérifier l'écriture; mais enfin Vardes, qui vouloit faire des choses agréables au Roi afin qu'il ne trouvât pas à redire au commerce qu'il avoit avec Madame, se fit fort d'engager Madame à garder Artigni; et comme Madame étoit fort jeune, qu'il étoit fort habile, et qu'il avoit un grand crédit sur son esprit; il l'y obligea effectivement.

Artigni avoua au Roi la vérité de son aventure. Le Roi fut touché de sa confiance : il profita depuis des bonnes dispositions qu'elle lui avoit avouées; et quoi-

(1) *De Montausier* : Dame d'honneur de la Reine.

que ce fût une personne d'un très-médiocre mérite, il l'a toujours bien traitée depuis, et a fait sa fortune, comme nous le dirons ci-après.

Madame et le Roi se raccommodèrent. On dansa pendant l'hiver un joli ballet. La Reine ignoroit toujours que le Roi fût amoureux de La Vallière, et croyoit que c'étoit de Madame.

Monsieur étoit extrêmement jaloux du prince de Marsillac, aîné du duc de La Rochefoucauld, et il l'étoit d'autant plus qu'il avoit pour lui une inclination naturelle qui lui faisoit croire que tout le monde devoit l'aimer.

Marsillac, en effet, étoit amoureux de Madame; il ne le lui faisoit paroître que par ses yeux, ou par quelques paroles jetées en l'air, qu'elle seule pouvoit entendre. Elle ne répondoit point à sa passion; elle étoit fort occupée de l'amitié que Vardes avoit pour elle, qui tenoit plus de l'amour que de l'amitié : mais comme il étoit embarrassé de ce qu'il devoit au comte de Guiche, et qu'il étoit partagé par l'engagement qu'il avoit avec la comtesse de Soissons, il étoit fort incertain de ce qu'il devoit faire, et ne savoit s'il devoit s'engager entièrement avec Madame, ou demeurer seulement son ami.

Monsieur fut si jaloux de Marsillac, qu'il l'obligea de s'en aller chez lui. Dans le temps qu'il partit il arriva une aventure qui fit beaucoup d'éclat, et dont la vérité fut cachée pendant quelque temps.

Au commencement du printemps, le Roi alla passer quelques jours à Versailles. La rougeole lui prit, dont il fut si mal qu'il pensa aux ordres qu'il devoit donner à l'Etat; et il résolut de mettre monseigneur

le Dauphin entre les mains du prince de Conti (1), que la dévotion avoit rendu un des plus honnêtes hommes de France. Cette maladie ne fut dangereuse que pendant vingt-quatre heures; mais, quoiqu'elle le fût pour ceux qui la pouvoient prendre, tout le monde ne laissa pas d'y aller.

M. le duc (2) y fut, et prit la rougeole; Madame y alla aussi, quoiqu'elle la craignît beaucoup. Ce fut là que Vardes, pour la première fois, lui parla assez clairement de la passion qu'il avoit pour elle. Madame ne le rebuta pas entièrement : il est difficile de maltraiter un confident aimable quand l'amant est absent.

Madame de Châtillon (3), qui approchoit alors Madame de plus près qu'aucune autre, s'étoit aperçue de l'inclination que Vardes avoit pour elle; et quoiqu'ils eussent été brouillés ensemble après avoir été fort bien, elle se raccommoda avec lui, moitié pour entrer dans la confidence de Madame, moitié pour le plaisir de voir souvent un homme qui lui plaisoit fort.

Le comte Du Plessis, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, par une complaisance extraordinaire pour Madame, avoit toujours été porteur des lettres qu'elle écrivoit à Vardes, et de celles que Vardes lui écrivoit; et quoiqu'il dût bien juger que ce commerce regardoit le comte de Guiche, et ensuite Vardes même, il ne laissa pas de continuer.

(1) *Prince de Conti :* Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé, mort en 1666. — (2) *M. le duc :* Louis de Bourbon, petit-fils du grand Condé. On l'appeloit *M. le duc.* — (3) *De Châtillon :* Elisabeth-Angélique de Montmorency, sœur du duc de Luxembourg, veuve de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon. Elle épousa en secondes noces le duc de Meckelbourg.

Cependant Montalais étoit toujours comme prisonnière à Fontevrault. Malicorne et un appelé Corbinelli, qui étoit un garçon d'esprit et de mérite, et qui s'étoit trouvé dans la confidence de Montalais, avoient entre les mains toutes les lettres dont elle avoit été dépositaire; et ces lettres étoient d'une conséquence extrême pour le comte de Guiche et pour Madame, parce que pendant qu'il étoit à Paris, comme le Roi ne l'aimoit pas naturellement, et qu'il avoit cru avoir des sujets de s'en plaindre, il ne s'étoit point ménagé en écrivant à Madame, et s'étoit abandonné à beaucoup de plaisanteries et de choses offensantes contre le Roi. Malicorne et Corbinelli voyant Montalais si fort oubliée, et craignant que le temps ne diminuât l'importance des lettres qu'ils avoient entre les mains, résolurent de voir s'ils ne pourroient pas en tirer quelque avantage pour Montalais, dans un temps où l'on ne pouvoit l'accuser d'y avoir part.

Ils firent donc parler de ces lettres à Madame par la mère de La Fayette (1), supérieure de Chaillot; et l'on fit aussi entendre au maréchal de Gramont qu'il devoit aussi songer aux intérêts de Montalais, puisqu'elle avoit entre ses mains des secrets si considérables.

Vardes connoissoit fort Corbinelli : Montalais lui avoit dit l'amitié qu'elle avoit pour lui; et comme le dessein de Vardes étoit de se rendre maître des lettres, il ménageoit fort Corbinelli, et tâchoit de l'engager à ne les faire rendre que par lui.

(1) *La mère de La Fayette* : Louise de La Fayette. (*Voyez* la Notice qui précède ces Mémoires.)

Il sut par Madame que d'autres personnes lui proposoient de les lui faire rendre; il vint trouver Corbinelli comme un désespéré, et Corbinelli, sans lui avouer que c'étoit par lui que les propositions s'étoient faites, promit à Vardes que les lettres ne passeroient que par ses mains.

Lorsque Marsillac avoit été chassé, Vardes, dont les intentions étoient déjà de brouiller entièrement le comte de Guiche avec Madame, avoit écrit au comte qu'elle avoit une galanterie avec Marsillac. Le comte de Guiche trouvant que ce que lui mandoit son meilleur ami, et l'homme de la cour qui voyoit Madame de plus près, s'accordoit avec les bruits qui couroient, ne douta point qu'ils ne fussent véritables, et écrivit à Vardes, comme persuadé de l'infidélité de Madame.

Quelque temps auparavant, Vardes, pour se faire un mérite auprès de Madame, lui dit qu'il falloit aussi retirer les lettres que le comte de Guiche avoit d'elle. Il écrivit au comte de Guiche que puisqu'on trouvoit moyen de retirer celles qu'il avoit écrites à Madame, il falloit qu'il lui rendît celles qu'il avoit d'elle. Le comte de Guiche y consentit sans peine, et manda à sa mère de remettre entre les mains de Vardes une cassette qu'il lui avoit laissée.

Tout ce commerce pour faire rendre les lettres fit trouver à Vardes et à Madame une nécessité de se voir; et la mère de La Fayette croyant qu'il ne s'agissoit que de rendre des lettres, consentit que Vardes vînt secrètement à un parloir de Chaillot parler à Madame. Ils eurent une fort longue conversation, et Vardes dit à Madame que le comte de Guiche étoit persuadé qu'elle

avoit une galanterie avec Marsillac ; il lui montra même les lettres que le comte de Guiche lui écrivoit, où il ne paroissoit pas néanmoins que ce fût lui qui eût donné l'avis ; et là-dessus il disoit tout ce que peut dire un homme qui veut prendre la place de son ami : et comme l'esprit et la jeunesse de Vardes le rendoient très-aimable, et que Madame avoit une inclination pour lui plus naturelle que pour le comte de Guiche, il étoit difficile qu'il ne fît pas quelque progrès dans son esprit.

Ils résolurent, dans cette entrevue, qu'on retireroit ses lettres, qui étoient entre les mains de Montalais. Ceux qui les avoient les rendirent en effet, mais ils gardèrent toutes celles qui étoient d'importance. Vardes les rendit à Madame chez la comtesse de Soissons, avec celles qu'elle avoit écrites au comte de Guiche, et elles furent brûlées à l'heure même.

Quelques jours après, Madame et Vardes convinrent ensemble de se voir encore à Chaillot : Madame y alla, mais Vardes n'y fut pas, et s'excusa sur de très-méchantes raisons. Il se trouva que le Roi avoit su la première entrevue ; et soit que Vardes même le lui eût dit, et qu'il crût que le Roi n'en approuveroit pas une seconde, soit qu'il craignît la comtesse de Soissons, enfin il n'y alla pas. Madame en fut extrêmement indignée : elle lui écrivit une lettre où il y avoit beaucoup de hauteur et de chagrin, et ils furent brouillés quelque temps.

La Reine mère fut malade pendant la plus grande partie de l'été : cela fut cause que la cour ne quitta Paris qu'au mois de juillet. Le Roi en partit pour prendre Marsal ; tout le monde le suivit. Marsillac,

qui n'avoit eu qu'un avis de s'éloigner, et qui n'en avoit point d'ordre, revint, et suivit le Roi.

[1663] Comme Madame vit que le Roi iroit en Lorraine, et qu'il verroit le comte de Guiche, elle craignit qu'il n'avouât au Roi le commerce qu'ils avoient ensemble, et elle lui manda que s'il lui en disoit quelque chose, elle ne le verroit jamais. Cette lettre n'arriva qu'après que le Roi eut parlé au comte de Guiche, et qu'il lui eut avoué tout ce que Madame lui avoit caché.

Le Roi le traita si bien pendant ce voyage, que tout le monde en fut surpris. Vardes, qui savoit ce que Madame avoit écrit au comte de Guiche, fit semblant d'ignorer qu'il n'avoit pas reçu la lettre; il manda à Madame que la nouvelle faveur du comte de Guiche l'avoit tellement ébloui qu'il avoit tout avoué au Roi.

Madame fut fort en colère contre le comte de Guiche; et ayant un si juste sujet de rompre avec lui, et peut-être ayant d'ailleurs envie de le faire, elle lui écrivit une lettre pleine d'aigreur, et rompit avec lui, en lui défendant de jamais nommer son nom.

Le comte de Guiche, après la prise de Marsal (1), n'ayant plus rien à faire en Lorraine, avoit demandé au Roi la permission de s'en aller en Pologne. Il avoit écrit à Madame tout ce qui la pouvoit adoucir sur sa faute; mais Madame ne voulut pas recevoir ses excuses, et lui écrivit cette lettre de rupture dont je viens de parler. Le comte de Guiche la reçut lorsqu'il étoit prêt à s'embarquer, et il en eut un si grand déses-

(1) *La prise de Marsal* : Le premier septembre, le duc de Lorraine signa un traité par lequel il remit Marsal entre les mains du Roi.

poir, qu'il eût souhaité que la tempête qui s'élevoit dans le moment lui donnât lieu de finir sa vie. Son voyage fut néanmoins très-heureux : il fit des actions extraordinaires; il s'exposa à de grands périls dans la guerre contre les Moscovites, et y reçut même un coup dans l'estomac qui l'eût tué sans doute, sans un portrait de Madame qu'il portoit dans une fort grosse boîte qui reçut le coup, et qui en fut toute brisée.

Vardes étoit assez satisfait de voir le comte de Guiche si éloigné de Madame en toute façon. Marsillac étoit le seul rival qui lui restât à combattre; et quoique Marsillac lui eût toujours nié qu'il fût amoureux de Madame, quelque offre de l'y servir qu'il lui eût pu faire, il sut si bien le tourner et de tant de côtés, qu'il le lui fit avouer : ainsi il se trouva le confident de son rival.

Comme il étoit intime ami de M. de La Rochefoucauld, à qui la passion de son fils pour Madame déplaisoit infiniment, il engageoit Monsieur à ne point faire de mal à Marsillac. Néanmoins, au retour de Marsal, comme on étoit à une assemblée, il reprit un soir à Monsieur une jalousie sur Marsillac : il appela Vardes pour lui en parler; et Vardes, pour lui faire sa cour et pour faire chasser Marsillac, lui dit qu'il s'étoit aperçu de la manière dont Marsillac avoit regardé Madame, et qu'il en alloit avertir M. de La Rochefoucauld.

Il est aisé de juger que l'approbation d'un homme comme Vardes, qui étoit ami de Marsillac, n'augmenta pas peu la mauvaise humeur de Monsieur, et il voulut encore que Marsillac se retirât. Vardes vint trouver M. de La Rochefoucauld, et lui conta assez maligne-

ment ce qu'il avoit dit à Monsieur, qui le conta aussi à M. de La Rochefoucauld. Vardes et lui furent prêts à se brouiller entièrement, et d'autant plus que La Rochefoucauld sut alors que son fils avoit avoué sa passion pour Madame.

Marsillac partit de la cour, et passant par Moret, où étoit Vardes, il ne voulut point d'éclaircissement avec lui; mais depuis ce temps-là ils n'eurent plus que des apparences l'un pour l'autre.

Cette affaire fit beaucoup de bruit, et l'on n'eut pas de peine à juger que Vardes étoit amoureux de Madame. La comtesse de Soissons commença même à en avoir de la jalousie; mais Vardes la ménagea si bien, que rien n'éclata.

Nous avons laissé Vardes content d'avoir fait chasser Marsillac, et de savoir le comte de Guiche en Pologne. Il lui restoit deux personnes qui l'incommodoient encore, et qu'il ne vouloit pas qui fussent des amis de Madame. Le Roi en étoit un; l'autre étoit Gondrin, archevêque de Sens.

Il se défit bientôt du dernier, en lui disant que le Roi le croyoit amoureux de Madame, et qu'il avoit fait la plaisanterie de dire qu'il faudroit bientôt envoyer un archevêque à Sens. Cela lui fit gagner son diocèse, d'où il revenoit rarement.

Il se servit aussi de cette même plaisanterie pour dire à Madame que le Roi la haïssoit; et qu'elle devoit s'assurer de l'amitié du Roi son frère, afin qu'il pût la défendre contre la mauvaise volonté de l'autre. Madame lui dit qu'elle en étoit assurée. Il l'engagea à lui faire voir les lettres que son frère lui écrivoit: elle le fit, et il s'en fit valoir auprès du Roi, en lui

dépeignant Madame comme une personne dangereuse; mais que le crédit qu'il avoit sur elle l'empêcheroit de rien faire mal à propos.

Il ne laissa pourtant pas, dans le temps qu'il faisoit de telles trahisons à Madame, de paroître s'abandonner à la passion qu'il disoit avoir pour elle, et de lui dire tout ce qu'il savoit du Roi. Il la pria même de lui permettre de rompre avec la comtesse de Soissons, ce qu'elle ne voulut pas souffrir; car, quoiqu'elle eût assurément trop d'indulgence pour sa passion, elle ne laissoit pas d'entrevoir que son procédé n'étoit pas sincère, et cette pensée empêcha Madame de s'engager; elle se brouilla même avec lui très-peu de temps après.

Dans ce même temps, madame de Meckelbourg et madame de Montespan étoient les deux personnes qui paroissoient le mieux avec Madame. La dernière étoit jalouse de l'autre; et cherchant pour la détruire tous les moyens possibles, elle rencontra celui que je vais dire. Madame d'Armagnac (1) étoit alors en Savoie, où elle avoit conduit madame de Savoie. Monsieur pria Madame de la mettre, à son retour, de toutes les parties de plaisir qu'elle feroit : Madame y consentit, quoiqu'il lui parût que madame d'Armagnac cherchoit plutôt à s'en retirer. Madame de Meckelbourg dit à Madame qu'elle en savoit la raison : elle lui conta que, dans le temps du mariage de madame d'Armagnac, elle avoit une affaire réglée avec Vardes, et que, désirant de retirer de lui ses lettres, il lui avoit dit qu'il ne les lui rendroit que quand il seroit assuré qu'elle n'aimeroit personne.

(1) *Madame d'Armagnac :* Fille du maréchal de Villeroy. Elle avoit épousé le comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

Avant que d'aller en Savoie, elle avoit fait une tentative pour les ravoir, à laquelle il avoit résisté, disant qu'elle aimoit Monsieur; ce qui lui faisoit appréhender de se trouver chez Madame, de peur de l'y rencontrer.

Madame résolut, sachant cela, de redemander à Vardes ses lettres pour les lui rendre, afin qu'elle n'eût plus rien à ménager. Madame le dit à la Montespan, qui l'en loua, mais qui s'en servit pour lui jouer la pièce la plus noire qu'on puisse s'imaginer.

En ce même temps M. le grand (1) aimoit Madame; et quoiqu'il le lui fît connoître très-grossièrement, il crut que puisqu'elle n'y répondoit pas elle ne le comprenoit point. Cela lui fit prendre la résolution de lui écrire; mais ne se trouvant pas assez d'esprit, il pria M. de Luxembourg et l'archevêque de Sens de faire la lettre, qu'il vouloit mettre dans la poche de Madame au Val-de-Grâce, afin qu'elle ne la pût refuser. Ils ne jugèrent pas à propos de le faire, et avertirent Madame de son extravagance. Madame les pria de faire en sorte qu'il ne pensât plus à elle, et en effet ils y réussirent.

Mais madame d'Armagnac, revenant de Savoie, se trouva fort jalouse. Madame de Montespan lui dit qu'elle avoit raison de l'être, et pour la prévenir alla au devant d'elle lui conter que Madame vouloit avoir ses lettres pour lui faire du mal, et qu'à moins qu'elle ne perdît madame de Meckelbourg, on la perdroit elle-même. Madame d'Armagnac, qui employoit volontiers le peu d'esprit qu'elle avoit à faire du mal,

(1) *M. le grand* : Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

conclut avec madame de Montespan qu'il falloit perdre madame de Meckelbourg. Elles y travaillèrent auprès de la Reine mère par M. de Beauvais, et auprès de Monsieur, en lui représentant que madame de Meckelbourg avoit trop méchante réputation pour la laisser auprès de Madame.

Elle, de son côté, voulut faire tant de finesses, qu'elle acheva de se détruire; et Monsieur lui défendit de voir Madame. Madame, au désespoir de l'affront qu'une de ses amies recevoit, défendit à mesdames de Montespan et d'Armagnac de se présenter devant elle. Elle voulut même obliger Vardes à menacer cette dernière, en lui disant que si elle ne faisoit revenir madame de Meckelbourg, il remettroit entre ses mains les lettres en question : mais, au lieu de le faire, il se fit valoir de la proposition; ce qui fortifia Madame dans la pensée qu'elle avoit que c'étoit un grand fourbe.

Monsieur l'avoit aussi découvert par des redites qu'il avoit faites entre le Roi et lui : ainsi il n'osa plus venir chez Madame que rarement; et voyant que Madame, dans ses lettres, ne lui rendoit pas compte des conversations fréquentes qu'elle avoit avec le Roi, il commença à croire que le Roi devenoit amoureux d'elle, ce qui le mit au désespoir.

Dans le même temps on sut, par des lettres de Pologne, que le comte de Guiche, après avoir fait des actions extraordinaires de valeur, étoit réduit, avec l'armée de Pologne, dans un état d'où il n'étoit pas possible de se sauver. L'on conta cette nouvelle au souper du Roi : Madame en fut si saisie, qu'elle fut heureuse que l'attention que tout le monde avoit

pour la relation empêchât de remarquer le trouble où elle étoit.

Madame sortit de table; elle rencontra Vardes, et lui dit : « Je vois bien que j'aime le comte de Guiche « plus que je ne pense. » Cette déclaration, jointe aux soupçons qu'il avoit du Roi, lui fit prendre la résolution de changer de manière d'agir avec Madame.

Je crois qu'il eût rompu incontinent avec elle, si des considérations trop fortes ne l'eussent retenu. Il lui fit des plaintes sur les deux sujets qu'il en avoit. Madame lui répondit en plaisantant que pour le Roi, elle lui permettoit le personnage de chabanier; et que pour le comte de Guiche, elle lui apprendroit combien il avoit fait de choses pour le brouiller avec elle, s'il ne souffroit qu'elle lui fît part de ce qu'elle sentoit pour lui. Il manda ensuite à Madame qu'il commençoit à sentir que la comtesse de Soissons ne lui étoit pas indifférente. Madame lui répondit que son nez l'incommoderoit trop dans son lit pour qu'il lui fût possible d'y demeurer ensemble. Depuis ce temps-là l'intelligence de Madame et de Vardes étoit fondée plutôt sur la considération que sur aucune des raisons qui l'avoient fait naître.

[1664] L'on alla cet été à Fontainebleau. Monsieur ne pouvant souffrir que ses deux amies mesdames d'Armagnac et de Montespan fussent exclues de toutes les parties de plaisir, par la défense que Madame leur avoit faite de paroître en sa présence, consentit que madame de Meckelbourg reverroit Madame; et elles le firent toutes trois, avant que la cour partît de Paris : mais les deux premières ne rentrèrent jamais

dans les bonnes grâces de Madame, surtout madame de Montespan.

L'on ne songea qu'à se divertir à Fontainebleau; et, parmi toutes les fêtes, la dissension des dames faisant toujours quelques affaires, celle qui fit le plus de bruit vint d'un médianoche où le Roi pria Madame d'assister. Cette fête devoit se donner sur le canal, dans un bateau fort éclairé, et accompagné d'autres où étoient les violons et la musique.

Jusqu'à ce jour la grossesse de Madame l'avoit empêchée d'être des promenades; mais, se trouvant dans le neuvième mois, elle fut de toutes. Elle pria le Roi d'en exclure mesdames d'Armagnac et de Montespan; mais Monsieur, qui croyoit l'autorité d'un mari choquée par l'exclusion qu'on donnoit à ses amies, déclara qu'il ne se trouveroit pas aux fêtes où ces dames ne seroient pas.

La Reine mère, qui continuoit à haïr Madame, le fortifia dans cette résolution, et s'emporta fort contre le Roi, qui prenoit le parti de Madame. Elle eut le dessus néanmoins, et les dames ne furent point du médianoche, dont el èrent enrager.

La comtesse de Soissons, qui depuis long-temps avoit été jalouse de Madame jusqu'à la folie, ne laissoit pas de vivre bien avec elle. Un jour qu'elle étoit malade, elle pria Madame de l'aller voir; et voulant être éclaircie de ses sentimens pour Vardes, après lui avoir fait beaucoup de protestations d'amitié, elle reprocha à Madame le commerce que depuis trois ans elle avoit avec Vardes à son insu; que si c'étoit galanterie, c'étoit lui faire un tour bien sensible; et que si ce n'étoit qu'amitié, elle ne comprenoit pas pour-

quoi Madame vouloit la lui cacher, sachant combien elle étoit attachée à ses intérêts.

Comme Madame aimoit extrêmement à tirer ses amies d'embarras, elle dit à la comtesse qu'il n'y avoit jamais eu dans le cœur de Vardes aucun sentiment dont elle pût se plaindre. La comtesse pria Madame, puisque cela étoit, de dire devant Vardes qu'elle ne vouloit plus de commerce avec lui que par elle. Madame y consentit. On envoya querir Vardes dans le moment : il fut un peu surpris; mais quand il vit qu'au lieu de chercher à le brouiller Madame prenoit toutes les fautes sur elle, il vint la remercier, et l'assura qu'il lui seroit toute sa vie redevable des marques de sa générosité.

Mais la comtesse de Soissons, craignant toujours qu'on ne lui eût fait quelque finesse, tourna tant Vardes, qu'il se coupa sur deux ou trois choses. Elle en parla à Madame pour s'éclaircir, et lui apprit que Vardes lui avoit fait une insigne trahison auprès du Roi, en lui montrant les lettres du roi d'Angleterre.

Madame ne s'emporta pourtant pas contre Vardes, elle soutint toujours qu'il étoit innocent envers la comtesse, quoiqu'elle fût très-malcontente de lui : mais elle ne vouloit pas paroître menteuse, et il falloit le paroître pour dire la vérité.

La comtesse dit pourtant tout le contraire à Vardes; ce qui acheva de lui tourner la tête : il lui avoua tout, et comment il n'avoit tenu qu'à Madame qu'il ne l'eût vue de toute sa vie. Jugez dans quel désespoir fut la comtesse! Elle envoya prier Madame de l'aller voir. Madame la trouva dans une douleur inconcevable des trahisons de son amant. Elle pria Madame de lui dire

la vérité, et lui dit qu'elle voyoit bien que la raison qui l'en avoit empêchée étoit une bonté pour Vardes, que ses trahisons ne méritoient pas.

Sur cela elle conta à Madame tout ce qu'elle savoit; et, dans cette confrontation qu'elles firent entre elles, elles découvrirent des tromperies qui passent l'imagination. La comtesse jura qu'elle ne verroit Vardes de sa vie : mais que ne peut une violente inclination! Vardes joua si bien la comédie, qu'il l'apaisa.

QUATRIÈME PARTIE.

Dans ce temps le comte de Guiche revint de Pologne : Monsieur souffrit qu'il revînt à la cour, mais il exigea de son père qu'il ne se trouveroit pas dans les lieux où se trouveroit Madame. Il ne laissoit pas de la rencontrer souvent, et de l'aimer en la revoyant, quoique l'absence eût été longue, que Madame eût rompu avec lui, et qu'il fût incertain de ce qu'il devoit croire de l'affaire de Vardes.

Il ne savoit plus de moyen de s'éclaircir avec Madame : Dodoux, qui étoit le seul homme en qui il se fioit, n'étoit pas à Fontainebleau; et ce qui acheva de le mettre au désespoir fut que comme Madame savoit que le Roi étoit instruit des lettres qu'elle lui avoit écrites à Nancy, et du portrait qu'il avoit d'elle, elle les lui fit redemander par le Roi même, à qui il les rendit avec toute la douleur possible, et toute l'obéissance qu'il a toujours eue pour les ordres de Madame.

Cependant Vardes, qui se sentoit coupable envers

son ami, lui embrouilla tellement les choses, qu'il lui pensa faire tourner la tête. Tous ses raisonnemens lui faisoient connoître qu'il étoit trompé; mais il ignoroit si Madame avoit part à la tromperie, ou si Vardes seul étoit coupable. Son humeur violente ne le pouvant laisser dans cette inquiétude, il résolut de prendre madame de Meckelbourg pour juge, et Vardes la lui nomma comme un témoin de sa fidélité; mais il ne le voulut qu'à condition que Madame y consentiroit.

Il lui en écrivit par Vardes pour l'en prier. Madame étoit accouchée de mademoiselle de Valois, et ne voyoit encore personne; mais Vardes lui demanda une audience avec tant d'instance, qu'elle la lui accorda. Il se jeta d'abord à genoux devant elle; il se mit à pleurer et à lui demander grâce, lui offrant de cacher, si elle vouloit être de concert avec lui, tout le commerce qui avoit été entre eux.

Madame lui déclara qu'au lieu d'accepter cette proposition elle vouloit que le comte de Guiche en sût la vérité; que comme elle avoit été trompée, et qu'elle avoit donné dans des panneaux dont personne n'auroit pu se défendre, elle ne vouloit pas d'autre justification que la vérité, au travers de laquelle on verroit que ses bontés, entre les mains de tout autre que lui, n'auroient pas été tournées comme elles l'avoient été.

Il voulut ensuite lui donner la lettre du comte de Guiche; mais elle la refusa, et elle fit très-bien, car Vardes l'avoit déjà montrée au Roi, et lui avoit dit que Madame le trompoit.

Il pria encore Madame de nommer quelqu'un pour les accommoder : elle consentit, pour empêcher qu'ils

ne se battissent, que la paix se fît chez madame de Meckelbourg; mais Madame ne vouloit pas qu'il parût que cette entrevue se fît de son consentement. Vardes, qui avoit espéré toute autre chose, fut dans un désespoir nompareil : il se cognoit la tête contre les murailles, il pleuroit, et faisoit toutes les extravagances possibles. Mais Madame tint ferme, et ne se relâcha point, dont bien lui prit.

Quand Vardes fut sorti, le Roi arriva. Madame lui conta comment la chose s'étoit passée; dont le Roi fut si content qu'il entra en éclaircissement avec elle, et lui promit de l'aider à démêler les fourberies de Vardes, qui se trouvèrent si excessives qu'il seroit impossible de les définir.

Madame se tira de ce labyrinthe en disant toujours la vérité, et sa sincérité la maintint auprès du Roi.

Le comte de Guiche cependant étoit très-affligé de ce que Madame n'avoit pas voulu recevoir sa lettre; il crut qu'elle ne l'aimoit plus, et il prit la résolution de voir Vardes chez madame de Meckelbourg, pour se battre contre lui. Elle ne les voulut point recevoir; de sorte qu'ils demeurèrent dans un état dont on attendoit tous les jours quelque éclat horrible.

Le Roi retourna en ce temps à Vincennes. Le comte de Guiche, qui ne savoit dans quels sentimens Madame étoit pour lui, ne pouvant plus demeurer dans cette incertitude, résolut de prier la comtesse de Gramont, qui étoit Anglaise (1), de parler à Madame, et il l'en pressa tant qu'elle y consentit; son mari même

(1) *Qui étoit Anglaise :* Elisabeth Hamilton, fille du comte Hamilton, d'Ecosse. Elle avoit épousé le chevalier depuis comte de Gramont, frère du maréchal. Elle étoit dame du palais de la Reine.

se chargea d'une lettre, qu'elle ne voulut pas recevoir. Madame lui dit que le comte de Guiche avoit été amoureux de mademoiselle de Grancey, sans lui avoir fait dire que c'étoit un prétexte; qu'elle se trouvoit heureuse de n'avoir point d'affaire avec lui, et que s'il eût agi autrement, son inclination et la reconnoissance l'auroient fait consentir, malgré les dangers auxquels elle s'exposoit, à conserver pour lui les sentimens qu'il auroit pu désirer.

Cette froideur renouvela tellement la passion du comte de Guiche, qu'il étoit tous les jours chez la comtesse de Gramont, pour la prier de parler à Madame en sa faveur : enfin le hasard lui donna occasion de lui parler à elle-même plus qu'il ne l'espéroit.

Madame de La Vieuville donna un bal chez elle. Madame fit partie pour y aller en masque avec Monsieur; et pour n'être pas reconnue elle fit habiller magnifiquement ses filles et quelques dames de sa suite, et elle avec Monsieur alla avec des capes dans un carrosse emprunté.

Ils trouvèrent à la porte une troupe de masques. Monsieur leur proposa, sans les connoître, de s'associer à eux, et en prit un par la main; Madame en fit autant. Jugez quelle fut sa surprise quand elle trouva la main estropiée du comte de Guiche, qui reconnut aussi les sachets dont les coiffes de Madame étoient parfumées! Peu s'en fallut qu'ils ne jetassent un cri tous les deux, tant cette aventure les surprit.

Ils étoient l'un et l'autre dans un si grand trouble, qu'ils montèrent l'escalier sans se rien dire. Enfin le comte de Guiche ayant reconnu Monsieur, et ayant vu qu'il s'étoit allé asseoir loin de Madame, s'étoit mis

à ses genoux, et eut le temps non-seulement de se justifier, mais d'apprendre de Madame tout ce qui s'étoit passé pendant son absence. Il eut beaucoup de douleur qu'elle eût écouté Vardes; mais il se trouva si heureux de ce que Madame lui pardonnoit sa ravauderie avec mademoiselle de Grancey, qu'il ne se plaignit pas.

Monsieur rappela Madame, et le comte de Guiche, de peur d'être reconnu, sortit le premier; mais le hasard, qui l'avoit amené en ce lieu, le fit amuser au bas du degré. Monsieur étoit un peu inquiet de la conversation que Madame avoit eue : elle s'en aperçut, et la crainte d'être questionnée fit que le pied lui manqua, et du haut de l'escalier elle alla bronchant jusqu'en bas, où étoit le comte de Guiche, qui en la retenant l'empêcha de se tuer, car elle étoit grosse.

Toutes choses sembloient, comme vous voyez, aider à son raccommodement : aussi s'acheva-t-il. Madame reçut ensuite de ses lettres; et un soir que Monsieur étoit allé en masque, elle le vit chez la comtesse de Gramont, où elle attendoit Monsieur pour faire médianoche.

Dans ce même temps, Madame trouva occasion de se venger de Vardes. Le chevalier de Lorraine étoit amoureux d'une des filles de Madame, qui s'appeloit Fiennes : un jour qu'il se trouva chez la Reine devant beaucoup de gens, on lui demanda à qui il en vouloit; quelqu'un répondit que c'étoit à Fiennes. Vardes dit qu'il auroit bien mieux fait de s'adresser à sa maîtresse. Cela fut rapporté à Madame par le comte de Gramont : elle se le fit raconter par le marquis de Villeroy, ne voulant pas nommer l'autre; et l'ayant

engagé dans la chose aussi bien que le chevalier de Lorraine, elle en fit ses plaintes au Roi, et le pria de chasser Vardes. Le Roi trouva la punition un peu rude; mais il le promit. Vardes demanda à n'être mis qu'à la Bastille, où tout le monde l'alla voir.

Ses amis publièrent que le Roi avoit consenti avec peine à cette punition, et que Madame n'avoit pu le faire casser. Voyant qu'en effet cela se trouvoit avantageusement pour lui, Madame repria le Roi de l'envoyer à son gouvernement; ce qu'il lui accorda.

La comtesse de Soissons, enragée de ce que Madame lui ôtoit également Vardes par sa haine et par son amitié, et son dépit ayant augmenté par la hauteur avec laquelle toute la jeunesse de la cour avoit soutenu que Vardes étoit punissable, elle résolut de s'en venger sur le comte de Guiche.

Elle dit au Roi que Madame avoit fait ce sacrifice au comte de Guiche; et qu'il auroit regret d'avoir servi sa haine, s'il savoit tout ce que le comte de Guiche avoit fait contre lui.

Montalais, qu'une fausse générosité faisoit souvent agir, écrivit à Vardes que s'il vouloit s'abandonner à sa conduite, elle auroit trois lettres qui pouvoient le tirer d'affaire : il n'accepta pas le parti, mais la comtesse de Soissons se servit de la connoissance de ces lettres pour obliger le Roi à perdre le comte de Guiche. Elle accusa le comte d'avoir voulu livrer Dunkerque aux Anglais, et d'avoir offert à Madame le régiment des gardes; elle eut l'imprudence de mêler à tout cela la lettre d'Espagne. Heureusement le Roi parla à Madame de tout ceci. Il lui parut d'une telle rage contre le comte de Guiche, et si obligé à la com-

tesse de Soissons, que Madame se vit dans la nécessité de perdre tous les deux, pour ne pas voir la comtesse de Soissons sur le trône, après avoir accablé le comte de Guiche. Madame fit pourtant promettre au Roi qu'il pardonneroit au comte de Guiche si elle lui pouvoit prouver que ses fautes étoient petites, en comparaison de celles de Vardes et de la comtesse de Soissons : le Roi le lui promit, et Madame lui conta tout ce qu'elle savoit. Ils conclurent ensemble qu'il chasseroit la comtesse de Soissons, et qu'il mettroit Vardes en prison. Madame avertit le comte de Guiche en diligence par le maréchal de Gramont, et lui conseilla d'avouer sincèrement toutes choses, ayant trouvé que dans toutes les matières embrouillées la vérité seule tire les gens d'affaire. Quelque délicat que cela fût, le comte de Guiche en remercia Madame; et sur cette affaire ils n'eurent de commerce que par le maréchal de Gramont. La régularité fut si grande de part et d'autre qu'ils ne se coupèrent jamais, et le Roi ne s'aperçut point de ce concert. Il envoya prier Montalais de lui dire la vérité : vous saurez ce détail d'elle. Je vous dirai seulement que le maréchal, qui n'avoit tenu que par miracle une aussi bonne conduite que celle qu'il avoit eue, ne put long-temps se démentir; et son effroi lui fit envoyer en Hollande son fils, qui n'auroit pas été chassé s'il eût tenu bon.

Il en fut si affligé qu'il en tomba malade : son père ne laissa pas de le presser de partir. Madame ne vouloit pas qu'il lui dît adieu, parce qu'elle savoit qu'on l'observoit, et qu'elle n'étoit plus dans cet âge où ce qui étoit périlleux lui paroissoit plus agréable : mais comme le comte de Guiche ne pouvoit partir sans

voir Madame, il se fit faire un habit des livrées de La Vallière ; et comme on portoit Madame en chaise dans le Louvre, il eut la liberté de lui parler. Enfin le jour du départ arriva : le comte avoit toujours la fièvre ; il ne laissa pas de se trouver dans la rue avec son déguisement ordinaire, mais les forces lui manquèrent quand il fallut prendre le dernier congé ; il tomba évanoui, et Madame resta dans la douleur de le voir dans cet état, au hasard d'être reconnu, ou de demeurer sans secours. Depuis ce temps-là Madame ne l'a point revu.

[1670] Madame étoit revenue d'Angleterre avec toute la gloire et le plaisir que peut donner un voyage causé par l'amitié, et suivi d'un bon succès dans les affaires (1). Le Roi son frère, qu'elle aimoit chèrement, lui avoit témoigné une tendresse et une considération extraordinaire : on savoit, quoique très-confusément, que la négociation dont elle se mêloit étoit sur le point de se conclure ; elle se voyoit à vingt-six ans le lien des deux plus grands rois de ce siècle ; elle avoit entre les mains un traité d'où dépendoit le sort d'une partie de l'Europe ; le plaisir et la considération que donnent les affaires se joignant en elle aux agrémens que donnent la jeunesse et la beauté, il y avoit une grâce et une douceur répandues dans toute sa personne qui lui attiroient une sorte d'hommage, qui lui devoit être d'autant plus agréable qu'on le rendoit plus à la personne qu'au rang.

Cet état de bonheur étoit troublé par l'éloignement où Monsieur étoit pour elle depuis l'affaire du che-

(1) *Dans les affaires :* Madame avoit décidé le roi Charles II son frère à renoncer à la triple alliance.

valier de Lorraine; mais, selon toutes les apparences, les bonnes grâces du Roi lui eussent fourni les moyens de sortir de cet embarras. Enfin elle étoit dans la plus agréable situation où elle se fût jamais trouvée, lorsqu'une mort moins attendue qu'un coup de tonnerre termina une si belle vie, et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais.

Le 24 juin de l'année 1670, huit jours après son retour d'Angleterre, Monsieur et elle allèrent à Saint-Cloud. Le premier jour qu'elle y alla, elle se plaignit d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac, à laquelle elle étoit sujette : néanmoins, comme il faisoit extrêmement chaud, elle voulut se baigner dans la rivière. M. Gueslin, son premier médecin, fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher; mais, quoi qu'il lui pût dire, elle se baigna le vendredi, et le samedi elle s'en trouva si mal qu'elle ne se baigna point. J'arrivai à Saint-Cloud le samedi à dix heures du soir : je la trouvai dans les jardins; elle me dit que je lui trouverois mauvais visage, et qu'elle ne se portoit pas bien : elle avoit soupé comme à son ordinaire, et elle se promena au clair de la lune jusqu'à minuit. Le lendemain dimanche 29 juin, elle se leva de bonne heure, et descendit chez Monsieur, qui se baignoit : elle fut long-temps auprès de lui, et en sortant de sa chambre elle entra dans la mienne, et me fit l'honneur de me dire qu'elle avoit bien passé la nuit.

Un moment après je montai chez elle. Elle me dit qu'elle étoit chagrine, et la mauvaise humeur dont elle parloit auroit fait les belles heures des autres femmes, tant elle avoit de douceur naturelle, et tant elle étoit peu capable d'aigreur et de colère.

Comme elle me parloit, on lui vint dire que la messe étoit prête. Elle l'alla entendre; et en revenant dans sa chambre elle s'appuya sur moi, et me dit, avec cet air de bonté qui lui étoit si particulier, qu'elle ne seroit pas de si méchante humeur si elle pouvoit causer avec moi; mais qu'elle étoit si lasse de toutes les personnes qui l'environnoient, qu'elle ne les pouvoit plus supporter.

Elle alla ensuite voir peindre Mademoiselle, dont un excellent peintre anglais faisoit le portrait; et elle se mit à parler à madame d'Epernon et à moi de son voyage d'Angleterre, et du Roi son frère.

Cette conversation, qui lui plaisoit, lui redonna de la joie. On servit le dîner : elle mangea comme à son ordinaire, et après le dîner elle se coucha sur des carreaux, ce qu'elle faisoit assez souvent lorsqu'elle étoit en liberté. Elle m'avoit fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête étoit quasi sur moi.

Le même peintre anglais peignoit Monsieur : on parloit de toutes sortes de choses, et cependant elle s'endormit. Pendant son sommeil elle changea si considérablement, qu'après l'avoir long-temps regardée j'en fus surprise; et je pensai qu'il falloit que son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il le rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si peu quand elle étoit endormie. J'avois tort néanmoins de faire cette réflexion; car je l'avois vue dormir plusieurs fois, et je ne l'avois pas vue moins aimable.

Après qu'elle fut éveillée, elle se leva du lieu où elle étoit, mais avec un si mauvais visage que Monsieur en fut surpris, et me le fit remarquer.

Elle s'en alla ensuite dans le salon, où elle se promena quelque temps avec Boisfranc, trésorier de Monsieur; et en lui parlant elle se plaignit plusieurs fois de son mal de côté.

Monsieur descendit pour aller à Paris, où il avoit résolu d'aller. Il trouva madame de Meckelbourg sur le degré, et remonta avec elle. Madame quitta Boisfranc, et vint à madame de Meckelbourg. Comme elle parloit à elle, madame de Gamaches lui apporta, aussi bien qu'à moi, un verre d'eau de chicorée, qu'elle avoit demandé il y avoit déjà quelque temps : madame de Gourdon, sa dame d'atour, le lui présenta. Elle le but; et en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté, et dit, avec un ton qui marquoit beaucoup de douleur : « Ah, quel point de côté! ah, quel mal! Je n'en puis « plus. »

Elle rougit en prononçant ces paroles, et dans le moment d'après elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous : elle continua de crier, et dit qu'on l'emportât, comme ne pouvant plus se soutenir.

Nous la prîmes sous les bras : elle marchoit à peine, et toute courbée. On la déshabilla dans un instant; je la soutenois pendant qu'on la délaçoit. Elle se plaignoit toujours, et je remarquai qu'elle avoit les larmes aux yeux. J'en fus étonnée et attendrie, car je la connoissois pour la personne du monde la plus patiente.

Je lui dis en lui baisant les bras, que je soutenois, qu'il falloit qu'elle souffrît beaucoup : elle me dit que cela étoit inconcevable. On la mit au lit; et sitôt qu'elle y fut elle cria encore plus qu'elle n'avoit fait, et se jeta d'un côté et d'un autre, comme une per-

sonne qui souffroit infiniment. On alla en même temps appeler son premier médecin, M. Esprit : il vint, et dit que c'étoit la colique, et ordonna les remèdes ordinaires à de semblables maux. Cependant les douleurs étoient inconcevables : Madame dit que son mal étoit plus considérable qu'on ne pensoit; qu'elle alloit mourir; qu'on lui allât querir un confesseur.

Monsieur étoit devant son lit; elle l'embrassa, et lui dit, avec une douceur et un air capables d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas! monsieur, vous « ne m'aimez plus il y a long-temps; mais cela est in- « juste : je ne vous ai jamais manqué. » Monsieur parut fort touché; et tout ce qui étoit dans sa chambre l'étoit tellement, qu'on n'entendoit plus que le bruit que font des personnes qui pleurent.

Tout ce que je viens de dire s'étoit passé en moins d'une demi-heure. Madame crioit toujours qu'elle sentoit des douleurs terribles dans le creux de l'estomac. Tout d'un coup elle dit qu'on regardât à cette eau qu'elle avoit bue; que c'étoit du poison; qu'on avoit peut-être pris une bouteille pour l'autre; qu'elle étoit empoisonnée, qu'elle le sentoit bien, et qu'on lui donnât du contre-poison.

J'étois dans la ruelle, auprès de Monsieur; et quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame : il dit qu'il falloit donner de cette eau à un chien; il opina, comme Madame, qu'on allât querir de l'huile et du contre-poison, pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse. Madame Desbordes, sa première femme de chambre,

qui étoit absolument à elle, lui dit qu'elle avoit fait l'eau, et en but; mais Madame persévéra toujours à vouloir de l'huile et du contre-poison : on lui donna l'un et l'autre. Sainte-Foy, premier valet de chambre de Monsieur, lui apporta de la poudre de vipère. Elle lui dit qu'elle la prenoit de sa main, parce qu'elle se fioit à lui : on lui fit prendre plusieurs drogues dans cette pensée de poison, et peut-être plus propres à lui faire du mal qu'à la soulager. Ce qu'on lui donna la fit vomir; elle en avoit déjà eu envie plusieurs fois avant que d'avoir rien pris : mais ses vomissemens ne furent qu'imparfaits, et ne lui firent jeter que quelques flegmes, et une partie de la nourriture qu'elle avoit prise. L'agitation de ces remèdes, et les excessives douleurs qu'elle souffroit, la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la force de crier, et qu'il n'y avoit point de remède à son mal.

Il sembla qu'elle avoit une certitude entière de sa mort, et qu'elle s'y résolût comme à une chose indifférente. Selon toutes les apparences, la pensée du poison étoit établie dans son esprit; et voyant que les remèdes avoient été inutiles, elle ne songeoit plus à la vie, et ne pensoit qu'à souffrir ses douleurs avec patience. Elle commença à avoir beaucoup d'appréhension. Monsieur appela madame de Gamaches pour tâter son pouls; les médecins n'y pensoient pas : elle sortit de la ruelle épouvantée, et nous dit qu'elle n'en trouvoit point à Madame, et qu'elle avoit toutes les extrémités froides. Cela nous fit peur; Monsieur en parut effrayé : M. Esprit dit que c'étoit un accident

ordinaire à la colique, et qu'il répondoit de Madame. Monsieur se mit en colère, et dit qu'il lui avoit répondu de M. de Valois, et qu'il étoit mort; qu'il lui répondoit de Madame, et qu'elle mourroit encore.

Cependant le curé de Saint-Cloud, qu'elle avoit mandé, étoit venu. Monsieur me fit l'honneur de me demander si on parleroit à ce confesseur. Je la trouvois fort mal; il me sembloit que ses douleurs n'étoient point celles d'une colique ordinaire : mais néanmoins j'étois bien éloignée de prévoir ce qui devoit arriver, et je n'attribuois les pensées qui me venoient dans l'esprit qu'à l'intérêt que je prenois à sa vie.

Je répondis à Monsieur qu'une confession faite dans la vue de la mort ne pouvoit être que très-utile, et Monsieur m'ordonna de lui aller dire que le curé de Saint-Cloud étoit venu. Je le suppliai de m'en dispenser, et je lui dis que, comme elle l'avoit demandé, il n'y avoit qu'à le faire entrer dans sa chambre. Monsieur s'approcha de son lit, et d'elle-même elle me redemanda un confesseur, mais sans paroître effrayée, et comme une personne qui songeoit aux seules choses qui lui étoient nécessaires dans l'état où elle étoit.

Une de ses premières femmes de chambre étoit passée à son chevet pour la soutenir : elle ne voulut point qu'elle s'ôtât, et se confessa devant elle. Après que le confesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit : elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point, et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligeant.

L'on avoit fort parlé de la saignée, mais elle souhaitoit que ce fût du pied; M. Esprit vouloit que ce fût du bras : enfin il détermina qu'il le falloit ainsi.

Monsieur vint le dire à Madame, comme une chose à quoi elle auroit peut-être de la peine à se résoudre; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit; que tout lui étoit indifférent, et qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Nous écoutions ces paroles comme des effets d'une douleur violente qu'elle n'avoit jamais sentie, et qui lui faisoit croire qu'elle alloit mourir.

Il n'y avoit pas plus de trois heures qu'elle se trouvoit mal. Gueslin, que l'on avoit envoyé querir à Paris, arriva avec M. Vallot, qu'on avoit envoyé chercher à Versailles. Sitôt que Madame vit Gueslin, en qui elle avoit beaucoup de confiance, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de le voir; qu'elle étoit empoisonnée, et qu'il la traitât sur ce fondement. Je ne sais s'il le crut, et s'il fut persuadé qu'il n'y avoit point de remède, ou s'il s'imagina qu'elle se trompoit, et que son mal n'étoit pas dangereux; mais enfin il agit comme un homme qui n'avoit plus d'espérance, ou qui ne voyoit point de danger. Il consulta avec M. Vallot et avec M. Esprit; et, après une conférence assez longue, ils vinrent tous trois trouver Monsieur, et l'assurer sur leur vie qu'il n'y avoit point de danger. Monsieur vint le dire à Madame. Elle lui dit qu'elle connoissoit mieux son mal que le médecin, et qu'il n'y avoit point de remède : mais elle dit cela avec la même tranquillité et la même douceur que si elle eût parlé d'une chose indifférente.

M. le prince la vint voir : elle lui dit qu'elle se mouroit. Tout ce qui étoit auprès d'elle reprit la parole pour lui dire qu'elle n'étoit pas en cet état; mais elle témoigna quelque sorte d'impatience de mourir, pour

être délivrée des douleurs qu'elle souffroit. Il sembloit néanmoins que la saignée l'eût soulagée : on la crut mieux. M. Vallot s'en retourna à Versailles sur les neuf heures et demie, et nous demeurâmes autour de son lit à causer, la croyant sans aucun péril. On étoit quasi consolé des douleurs qu'elle avoit souffertes, espérant que l'état où elle avoit été serviroit à son raccommodement avec Monsieur : il en paroissoit touché ; et madame d'Epernon et moi, qui avions entendu ce qu'elle avoit dit, nous prenions plaisir à lui faire remarquer le prix de ses paroles.

M. Vallot avoit ordonné un lavement avec du sené : elle l'avoit pris ; et quoique nous n'entendissions guère la médecine, nous jugions bien néanmoins qu'elle ne pouvoit sortir de l'état où elle étoit que par une évacuation. La nature tendoit à sa fin par en haut : elle avoit des envies continuelles de vomir, mais on ne lui donnoit rien pour lui aider.

Dieu aveugloit les médecins, et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux, et que nous attendions l'effet de ce remède avec impatience. « Cela est « si peu véritable, nous dit-elle, que si je n'étois pas « chrétienne je me tuerois, tant mes douleurs sont « excessives. Il ne faut point souhaiter de mal à per- « sonne, ajouta-t-elle ; mais je voudrois bien que quel- « qu'un pût sentir un moment ce que je souffre, pour « connoître de quelle nature sont mes douleurs. »

Cependant ce remède ne faisoit rien. L'inquiétude nous en prit : on appela M. Esprit et M. Gueslin ; ils dirent qu'il falloit encore attendre : elle répondit que

si on sentoit ses douleurs on n'attendroit pas si paisiblement. On fut deux heures entières sur l'attente de ce remède, qui furent les dernières où elle pouvoit recevoir du secours. Elle avoit pris quantité de remèdes, on avoit gâté son lit; elle voulut en changer, et on lui en fit un petit dans sa ruelle : elle y alla sans qu'on l'y portât, et fit même le tour par l'autre ruelle, pour ne pas se mettre dans l'endroit de son lit qui étoit gâté. Lorsqu'elle fut dans ce petit lit, soit qu'elle expirât véritablement, soit qu'on la vît mieux parce qu'elle avoit les bougies au visage, elle nous parut beaucoup plus mal. Les médecins voulurent la voir de près, et lui apportèrent un flambeau; elle les avoit toujours fait ôter depuis qu'elle s'étoit trouvée mal.

Monsieur lui demanda si on ne l'incommodoit point. « Ah! non, monsieur, lui dit-elle; rien ne m'incom-« mode plus : je ne serai pas en vie demain matin, « vous le verrez. » On lui donna un bouillon, parce qu'elle n'avoit rien pris depuis son dîner. Sitôt qu'elle l'eut avalé, ses douleurs redoublèrent, et devinrent aussi violentes qu'elles l'avoient été lorsqu'elle avoit pris le verre de chicorée. La mort se peignit sur son visage, et on la voyoit dans des souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le Roi avoit envoyé plusieurs fois savoir de ses nouvelles, et elle lui avoit toujours mandé qu'elle se mouroit. Ceux qui l'avoient vue lui avoient dit qu'en effet elle étoit très-mal; et M. de Créqui, qui avoit passé à Saint-Cloud en allant à Versailles, dit au Roi qu'il la croyoit en grand péril : de sorte que le Roi voulut la venir voir, et arriva à Saint-Cloud sur les onze heures.

Lorsque le Roi arriva, Madame étoit dans ce redoublement de douleurs que lui avoit causé le bouillon. Il sembla que les médecins furent éclairés par sa présence. Il les prit en particulier pour savoir ce qu'ils en pensoient; et ces mêmes médecins qui deux heures auparavant en répondoient sur leur vie, et qui trouvoient que les extrémités froides n'étoient qu'un accident de la colique, commencèrent à dire qu'elle étoit sans espérance; que cette froideur et ce pouls retiré étoient une marque de gangrène, et qu'il falloit lui faire recevoir Notre-Seigneur.

La Reine et la comtesse de Soissons étoient venues avec le Roi; madame de La Vallière et madame de Montespan étoient venues ensemble. Je parlois à elle; Monsieur m'appela, et me dit en pleurant ce que les médecins venoient de dire. Je fus surprise et touchée comme je le devois, et je répondis à Monsieur que les médecins avoient perdu l'esprit, et qu'ils ne pensoient ni à sa vie ni à son salut; qu'elle n'avoit parlé qu'un quart-d'heure au curé de Saint-Cloud, et qu'il falloit lui envoyer quelqu'un. Monsieur me dit qu'il alloit envoyer chercher M. de Condom : je trouvai qu'on ne pouvoit mieux choisir, mais qu'en attendant il falloit avoir M. Feuillet, chanoine, dont le mérite est connu.

Cependant le Roi étoit auprès de Madame : elle lui dit qu'il perdoit la plus véritable servante qu'il auroit jamais. Il lui dit qu'elle n'étoit pas en si grand péril; mais qu'il étoit étonné de sa fermeté, et qu'il la trouvoit grande. Elle lui répliqua qu'il savoit bien qu'elle n'avoit jamais craint la mort, mais qu'elle avoit craint de perdre ses bonnes grâces.

Ensuite le Roi lui parla de Dieu : il revint après dans l'endroit où étoient les médecins; il me trouva désespérée de ce qu'ils ne lui donnoient point de remède, et surtout l'émétique : il me fit l'honneur de me dire qu'ils avoient perdu la tramontane, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient, et qu'il alloit essayer de leur remettre l'esprit. Il leur parla, et se rapprocha du lit de Madame, et lui dit qu'il n'étoit pas médecin, mais qu'il venoit de proposer trente remèdes aux médecins : ils répondirent qu'il falloit attendre. Madame prit la parole, et dit qu'il falloit mourir par les formes.

Le Roi voyant que, selon les apparences, il n'y avoit rien à espérer, lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le prioit de ne point pleurer; qu'il l'attendrissoit, et que la première nouvelle qu'il auroit le lendemain seroit celle de sa mort.

Le maréchal de Gramont s'approcha de son lit. Elle lui dit qu'il perdoit une bonne amie, qu'elle alloit mourir, et qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise.

Lorsque le Roi se fut retiré, j'étois auprès de son lit; elle me dit : « Madame de La Fayette, mon nez s'est « déjà retiré. » Je ne lui répondis qu'avec des larmes; car ce qu'elle me disoit étoit véritable, et je n'y avois pas encore pris garde. On la remit ensuite dans son grand lit. Le hoquet lui prit : elle dit à M. Esprit que c'étoit le hoquet de la mort. Elle avoit déjà demandé plusieurs fois quand elle mourroit, elle le demandoit encore; et quoiqu'on lui répondît comme à une personne qui n'en étoit pas proche, on voyoit bien qu'elle n'avoit aucune espérance.

Elle ne tourna jamais son esprit du côté de la vie; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée, qui l'enlevoit dans le plus beau de son âge; point de questions aux médecins pour s'informer s'il étoit possible de la sauver; point d'ardeur pour les remèdes, qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisoit désirer; une contenance paisible au milieu de la certitude de la mort, de l'opinion du poison, et de ses souffrances, qui étoient cruelles; enfin un courage dont on ne peut donner d'exemple, et qu'on ne sauroit bien représenter.

Le Roi s'en alla, et les médecins déclarèrent qu'il n'y avoit aucune espérance. M. Feuillet vint : il parla à Madame avec une austérité entière, mais il la trouva dans des dispositions qui alloient aussi loin que son austérité. Elle eut quelque scrupule que ses confessions passées n'eussent été nulles, et pria M. Feuillet de lui aider à en faire une générale : elle la fit avec de grands sentimens de piété, et de grandes résolutions de vivre en chrétienne si Dieu lui redonnoit la santé.

Je m'approchai de son lit après sa confession. M. Feuillet étoit auprès d'elle, et un capucin, son confesseur ordinaire. Ce bon père vouloit lui parler, et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient : elle me regarda avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit; et puis les retournant sur ce capucin : « Laissez parler M. Feuillet, mon père, lui dit-elle « avec une douceur admirable, comme si elle eût « craint de le fâcher; vous parlerez à votre tour. »

L'ambassadeur d'Angleterre arriva dans ce moment. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du Roi son frère, et

de la douleur qu'il auroit de sa mort; elle en avoit déjà parlé plusieurs fois dans le commencement de son mal. Elle le pria de lui mander qu'il perdoit la personne du monde qui l'aimoit le mieux. Ensuite l'ambassadeur lui demanda si elle étoit empoisonnée : je ne sais si elle lui dit qu'elle l'étoit, mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en falloit rien mander au Roi son frère; qu'il falloit lui épargner cette douleur, et qu'il falloit surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance; que le Roi n'en étoit point coupable, qu'il ne falloit point s'en prendre à lui.

Elle disoit toutes ces choses en anglais; et comme le mot de *poison* est commun à la langue française et à l'anglaise, M. Feuillet l'entendit, et interrompit la conversation, disant qu'il falloit sacrifier sa vie à Dieu, et ne pas penser à autre chose.

Elle reçut Notre-Seigneur; ensuite Monsieur s'étant retiré, elle demanda si elle ne le verroit plus : on l'alla querir; il vint l'embrasser en pleurant. Elle le pria de se retirer, et lui dit qu'il l'attendrissoit.

Cependant elle diminuoit toujours, et elle avoit de temps en temps des foiblesses qui attaquoient le cœur. M. Brager, excellent médecin, arriva. Il n'en désespéra pas d'abord; il se mit à consulter avec les autres médecins. Madame les fit appeler; ils dirent qu'on les laissât un peu ensemble : mais elle les renvoya encore querir. Ils allèrent auprès de son lit. On avoit parlé d'une saignée au pied. « Si on la veut faire, dit-« elle, il n'y a pas de temps à perdre; ma tête s'em-« barrasse, et mon estomac se remplit. »

Ils demeurèrent surpris d'une si grande fermeté, et voyant qu'elle continuoit à vouloir la saignée, ils

la firent faire; mais il ne vint point de sang, et il en étoit très-peu venu de la première qu'on avoit faite. Elle pensa expirer pendant que son pied fut dans l'eau. Les médecins lui dirent qu'ils alloient faire un remède; mais elle répondit qu'elle vouloit l'extrême-onction avant que de rien prendre.

M. de Condom arriva comme elle la recevoit : il lui parla de Dieu conformément à l'état où elle étoit, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paroissent dans tous ses discours; il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessaires. Elle entra dans tout ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirable.

Comme il parloit, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avoit besoin : elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de « Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que « j'avois fait faire pour lui. »

Comme il continuoit à lui parler de Dieu, il lui prit une espèce d'envie de dormir, qui n'étoit en effet qu'une défaillance de la nature. Elle lui demanda si elle ne pouvoit pas prendre quelques momens de repos : il lui dit qu'elle le pouvoit, et qu'il alloit prier Dieu pour elle.

M. Feuillet demeura au chevet de son lit; et quasi dans le même moment Madame lui dit de rappeler M. de Condom, et qu'elle sentoit bien qu'elle alloit expirer. M. de Condom se rapprocha, et lui donna le crucifix; elle le prit, et l'embrassa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours, et elle lui répondoit

avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche : la mort seule le lui fit abandonner. Les forces lui manquèrent; elle le laissa tomber, et perdit la parole et la vie quasi en même temps. Son agonie n'eut qu'un moment; et, après deux ou trois petits mouvemens convulsifs dans la bouche, elle expira à deux heures et demie du matin, et neuf heures après avoir commencé à se trouver mal.

LETTRES.

Lettre écrite au comte d'Arlington, alors secrétaire d'Etat de Charles II, roi d'Angleterre, par M. Montaigu, ambassadeur à Paris, mort depuis duc de Montaigu.

Paris, le 30 juin 1670, à quatre heures du matin.

Milord,

Je suis bien fâché de me voir dans l'obligation, en vertu de mon emploi, de vous rendre compte de la plus triste aventure du monde. Madame étant à Saint-Cloud le 29 du courant, avec beaucoup de compagnie, demanda, sur les cinq heures du soir, un verre d'eau de chicorée qu'on lui avoit ordonné de boire, parce qu'elle s'étoit trouvée indisposée pendant deux ou trois jours, après s'être baignée. Elle ne l'eut pas plus tôt bu, qu'elle s'écria qu'elle étoit morte; et, tombant entre les bras de madame de Meckelbourg, elle demanda un confesseur. Elle continua dans les plus grandes douleurs qu'on puisse s'imaginer, jusqu'à trois heures du matin, qu'elle rendit l'esprit. Le Roi, la Reine et toute la cour restèrent auprès d'elle jusqu'à une heure avant sa mort. Dieu veuille donner de la patience et de la constance au Roi notre maître pour supporter une affliction de cette nature! Madame a déclaré en mourant qu'elle n'avoit nul autre regret, en sortant du monde, que celui que lui causoit la douleur qu'en recevroit le Roi son frère. S'étant trouvée un peu soulagée de ses grandes douleurs, que les méde-

cins nomment *colique bilieuse*, elle me fit appeler, pour m'ordonner de dire de sa part les choses du monde les plus tendres au Roi et au duc d'Yorck, ses frères. J'arrivai à Saint-Cloud une heure après qu'elle s'y fut trouvée mal, et je restai jusqu'à sa mort auprès d'elle. Jamais personne n'a marqué plus de piété et de résolution que cette princesse, qui a conservé son bon sens jusqu'au dernier moment. Je me flatte que la douleur où je suis vous fera excuser les imperfections que vous trouverez dans cette relation. Je suis persuadé que tous ceux qui ont eu l'honneur de connoître Madame partageront avec moi l'affliction que doit causer une perte pareille.

Je suis, milord, etc.

Extrait d'une lettre écrite par le comte d'Arlington à M. le chevalier Temple, alors ambassadeur d'Angleterre à La Haye.

De Whitehall, le 28 juin 1670, *vieux style.*

Milord,

Je vous écris toutes les nouvelles que nous avons ici, à l'exception de celle de la mort de Madame, dont le Roi est extrêmement affligé, aussi bien que toutes les personnes qui ont eu l'honneur de la connoître à Douvres. Les brouilleries de ses domestiques et sa mort subite nous avoient d'abord fait croire qu'elle avoit été empoisonnée; mais la connoissance qu'on nous a donnée depuis du soin qu'on a pris d'examiner son corps, et les sentimens que nous apprenons qu'en a Sa Majesté Très-Chrétienne, laquelle a intérêt d'examiner cette affaire à fond, et qui est persuadée qu'elle est morte d'une mort naturelle, a levé la plus grande partie des soupçons que nous en avions. Je ne doute pas que M. le maréchal de Bellefond, que j'apprends qui vient d'arriver avec ordre de donner au Roi

une relation particulière de cet accident fatal, et qui nous apporte le procès-verbal de la mort de cette princesse et de la dissection de son corps, signé des principaux médecins et chirurgiens de Paris, ne nous convainque pleinement que nous n'avons rien à regretter que la perte de cette admirable princesse, sans qu'elle soit accompagnée d'aucune circonstance odieuse, pour rendre notre douleur moins supportable.

Lettre de M. Montaigu, ambassadeur d'Angleterre, au comte d'Arlington.

A Paris, le 6 juillet 1670.

Milord,

J'ai reçu les lettres de Votre Grandeur, celle du 17 juin par M. le chevalier Jones, et celle du 23 par la poste. Je suppose que M. le maréchal de Bellefond est arrivé à Londres. Outre le compliment de condoléance qu'il va faire au Roi, il tâchera, à ce que je crois, de désabuser notre cour de l'opinion que Madame ait été empoisonnée, dont on ne pourra jamais désabuser celle-ci, ni tout le peuple. Comme cette princesse s'en est plainte plusieurs fois dans ses plus grandes douleurs, il ne faut pas s'étonner que cela fortifie le peuple dans la creyance qu'il en a. Toutes les fois que j'ai pris la liberté de la presser de me dire si elle croyoit qu'on l'eût empoisonnée, elle ne m'a pas voulu faire de réponse, voulant, à ce que je crois, épargner une augmentation si sensible de douleur au Roi notre maître. La même raison m'a empêché d'en faire mention dans ma première lettre, outre que je ne suis pas assez bon médecin pour juger si elle a été empoisonnée ou non. L'on tâche ici de me faire passer pour l'auteur du bruit qui en court; je veux dire Monsieur,

qui se plaint que je le fais pour rompre la bonne intelligence qui est établie entre les deux couronnes.

Le Roi et les ministres ont beaucoup de regret de la mort de Madame, car ils espéroient qu'à sa considération ils engageroient le Roi notre maître à condescendre à des choses, et à contracter une amitié avec cette couronne plus étroite qu'ils ne croient pouvoir l'obtenir à présent. Je ne prétends pas examiner ce qui s'est fait à cet égard, ni ce qu'on prétendoit faire, puisque Votre Grandeur n'a pas jugé à propos de m'en communiquer la moindre partie; mais je ne saurois m'empêcher de savoir ce qui s'en dit publiquement, et je suis persuadé que l'on ne refusera rien ici que le Roi notre maître puisse proposer pour avoir son amitié; et il n'y a rien de l'autre côté que les Hollandais ne fassent pour nous empêcher de nous joindre à la France. Tout ce que je souhaite de savoir, milord, pendant que je serai ici, est le langage dont je me dois servir en conversation avec les autres ministres, afin de ne point passer pour ridicule avec le caractère dont je suis revêtu. Pendant que Madame étoit en vie, elle me faisoit l'honneur de se fier assez à moi pour m'empêcher d'être exposé à ce malheur.

Je suis persuadé que, pendant le peu de temps que vous l'avez connue en Angleterre, vous l'avez assez connue pour la regretter tout le temps de votre vie : et ce n'est pas sans sujet, car personne n'a jamais eu meilleure opinion de qui que ce soit, en tous égards, que celle que cette princesse avoit de vous; et je crois qu'elle aimoit trop le Roi son frère pour marquer la considération qu'elle faisoit paroître en toutes sortes d'occasions pour vous, depuis qu'elle a vécu en bonne intelligence avec vous, si elle n'eût été persuadée que vous le serviez très-bien et très-fidèlement. Quant à moi, j'ai fait une si grande perte par la mort de cette princesse, que je n'ai plus aucune joie dans ce pays-ci, et je crois que je n'en aurai plus jamais en

aucun autre. Madame, après m'avoir tenu plusieurs discours pendant le cours de son mal, lesquels n'étoient remplis que de tendresse pour le Roi notre maître, me dit à la fin qu'elle étoit bien fâchée de n'avoir rien fait pour moi avant sa mort, en échange du zèle et de l'affection avec lesquels je l'avois servie depuis mon arrivée ici; elle me dit qu'elle avoit six mille pistoles dispersées en plusieurs endroits, qu'elle m'ordonnoit de prendre pour l'amour d'elle : je lui répondis qu'elle avoit plusieurs pauvres domestiques qui en avoient plus besoin que moi; que je ne l'avois jamais servie par intérêt, et que je ne voulois pas absolument les prendre; mais que s'il lui plaisoit de me dire auxquels elle souhaitoit de les donner, je ne manquerois pas de m'en acquitter très-fidèlement. Elle eut assez de présence d'esprit pour les nommer par leurs noms. Cependant elle n'eut pas plus tôt rendu l'esprit, que Monsieur se saisit de toutes ses clefs, et de son cabinet. Je demandai le lendemain à une de ses femmes où étoit cet argent, laquelle me dit qu'il étoit en un tel endroit. C'étoit justement les premières six mille pistoles que le Roi notre maître lui avoit envoyées. Dans le temps que cet argent arriva, elle avoit dessein de s'en servir pour retirer quelques joyaux qu'elle avoit engagés en attendant cette somme : mais le roi de France la lui avoit déjà donnée deux jours avant que celle-ci arrivât, de sorte qu'elle avoit gardé toute la somme que le Roi son frère lui avoit envoyée.

Sur cela j'ai demandé ladite somme à Monsieur comme m'appartenant, et que l'ayant prêtée à Madame, deux de mes domestiques l'avoient remise entre les mains de deux de ses femmes, lesquelles en ont rendu témoignage à ce prince; car elles ne savoient pas que c'avoit été par ordre du Roi notre maître. Monsieur en avoit déjà emporté la moitié, et l'on m'a rendu le reste. J'en ai disposé en faveur des domestiques de Madame, selon les ordres qu'elle

m'en avoit donnés, en présence de M. l'abbé de Montaigu et de deux autres témoins. Monsieur m'a promis de me rendre le reste, que je ne manquerai pas de distribuer entre eux de la même manière. Cependant s'ils n'ont l'esprit de le cacher, Monsieur ne manquera de le leur ôter dès que cela parviendra à sa connoissance. Je n'avois nul autre moyen de l'obtenir pour ces pauvres gens-là, et je ne doute pas que le Roi n'aime mieux qu'ils en profitent que Monsieur. Je vous prie de l'apprendre au Roi pour ma décharge, et que cela n'aille pas plus loin. M. le chevalier Hamilton en a été témoin avec M. l'abbé de Montaigu. J'ai cru qu'il étoit nécessaire de vous faire cette relation.

Je suis, milord, etc.

P. S. Depuis ma lettre écrite, je viens d'apprendre de très-bonne part, et d'une personne qui est dans la confidence de Monsieur, qu'il n'a pas voulu délivrer les papiers de Madame à la requête du Roi avant que de se les être fait lire et interpréter par M. l'abbé de Montaigu, et même que, ne se fiant pas entièrement à lui, il a employé pour cet effet d'autres personnes qui entendent la langue, et entre autres madame de Fiennes ; de sorte que ce qui s'est passé de plus secret entre le Roi et Madame est et sera publiquement connu de tout le monde. Il y avoit quelque chose en chiffres qui l'embarrasse fort, et qu'il prétend pourtant deviner. Il se plaint extrêmement du Roi notre maître à l'égard de la correspondance qu'il entretenoit avec Madame, et de ce qu'il traitoit d'affaires avec elle à son insu. J'espère que M. l'abbé de Montaigu vous en donnera une relation plus particulière que je ne le puis faire ; car quoique Monsieur lui ait recommandé le secret à l'égard de tout le monde, il ne sauroit s'étendre jusqu'à vous si les affaires du Roi notre maître y sont intéressées.

Lettre écrite par M. de Montaigu à Charles II, roi d'Angleterre.

Paris, le 15 juillet 1670.

Au Roi.

SIRE,

Je dois commencer cette lettre en suppliant très-humblement Votre Majesté de me pardonner la liberté que je prends de l'entretenir sur un si triste sujet, et du malheur que j'ai eu d'être témoin de la plus cruelle et de la plus généreuse mort dont on ait jamais ouï parler. J'eus l'honneur d'entretenir Madame assez long-temps le samedi, jour précédent de celui de sa mort. Elle me dit qu'elle voyoit bien qu'il étoit impossible qu'elle pût jamais être heureuse avec Monsieur, lequel s'étoit emporté contre elle plus que jamais deux jours auparavant à Versailles, où il l'avoit trouvée dans une conférence secrète avec le Roi, sur des affaires qu'il n'étoit pas à propos de lui communiquer. Elle me dit que Votre Majesté et le roi de France aviez résolu de faire la guerre à la Hollande dès que vous seriez demeurés d'accord de la manière dont vous la deviez faire. Ce sont là les dernières paroles que cette princesse me fit l'honneur de me dire avant sa maladie; car Monsieur étant entré dans ce moment, nous interrompit, et je m'en retournai à Paris. Le lendemain, lorsqu'elle se trouva mal, elle m'appela deux ou trois fois, et madame de Meckelbourg m'envoya chercher. Dès qu'elle me vit, elle me dit: « Vous voyez le triste état où je suis; je me meurs. Hélas, « que je plains le Roi mon frère! car je suis assurée qu'il « va perdre la personne du monde qui l'aime le mieux. » Elle me rappela un peu après, et m'ordonna de ne pas manquer de dire au Roi son frère les choses du monde les plus tendres de sa part, et de le remercier de tous ses soins pour elle. Elle me demanda ensuite si je me souve-

nois bien de ce qu'elle m'avoit dit, le jour précédent, des intentions qu'avoit Votre Majesté de se joindre à la France contre la Hollande : je lui dis qu'oui ; sur quoi elle ajouta : « Je vous prie de dire à mon frère que je ne lui ai jamais « persuadé de le faire par intérêt, et que ce n'étoit que « parce que j'étois convaincue que son honneur et son « avantage y étoient également intéressés; car je l'ai tou- « jours aimé plus que ma vie, et je n'ai nul autre regret « en la perdant que celui de le quitter. » Elle m'appela plusieurs fois pour me dire de ne pas oublier de vous dire cela, et me parla en anglais.

Je pris alors la liberté de lui demander si elle ne croyoit pas qu'on l'eût empoisonnée. Son confesseur, qui étoit présent, et qui entendit ce mot-là, lui dit : « Madame, « n'accusez personne, et offrez à Dieu votre mort en sa- « crifice. » Cela l'empêcha de me répondre; et quoique je fisse plusieurs fois la même demande, elle ne me répondit qu'en levant les épaules. Je lui demandai la cassette où étoient toutes ses lettres, pour les envoyer à Votre Majesté; et elle m'ordonna de les demander à madame de Bordes, laquelle s'évanouissant à tout moment, et mourant de douleur de voir sa maîtresse dans un état si déplorable, Monsieur s'en saisit avant qu'elle pût revenir à elle. Elle m'ordonna de prier Votre Majesté d'assister tous ses pauvres domestiques, et d'écrire à milord Arlington de vous en faire souvenir; elle ajouta à cela : « Dites au « Roi mon frère que j'espère qu'il fera pour lui, pour l'a- « mour de moi, ce qu'il m'a promis; car c'est un homme « qui l'aime, et qui le sert bien. » Elle dit plusieurs choses ensuite tout haut en français, plaignant l'affliction qu'elle savoit que sa mort donneroit à Votre Majesté. Je supplie encore une fois Votre Majesté de pardonner le malheur où je me trouve réduit de lui apprendre cette fatale nouvelle, puisque de tous ses serviteurs il n'y en a pas un seul qui souhaite avec plus de passion et de sincé-

rité son bonheur et sa satisfaction, que celui qui est, sire, de Votre Majesté, etc.

Lettre de M. de Montaigu à milord Arlington.

Paris, le 15 juillet 1670.

Milord,

Selon les ordres de Votre Grandeur, je vous envoie la bague que Madame avoit au doigt en mourant, laquelle vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de présenter au Roi. J'ai pris la liberté de rendre compte au Roi moi-même de quelques choses que Madame m'avoit chargé de lui dire, étant persuadée que la modestie n'auroit pas permis à Votre Grandeur de les dire au Roi, parce qu'elles vous touchent de trop près. Il y a eu depuis la mort de Madame, comme vous pouvez bien vous l'imaginer dans une occasion pareille, plusieurs bruits divers. L'opinion la plus générale est qu'elle a été empoisonnée; ce qui inquiète le Roi et les ministres au dernier point. J'en ai été saisi d'une telle manière, que j'ai eu à peine le cœur de sortir depuis. Cela, joint aux bruits qui courent par la ville du ressentiment que témoigne le Roi notre maître d'un attentat si rempli d'horreur qu'il a refusé de recevoir la lettre de Monsieur, et qu'il m'a ordonné de me retirer, leur fait conclure que le Roi notre maître est mécontent de cette cour au point qu'on le dit ici. De sorte que quand j'ai été à Saint-Germain, d'où je ne fais que de revenir, pour y faire les plaintes que vous m'avez ordonné d'y faire, il est impossible d'exprimer la joie qu'on y a reçue d'apprendre que le Roi notre maître commence à s'apaiser, et que ces bruits n'ont fait aucune impression sur son esprit au préjudice de la France. Je vous marque cela, milord, pour vous faire connoître à quel point l'on estime l'union de l'Angleterre dans cette conjoncture, et combien l'ami-

tié du Roi est nécessaire à tous leurs desseins : je ne doute pas qu'on ne s'en serve à la gloire du Roi, et pour le bien de la nation. C'est ce que souhaite avec passion la personne du monde qui est avec le plus de sincérité, milord, etc.

Lettre de M. de Montaigu à milord Arlington.

Milord,

Je ne suis guère en état de vous écrire moi-même, étant tellement incommodé d'une chute que j'ai faite en venant, que j'ai peine à remuer le bras et la main. J'espère pourtant de me trouver en état, dans un jour ou deux, de me rendre à Saint-Germain.

Je n'écris présentement que pour rendre compte à Votre Grandeur d'une chose que je crois pourtant que vous savez déjà : c'est que l'on a permis au chevalier de Lorraine de venir à la cour, et de servir à l'armée en qualité de maréchal de camp (1).

Si Madame a été empoisonnée, comme la plus grande partie du monde le croit, toute la France le regarde comme son empoisonneur, et s'étonne avec raison que le roi de France ait si peu de considération pour le Roi notre maître que de lui permettre de revenir à la cour, vu la manière insolente dont il en a toujours usé envers cette princesse pendant sa vie. Mon devoir m'oblige à vous dire cela, afin que vous le fassiez savoir au Roi, et qu'il en parle fortement à l'ambassadeur de France s'il le juge à propos; car je puis vous assurer que c'est une chose qu'il ne sauroit souffrir sans se faire tort.

(1) Ce passage étoit écrit en chiffres.

FIN DE L'HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DU CHEVALIER TEMPLE.

HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE,

PAR MADAME DE LA FAYETTE.

FIN DU TOME SOIXANTE-QUATRIÈME.

Paris, imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.

